TRENTE-HUITIÈME ANNÉE — N° 11363

— MERCREDI 12 AOUT 1981

EN POLOGNE

M. Kania demande que « les rues soient de nouveau calmes »

LIRE PAGE 4



Fondateur : Hubert Beuve-Méry

Directeur : Jacques Fauvet

3 F

Algérie, 2 DA ; Maroc, 2,50 dir. ; Tunisie, 250 m. ; Allemagne, 1,40 DM ; Autriche, 14 sch. ; Belgique, 20 fr. ; Canada, $ 1,10 ; Côte-d'Ivoire, 265 F CFA ; Danemark, 6,30 kr ; Espagne, 70 pes. ; G.-B., 40 p. ; Grèce, 40 dr. ; Iran, 125 ris. ; Irlande, 70 p. ; Italie, 900 L. ; Liban, 325 P. ; Luxembourg, 20 f. ; Norvège, 4,50 kr ; Pays-Bas, 1,75 fl. ; Portugal, 48 esc. ; Sénégal, 250 F CFA ; Suède, 4,30 kr ; Suisse, 1,30 F ; E.-U., 85 cents ; Yougoslavie, 30 d.

Tarif des abonnements page 16

5, RUE DES ITALIENS
75427 PARIS CEDEX 09
C.C.P. 4207-23 PARIS
Télex Paris n° 650572

Tél. : 246-72-23

BULLETIN DE L'ÉTRANGER

Vers un reclassement politique au Portugal ?

Le treizième gouvernement formé à Lisbonne depuis la « révolution aux œillets » de 1974 aura duré exactement sept mois — quelques jours de plus que la moyenne de ses prédécesseurs ! M. Pinto Balsemao devait en effet remettre ce mardi 11 août sa démission au président Eanes.

Ce nouvel épisode politique survenu sur les bords du Tage fournit la preuve, s'il en était besoin, que le Portugal n'a pas encore trouvé son équilibre après la tourmente qui a emporté un demi-siècle d'« ordre » salazariste.

Les citoyens portugais ont élu en 1980, un exécutif et un législatif d'orientation différente. En dépit de ses démêlés avec M. Soares, leader du P.S., le président Eanes est certainement un homme d'inspiration plus progressiste que les chefs de la coalition conservatrice victorieuse aux législatives de 1979 : les attaques portées contre lui par Francisco Sa Carneiro, chef de l'Alliance démocratique et premier ministre jusqu'à l'accident d'avion qui devait lui coûter la vie en décembre dernier, révélaient des divergences fondamentales. Le chef de l'Etat était, en particulier, résolu à s'opposer à la remise en cause de certains acquis de la révolution de 1974, notamment les nationalisations.

Est-ce à dire qu'en une année une majorité d'électeurs avaient viré de bord, et soudain redécouvert les insuffisances d'une politique conservatrice ? Cette interprétation est d'autant moins probable que Francisco Sa Carneiro — bénéficiant il est vrai des retombées favorables de mesures prises avant lui par les socialistes — avait présidé à un redressement économique du pays.

En vérité, les Portugais ont, en réélisant le général Eanes, manifesté leur reconnaissance à un chef d'Etat dont la sagacité et la mesure forcent l'admiration. Sans doute ont-ils, d'autre part, signifié que les orientations radicalement conservatrices, et peut-être, au sens étymologique, réactionnaires, de Francisco Sa Carneiro n'étaient plus de mise dans un pays qui, depuis sept ans, chemine à grands pas dans la direction de l'Europe moderne. La désignation de M. Balsemao, homme de dialogue et de modération, pour remplacer le chef charismatique tragiquement disparu de l'Alliance démocratique, avait dès lors davantage de raisons d'être que ne le pensent les activistes du clan conservateur. En ce sens, la sortie de M. Balsemao n'est peut-être qu'un intermède : président du parti social démocrate, en vertu d'un vote du congrès de cette formation, le premier ministre démissionnaire garde des atouts.

A plus long terme, la crise peut marquer le début d'un reclassement. « Avec la mort de Sa Carneiro et la réélection du président Eanes, le projet incarné par l'Alliance démocratique ne se justifie plus », déclarait récemment un des piliers de la coalition gouvernementale, M. Mota Amaral. Un rapprochement du P.S.D. avec le P.S., qui a toujours figuré dans les cartons d'hommes de ces deux formations, provoquerait un éclatement des sociaux-démocrates. Cette perspective n'est certes pour déplaire ni à M. Freitas do Amaral, le leader modéré du Centre démocratique et social, ni à M. Soares. L'un et l'autre verraient en effet leur camp grossi d'électeurs respectivement conservateurs et progressistes.

Bonne aubaine pour les élections de 1985, auxquelles le centriste et le socialiste semblent déjà penser davantage qu'à l'actuelle vacance du pouvoir !

(Lire nos informations page 4.)

La bombe à neutrons

Le P.C. et le P.S. réagissent différemment à la décision du président Ronald Reagan

Après la décision américaine de produire la bombe à neutrons, *communistes et socialistes réagissent différemment.*

M. Charles Hernu a rappelé les positions du P.S., hostile à la fabrication, mais favorable aux études de cette arme. Le ministre de la défense a toutefois ajouté qu'aucune décision officielle n'est prise et que « des études de pointe continuent ». M. Claude Cheysson, qui séjourne à Rabat, a estimé, de son côté, que la décision de M. Reagan n'est pas une surprise et qu'elle ne concerne pas directement la France « puisque les Américains ont annoncé qu'ils ne déploieraient pas cette arme ».

« L'Humanité » met en valeur, mardi 11 août, une déclaration faite par M. Plissonnier au nom du parti communiste français selon laquelle « la France devrait proposer une renonciation définitive et universelle à cette arme ».

La presse soviétique se déchaîne contre la décision américaine. Chez les alliés européens, les critiques visent surtout le moment, jugé le plus souvent « inopportun », où elle a été prise. Aux Etats-Unis, le secrétaire à la défense, M. Weinberger, et le porte-parole de la Maison Blanche ont souligné que la bombe à neutrons américaine — dont la production est déjà en cours — *mettra Washington en meilleure position pour négocier avec* Moscou sur les euromissiles.

La prudence est la première caractéristique des réactions que suscite, au sein du gouvernement français, la décision de M. Reagan de doter l'arsenal américain de l'arme neutronique. Après avoir laissé entendre que l'U.R.S.S. possède déjà la maîtrise de cette arme, MM. Claude Cheysson et Charles Hernu ont mis l'accent, le premier sur la logique technologique qui explique la décision américaine, le second sur le caractère « ambigu » d'une décision qui évoque la possibilité de « confiner » la bombe N sur le territoire américain, alors que chacun sait qu'il s'agit d'une arme tactique, qui cadrerait avec la doctrine de la « riposte graduée » de l'OTAN destinée à contrer une éventuelle invasion de chars soviétiques en Europe occidentale.

Il s'agit donc d'un système d'armes tel que la décision de la fabriquer peut conduire à une réflexion sur l'ensemble de la politique de défense ; en outre, son utilisation éventuelle concerne au premier chef le théâtre européen. C'est pourquoi la décision américaine ne peut manquer d'avoir des répercussions de politique intérieure.

En France, les deux principales composantes de la nouvelle majorité présidentielle ont des conceptions divergentes, au point que le sujet avait été « mis de côté », en quelque sorte, par les négociateurs socialistes et communistes : l'accord conclu le 22 juin dernier, par le P.S. et le P.C. et qui a permis la participation de ministres communistes au gouvernement, ne mentionne pas la question de la bombe à neutrons et précise simplement que les deux partis sont d'accord « pour qu'intervienne rapidement une négociation internationale sur la limitation et la réduction des armements en Europe ».

Ces divergences ne sauraient être surévaluées, M. Mitterrand ayant, à tout moment, la possibilité de faire prévaloir l'opinion qu'il a de l'intérêt national. Mais elles existent. Tandis que les socialistes ont adopté une position, réaffirmée par M. Hernu qui a l'avantage de ménager l'avenir, les communistes réclament l'abandon de l'arme à neutrons, notamment depuis la condamnation lancée par l'U.R.S.S. en 1978, de la bombe N américaine.

La position prise mardi dans *l'Humanité* par M. Gaston Plissonnier, au nom du P.C.F., ne saurait donc surprendre : les communistes souhaitent que la France propose « une renonciation définitive et universelle » à cette arme.

M. Plissonnier, qui voit dans la décision américaine « une formidable relance de la course aux armements » de nature à accroître considérablement les risques de guerre, justifie sa proposition par le fait que cette arme fait de l'Europe l'« otage de la stratégie américaine ».

J.-M. C.

(Lire la suite page 3.)

AU JOUR LE JOUR

La bombe idéale

Capable de tuer les hommes sans abîmer le matériel, la bombe à neutrons du président Reagan est une merveille technique. Mais le génie humain peut faire mieux : inventer l'anti-bombe à neutrons qui détruira le matériel sans toucher aux hommes.

Il suffira alors de déclencher une bonne guerre mondiale pour régler à jamais les problèmes du désarmement.

HENRI MONTANT.

L'agitation dans le Midi viticole et agricole

• Protestations italiennes et espagnoles
• Deux réunions de concertation à Paris

A la suite des incidents survenus à Sète où des viticulteurs *ont détruit plusieurs milliers d'hectolitres de vin*, le gouvernement a annoncé qu'il prendra des mesures pour faire cesser pareils agissements.

L'Italie et l'Espagne ont exprimé leurs protestations contre les incidents suscités par les viticulteurs et agriculteurs du Midi.

Les membres du Comité d'action viticole de l'Hérault, qui occupaient depuis lundi 10 août au matin un « pinardier » italien dans le port de Sète, ont détruit, lundi dans la soirée, sa cargaison. Dix mille hectolitres de vin algérien, contenus dans des wagons-citernes, ont également été déversés dans la zone portuaire de Sète.

Lundi, un communiqué de l'hôtel Matignon indiquait que « *le gouvernement ne peut admettre les désordres et sabotages qui se sont produits aujourd'hui dans le département de l'Hérault. Il prendra les mesures nécessaires pour que cessent de pareils agissements et que soient respectées les règles internationales en matière de commerce et de transport, en ce qui concerne en particulier le vin, les fruits et les légumes* ». Une information judiciaire a été ouverte sur ces incidents. L'Italie a officiellement protesté contre cette action des viticulteurs français, qui intervient trois jours après la rencontre des ministres de l'agriculture des deux pays.

L'Espagne a une nouvelle fois exprimé ses doléances à propos des attaques « désormais endémiques » des agriculteurs du Midi. Depuis le début du mois de juillet, vingt-quatre camions et un wagon transportant des produits espagnols ont été l'objet d'agressions de la part des agriculteurs français.

Ce mardi 11 août, la cellule de gestion des fruits et légumes se réunit à Paris. Elle devrait notamment examiner les propositions des professionnels et de l'administration des départements du Sud-Est, destinées à favoriser le dégagement des marchés.

Mercredi 12, ce sera au tour de la cellule de gestion du vin de faire le point sur les mesures prises et à prendre. Les professionnels membres de cette cellule seront reçus à déjeuner par M. Mauroy qui devrait essayer de calmer le jeu.

(Lire page 16.)

POINT

Haute voltige

Inaugurant son entrée au ministère de l'agriculture avec la crise des pommes de terre primeurs, Mme Cresson n'a guère eu le temps de refermer le dossier des crises conjoncturelles qui se suivent à un rythme accéléré depuis maintenant dix semaines. Dans son entourage, on se plaint de devoir jouer les pompiers. A chaque occasion, il faut faire très vite et c'est très cher.

La nouvelle équipe savait certes que la gestion de ce ministère nécessitait des exercices de haute voltige, mais la concentration des conflits l'étonne quelque peu. Ne dit-on pas qu'après le mécontentement des producteurs de fruits et légumes, après celui des viticulteurs, ce sont les producteurs de porc et ceux de lait qui viendraient à manifester ?

Crises réelles ou crises feintes ? Réelles sans doute, mais aggravées par divers motifs. Le négoce serait tenté, dit-on, de ne pas jouer le jeu. Que la cargaison du « pinardier » qui a rompu la trêve des importateurs soit destinée à un négociant que contrôlent un mouvement coopératif et le groupe de M. Doumeng n'est pas fait pour clarifier la situation.

Les « assaillants » de l'Ampelos étaient de vrais vignerons, assure-t-on, mais dans l'Aude, où l'on a le sang chaud, plusieurs indices — la profanation de la stèle de Montredon et les menaces qu'a reçues l'un des viticulteurs inculpés dans cette affaire — font figure de provocation.

Quant à la F.N.S.L.A., sans mettre de l'huile sur le feu qui couve, elle ne serait pas mécontente de prouver au nouveau ministre qu'elle seule est capable de retenir le mouvement... Autre motif d'exagération : la désillusion du Midi viticole qui s'attendait que les frontières soient fermées dès le 11 mai, et la tendance aussi à la surenchère des dirigeants régionaux des producteurs de fruits et légumes, proches du gouvernement, pour faire en quelque sorte la nique aux dirigeants nationaux considérés comme des alliés de l'ancien pouvoir.

Les pouvoirs publics, comme nombre des dirigeants professionnels, mettent leur espoir dans les offices qui devraient être créés en 1982. En attendant, et à supposer que ces organismes soient compatibles avec l'actuel règlement communautaire, Mme Cresson et son entourage, les élus du Midi et ceux des agriculteurs qui tiennent à soutenir, ou du moins à ne pas gêner, le gouvernement, devront déployer encore des trésors de diplomatie.

ITINÉRAIRES

Trois histoires mayas

« Itinéraires » : sous ce titre, nous allons suivre, par des parcours qui se veulent inhabituels, les chemins menant aux civilisations que l'on croit mortes, les sentiers qui conduisent sur le toit du monde ou aux voies d'Asie mineure.

Aujourd'hui, Jacques Lonchampt rencontre les *Mayas*.

(Lire page 11.)

L'école de tout le monde

par ANDRÉ CHAMSON
de l'Académie française

Vers 1910, j'étais l'élève de l'école de tout le monde — cela fait soixante-dix ans aujourd'hui ! De tout le monde ! Pas tout à fait vrai ! Il y avait d'abord le « secondaire », où j'avais commencé mes études. A cause des revers de fortune qu'avait connus ma famille (le secondaire était payant), il m'avait fallu quitter le lycée, et je me souviens encore de ma honte le jour où le proviseur et le censeur vinrent m'appeler, au cours d'une récréation, pour me dire que mes parents n'avaient pas encore payé le trimestre !

Mais, passer d'une assez grande ville à une ville plus petite compensait le fait de descendre du secondaire au primaire ! C'est entendu. J'étais maintenant du primaire. Et j'étais certain de tenir la tête de ma classe à cause de ma formation. Avec le début d'octobre, les écoles se rouvrirent. Je demandai à mes compagnons :

« *Le professeur est méchant ?*

— *Professeur ? Professeur ? Il n'y a pas de professeur ici ! Ce que tu appelles un professeur, ici, c'est un maître !*

— *Et ce maître, est-il méchant ?*

— *Regarde-le, il est là-bas dans un coin de la cour avec le directeur. Il s'appelle Martin. Nous autres, nous l'appelons le père Martin. Il ne peut pas être méchant parce que, avec la taille qu'il a, rien que d'une gifle, il te ferait sauter la tête ! Le directeur s'appelle M. Gorlier. Il est sévère et gentil.* »

Les portes de la classe s'ouvrirent. Le père Martin, qui était né dans les plus hautes montagnes de notre pays, fit l'appel. Quand vint mon tour, je répondis en oubliant quelque chose, mais le père Martin me fit préciser :

« *Etablissement où vous avez commencé vos études ?* »

Je répondis, en adoucissant le ton d'orgueil qu'il y avait dans ma voix : « *Lycée d'Alès. J'allais entrer en sixième.* »

« *Eh bien*, me dit le père Martin, *nous verrons ce qu'on apprend dans ces écoles qui ne sont plus des écoles puisqu'on les appelle des lycées.* »

La classe entière était partagée entre le fou-rire et la stupeur émerveillée. Il était rare qu'on passe ainsi du secondaire au primaire. J'étais sûr de faire voir à tous ces galapias ce que c'était qu'un élève du secondaire. On se mit à travailler, et le temps des compositions arriva bien vite. J'étais premier en deux matières très différentes : la gymnastique et la rédaction, car c'est ainsi qu'on appelait maintenant la composition française. Pour la gymnastique, j'étais le plus fort, non pas à cause de ma force elle-même, mais à cause de ma nervosité et de mon entêtement. J'arrivais à monter à la corde lisse rien qu'avec les bras, en tenant les jambes en équerre. Quant à la rédaction, qui me semblait avoir perdu son chapeau (ça n'était plus la composition française), j'y brillais incontestablement, et le père Martin lui-même se laissait aller, bien souvent, à lire, à haute voix, à la classe entière, le fruit de mes élucubrations poétiques et de mes imaginations désordonnées.

« *C'est bien, c'est bien*, me disait-il, *mais il faut apprendre à dominer vos inventions.* »

L'orthographe

Pour le reste : je veux dire l'orthographe, le calcul, les sciences, ou du moins ce qu'on appelait de ce nom, je faisais la lanterne rouge de la classe. L'orthographe surtout me semblait une muraille de Chine infranchissable. Alors que la plupart de mes camarades faisaient sans faute des dictées très difficiles, j'inventais, à côté d'eux, une graphie délirante. Des mots vus et revus chaque jour, comme pharmacie (il y en avait trois autour de notre maison), avaient droit à être écrit avec un *f* et non pas avec le *ph* traditionnel.

Mais le mot dans lequel je déployais toutes mes qualités inventives était « colonne » que j'écrivais avec deux *l* et un *n*, ce qui déchaînait les colères du maître Martin, qui devait se retenir pour ne pas m'octroyer la fameuse calotte qui aurait envoyer ma tête rouler de l'autre côté de la cour.

« *Ecoute-moi bien*, me dit d'une voix très douce M. Gorlier. *Tu vas m'épeler le mot « colonne », lettre par lettre.* » La muraille de Chine me sembla doubler de hauteur. Dix fois, vingt fois, le maître avait procédé à la même expérience, et chaque fois je m'étais trompé. Je rassemblai, pourtant, tout mon courage, et je commençai : « *Grand C, o, deux l, o, n, e...* »

Si la muraille de Chine s'était écroulée devant moi, je n'aurais pas éprouvé le même désarroi.

« *Bon sang de bon-sang*, dit M. Gorlier d'une voix qui ne ressemblait plus à la sienne. *Mais il est idiot !* » ajouta-t-il en regardant maître Martin.

« *Non pas*, dit maître Martin. *Il a de vrais côtés d'intelligence.* »

Il en était de même avec le calcul : « *Combien font 9 fois 8 ? Combien font 4 fois 7 ?* » Ce n'était plus une muraille de Chine qui s'élevait devant moi, mais une sorte de puits creusé dans le sable où j'allais m'engloutir.

(Lire la suite page 6.)

UN LIVRE POSTHUME DE HENRI EY

Médecine et psychiatrie

Monument de savoir et de réflexion, *la Naissance de la médecine*, dernier livre d'Henri Ey, disparu en 1977, achèvera, dans l'esprit de ceux qui l'ont connu, le portrait d'un psychiatre exemplaire, d'un homme d'amitié, d'un maître. Ce livre posthume nous conduit à la rencontre d'une pensée qui étreint son objet en le débordant d'abord de tous côtés, pour en livrer, à la fin, la structure et le sens. Par la réflexion philosophique, par l'archéologie, par l'histoire, ce livre est à la recherche du statut scientifique de la médecine. La médecine, qui n'est, comme le dit Henri Ey, « *ni science exacte, ni science humaine* », et qui risque donc d'échapper aux sectateurs de l'un comme de l'autre modèle.

L'ouvrage a lui-même une histoire qui l'éclaire. Lorsque Henri Ey est mort, en novembre 1977, il travaillait depuis deux ans à une *Histoire de la psychiatrie dans l'histoire de la médecine* dont il avait entièrement écrit la première partie, tandis que les trois autres, sur le développement des doctrines médicales, puis sur la naissance et le développement de la psychiatrie sont restés en chantier. Nous ne lirons donc — à jamais, — que la première partie d'une œuvre inachevée, mais complète en elle-même, que l'auteur, se sachant menacé, avait confiée à Henri Maurel, pour la mettre au net et la publier.

Docteur CHARLES BRISSET,
secrétaire général des psychiatres français.

(Lire la suite page 8.)

هكذا من الأصل

Le Monde

idées

DISSUASION NUCLÉAIRE

Les Américains vont fabriquer en série la bombe à *neutrons*. Sam Cohen pense qu'elle peut aussi être utile à la défense de l'Europe. Partisan de l'arme nucléaire, l'amiral Delahousse observe, pour sa part, qu'il faut maintenir un équilibre de l'appareil militaire, tandis que Jean Toulat, Jacques de Bollardière et Jean-Marie Muller fustigent le choix de la gauche en faveur de la dissuasion.

Des bombes à neutrons pour les G.I. en Europe

par SAM COHEN (*)

A PARTIR de 1961, avec l'administration Kennedy, la politique américaine de défense a exclu les capacités nucléaires sélectives, telles que la bombe à neutrons, pour l'OTAN. En fait, en 1963, lorsqu'une tête nucléaire à neutrons ayant fait l'objet d'essais très réussis a été proposée pour les missiles tactiques de l'armée de terre américaine, l'administration Kennedy s'est ouvertement prononcée contre la production de cette arme. Cette attitude politique américaine a persisté jusqu'à cette semaine, c'est-à-dire jusqu'à la décision de M. Ronald Reagan de fabriquer l'arme neutronique et de la stocker aux Etats-Unis.

En raison de la politique de base de l'OTAN — ce qu'on a appelé la politique de réponse graduée, — il a été extrêmement difficile jusqu'à présent de convaincre les dirigeants politiques européens que les têtes nucléaires à neutrons devraient être incorporées à l'arsenal de l'OTAN. Des réactions émotionnelles très vives sont apparues dans la plupart des pays européens de l'OTAN. Il ne s'agit pas de discuter ici de l'efficacité et de la crédibilité de la politique de réponse graduée de l'OTAN, concept qui date aujourd'hui de plus de vingt ans. On se contentera de l'expliquer brièvement et d'examiner le rôle de la bombe à neutrons dans cette politique.

Cela suppose un scénario de guerre du genre de celui-ci :

1) *Après des préparatifs intensifs*, laissant amplement à l'OTAN le temps de préparer sa défense, les armées soviétiques et du pacte de Varsovie envahissent l'Europe avec des forces classiques (les Soviétiques n'emploient pas d'armes nucléaires). *Dans cette phase* initiale de la guerre, l'OTAN se défend uniquement par des moyens classiques ;

2) Si les défenses classiques de l'OTAN sont en échec et si des pénétrations profondes en Allemagne fédérale semblent imminentes et inévitables, les armes nucléaires du champ de bataille entrent alors en jeu pour empêcher cette incursion et l'écrasement des forces de l'OTAN (on suppose toujours que les Soviétiques n'emploient pas leurs propres armes nucléaires). Cela ferait appel à un certain nombre de ces armes tactiques, allant de quelques dizaines à deux cents, qui seraient utilisées contre les *échelons blindés avancés* de l'ennemi pour neutraliser ces forces et stopper l'offensive. A ce stade de la réflexion, on peut *supposer* que les Soviétiques choisissent de mettre fin aux hostilités et de s'asseoir à la table de conférence.

3) Si ce gambit nucléaire tactique *ne réussit pas à stopper* les hostilités et si les Soviétiques s'entêtent, alors, en accord avec leurs engagements de longue date, les Etats-Unis élargiront le conflit en y incluant des attaques nucléaires contre l'Union soviétique *elle-même*. La perspective de représailles aussi drastiques mettra certainement fin à l'agression soviétique, si même la seule menace d'une telle action n'a pas déjà eu ce résultat.

Préférable

C'est dans la seconde phase qu'intervient la bombe à neutrons. Le gouvernement des Etats-Unis soutient, à juste titre, que l'utilisation des armes à neutrons (1) sur le champ de bataille permettrait de mener des attaques très efficaces contre les blindés ennemis en réduisant, en même temps, de façon significative le danger pour les troupes amies en position défensive et en diminuant substantiellement l'étendue des dommages civils en Allemagne fédérale. Sur cette base, les bombes à neutrons semblent nettement préférables aux armes nucléaires tactiques qui sont actuellement emmagasinées. L'ancien président *Jimmy Carter* a *exprimé* très clairement cette préférence, quand il a argumenté en faveur des bombes à neutrons en 1977.

Si, en dépit de ces avantages, les Européens de l'OTAN, et particulièrement les Allemands de l'Ouest, ne veulent pas que ces armes soient développées sur leur sol, on ne peut que respecter *leur opinion*. Ils ont des problèmes de politique intérieure très délicats à ce sujet et ils ne veulent pas que les Etats-Unis leur fassent accepter ces armes de force.

Mais il y a un aspect américain à ce problème qui a ses propres sensibilités internes et qui contribue à compliquer le *débat. Il se trouve que le territoire* auquel les Allemands veulent épargner l'emploi des armes nucléaires est occupé par environ deux cent mille soldats que les Etats-Unis ont fournis généreusement et de longue date pour *aider à protéger* l'Europe.

Considérant ces troupes d'un point de vue américain, leur commandant en chef, le président des Etats-Unis, peut s'estimer obligé *de protéger l'Europe en les maintenant* en Allemagne pour honorer les engagements de l'alliance. *Mais, en même temps*, il est également obligé de protéger ces forces américaines avec les *meilleurs* moyens militaires possibles, pour empêcher leur défaite et leur capture en cas de guerre. Donc, si les bombes à neutrons représentent *le meilleur moyen* de réaliser cet objectif, d'un point de vue américain et avec tout le respect que l'on doit à l'opinion européenne, les Etats-Unis voudront qu'elles soient au moins déployées par les forces américaines en Allemagne.

En ce qui concerne la priorité prétendument plus élevée des *missiles nucléaires américains* à portée moyenne (missiles de croisière lancés du *sol et* missiles balistiques Pershing-II) à déployer en Europe, il faut se rendre compte que dans le contexte d'un scénario de guerre, tel qu'il a *été décrit plus haut*, l'utilisation de telles armes n'aura guère d'effet direct pour arrêter les forces soviétiques et du pacte de Varsovie. En frappant les forces ennemies en Europe de l'Est et en Russie occidentale, elles peuvent avoir un *effet bénéfique* dans le cas où la guerre se prolongerait. Mais elles représenteraient difficilement par elles-mêmes un moyen d'empêcher les *forces* de l'OTAN d'être écrasées sur le champ de bataille. Ces missiles appartiennent normalement à la troisième phase de la réponse graduée, où les Etats-Unis invoquent leurs engagements nucléaires stratégiques envers l'OTAN. *M. Henry Kissinger* est allé jusqu'à déclarer, en septembre 1979, que les Etats-Unis n'honoreraient pas ces engagements en raison des conséquences épouvantables pour ceux-ci, au cas où ces attaques *sur le sol* soviétique provoqueraient une riposte nucléaire de l'U.R.S.S. sur le territoire américain.

Symboliquement au moins, cette controverse *sur la bombe* à neutrons représente un conflit fondamental de croyances entre l'Europe et l'Amérique au sujet de la défense de l'Europe. Il *s'agit de savoir* si l'Europe de l'OTAN veut sérieusement se défendre *contre une invasion* terrestre ou si elle préfère utiliser les garanties nucléaires stratégiques des Etats-Unis comme une raison (ou une rationalisation, selon beaucoup) pour éviter d'établir une défense terrestre crédible. *Il s'agit de savoir si*, dans le seul intérêt qu'il y ait une alliance, celle-ci doit choisir de continuer avec une politique (et les capacités militaires qui y *correspondent*) dont la crédibilité décroît, tandis que les forces soviétiques *classiques* et nucléaires continuent d'augmenter et dépassent de plus en plus celles de l'Occident ; ou si l'on doit changer de cap et s'orienter vers une *solution* plus réaliste.

Les Etats-Unis ont sans doute de grandes *obligations* envers l'alliance de l'OTAN, mais ils ont également des obligations fondamentales envers eux-mêmes, dont des obligations économiques qui *deviennent* très pressantes. Le soutien des troupes américaines stationnées en Allemagne est un investissement total en forces terrestres, aériennes et navales, *dont* l'entretien annuel approche de 100 milliards de dollars par an. *Pour beaucoup d'Américains*, l'idée de s'incliner devant la résistance allemande au déploiement des bombes à neutrons, dont l'utilisation pourrait bien sauver les *forces américaines* de la défaite, risque de ne pas être acceptable.

L'énorme contribution américaine à l'OTAN vise à empêcher que l'Europe soit envahie et occupée. Sans défense terrestre *convenable, ce qui continue à être* le cas plus de trente ans après la création de l'OTAN, les forces américaines en Allemagne ne sont guère plus que des otages en puissance confiés à la garde de l'armée rouge. Cela, aussi, risque de ne pas être trop acceptable pour les Américains.

Mais la question du déploiement de la bombe à neutrons peut être résolue ; en le faisant, les *Européens* et les *Américains* devraient tenir compte objectivement de leurs différends et de leurs soucis respectifs au sujet de leur défense commune.

(*) Physicien nucléaire américain considéré comme l'un des « pères » de la bombe à neutrons et auteur du livre *Echec à la guerre* (Copernic).

(1) Le 3 *février* 1981, M. Caspar Weinberger, secrétaire américain à la défense, a *déclaré* que l'administration Reagan voudrait « très *probablement* » s'orienter vers le déploiement en Europe d'armes à neutrons, mais qu'elle souhaitait « *consulter auparavant ses alliés et amis* ».

Un million d'Hiroshima

par JEAN TOULAT (*)

« NOUS *dormons sur un volcan* », soupirait Gœthe en visitant les *ruines de Pompéi*. Aujourd'hui, nous dormons sur une poudrière. *L'arsenal atomique mondial* représente plus d'un million de bombes d'Hiroshima.

Les chefs d'Etat sont conscients du péril. Mais, prisonniers de la peur, ils poursuivent l'escalade. En France, souligne un rapport parlementaire, nos charges atomiques « *seraient susceptibles de causer le décès de vingt millions d'individus* » ; et le rapporteur laisse espérer *que*, dans dix ans, notre capacité meurtrière atteindra « *soixante millions de tués et autant de blessés* (1). »

« *Stratégie de l'absurde* », affirme Pierre Sudreau : l'emploi de notre force de frappe entraînerait sans doute, par *riposte*, l'anéantissement de notre pays.

Stratégie criminelle, ajoute-t-il. « *Auprès de la stratégie anti-cités, les camps de concentration et la chambre à gaz font figure de procédés artisanaux.* »

Et l'ancien ministre de l'éducation lance un appel : « *Futures victimes nucléaires de tous les pays, unissez-vous !* (2). »

La prise de conscience populaire commence. Un jeûne international a marqué l'anniversaire d'Hiroshima, le 6 août. Ce même jour sont arrivés à Paris des bouddhistes japonais, partis de divers points d'Europe, et des femmes de Scandinavie venues de Copenhague.

Pourquoi ces marcheurs de la paix ont-ils choisi comme but *final la capitale de la France* ? N'ont-ils pas une certaine idée du « *pays des droits de l'homme* » ? Comment croiraient-ils que cette nation puisse *concilier la bombe et la rose* ?

Oui, que la France, au lieu de programmer de nouveaux sous-marins nucléaires, fasse un geste dans le sens d'une *désescalade*.

Elle permettra ainsi que se réalise la parole inscrite sur le mémorial des deux cent mille victimes d'Hiroshima : « *Dormez en paix. Cette faute ne se renouvellera plus.* »

(*) Prêtre et écrivain.

(1) Rapport de la commission des finances n° 1976, annexe n° 56, en vue du budget 1981 (*le Monde* daté 26-27 octobre 1980).

(2) Pierre Sudreau, *la Stratégie de l'absurde* (Plon, novembre 1980).

Combien de sous-marins nucléaires ?

par PAUL DELAHOUSSE (*)

LES *temps électoraux* sont passés, il faut revenir aux *problèmes*. S'agissant de la défense, le changement du *pouvoir voulu* par les Français le 10 mai, confirmé le 21 juin, *n'altère pas la réalité des choses*, qui demeure l'opposition entre les *tenants de l'absolutisme nucléaire* et de « la France seule » et ceux *d'une stratégie équilibrée* et des solidarités atlantique et européenne, *situés* les uns et les autres à gauche comme à droite. Le *discours sur le « consensus » tenu* ces dernières années en dépit de *cette réalité a sans doute* retardé le grand débat souhaitable. Trois *affaires pressantes vont y obliger* : la nouvelle programmation militaire *à arrêter dans les mois qui* viennent, les modalités du service *national*, la place que la France entend tenir dans le grand réexamen *stratégique en gestation* à l'Ouest.

L'affaire de la programmation, quant à elle, se résume à deux choix déterminants : poursuite de l'accroissement budgétaire militaire *soutenu* ces dernières années, ou coup d'arrêt au redressement entrepris en 1976 ; développement de la force océanique stratégique quelles qu'en soient les conséquences pour les autres volets de la défense ou recherche de l'équilibre de notre appareil militaire. C'est sur ce second point que je souhaite présenter ici quelques observations.

Le terme « S.N.L.E. » — sous-marin à propulsion nucléaire lance-engins — est devenu ces dernières années aussi incantatoire que celui d'indépendance. C'est au nombre de ces navires que se mesurait le souci de la sécurité de la France, voire le patriotisme. Le 25 septembre 1978, sous la menace du rejet du budget militaire, le gouvernement de l'époque avait dû décider la mise en chantier du sixième S.N.L.E., reportée en 1975 avec raison à l'achèvement des études de la nouvelle génération de ce type de bâtiment. Le 2 juin 1981, le ministre de la défense a avancé l'objectif mesuré de 8 S.N.L.E. pour l'an 2000, et le président de la République a annoncé la mise en chantier du septième : va-t-on leur opposer le chiffre magique 15 lancé sur la place publique (1), va-t-on leur objecter un prétendu « *pourrissement de la doctrine militaire* » (2) ?

Le problème *posé* aujourd'hui n'est pas celui de la multiplication des S.N.L.E., *quelque* souhaitable qu'elle soit, il est celui de l'équilibre de *l'appareil militaire* entre les trois niveaux : nucléaire *stratégique*, nucléaire tactique et nucléaire classique, plus généralement entre les trois facteurs qui fondent l'efficacité d'une défense : les hommes, les équipements, la mise en condition *opérationnelle*.

Certains diront « *équilibre : qu'est-ce que cela veut dire ?* » *Je répondrai qu'il se définit a contrario* en prenant la mesure *du déséquilibre, dont* la perception est très concrète : trois à quatre *fois moins de chars que* les Allemands, les Tchèques ou les *Israéliens* ; *pas de sous-marin* d'attaque à propulsion nucléaire *opérationnel — le capital ship* des flottes modernes, — alors que les *Britanniques en ont douze* déjà ; pas de bimoteur de combat *alors que* les *Britanniques*, Allemands et Italiens s'équipent du *Tornado*, *réalisé en coopération* ; niveau d'activité des forces insuf*fisant pour que l'appareil militaire* ait la valeur qu'on attend *de lui sur le terrain*, *plus encore* peut-être pour que le service *militaire soit accepté par* les jeunes à qui le pays demande de *lui consacrer une année de leur* vie. En suivant les partisans *impatients des S.N.L.E.*, on prendrait le double risque d'une *majestueuse mais illusoire* ligne Maginot nucléaire face à la menace directe, en Europe, d'une incapacité à faire face à la menace indirecte, hors d'Europe.

La multiplication des S.N.L.E. *se ferait sans doute plus particulièrement*, aux dépens de l'en*semble des moyens de la marine* — bâtiments de surface, sous-*marins d'attaque*, *éléments* aériens, — dont le chef d'état-major rappelait en janvier 1981 la situation « *préoccupante* » (3). Elle entraînerait la perte de la position privilégiée de puissance navale majeure partagée par la France en Europe avec la Grande-Bretagne, le risque de dépendance à l'égard des Anglo-Saxons pour nos approvisionnements vitaux en temps de crise. L'insuffisance perpétuée ou aggravée de la marine mettrait enfin en question la mise en œuvre elle-même des S.N.L.E. — qui, ne l'oublions pas, opèrent à partir du milieu marin, — mettrait donc en question la *stratégie* de dissuasion.

Pourquoi l'incantation au sous-*marin nucléaire lance-engins ?* Pour des raisons irrationnelles chez les uns, calculées *chez* d'autres, les communistes en particulier, qui savent que, en multipliant les S.N.L.E. au détriment de l'ensemble de ses moyens militaires la France se trouverait placée devant le seul choix stratégique du « tout ou rien nucléaire », dont la logique inéluctable est le neutralisme. Voilà où risquent de nous mener les partisans inconscients, où veulent nous mener les partisans très conscients du développement incontrôlé de la force océanique *stratégique*.

(1) M. Chirac, *le Monde* du 22 avril 1981.

(2) M. Chevènement, *le Monde* du 5 mai 1981.

(3) Amiral Lannuzel, *le Monde* du 6 janvier 1981.

(*) Vice-amiral (C.R.).

Une impasse suicidaire

par J. DE BOLLARDIÈRE et J.-M. MULLER (*)

LA résolution finale de la session extraordinaire des Nations unies, consacrée en 1978 au problème du désarmement, affirmait : « *De nos jours, l'accumulation d'armes, en particulier d'armes nucléaires, constitue plus une menace qu'une protection pour l'avenir de l'humanité. Le moment est donc venu de mettre fin à cette situation.* » Et, en effet, la course aux armements se développe par elle-même et pour elle-même. Les armes modernes, notamment les armes nucléaires, ne peuvent *plus* nous permettre de résoudre les problèmes politiques auxquels nous sommes affrontés.

C'est l'existence même de ces armes *qui constitue un problème* politique que les Etats s'avèrent incapables de résoudre. Depuis 1978, les gouvernements de ces mêmes nations qui avaient approuvé cette déclaration n'ont cessé d'investir une part essentielle de leurs capacités et de leurs énergies dans la recherche et la production d'armes de destruction massive.

Sous l'ancien régime qui vient de s'achever, les dirigeants de la France ne cachaient pas leur prétention de voir notre pays figurer parmi le peloton de tête de la course aux armements, prétendant ainsi œuvrer à la *fois* pour notre grandeur et notre sécurité.

Pendant longtemps, les forces de gauche se sont trouvées unanimes pour dénoncer et combattre cette politique qui sacrifiait à l'illusion de la puissance et laissait la France sans défense face aux véritables menaces qui pèsent sur elle. Mais depuis 1976, on a assisté à une dérive de ces mêmes *partis de gauche jusqu'à ce qu'ils* se rallient à la politique mise en œuvre par les partis de droite.

Le 21 mai 1981, c'est en apprenant de M. Valéry Giscard d'Estaing le code d'engagement de la force de dissuasion nucléaire que *M. François Mitterrand devint* effectivement président de la République. Et le 24 *juillet dernier*, celui-ci annonçait que la décision de mettre en chantier un septième sous-marin nucléaire était prise « *dans son esprit* ». Ainsi donc, pour ce *qui* concerne la course aux armements, l'alternance politique *n'est accompagnée d'aucun* changement de politique. Les partis de gauche au pouvoir entendent assumer l'héritage nucléaire qu'ils ont reçu des partis *de droite*. Mais si la *droite était* dans sa propre logique en fondant sa politique de *défense* sur l'arme nucléaire, la gauche, en faisant de même, se trouve en parfaite *contradiction* avec la *sienne*.

Le socialisme démocratique exige aussi la socialisation des moyens de défense : or, précisément, la bombe atomique, par sa technicité *même*, *ne permet pas une* gestion socialiste de ces moyens. L'arme nucléaire implique directement, par une nécessité organique, l'« *exercice solitaire du pouvoir* ». *La bombe* établit et garantit la transcendance de l'Etat et démissionne les citoyens de leurs propres responsabilités.

Dans le même temps, la politique française de dissuasion nucléaire ne peut *prétendre* à aucune crédibilité. La théorie de la dissuasion « *du faible au fort* » ne repose que sur une illusion. Selon cette théorie, nous serions en mesure de faire subir à un éventuel adversaire des destructions suffisamment importantes — on parle alors de « *capacité suffisante* » — *pour qu'elles lui apparaissent* inacceptables. En sorte que, nous *assure-t-on*, tout agresseur potentiel étant ainsi dissuadé de nous attaquer, une agression contre la France est inconcevable.

Le raisonnement serait sans *faille si, curieusement*, il n'oubliait pas de prendre en compte les forces nucléaires de notre adversaire et ses capacités de venir compliquer considérablement le *scénario envisagé*. *L'hypothèse* généralement retenue est celle d'une crise internationale où la France se trouverait menacée par une intervention de l'Union soviétique. Dans ce cas, celle-ci ne manquerait évidemment pas de mettre en œuvre ses forces nucléaires.

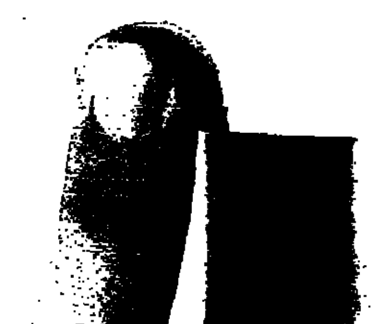
Même en nous plaçant dans la « *meilleure* » *hypothèse* — laquelle n'est nullement la plus vraisemblable — où nous serions effectivement en mesure de détruire quelques villes soviétiques, les dirigeants de Moscou *pourraient* alors menacer, non point quelques villes françaises, mais la France tout entière qui serait vouée à la vitrification. Dès lors, quel président de la République oserait affirmer qu'il est *prêt à prendre* le risque insensé d'offrir la population française aux coups de la riposte soviétique alors qu'il n'est capable « au mieux » que de détruire quelques villes adverses ?

Ainsi, si nous entendons nous *soumettre aux exigences de la* rationalité auxquelles les stratèges eux-mêmes prétendent soumettre le jeu de la dissuasion, nous sommes dissuadés par notre adversaire avant même que nous ayons été tentés de le dissuader.

Face aux véritables défis de l'histoire — que l'on pense notamment à la *situation des peuples* du tiers-monde, — il est à la fois illusoire et dérisoire de penser que c'est la puissance militaire qui engendre la force politique. La doctrine politique et militaire qui justifie le ralliement à la force de dissuasion est en réalité parfaitement anachronique. Elle nous fait prisonnier du passé et nous rend incapables de libérer l'avenir.

Il serait donc véritablement dramatique que l'occasion qui était offerte à la gauche de rompre avec l'engrenage de la course aux armements nucléaires soit définitivement perdue. Il est raisonnable de penser qu'elle ne nous serait plus donnée avant longtemps. Seule, la détermination de tous les citoyens, convaincus de l'urgence absolue d'enrayer un processus *qui nous conduit dans* une impasse suicidaire, peut encore nous laisser espérer que les exigences de la raison finiront par prévaloir contre les impératifs de la raison d'Etat.

(*) Membres du Mouvement pour une alternative non-violente (MAN, 20, rue du Dévidet, 45200 Montargis).



DIPLOMATIE

LA DÉCISION DE WASHINGTON DE CONSTRUIRE LA BOMBE A NEUTRONS

La production a déjà commencé
affirme le secrétaire américain à la défense

La production et le stockage d'ogives à neutrons ont déjà commencé en territoire américain, a déclaré lundi 10 août M. Weinberger. Le secrétaire américain à la défense a indiqué, au cours d'une conférence de presse, que, s'il était décidé de les déployer en Europe occidentale en cas de crise, les ogives pourraient y être transportées en quelques heures.

La bombe à neutrons suscite une somme invraisemblable de mythologie, de propagande et de stupidités pures et simples, a encore dit M. Weinberger. Il a ajouté : « *Il y a une espèce de théorie selon laquelle elle peut pénétrer à l'intérieur d'un bâtiment, arriver au quatrième étage, tuer quelqu'un et ressortir sans endommager le bâtiment. C'est ridicule.* »

Selon M. Weinberger, l'objet de l'arme à neutrons n'est pas de tuer en épargnant le matériel, mais d'arrêter les troupes ennemies en causant moins de pertes de vies *civiles* et de *matériels* dans la région.

Parlant également sur une chaîne de télévision, le secrétaire à la défense a estimé que la bombe à neutrons est « *l'arme de dissuasion la plus efficace contre l'écrasante supériorité soviétique en infanterie et en chars en Europe* ». Il est possible et même probable que des pays alliés européens réagissent violemment à la décision américaine, a-t-il dit, ajoutant que cette réaction était notamment le résultat de « *la campagne de propagande soviétique contre cette arme* ». Il a enfin déclaré que la décision américaine aura des effets bénéfiques sur les futures négociations stratégiques américano-soviétiques : « *Nous arriverons à ces négociations en position forte*, a-t-il dit, *ce qui est essentiel pour obtenir un résultat effectif.* »

Le porte-parole adjoint de la Maison Blanche, M. Speakes, a insisté, lui aussi, sur le fait que la possession de cette arme permettra aux Etats-Unis de négocier avec l'Union soviétique dès l'automne prochain sur les armement eurostratégiques « *dans une position de force et non de faiblesse comme dans le passé* ».

● A LONDRES, M. Hurd, ministre adjoint au *Foreign office* a déclaré lundi à la télévision que le gouvernement britannique « *comprend parfaitement les raisons* » qui ont motivé la décision de M. Reagan de construire la bombe à neutrons. Le *Times* et le *Financial Times* accueillent favorablement la décision américaine. Ils estiment néanmoins que « *politiquement parlant* », l'annonce en a été faite à un moment inopportun. « *Cette décision prise pendant les vacances renforce l'impression que les Etats-Unis méprisent leurs alliés en choisissant d'une façon irréversible une arme qui ne peut qu'être destinée à un affrontement en Europe* », écrit le *Financial Times*.

● A BONN, M. *Ruehl*, porte-parole du gouvernement, a déclaré lundi que la décision américaine était « *prévisible* » mais avait été prise unilatéralement « *comme c'est le droit de chaque pays souverain* ». Le ministre des affaires étrangères, M. Genscher, s'est entretenu de cette affaire par téléphone avec son collègue italien, M. Colombo. M. Bahr, expert social-démocrate de politique étrangère, a estimé que la bombe à neutrons est une « *perversion de l'esprit* ». Deux journaux seulement, le *Bild* et *Die Welt* approuvent la décision de M. Reagan.

● A ROME, le gouvernement a publié lundi un communiqué déclarant que l'Italie, comme les autres pays alliés, n'a pas été « *consultée préventivement* ». Le texte poursuit : « *La communication de la nouvelle, fournie à l'occasion d'un entretien urgent demandé par l'ambassade américaine, a précédé seulement de quelques heures l'annonce officielle de la Maison Banche.* » Le gouvernement italien fait ressortir néanmoins que « *la décision américaine n'implique en aucune manière sur la base des engagements du traité de l'OTAN l'installation des têtes à neutrons hors du territoire des Etats-Unis.* »

Le communiqué s'achève sur le rappel de la nécessité de reprendre au plus vite les négociations avec l'U.R.S.S. pour rétablir l'« *équilibre au plus bas niveau possible de chaque type d'armement nucléaire* ».

La décision sur la bombe à neutrons est d'autant plus embarrassante pour le gouvernement que celui-ci vient de donner son accord pour l'installation, à Comiso, province de Raguse, au sud de la Sicile, de cent douze missiles de croisière américains. Des élus locaux communistes protestent, mais aussi les principaux représentants au Parlement régional de Sicile de différents partis qui, comme la démocratie chrétienne et les socialistes sont, à l'échelon national, favorables à l'installation de ces engins. Le ministre socialiste de la défense, M. Lagorio, a déclaré que, jusqu'ici, le « secret militaire » avait empêché de rendre publique cette décision, et de demander son avis à la région de Sicile.

L'U.R.S.S. craint que la Chine ne se dote aussi de l'arme à neutrons

De notre correspondant

Moscou. — La presse soviétique tout entière s'est mobilisée contre la décision américaine de fabriquer la bombe à neutrons. Les commentaires se multiplient pour dénoncer ce « *défi lancé à la paix* » qui « *rapproche le monde d'un conflit nucléaire et relance d'une manière sans précédent la course aux armements* ».

Dans ce flots d'anathèmes, l'agence Tass a exprimé, lundi, une inquiétude *bien précise*. La Chine pourrait, elle aussi, se doter un jour de l'arme à neutrons, en achetant aux Etats-Unis la technologie nécessaire, question qui *mérite* d'être posée, selon Tass, au moment où les relations entre Washington et Pékin « *deviennent de plus en plus étroites* », notamment dans le domaine de la coopération militaire. Dans ce cas, pour l'U.R.S.S., la menace serait double de voir la bombe à neutrons déployée simultanément en Europe occidentale, sur les bases de l'OTAN, et sur ses frontières méridionales, par la Chine. Une menace qui pourrait fortement contribuer à engager l'U.R.S.S. dans le processus de fabrication de la bombe, selon certains observateurs à Moscou.

Entre deux protestations indignées contre la décision du président Reagan, la presse soviétique n'a pas manqué de souligner que l'U.R.S.S. répondra au défi de Washington « *afin d'assurer la sécurité du peuple soviétique, de ses alliés et de ses amis* », comme l'écrit ce mercredi *l'Etoile rouge*, organe des armées soviétiques, rappelant des propos de M. Brejnev en 1977. En toute logique, l'U.R.S.S. devrait donc entamer à son tour la fabrication de la bombe à neutrons qu'elle a expérimentée, selon la confidence faite par M. Brejnev en 1978 à un groupe de sénateurs américains *(voir encadré)*.

(Intérim.)

M. Brejnev avait annoncé en 1978 une expérimentation soviétique

Moscou *(A.F.P.)*. — L'Union soviétique a expérimenté la bombe à neutrons il y a quelques années, mais aucun détail n'a filtré depuis sur la nature exacte de l'expérimentation. C'est une confidence faite par M. Brejnev à un groupe de sénateurs américains, le 17 novembre 1978, qui a permis de connaître la nouvelle, rapportée à la presse par le sénateur Eagleton (1). Les dirigeants soviétiques sont demeurés très discrets sur la question, se bornant à dire que l'U.R.S.S. était en mesure de produire cette arme, mais que son attitude dépendrait de celle des Etats-Unis.

Devant le dix-huitième congrès des Jeunesses communistes, M. Brejnev avait déclaré, le 25 avril 1978 : « *Prenant en considération la déclaration du président Jimmy Carter* (d'ajourner sa décision définitive de produire la bombe à neutrons), *nous ne commencerons pas non plus la fabrication d'armes à neutrons si les Etats-Unis y renoncent. La suite dépend de Washington.* » « *Que personne n'essaie de nous faire peur avec de nouveaux types d'armes meurtrières, comme les fusées Cruise ou les bombes à neutrons,* affirmait quelques semaines auparavant le maréchal Oustinov, ministre soviétique de la défense. *Il est vain et absurde de vouloir nous intimider. L'économie, la science et la technique de notre pays sont en état d'assurer la fabrication de n'importe quelle arme que nos ennemis pourraient choisir comme atout.* »

A la même époque, le maréchal principal des blindés soviétiques Rotmistrov avait mis en doute l'efficacité de la bombe à neutrons contre les blindés. Selon lui, cette arme n'empêche pas les blindés de demeurer opérationnels tant qu'ils ne sont pas touchés de plein fouet. Les équipages des chars, avait-il ajouté, sont moins exposés aux radiations, grâce au blindage, que les fantassins et cette protection peut encore être accrue par un revêtement *spécial* apposé sur la paroi intérieure des engins.

(1) Notre correspondant à Moscou écrivait dans *le Monde* daté 19-20 novembre 1978 : « *M. Brejnev a admis que l'Union soviétique avait expérimenté, il y a plusieurs années, la bombe à neutrons. Il a même cité le nom des deux savants qui s'en étaient occupé, mais a ajouté :* « Nous » avons abandonné ; nous ne » produirons jamais la bombe » à neutrons. »

En France, le parti communiste et le parti socialiste réagissent différemment

(Suite de la première page.)

Sans doute cette dernière préoccupation est-elle commune aux socialistes et aux communistes. Dans un texte adopté par son bureau exécutif (le 25 juin 1980), le P.S. refusait « *la fabrication et le déploiement* » de l'arme neutronique, au motif que cela aurait pour conséquence « *dans les circonstances présentes de nous faire participer à la bataille nucléaire de l'avant* ». Celle-ci étant contraire au choix fait par le P.S. (comme par le P.C.) de la stratégie de dissuasion.

M. François Mitterrand lui-même avait rappelé, dans nos colonnes (*le Monde* du 31 juillet) son hostilité à la fabrication et au déploiement de la bombe N. Mais la déclaration du *bureau exécutif se prononçait en* faveur de la « *maîtrise technologique* » de cette arme, expression employée par M. Mitterrand lui-*même de préférence à celle que pro*posait alors M. Jean-Pierre Cot, aujourd'hui ministre de la coopération, qui en prévoyait « *la recherche et le développement* ».

M. Jean-Pierre Chevènement, aujourd'hui ministre de la recherche et de la technologie, s'était abstenu de *voter le texte du bureau exécutif*. Le chef de file du CERES considère que cette arme « *prépare l'hypothèse suicidaire* » *de la bataille* ». En revanche les courants minoritaires du parti étaient favorables à la fabrication de l'arme neutronique non pas dans la perspective d'une *réintégration* dans le dispositif militaire de l'OTAN, que tous les socialistes refusent, mais en vue d'une possible défense européenne.

Au reste cette question *déborde* le cadre traditionnel des clivages de courants au sein du P.S., la ligne de partage se situant entre ceux qui privilégient la menace d'une offensive soviétique et ceux qui, comme M. Chevènement, considèrent que *l'U.R.S.S. est en position défensive.*

Au cours des débats M. Mitterrand avait expliqué que l'on ne pouvait exclure une attaque surprise des *Soviétiques contre les objectifs* militaires européens en vue de contraindre l'Europe de l'Ouest au désarmement. C'est pourquoi, avait-il indiqué, la France ne peut s'interdire l'étude de l'arme neutronique.

« En réserve »

Cette dernière position est devenue la doctrine officielle de la France : il s'agit de mettre le pays en situation de pouvoir fabriquer la bombe *N, si nécessaire : celle-ci* doit rester en quelque sorte « *en réserve* » de la technologie française afin d'être en mesure de *pallier tout déséquilibre excessif*, sans qu'il soit question de toucher au dogme de la dissuasion nucléaire.

M. Charles Hernu a explicité ce point de vue en confirmant que des « *études de pointe* » continuent en France. Le ministre de la défense s'est toutefois montré moins précis que ne l'avait été M. Mitterrand avant d'être élu, puisqu'il a précisé : « *La décision n'est pas prise.* » « *Rien ne permet d'affirmer qu'elle le sera dans un sens ou dans l'autre* », a-t-il ajouté. Il est vrai que, en acceptant le principe des études sur l'arme neutronique, le P.S. avait implicitement reconnu qu'elle pouvait avoir sa place dans la panoplie française, à condition de ne pas s'écarter de l'orthodoxie des représailles massives et instantanées.

J.-M. C.

M. HERNU : une décision ambiguë

M. Charles Hernu, ministre de la défense, a estimé dans une déclaration diffusée lundi 10 août que la décision du président américain « *présente un caractère ambigu dans la mesure où il déclare à la fois fabriquer cet armement et le confiner sur le territoire des Etats-Unis* ».

M. Hernu a ajouté : « *Il s'agit là d'une arme tactique de théâtre d'opération et même éventuellement de théâtre européen et c'est bien là le nœud du problème.* » « *La bombe à neutrons, en la matière, ne doit pas dissimuler la réalité des menaces des euromissiles. La France ne faisant pas partie de l'OTAN n'est pas directement concernée par la décision du président Reagan, mais la France est en Europe et elle ne peut pas être indifférente.* »

Le ministre de la défense a confirmé que « *des études de pointe continuent* » en France sur cette arme à rayonnement renforcé mais qu'aucune décision quant à son éventuelle fabrication et déploiement n'a été prise. « *Rien ne permet d'affirmer qu'elle le sera dans un sens ou dans l'autre* », a-t-il souligné en rappelant que « *l'essentiel, l'axe de la défense, demeure bien la dissuasion nucléaire stratégique* ». M. Hernu a également précisé : « *Les Soviétiques ont eux-mêmes expérimenté une telle arme. Devant cette accélération de la course aux armements, il s'agit non pas de désarmer la France mais d'empêcher le déséquilibre mortel des deux Grands et de leur proposer, comme l'a fait le président François Mitterrand dans un texte récent, une politique progressive de désarmement.* »

M. Hernu a, d'autre part, indiqué mardi 11 août au micro de France-Inter : « *La France et les autres pays d'Europe doivent chercher à redéfinir les liens de l'alliance Atlantique dans laquelle nous sommes des partenaires loyaux afin de voir exactement quelles en sont les garanties et les sécurités. Il faut que cesse le temps où les deux Grands, et eux seuls, peuvent s'entendre parfois comme les compères ou comme des adversaires (...). La France, qui a l'avantage d'être indépendante du point de vue nucléaire, de sa diplomatie et de sa stratégie militaire, pourra faire des propositions le moment venu et jugé utile. On ne peut pas quitter une alliance à laquelle nous appartenons historiquement sans en substituer une autre. Il faudrait que la paix fasse suffisamment de progrès pour arriver à définir en Europe un pacte de sécurité collective (...). La théorie sur l'arme neutronique accrédite l'idée que les Etats-Unis et l'Union soviétique pourraient se livrer à une bataille limitée sur un territoire de l'Europe. C'est en ce sens que j'ai dit que la décision du président Reagan était ambiguë. Comme je ne pense pas que cette arme de théâtre puisse leur servir sur leur territoire, cela, je suppose, peut amener les Américains à proposer aux pays de l'OTAN de recevoir cette arme en dépôt.* »

DANS LA PRESSE PARISIENNE

L'HUMANITE : non.

L'Humanité publiée mardi 11 août titre en première page : « *Non à la bombe à neutrons* », et souligne que, selon M. Gaston Plissonnier, « *la France devrait proposer une renonciation définitive et universelle à cette arme* ». Le membre du secrétariat du comité central du P.C.F. ajoute : « *La bombe à neutrons est conçue comme une arme de champ de bataille. Ses caractéristiques d'arme tactique miniaturisée justifient, pour les impérialistes, son emploi. C'est donc accroître le risque d'une guerre nucléaire. L'arme à neutrons, qui a pour objet l'anéantissement des hommes, doit permettre, aux yeux des dirigeants américains, une guerre nucléaire limitée au continent européen. L'Europe serait ainsi l'otage de la stratégie américaine.* (...) *Nous considérons que la France peut, par son action, aider à freiner ce redoutable engrenage en proposant, par exemple, une renonciation définitive et universelle à la bombe à neutrons.* »

Enfin, dans un éditorial, intitulé « *Ce qui est bon pour le Nevada* », Jacques Coubard dénonce l'« *hypocrisie* » du président américain, auquel il reproche de ne pas avoir consulté ses alliés. Il ajoute : « *En outre, la bombe à neutrons vient s'ajouter au déploiement des missiles Pershing - II en Europe et à toute une série de mesures américaines tendant à relancer dans le monde une course folle et ruineuse aux armements, qui accroît considérablement le risque d'une explosion. M. Reagan conservant, pour lui seul, le droit de déclencher des opérations sans plus se soucier des intérêts des peuples européens qu'il vient de le faire dimanche dernier. Ces derniers comptent moins à ses yeux que le Nevada ou l'Utah, deux Etats américains qui se sont opposés avec succès au futur déploiement du nouveau missile intercontinental MX, dans leur région désertique, en raison du danger qu'un tel voisinage comporte.* »

L'Humanité précise : « *En réalité, il n'existe qu'une seule voie pour préserver la paix et la sécurité : celle de la négociation, de la désescalade et du désarmement. Ce qui implique pour le moins qu'aucun pays ne se lance dans la course aux bombes à neutrons.* (...) *La raison peut et doit l'emporter. Et, une fois n'est pas coutume, disons que ce qui est bon pour le Nevada et l'Utah serait bon pour l'Europe.* »

LE MATIN : la logique de la guerre froide.

« *Le couple détente-dissuasion nucléaire globale n'a certes pas empêché les conflits locaux de se multiplier durant les deux dernières décennies. On peut même considérer que, du temps de la guerre froide, les deux grandes forces en présence étaient naturellement portées à camper sur leurs positions, alors que la détente a pu d'une certaine façon inciter Américains et Soviétiques à tenter d'élargir leur zone d'influence, les uns et les autres étant pratiquement assurés contre le risque d'extension d'un conflit marginal. Mais du moins la détente avait-elle le mérite d'écarter* a priori *un affrontement direct entre les Etats-Unis et l'U.R.S.S. Par son geste, le président Reagan donne à penser qu'il considère désormais cette page de l'histoire du monde comme tournée, que cette sorte de paix chaude dans laquelle nous vivions ne lui paraît plus supportable et qu'il se réinstalle dans une logique de guerre froide. Les discours sur le désarmement ne pourront plus désormais être considérés que comme des clauses de style ou des hypocrisies : la logique de la guerre froide, c'est la course aux armements.* »

LIBERATION : un holocauste ponctuel.

« *Le calcul américain est simple comme l'Amérique : il ne faut laisser en Europe aucune porte militaire entrouverte, dans quelque registre que ce soit. Ni sur le plan conventionnel ni sur le plan nucléaire tactique. Une bonne dissuasion, disent les Américains, c'est une dissuasion à tous les niveaux. Et tel est le raffinement de l'armement moderne qu'il permet une guerre nucléaire limitée, un holocauste ponctuel qui pourrait ne pas déclencher automatiquement une réaction en chaîne mondiale (...).*

» *La course* [aux armements] *reprend avec ce que cela va entraîner comme nouveaux déséquilibres. Et qui dit déséquilibre dit, dans le même souffle, danger de dérapages, d'accidents, de surchauffe, de « bavures ». L'effet de choc de l'arme neutronique, pourrait-on dire, c'est la conscience brutale qu'une escalade guerrière en Europe qui, commencée par les chars, emprunterait tous les paliers offerts par les chercheurs militaires, est désormais possible.* »

(SERGE JULY.)

LA CONFÉRENCE SUR LE DROIT DE LA MER

Réponse modérée des « 77 » aux États-Unis

De notre correspondante

Genève. — Après huit heures de délibérations, le groupe des « 77 » (qui réunit cent vingt pays en voie de développement) a fait connaître le 10 août sa réponse à la déclaration faite le 5 août dernier par M. James Malone, chef de la délégation américaine à la troisième conférence des Nations unies sur le droit de la mer. La dixième session de cette conférence a repris le 3 août à Genève (*le Monde* daté 2-3 août et 7 août), et la déclaration de M. Malone ne *concernait que la partie du projet* de convention relative à l'exploitation des ressources minérales des grands fonds marins.

D'une part, le président des « 77 », l'ambassadeur pakistanais, M. Jnam Ul Haque, a affirmé qu'il n'était pas question de « *claquer la porte au nez des Américains* » ; d'autre part, il n'a rejeté ni l'éventualité de procéder à des rencontres officieuses dans l'espoir de parvenir à un compromis ni l'initiative de la création d'un groupe consultatif spécifique, envisagée par M. Tommy Koh (Singapour), président de la conférence.

Cette prise de position a été considérée comme étant modérée à l'égard des Etats-Unis. Il n'en reste pas moins que les « 77 » demeurent fermes sur les points essentiels. Ils réfutent avec énergie l'argument selon lequel l'administration Reagan ne serait pas responsable d'un texte auquel a adhéré le gouvernement Carter. Ils ont rappelé que, même dans le cas de pays qui ont été le théâtre de coups d'Etat, le nouveau pouvoir a toujours honoré les engagements contractés devant les instances internationales par les gouvernements précédents. Il ne fait pas de doute, pour les « 77 », qu'aucune convention internationale n'aurait de valeur si un pays, quel qu'il soit, était autorisé à remettre en question des dispositions ayant fait l'objet d'un consensus.

Les « 77 » ont fait savoir en outre qu'ils ne franchiront en aucun cas certaines limites dans d'éventuelles concessions et qu'ils ne céderont jamais sur des principes fondamentaux. Ainsi, n'admettent-ils pas que les Etats-Unis puissent prendre des décisions unilatérales.

La plupart des pays occidentaux sont favorables au consensus, indispensable à leurs yeux, pour l'application effective de la future convention et n'envisagent pas qu'un traité puisse être conclu sans l'adhésion des Etats-Unis. Ainsi, M. Guy de Lacharrière (France) a précisé qu'un texte *concernant l'exploitation des* fonds marins n'aurait pas de portée réelle s'il n'engageait pas les Etats les plus avancés technologiquement dans ce domaine. Pour sa part, l'ambassadeur Malone semble disposé à discuter en détail, ne serait-ce qu'en coulisses, sur les points principaux de litige.

ISABELLE VICHNIAC.

A TRAVERS LE MONDE

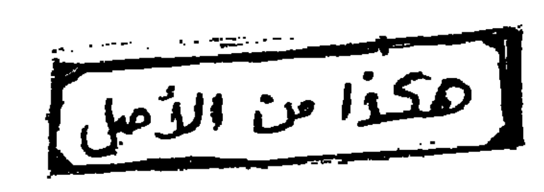
Mauritanie

● LE COMMANDANT AHMED *OULD MINNIH a été nommé* le lundi 10 août ministre des affaires étrangères et de la coopération. Il remplace à ce poste le lieutenant de vaisseau Dahane Ould Ahmed Mahmoud, démis de ses fonctions la semaine dernière. Agé d'une quarantaine d'années, le nouveau ministre mauritanien des affaires étrangères occupait avant sa nomination les fonctions de directeur du génie militaire. — *(A.F.P.)*

Somalie

● MOGADISCIO A FAIT SAVOIR A *NAIROBI* qu'une « *guerre de longue haleine* » avait été déclenché, depuis le début de l'année, contre les « shiftas » — groupe de bandits armés d'origine somalie, — qui sévissent sur la frontière entre les deux pays. Selon l'agence kényane de presse K.N.A., les Somaliens ont annoncé que vingt et un shiftas avaient été tués et cinquante autres arrêtés depuis le début de la campagne. Cette attitude illustre le rapprochement entre les deux pays depuis le sommet de l'Organisation de l'unité africaine, réuni en juin à Nairobi. Depuis l'indépendance du Kenya en 1963, Nairobi soupçonnait Mogadiscio d'appuyer l'action des shiftas dans le Nord-Est kényan, région peuplée par une ethnie d'origine somalie, en vue d'obtenir son rattachement à une « grande Somalie ». — *(A.F.P.)*

● *Le groupe de travail de la commission des droits de l'homme des Nations unies* a ouvert, lundi 10 août à Genève, une session d'une semaine consacrée à l'esclavage. Le groupe étudiera notamment des pratiques relevant de l'esclavage, comme le travail des enfants, la prostitution, l'apartheid et les liens de servitude dus à la contraction de dettes. — *(A.F.P.)*



EUROPE

Pologne

DEVANT LE COMITÉ CENTRAL

M. Kania demande que « les rues soient de nouveau calmes »

Le plénum du comité central du parti ouvrier unifié polonais a commencé ce mardi 11 août une session plénière consacrée, selon un ordre du jour modifié, à l'examen des « mesures à prendre afin de contrer l'aggravation de la situation socio-économique dans le pays ». Il se penchera aussi sur les problèmes liés à « l'activité du parti arès le neuvième congrès extraordinaire » (qui s'est tenu du 14 au 19 juillet) ainsi que sur « l'organisation du travail du nouveau comité central ».

M. Kania, dont on avait appris vendredi 7 août qu'il était souffrant, a ouvert les débats en soulignant que ce plenum se réunissait « *dans une situation difficile et particulièrement tendue dans le pays. Nous devons,* a ajouté M. Kania, *mobiliser toutes les forces afin de freiner d'urgence le processus de l'aggravation de la situation.* »

« *Il faut que les rues polonaises soient de nouveau calmes, car la logique du développement de la situation peut mener à une tragédie* », a déclaré le premier secrétaire.

La journée du lundi 10 août avait été marquée à Varsovie par une réunion du gouvernement qui « *a examiné les actions à entreprendre par le gouvernement pour faire respecter la loi et ne pas permettre de manifestations de rue qui mettent en péril l'ordre public et la sécurité du pays* ». Le général Jaruzelski a adressé « *une mise en garde contre les manifestations avec des véhicules, qui constituent une forme de pression inacceptable* ».

L'emploi de la force ?

« *Nous sommes favorables,* a ajouté le chef du gouvernement, *à l'entente sociale, nous voulons que règne la compréhension mutuelle* (entre le gouvernement et Solidarité), *mais nous ne permettrons pas que cela entraîne l'affaiblissement du pouvoir et la décomposition de l'État.* » Et il a lancé une sévère mise en garde aux « *forces extrémistes* », qui au sein de Solidarité veulent, selon lui, poursuivre la « *confrontation* » avec le pouvoir. Il a souhaité que l'anniversaire prochain (le 14 août) des grandes grèves d'il y a un an sur le littoral de la Baltique soit « *un anniversaire d'entente et non de confrontation et de protestation* ».

Il a affirmé que son gouvernement « *poursuivrait la ligne du renouveau socialiste en Pologne, mais livrerait une lutte sévère contre les forces qui aspirent à saper l'État, afin de sauvegarder l'État socialiste* ». Puis il a exprimé sa conviction que les mesures que son gouvernement prendrait « *au nom de la paix intérieure et de l'indépendance* » du pays seraient perçues avec « *compréhension* » par la population et la « *majorité patriotique* » des adhérents de Solidarité. Enfin, il a promis que son gouvernement ferait « *tout ce qui est en son pouvoir pour améliorer l'approvisionnement de la population* », rappelant qu'il n'y avait qu'une « *seule voie pour sortir le pays de la crise, à savoir accroître la production* ».

Cette intervention ne laisse aucun doute sur l'intention du général Jaruzelski d'avoir éventuellement recours à la force pour faire respecter « *l'ordre en Pologne* ».

Un dialogue de sourds

La télévision a diffusé ce discours alors que se tenait à Gdansk une réunion de l'organe suprême de Solidarité et qu'à Lublin un arrêt de travail d'un quart d'heure était observé par quelque cent mille travailleurs. La commission nationale de coordination a ouvert ses travaux alors que l'organe de l'armée *Zolnierz Wolnosci* annonçait que des exercices militaires conjoints d'unités polonaises, soviétiques et tchécoslovaques étaient en cours sur les « *polygones de la région militaire de Silésie* » en présence du maréchal Koulikov, commandant en chef des forces du pacte de Varsovie.

Les délégués ont tout d'abord fermement condamné la campagne déclenchée contre Solidarité dans les mass media depuis l'échec des négociations entre le gouvernement et le syndicat jeudi 6 août.

Dans l'après-midi, une *délégation* gouvernementale, conduite par M. Stanislaw Ciosek, ministre sans portefeuille, chargé des syndicats, accompagnée de plusieurs experts, est venue assister aux travaux de la K.P.P., à l'invitation de Solidarité. Esquivant les questions embarrassantes, M. Ciosek a déclaré notamment qu'il « *existait encore une chance pour que tout ce qui a été acquis depuis août 1980 ne soit pas perdu. Nous avons une chance d'élaborer un modèle de vie intéressant dans notre pays* ». Il a dit que les actions de protestation ne pouvaient apporter « *rien de positif dans la conjoncture actuelle. Ne renoncez pas à votre lutte pour la défense des intérêts des travailleurs, mais utilisez des méthodes différentes* », a-t-il lancé. Et il a demandé à Solidarité de se « *démarquer* » des « *marches en faveur des prisonniers politiques* » prévues pour le 17 août prochain.

M. Lech Walesa a répondu sèchement : « *Respectez les accords de Gdansk* (qui prévoient l'abolition des délits d'opinion) *et vous n'aurez pas à vous préoccuper de telles marches.* »

« *Nous ne voulons pas prendre le pouvoir, nous ne voulons que le contrôler* », a dit encore le président de Solidarité. « *Le syndicat est parfaitement conscient de sa responsabilité pour les affaires du pays, mais il entend interpréter cette responsabilité à sa manière. Ce n'est pas nous qui organisons les grèves, ce sont les travailleurs qui en décident.* »

La commission nationale se réunit à nouveau ce mardi, sans la délégation du gouvernement, pour élaborer son projet de réforme économique. Et à Varsovie, un mouvement réunissant des « *hommes de bonne volonté* » se dessine dans divers milieux. Des « contacts » auraient eu lieu entre des personnalités de premier plan jouissant d'une grande autorité aux yeux de leurs concitoyens. Elles se proposeraient d' « *offrir leurs bons offices* » pour trouver une solution à la profonde crise actuelle. Parmi ces personnalités figureraient Mgr Jozef Glemp, primat de Pologne, MM. Stefan Bratkowski, président de l'association des journalistes, Karol Malcuzynski, publiciste, Henryk Samsonowicz, recteur de l'université de Varsovie.

L'ACHEMINEMENT DE L'AIDE ALIMENTAIRE FRANÇAISE

Un « test » positif...

Contrairement à ce que pourraient croire certains vacanciers, le chef *d'orchestre le plus méritant de la* saison estivale 1981 n'exerce son art ni en Provence, ni en Languedoc, ni *sur* les plages de Normandie ou de Bretagne, mais tout simplement à l'hôtel Matignon.

Cet inconnu du grand public « met en musique », avec beaucoup de doigté, *depuis une semaine*, l'une des partitions les plus délicates qui soient à exécuter dans la pratique *des gammes gouvernementales : faire* travailler à l'unisson ces incorrigibles « solistes » que sont les administrations des finances, de l'agriculture et des transports. Ce maestro *inattendu* est ingénieur des ponts et chaussées. Il s'appelle Michel Walrave, et exerce depuis le mois de *mai les fonctions de conseiller* technique du premier ministre, chargé notamment des transports et de l'équipement.

C'est à lui que M. Pierre Mauroy a confié, après *le conseil des ministres* du 5 août, le soin d'assurer la coordination interministérielle de *l'acheminement* de l'aide alimentaire à la Pologne. Le lancement de cette opération n'a pas été aisé. *Il a fallu* que le chef du gouvernement « *intervienne vigoureusement* » et « *manifeste sa volonté avec une grande fermeté* » — selon son propre entourage — à l'occasion du comité inter*ministériel réuni à l'hôtel Matignon,* mercredi soir 5 août, pour que les chefs desdits services administratifs *mettent une sourdine à leurs* objections d'ordre réglementaire ou financier, et se préoccupent uniquement *de livrer le plus vite possible à la* population polonaise les quantités des marchandises convenues... depuis le 30 *mars dernier.*

M. Mauroy en a fait une affaire personnelle. Confronté aux lourdeurs administratives, « *il a mis tout son poids dans la balance,* explique *M. Walrave, et s'il a voulu bousculer un peu l'administration cela lui a permis de tester sa capacité d'impulsion à la tête du gouvernement* ». En la circonstance le premier ministre a reçu l'appui *du ministre de l'économie* et des finances, M. Jacques Delors, qui a apporté sa caution, lors *du comité interministériel* du 5 août, aux conséquences financières de l'opération pour le budget national, *ainsi* que des conseils judicieux du ministre des transports, M. Charles Fiterman.

Jusqu'à présent le test est positif. Plus de 1 000 tommes de viande ont *déjà été acheminées par camions* jusqu'à Lodz, Legnica, Krakow et Chienchanow. Cinquante autres camions — la plupart français et les autres fournis par les autorités polo*naises* — partiront cette semaine, transportant, au total, un millier de tonnes. Si les livraisons se main*tiennent au rythme* des 1 500 tonnes que souhaite atteindre l'ONIBEV (Office national interprofessionnel du bétail et des viandes), les 11 000 tonnes prévues au total seront acheminées *en Pologne avant la fin* de septembre.

Les grands principes et l'efficacité

D'autre part, les bateaux polonais *se succèdent. dans le port céréalier* de Rouen, pour charger le blé qui les attend. Deux d'entre eux, le *Warka et le Wislun ont déjà* fait le plein. Cent mille tonnes de blé seront ainsi entrées en Pologne *avant la fin du mois* d'août. Les 300 000 tonnes prévues au total seront, à ce rythme, livrées *également à la fin de septembre.*

En revanche, les Polonais achèteront vraisemblablement moins de sucre qu'il n'avait été annoncé : sans doute 6 000 tonnes au lieu de 15 000. L'adjudication prévue devrait intervenir le mercredi 12 août, à Bruxelles, le gouvernement de Varsovie achetant le sucre au prix de 255 F le quintal (cours mondial).

Seul l'acheminement des 3 000 tonnes de poires offertes à la Pologne par le ministère de l'agriculture a posé un problème technique dans la mesure où les fruits, retirés du marché méridional, se révélaient trop mûrs pour supporter le voyage en camions. Il a finalement été décidé qu'un convoi de wagons frigorifiques chargé de 450 tonnes de poires guyot quittera, mercredi 12 août, la Drôme, tandis que d'autres fruits (des poires williams *et des pommes*) suivront par camions bâchés.

Bref, sous la baguette vigilante du *conseiller technique du premier ministre,* auquel M. Mauroy demande un rapport quotidien, cette opération de *solidarité se déroule bien, en* liaison avec l'ambassade de Pologne à Paris.

Financièrement, l'ensemble du dossier devrait être réglé le mercredi *12 août au cours d'une réunion* à Paris, entre banquiers *polonais* et français. Le crédit ouvert par Paris à *Varsovie représente au total* 420 millions de francs environ (310 environ pour les achats de blé, 70 pour la viande et 40 pour le sucre).

Diplomatiquement, le *principal* obstacle en puissance résidait dans une inconnue : quelle serait l'attitude de la République démocratique *allemande, dont le territoire devait* être traversé par les convois organisés à Paris ? Or, depuis le début de *l'opération,* les autorités de R.D.A. manifestent une bonne volonté certaine et acceptent de faciliter ce travail, souligne-t-on à l'hôtel Matignon. Tout semble donc *aller pour le mieux. Si cela continue,* comme il faut le souhaiter, le premier ministre pourra se prévaloir *de cette réussite ponctuelle pour* souligner l'aptitude des socialistes à combiner les grands principes et *l'efficacité. Ce qui risque, toutefois,* de se *révéler* à double tranchant dans la mesure où chacun sera *alors fondé à prier le gouvernement* de se *montrer,* en chaque circonstance, aussi résolu... N'est-ce pas déjà, *par exemple,* ce qu'attendent de lui les viticulteurs du Languedoc ?

ALAIN ROLLAT.

● LE CONGRES DE SOLIDARITE. — Précédé d'une étape préparatoire du 5 au 7 septembre (pour élire les commissions électorales, les scrutateurs et le présidium du congrès), il se déroulera du 26 septembre au 3 octobre. Outre l'*adoption d'un plan* d'action pour deux ans, le congrès élira un président et son organe suprême, la commission nationale de coordination. — (*A.F.P.*)

MEDECINE
stage pré-rentrée septembre - soutien annuel - année préparatoire
5 centres : Quartier latin, Neuilly, Nation, Créteil, Orsay.
CEPES 57, rue Ch.-Laffitte, 92 Neuilly. 722.94.94/745.09.19
enseignement supérieur privé

Portugal

La démission du premier ministre illustre la crise de l'alliance conservatrice au pouvoir

Lisbonne. — Le premier ministre portugais, M. Francisco Pinto Balsemao, devait être reçu, ce mardi 11 août, par le président de la République, afin de lui remettre officiellement sa démission.

M. Balsemao tire ainsi la conclusion des réticences suscitées, au sein de sa propre formation, le parti social-démocrate, par son action délibérément modérée et conciliante. Ces critiques s'étaient exprimées, encore que de façon minoritaire, lors d'une réunion du conseil national du P.S.D., les 8 et 9 août.

De notre correspondant

« Un pas en arrière qui précède deux pas en avant », titrait sur toute la largeur de sa une le quotidien conservateur *A Tarde*, dans son édition de lundi. On n'exclut *pas en effet*, à Lisbonne, l'hypothèse d'un retour de M. Balsemao, toujours président du parti social-démocrate (P.S.D.) ; mais un retour en force, qui aura lieu seulement après le constat d'échec des tentatives menées par le « *secteur critique* » de sa formation pour trouver une solution. Déjà accusés d' « *irresponsabilité* », MM. Eurico de Melo et Cavaco Silva, anciens ministres, respectivement de l'intérieur et des finances de Francisco Sa Carneiro, leaders de la tendance conservatrice du P.S.D., deviendraient beaucoup plus *vulnérables*.

L'« étonnement » du parti socialiste

M. Balsemao compte sur l'appui unanime de la commission politique du P.S.D., qui, dans un communiqué, a souligné les *efforts développés par le premier* ministre, lors du conseil national des 8-9 août, pour parvenir à un accord avec ses adversaires politiques. La plupart des sections syndicales, l'organisation de la jeunesse et presque toutes les *commissions départementales du* P.S.D. se déclarent également favorables au président du parti, et condamnent sévèrement ceux qui poursuivent des « *objectifs suicidaires* ».

Dans les parties de l'opposition, la réaction la plus nette est venue du P.C.P., qui réclame la formation immédiate d'un gouvernement de gestion, et la convocation d'élections législatives anticipées. En même temps, les communistes renouvellent leurs appels aux socialistes, leur demandant de collaborer en vue de la formation d'une majorité de gauche. Mais le P.S. ne semble pas disposé à s'engager sur une telle voie. Le parti de M. Soares, qui a manifesté son « *étonnement* » *de la décision de M. Balsemao,* estime que le départ de celui-ci « *provoque une crise de gouvernement, mais point une crise de régime* ».

Le P.S. considère que l'Alliance démocratique, coalition constituée par les sociaux-démocrates, les modérés du C.D.S. (Centre démocratique et social) et les monarchistes, largement majoritaires au Parlement, est la *seule à pouvoir chercher* une issue. Avant de se rendre en Yougoslavie, où il se trouve actuellement, M. Soares a eu l'occasion d'expliquer au président de la République que son parti ne serait pas d'accord pour la convocation d'élections anticipées en cas de chute du gouvernement de M. Balsemao. De toute évidence, les socialistes ne veulent pas brûler les étapes. La crise qu'ils viennent eux-mêmes de traverser a, en effet, laissé des traces profondes ; d'autre part, les amis de M. Soares attendent que l'Alliance démocratique s'effondre. Des sondages récents indiquent que la cote du leader socialiste remonte : il est à nouveau considéré par une majorité de Portugals comme le dirigeant le plus populaire.

La tâche délicate de M. Balsemao

Derrière cette crise gouvernementale se profile une autre crise plus profonde : celle de la coalition au pouvoir depuis un an et demi. Créée en janvier 1979, l'Alliance démocratique avait un double objectif : la formation d'un gouvernement stable de centre droit, fondé sur une majorité absolue au Parlement, et une révision de la Constitution. Grâce, en grande partie, au charisme de M. Sa Carneiro, le premier de ces objectifs avait été réussi. Pour parvenir au second, il aurait fallu faire élire à la présidence de la République un *candidat acceptant de soumettre* lui-même à référendum le nouveau texte constitutionnel : l'obstacle posé par la Constitution en vigueur, qui exige pour une révision par la voie parlementaire le vote favorable de *deux tiers des députés*, aurait ainsi été surmonté. Mais deux événements, la même semaine, ont condamné le projet : le 4 décembre 1980, le pilier de l'A.D., M. Sa Carneiro, disparaissait dans un accident d'avion. Trois *jours plus tard*, le candidat de l'Alliance démocratique aux présidentielles, le général Soares Carneiro, était battu à plate couture par le général Eanes.

Succéder à M. Sa Carneiro était une tâche délicate. M. Balsemao a néanmoins accepté le défi. Il *est vrai que, à l'époque, aucun* autre concurrent ne s'était présenté. Politiquement modéré, partisan d'un « *dialogue institutionnel* » avec le président de la République, le nouveau premier ministre suscita, dès le départ, l'animosité *de l'aile dure de son* parti — toujours convaincue qu'il fallait continuer la politique de confrontation avec le chef de l'État — ainsi que l'opposition mal déguisée du leader du C.D.S., M. Freitas do Amaral.

Des mois durant, M. Balsemao s'est vu contraint de composer avec tout le monde. Pour plaire au président du C.D.S., il a refusé de remplacer le directeur général de la *télévision* — entraînant par cette attitude la démission du ministre de la qualité de la vie et du secrétaire d'État à l'information. Ayant renoncé à critiquer publiquement M. Mota Amaral, qui, aux Açores, avait dénoncé le *comportement centralisateur du* C.D.S., il a encouru les foudres du président de ce parti, membre de la coalition. Pour faire face à une première offensive de l'aile dure du P.S.D., qui l'accusait de manquer de projet politique et de ne pas savoir s'imposer à la tête du *gouvernement*, il a bénéficié du soutien de beaucoup de vieux routiers du parti, des parlementaires notamment. Mais il abandonna ces mêmes parlementaires quelques semaines plus tard, à l'occasion du vote d'un impopulaire statut des députés doublant leur traitement.

Tant de *concessions* ont affaibli la crédibilité de l'exécutif. Pour les uns — en particulier la minorité radicale du P.S.D., ainsi que pour le secteur du C.D.S. le plus attaché à M. Freitas do Amaral — M. Balsemao était devenu *l'homme* à abattre. Pour les autres, il est resté malgré tout le « *moindre mal* ».

Essayant de rétablir la situation, le premier ministre avait annoncé un profond remaniement gouvernemental. Mais ses efforts n'ont pas donné les résultats escomptés. Des personnalités très connues, *comme M. Mota Pinto*, ancien premier ministre, l'ambassadeur Ernani Lopes *et M.* Salgueiro, administrateur de banque, avaient décliné l'invite. C'est ainsi que M. Balsemao a abordé la réunion du conseil *national du P.S.D. de samedi* et dimanche derniers décidé à jouer son va-tout.

JOSÉ REBELO.

Irlande du Nord

UN INCIDENT A TROUBLÉ LES OBSÈQUES DE TOM McELWEE

Belfast (*A.F.P., A.P., U.P.I.*). — Plusieurs *milliers de personnes* ont accompagné, le lundi 10 août, le *cercueil* de Tom McElwee, neuvième militant républicain de Long-Kesh mort samedi après soixante-deux jours de grève de la faim, au cimetière de Bellaghy, son village natal, situé à une cinquantaine de kilomètres au nord-ouest de Belfast.

Le cercueil, *recouvert du drapeau* irlandais et porté par six sœurs du défunt, a été salué par une salve d'honneur tirée par des militants en treillis de l'Armée républicaine irlandaise. La cérémonie religieuse a ensuite été marquée par un *incident* : plusieurs personnes sont en effet sorties bruyamment de l'église après que le père Michel Flannaghan eut regretté, en des termes prudents, que l'IRA n'ait pas encore ordonné l'arrêt des grèves de la faim. Parmi elles, Mme Bernadette Devlin-McAliskey, membre actif du comité de soutien aux *prisonniers de Long-Kesh*, a estimé que les remarques du prêtre étaient « *insultantes* ».

A Long-Kesh, l'état de santé d'un autre gréviste de la faim, Michael Devine, qui jeûne depuis cinquante jours, se détériore, *et sa famille a été* appelée lundi à son chevet. L'IRA a fait savoir que cinquante autres détenus étaient prêts commencer, leur tour venu, une grève de la faim « *jusqu'à la mort* », ce qui assure la poursuite du mouve*ment pour un an.*

République fédérale d'Allemagne

● LE MINISTRE OUEST-ALLEMAND DE L'ECONOMIE a quitté Bonn *lundi* 10 août pour une visite en Asie du Sud-Est. M. Otto Lambsdorf se rendra en Indonésie, à Singapour, au Sri-Lanka et en Inde. Les problèmes de sécurité régionaux, les relations entre la C.E.E. et l'ASEAN, la préparation de la conférence nord-sud de Cancun, le renouvellement de l'accord multifibre et le développement des investissements ouest-allemands seront au centre de ses *entretiens*. — (*A.F.P.*)

PROCHE-ORIENT

Impliqué dans plusieurs affaires mystérieuses

LE REPRÉSENTANT DE L'O.L.P. A VIENNE A QUITTÉ L'AUTRICHE

M. Ghazi Hussein, représentant de l'O.L.P. à Vienne dont le rappel avait été demandé par le chancelier Bruno Kreisky, a quitté lundi 10 août la capitale autrichienne pour Damas.

Le départ de M. Hussein, qui fut le premier représentant de l'O.L.P. à être officiellement reconnu par un gouvernement *occidental, est le dernier développement* d'une série d'incidents qui semblent avoir provoqué l'annulation de la visite du président Sadate à Vienne. Le 1er mai dernier, M. Heinz Nittel, conseiller municipal viennois et président *de la société Autriche-Israël*, avait été assassiné devant son domicile. Ce meurtre avait été revendiqué par un groupe dissident de l'O.L.P. dirigé par Abou Nidal. Ce dernier avait été expulsé de l'O.L.P. en 1974 et avait longtemps *séjourné à Bagdad*, avant de s'installer à Damas à la suite de la réconciliation intervenue fin 1978 entre M. Yasser Arafat et le président Saddam Hussein.

Il y a deux semaines M. Hussein s'était rendu à l'aéroport de Vienne pour accueillir deux Palestiniens qui tentaient d'introduire en fraude des armes cachées dans leurs bagages. Les deux terroristes ont été depuis expulsés. Au cours de l'enquête, ils avaient affirmé notamment que les armes trouvées en leur possession étaient destinées à combattre le groupe *d'Abou Nidal*.

La revue américaine *Time* affirme pour sa part que les deux Palestiniens expulsés de Vienne pourraient être des membres d'un groupe reconstitué de Septembre noir et s'apprêtaient sans doute à assassiner le président Sadate.

● *Suspension de la livraison de deux F-15 à Israël.* — Le président Reagan a décidé de retarder la livraison à Israël de deux chasseurs ultra-modernes F-15 Eagle, *a-t-on appris lundi soir* 10 août, à Santa-Barbara (Californie). *Le F-15* est une version plus lourde que le F-16 et dotée d'un équipement supérieur. Selon des sources proches de la Maison-Blanche, qui ont requis l'anonymat, M. Reagan, en vacances dans son ranch de Californie, a *personnellement décidé la suspension* provisoire de la livraison de ces deux appareils.

On a précisé de même source que M. Reagan estimait inconséquent de laisser partir les deux appareils alors que dix chasseurs F-16 destinés à l'État hébreu sont bloqués aux États-Unis, à la suite du raid israélien sur la centrale nucléaire irakienne de Tamuz, le 7 juin dernier. — (*A.F.P.*)

● *Deux bombes de fabrication artisanale* ont explosé, dans la nuit du 9 au 10 août, près des locaux de la *mission diplomatique israélienne*, à Neo-Psychico, banlieue du nord d'Athènes. Il n'y a pas eu de victime et les locaux de la mission n'ont pas *été endommagés*.

A Rome, une bombe a explosé, dans l'après-midi du 9 août, dans le bureau de la compagnie israélienne El Al, à l'aéroport de Rome-Fiumicino. Les locaux ont été détruits, mais il n'y a pas eu de blessé. — (*A.F.P.*)



AFRIQUE

LA VISITE DE M. JEAN-PIERRE COT AU SÉNÉGAL

Dakar compte sur un renforcement de l'aide française

Après s'être rendu au Cameroun et au Ghana, M. Jean-Pierre Cot, ministre délégué à la coopération et au développement, est arrivé, le lundi 10 août, au Sénégal, où il séjournera jusqu'à vendredi avant de regagner Paris. A Accra, M. Cot est tombé d'accord avec le président Limann, qui l'a reçu à deux reprises, sur le principe d'un renforcement de la coopération franco-ghanéenne.

De notre correspondant

Les dirigeants socialistes sénégalais attendent de leurs camarades français une aide financière sensiblement accrue, à un moment où ils sont confrontés à de sérieuses difficultés dues à la sécheresse qui a durement frappé le pays depuis plus d'une décennie, à une conjoncture économique mondiale défavorable et à certaines erreurs d'orientation de la gestion.

Au terme d'un très grave déclin qui s'est étalé sur plusieurs années, à peine 60 000 tonnes d'arachides en coques — la principale ressource du pays durant plus d'un siècle — ont été commercialisées au titre de la dernière campagne (1980-1981) contre 800 000 tonnes à 1 million de tonnes autrefois. Ni l'essor relatif de la pêche et du tourisme ni la tenue assez bonne des phosphates n'ont pu compenser les effets désastreux de cet effondrement sur la plupart des autres branches d'activités comme sur les finances de l'Etat. Depuis le 1er juillet, le service de la dette extérieure (une charge annuelle de l'ordre de 35 milliards de francs C.F.A.) a dû être suspendu, dans l'attente d'une renégociation de celle-ci à l'automne, avec le club de Paris. Ces derniers mois, le paiement de la solde des fonctionnaires a même posé quelques problèmes.

Dans un tel contexte le calme social et politique, à Dakar comme en brousse, relève d'une sorte d'état de grâce auquel la démocratisation de la vie publique intervenue progressivement ces dernières années, nettement accentuée depuis l'arrivée de M. Diouf à la tête de l'Etat, n'est probablement pas étrangère. Mais des risques d'explosion n'en existent pas moins. S'il n'y est pas pris garde ce miracle pourrait bien ne pas se prolonger indéfiniment.

Le désengagement de l'Etat

Indépendamment des effets d'une aide financière internationale renforcée et d'une politique courageuse d'austérité, menée notamment sur les conseils du Fonds monétaire international, deux séries importantes de mesures permettent cependant d'espérer, au moins à moyen terme, un certain redressement : un allégement de l'emprise bureaucratique de l'Etat sur les structures économiques et un début enfin sérieux de lutte contre la corruption.

Tirant les conséquences de l'incapacité de bien de ses agents à gérer correctement un bon nombre de grosses entreprises qui étaient passées, totalement ou partiellement, dans le secteur public depuis l'indépendance, l'Etat a sagement opéré ces derniers mois, en ce domaine, un assez important désengagement. C'est notamment le cas dans le secteur agricole, où la dissolution de l'Office national de coopération et d'aide au développement (ONCAD), intervenue il y a un an déjà, devrait permettre aux coopératives paysannes, qui ont recouvré de ce fait une très large autonomie, de reprendre progressivement la culture arachidière, peu à peu délaissée en raison de l'importance de la rente foncière prélevée ces dernières années.

L'adoption, au début de l'été, de textes assez sévères sur la répression de l'enrichissement illicite et, plus encore, le récent remaniement ministériel (*le Monde* des 8 et 9-10 août) devraient contribuer à rallier au pouvoir de larges secteurs de l'opinion publique qu'irrite de plus en plus le train de vie affiché, contrairement aux principes proclamés, par certains hiérarques de la formation gouvernementale. A plus long terme, et bien que le projet soit critiqué par l'opposition, on continue à fonder de solides espoirs à Dakar sur l'aménagement du fleuve Sénégal dont les premiers travaux doivent démarrer dans les tout prochains mois et auquel la France va également apporter un concours financier important.

PIERRE BIARNES.

AU TERME DE SON VOYAGE AU MAGHREB

M. Cheysson estime que le Maroc ne sera pas sacrifié aux « retrouvailles » franco-algériennes

De notre correspondant

Rabat. — A la fin de sa brève visite au Maroc, d'où il est reparti lundi soir 10 août, le ministre des relations extérieures, M. Claude Cheysson, a tenu, lundi après-midi, une conférence de presse, après avoir signé trois conventions judiciaires et consulaires et avoir été reçu par le roi Hassan II en son palais de Skhirat. Le ministre n'a rien révélé de son entretien avec le souverain.

Interrogé en particulier sur une éventuelle rencontre du président Mitterrand avec le roi Hassan II, il a répondu : *« Le roi du Maroc n'a pas parlé d'une rencontre avec le président de la République française, mais on peut penser que ces deux personnalités se rencontreront dans les prochains mois. »* Parlant ensuite de l'Algérie, le ministre a affirmé sur un ton de grande conviction : *« C'est là un cas très particulier. L'élément affectif dans les rapports entre la France et l'Algérie est exacerbé. Nous nous retrouvons d'autant mieux avec les Algériens que nous avons les mêmes analyses en politique intérieure. Or, les deux chefs d'Etat français et algérien se sont rencontrés, dans le passé, mais les résultats ont été limités, surtout quand le chef de l'Etat français s'est rendu en Algérie. Nous sommes anxieux d'avoir des retrouvailles spectaculaires. La rencontre des deux chefs d'Etat français et algérien est prévue pour le mois de novembre. Il se pourrait même qu'elle ait lieu à Paris. Le roi Hassan II, lui, est déjà venu à Paris plusieurs fois. »*

A ce développement exprimé sur un ton lyrique, un journaliste marocain répondit en demandant au ministre : *« Est-ce que le Maroc ne va pas être sacrifié sur l'autel des retrouvailles franco-algériennes ? » « Pourquoi poser la question,* rétorqua M. Cheysson. *Quand le roi Hassan II était à Paris vous ne vous demandiez pas si l'Algérie était sacrifiée. Dans l'histoire récente, un seul chef d'Etat français est allé en Algérie. Il y avait donc un déséquilibre. Les rapports étaient intimes entre la France et le Maroc. Ils étaient distants avec l'Algérie. Ils seront resserrés avec ce dernier pays. »*

Outre ces déclarations assez révélatrices et qui provoqueront certainement ici beaucoup de commentaires désabusés, le ministre a tracé les grandes lignes d'un bilan qu'il a estimé positif de son voyage à Rabat, mais en l'associant et en le comparant, encore une fois, à celui de son voyage en Algérie. M. Cheysson a répété d'abord qu'il s'agissait de la première visite d'un ministre socialiste depuis le changement de majorité en France. *« J'ai été invité par le Maroc,* a-t-il dit. *Pour ma part, je tire des conclusions fructueuses de ma visite. Il y a des sujets à traiter de différentes sortes entre le Maroc et la France. Il y a les grands projets du plan quinquennal marocain, mais il y a aussi des sujets très urgents. Ainsi, nous avons livré 800 000 tonnes de blé avec un contrat spécial en plus des achats au comptant. Nous allons ajouter 200 000 tonnes de blé. On va commencer à discuter d'un accord alimentaire pour la campagne 1981-1982, campagne qui s'annonce très difficile car la sécheresse, cette année, a été encore plus grave pour le Maroc que l'année dernière. Il y a des réflexions qui concernent le Maghreb, la Méditerranée ou le Proche-Orient. Il faudra plus de temps pour en évaluer la portée. »*

Une coopération très intense

« Dans les deux pays, Algérie et Maroc, que je viens de visiter, ajouta le ministre, *la France est décidée à poursuivre une coopération très intense. C'est le cas avec les trois pays du Maghreb qui sont liés à la France par tant de liens géographiques, historiques et de toutes sortes. L'avenir de la France en dépend en partie, le développement de cette partie du monde aussi. L'entente entre nos partenaires est indispensable. J'apporte ce message comme socialiste, je l'apporte comme Français, dans la continuité de la politique française. J'espère que les Marocains comprennent cela. »*

Pour le Sahara occidental, M. Cheysson a complété ce qu'il avait dit à son arrivée à Rabat en indiquant que les deux gouvernements, algérien et marocain, avaient noté avec intérêt la disposition de la France à contribuer éventuellement au développement né de la conférence de Nairobi, mais à condition qu'on le lui demande. *« Pour le moment,* a-t-il dit, *nous n'en sommes pas encore là. »*

A deux reprises, lors d'un discours prononcé dimanche soir à l'issue d'un dîner offert par son collègue marocain, M. Boucetta, et lors de sa conférence de presse, le ministre a insisté sur la volonté du gouvernement français d'accorder aux travailleurs étrangers qui résident en France l'environnement, notamment culturel, auquel ils ont droit, jusques et y compris la participation éventuelle à des élections locales. Il a qualifié de « honteux » les incidents auxquels avait été mêlée, au début de l'année, une famille mahgrébine mise au ban de la population (allusion aux incidents provoqués par la municipalité communiste de Montigny-lès-Cormeilles en février 1981).

A propos des rapports entre le Maroc et la C.E.E., le ministre a affirmé que la France *« n'accepterait pas l'élargissement de la Communauté tant que celle-ci n'aurait pas mis ses affaires en ordre et mis fin au déséquilibre qui l'amène à financer la production en serre de tomates que d'autres pays associés à la C.E.E. peuvent produire à l'air libre ».*

Pour le Proche-Orient, M. Cheysson s'est référé à la position de la C.E.E., qualifiant l'O.L.P. d'*« organisation représentative »* mais se refusant à la considérer comme la seule tant que le peuple palestinien n'aurait pas eu la possibilité de s'exprimer. M. Cheysson a comparé cette situation à celle qu'il avait connue dans la France libre : *« Tant que le général de Gaulle,* dit-il, *n'était pas à Paris, Anglais, Américains et Alliés l'ont reconnu mais non comme représentant unique de la France. Il a fallu attendre le retour du général de Gaulle à Paris. Je m'en suis expliqué pendant six ans et demi avec M. Farouk Kaddoumi* (chef des relations extérieures de l'O.L.P.) *sans arriver à le convaincre. Mais c'est tout de même la position de la France et de la C.E.E. ».*

ROLAND DELCOUR.

Namibie

Regain de tension sur la frontière avec l'Angola

La tension sur la frontière entre l'Angola et la Namibie s'est accrue ces derniers jours, les Sud-Africains laissant entendre qu'ils vont intensifier leurs opérations dans le Sud angolais, où se trouvent des camps de la SWAPO (Organisation du peuple du Sud-Ouest africain).

Le général Lloyd, commandant des forces sud-africaines et namibiennes à Windhoek, a, en effet, le 10 août, accusé l'Angola d'avoir installé, sur la frontière namibienne, des batteries de missiles sol-air de type Sam-3 et Sam-6. *« Si les forces gouvernementales angolaises se mettent à soutenir la SWAPO, nous devrons inévitablement les affronter »,* a-t-il dit.

Ces propos ont été légèrement atténués dans l'après-midi, par le général Malan, ministre sud-africain de la défense, lequel a déclaré : *« Il est impératif d'intensifier notre défense en Namibie pour ne pas être pris au dépourvu si la situation évoluait jusqu'à une agression directe de la part des forces cubaines ou angolaises. »*

Il reste que les Sud-Africains n'ont jamais hésité par le passé, évoquant chaque fois des raisons *« défensives »,* à monter des opérations combinées contre les bases arrières de la SWAPO dans le Sud angolais. Récemment, Luanda les a accusés d'avoir occupé *« six villes »* dans cette région. De son côté, le président Kaunda a affirmé, le week-end dernier à Beira (Mozambique), que l'armée sud-africaine avait *« envahi »* l'ouest de la Zambie à partir du Sud-Est angolais. Il n'a cependant pas précisé si des combats avaient opposé l'armée zambienne aux Sud-Africains. — *(A.F.P., Reuter.)*

● MISE AU POINT FRANÇAISE. — A la suite de la diffusion par l'agence de presse angolaise ANGOP d'un *« communiqué conjoint »* franco-angolais à l'issue de la visite de MM. Régis Debray et Guy Penne à Luanda (*le Monde* du 11 mai), on dément catégoriquement, au Quai d'Orsay, l'existence d'un tel texte. Les deux émissaires de l'Elysée, y précise-t-on, n'ont signé aucun document lors de leur séjour en Angola. Le *« communiqué conjoint »* cité par ANGOP et repris par l'agence Reuter avait soulevé un certain étonnement, car il attribuait notamment l'aggravation de la situation en Afrique australe *« à l'arrogance et à l'intransigeance de l'Afrique du Sud (...) avec le soutien de l'administration Reagan et de certains pays occidentaux ».* Il s'agit, en fait, d'une note interne et unilatérale du gouvernement angolais transmise à Radio-Luanda pour ses bulletins d'information.

Libéria

Plusieurs membres de l'équipe dirigeante ont été arrêtés

Monrovia *(Reuter).* — Le général Thomas Weh Syen, vice-président de l'Etat libérien, a été arrêté pour *« complot contre le gouvernement »,* a annoncé, lundi 10 août, le chef de l'Etat, le sergent-major Samuel Doe. Celui-ci a assuré que le général Weh Syen et d'autres *« conspirateurs »* avaient prévu son assassinat, ainsi que celui de trois autres membres du Conseil de rédemption du peuple (C.R.P.) au pouvoir, le général Quiwonkpa, M. Nicholas Podier, président du C.R.P., et le colonel Harrison Pennue.

Le chef de l'Etat a annoncé la promotion du général Podier à la vice-présidence. Outre l'ex-vice-président, les autres comploteurs auraient été les lieutenants-colonels Harris Johnson, Nelson Toe et Robert Sumo, ainsi que le commandant Henry Zuo, tous membres du C.R.P.

Lundi, le général Joseph Blamo, président de la cour militaire suprême a déclaré qu'une commission d'enquête serait constituée avant le procès. Dans la soirée, deux des conjurés, le commandant Quiah et le commandant Henry Zuo, ont quitté le palais de justice sous les huées de milliers de Libériens pour être jugés. La commission d'enquête s'est réunie à huis clos.

Le commandant Quiah était l'un des membres civils du gouvernement qui avaient été nommés officiers le mois dernier. Son parti, le P.P.P., était l'un des deux groupes politiques à s'être joints aux auteurs du coup d'Etat du 12 avril 1980 contre William Tolbert.

Le général Weh Syen était considéré comme un tenant de la ligne dure au sein du C.R.P., et s'était notamment déclaré favorable à la présence à Monrovia d'un bureau populaire libyen, lequel, ouvert en mars, a été fermé deux mois plus tard, à la demande du général Quiwonkpa. Lors d'une conférence de presse lundi, celui-ci a d'ailleurs vivement critiqué les Libyens et attaqué les idéologies étrangères *« qui ne nous donnent pas de pain, mais des fusils ».*

LE MONDE diplomatique

NUMÉRO D'AOUT

Au sommaire :

- La prépondérance absolue du dollar.
- Révolte et désarroi en Grande-Bretagne.

ASIE

Thaïlande

VAINQUEUR DE L'ÉLECTION PARTIELLE DE ROI-ET

Le général Kriangsak Chamanand brigue à nouveau le poste de premier ministre

De notre correspondant

Bangkok. — Le général Kriangsak Chamanand, ancien premier ministre, est sorti largement vainqueur dimanche 9 août de l'élection partielle de Roi-Et, qui l'opposait notamment au colonel Boonlert Lertpricha, soutenu par M. Kukrit Pramot, également ancien premier ministre et président du parti d'action sociale (SAP). Cette victoire relance les rumeurs d'un coup de force. *« Je ne suis l'ennemi de personne,* a indiqué le nouveau député. *Je ne m'opposerai pas systématiquement au gouvernement. »*

Jamais une élection partielle n'aura, à ce point, agité le monde politique thaïlandais. La circonscription de Roi-Et, située à 500 kilomètres au nord-est de Bangkok dans une des régions les plus déshéritées du pays, aura été, pendant des semaines, sous les feux de l'actualité. Ses habitants se sont partagé les millions de baths que les quatorze candidats ont distribués pour gagner leur confiance. L'enjeu du scrutin était de taille, puisqu'il mettait en cause l'avenir politique du général Kriangsak. L'ancien premier ministre, qui, en février 1980, avait abandonné le pouvoir « dans les règles », devançant le vote d'une motion de censure par la Chambre des représentants, entendait ne revenir aux affaires que par la voie parlementaire. *« Il n'y aura plus de coup d'Etat,* a-t-il répété pendant sa campagne. *Nous utiliserons le système démocratique pour atteindre le sommet. »*

Fort de son mandat populaire, le général Kriangsak, qui, en juin dernier, avait créé son propre parti, arrivera-t-il à ses fins ? Si les règles du jeu politique sont respectées, il ne devrait pas rencontrer d'obstacles majeurs pour se voir confier, le moment venu par le Parlement, la succession du général Prem Tinsulanond, auquel il avait cédé le pouvoir. Une majorité de députés paraissent prêts à *« voler au secours de la victoire ».* Les deux tiers des sénateurs, nommés par lui en 1979, semblent acquis à sa cause.

La Thaïlande aura-t-elle donc bientôt un chef de gouvernement élu ? L'« Aigle de Bangkhen », ainsi qu'on le surnomme, s'est acquis la sympathie d'un bon nombre de « jeunes Turcs », auteurs du coup d'Etat manqué du 1er avril. Ceux-ci l'avaient déjà porté au pouvoir en 1977 : ils attendent maintenant de lui, s'il y revient, leur réintégration dans l'armée, faute de n'avoir obtenu du général Prem qu'une simple amnistie.

Le général Kriangsak voudra-t-il précipiter les choses ou cherchera-t-il à consolider son assise politique avant de se lancer à l'assaut du pouvoir ? Peu de monde, en tout cas, croit le général Prem capable de relever le défi, tant sa gestion des affaires a été marquée par l'indécision et l'immobilisme. Le remaniement ministériel que le récent coup d'Etat imposait n'a pas eu lieu, le SAP ayant formulé toutes sortes d'exigences et utilisé des prétextes pour différer son retour au sein d'un gouvernement minoritaire devant la Chambre, et singulièrement dévalorisé auprès de l'opinion.

Deux tentatives de coup d'Etat

L'actuel chef du gouvernement aura du mal à se maintenir au pouvoir sur sa seule réputation d'honnête homme, sans assise politique ni militaire, puisqu'il a décidé d'abandonner, fin août, son poste de commandant en chef de l'armée de terre (*le Monde* du 31 juillet). Hostile de longue date au général Kriangsak et inquiet de le voir s'allier aux « jeunes Turcs », qu'il soupçonne de tiédeur à son égard, le palais royal, à en croire certains, semble prêt à *« lâcher »* le général Prem et à reporter sa confiance sur le général Arthit Kamlang-Ek. Commandant de la première région militaire (Bangkok) et artisan de la victoire du 1er avril sur les auteurs de la tentative de coup d'Etat, ce farouche monarchiste n'a pas caché qu'il ferait tout pour empêcher le retour des putschistes dans leurs unités.

Tout en déclarant que *« l'élection du général Kriangsak était une chose banale, qui ne poserait aucun problème au gouvernement »,* le général Arthit a fait une tournée des popotes, pour s'informer de l'état d'esprit des troupes. Le général Arthit aurait-il les moyens de ses ambitions ? On peut en douter dès lors que plus de la moitié des unités de combat — notamment les mieux entraînées — sont favorables aux « jeunes Turcs ». S'il tentait un coup de force, comme le bruit en court, le ferait-il avec l'assentiment du général Prem ou contre sa volonté ? Ne risquerait-il pas, dans ces conditions, de s'exposer à une violente réaction des amnistiés du 1er avril ?

Au demeurant, deux tentatives de coup d'Etat ont déjà été enrayées à la dernière minute en juillet. Le 4, les « jeunes Turcs » s'étaient réfugiés, par prudence, près de la frontière birmane. Le 23, le général Prem avait écarté le danger en se démettant de sa charge de commandant en chef de l'armée de terre.

L'élection de Roi-Et précède de quelques semaines la traditionnelle remise à jour du tableau d'avancement dans l'armée. Cette année, quatre cent cinquante-cinq postes ont été déclarés vacants à la suite de départs à la retraite. Plusieurs postes-clés sont à pourvoir : commandement suprême des forces armées, commandements en chef des armées de terre, de l'air et de mer. C'est dire que dans ce maelström politico-militaire la démocratie est, une fois encore, mise à rude épreuve.

JACQUES DE BARRIN.

Afghanistan

UNE ÉQUIPE DE TF 1 SÉQUESTRÉE ET RANÇONNÉE PAR UN CHEF DE BANDE

Une équipe de reportage de TF 1 a été séquestrée pendant trois semaines par un groupe de nomades afghans, a déclaré M. Jean Bertolino, lundi 10 août, à son retour au Pakistan. *« Nous pensions avoir affaire à des moudjahiddin* (résistants) *mais nous sommes tombés entre les mains de bandits et de trafiquants d'armes qui nous ont traités en otages et menacés de mort aussitôt après nous avoir fait franchir la frontière afghane »,* a-t-il dit. Le chef de ces nomades kouchis, Sado Khan, a exigé une rançon de 50 000 afghanis (5 000 F), qui a été réduite de moitié à la demande d'un dirigeant moudjahiddin, M. Amin Wardak. Sur le chemin du retour, l'équipe de TF 1, qui avait rejoint une autre équipe de la même chaîne, a de nouveau dû acquitter une taxe pour franchir le poste pakistanais qui interdit l'accès du pays aux étrangers.

Sado Khan avait pourtant la *« confiance totale »* des responsables de la résistance afghane, a ajouté M. Bertolino ; *« il était même considéré comme une sorte de héros spécialisé dans le maniement du lance-roquettes ».* Le porte-parole du Front de libération nationale s'est dit *« indigné par cette aventure qui ne peut que servir la propagande soviétique ».* — *(A.F.P.)*

Philippines

● ABOLITION DES TRIBUNAUX ORDINAIRES. — L'Assemblée nationale a voté lundi 10 août la suppression des tribunaux ordinaires et leur remplacement par des instances spéciales et de nouvelles cours d'appel. Ce texte donne aussi au président Marcos pleins pouvoirs pour nommer de nouveaux juges. L'opposition y voit la fin de l'indépendance judiciaire.

(Publicité)

OUBLIEZ VOTRE CALVITIE



AVANT APRES

Retrouvez les cheveux de votre jeunesse... et votre moral, grâce à notre prothèse capillaire BRIDGECAP, réalisée sur trame en cheveux de conception inédite. Cheveux naturels européens entièrement tressés et montés par « des petites mains aux doigts de fées » (Gault et Millau).

100 % MAISON

Examen-Conseil à :

EUROCAP-BRIDGECAP

75001 PARIS, 4, rue de Castiglione (1) 260-38-84

et à Bordeaux - Lille - Limoges Lyon - Mulhouse - Nancy - Nantes Reims - Rennes - Toulon Toulouse.

Centrafrique

DEUX PARTIS D'OPPOSITION SONT AUTORISÉS

Bangui *(A.F.P.)* — Le chef de l'Etat centrafricain, M. David Dacko, a levé, lundi 10 août, les mesures d'interdiction frappant le Front patriotique oubanguien-Parti du travail (F.P.O.-P.T.) de M. Abel Goumba, actuellement en France, et de suspension du Mouvement de libération du peuple centrafricain (M.L.P.C.) de M. Ange Patasse. Le chef de l'Etat a par contre maintenu l'interdiction du Mouvement centrafricain de libération nationale (M.C.L.N.) du docteur Iddi Lala, qui avait revendiqué l'attentat du 14 juillet dans un cinéma de la capitale centrafricaine. Les membres du M.C.L.N. sont *« déclarés hors-la-loi et poursuivis comme tels »,* a indiqué lundi, dans une déclaration radiodiffusée, le premier ministre centrafricain, M. Bozanga. Parmi les nouvelles mesures annoncées lundi figure la traduction en justice de tous ceux qui ont participé à l'attentat du 14 juillet. *« Les procès qui vont s'ouvrir seront publics, et tous les droits de la défense assurés »,* a précisé M. Bozanga.

Le Monde

société

LA TOXICOMANIE S'EST AGGRAVÉE A PARIS

La brigade des stupéfiants manque de moyens

La toxicomanie s'est aggravée à Paris : les statistiques établies par la brigade des stupéfiants montrent, pour ces cinq dernières années, que le nombre des interpellations pour trafic et usage de drogue a été multiplié par trois dans la capitale, tandis que pour cette même période le nombre des héroïnomanes avait augmenté de 14,6 %, et celui des consommateurs de cannabis de 2,4 %.

Si l'héroïne et le cannabis tiennent le haut du pavé, avec respectivement 19 % et 23,5 % des produits utilisés, on consomme en revanche de plus en plus de produits commercialisés comme l'éther ou le tricholoréthylène. Enfin, bien que la drogue touche toujours la même classe d'âge, celle des dix-huit-trente ans, on observe un léger rajeunissement de la population des toxicomanes.

Pour M. Patrick Riou, commissaire principal à la brigade des stupéfiants et du proxénétisme à Paris, *« la police ne peut rien pour les usagers, sinon les déférer au parquet, qui ordonne une cure. En revanche, elle peut empêcher les revendeurs d'agir en quasi-liberté. L'augmentation des effectifs de la brigade des stupéfiants de 50 %, envisagée pour septembre 1981, permettra d'organiser des groupes de nuit »*.

Il semble qu'il n'y ait aucun arrondissement de Paris épargné. Souvent, les élus s'en alarment. M. Claude Quin, ancien conseiller (P.C.) de Paris, aujourd'hui président du conseil d'administration de la R.A.T.P., avait dénoncé il y a quelque temps le cinéma Dejazet (3e arrondissement) et ses alentours comme un lieu de trafic (*le Monde* daté 26-27 avril). Un autre élu parisien, M. Georges Sarre (P.S.), s'est ému récemment auprès de M. Jacques Chirac du *« manque d'espace d'accueil et de liberté »* indispensable aux jeunes et de l'insuffisance des moyens de prévention de la toxicomanie. Répliquant à M. Sarre, le maire de Paris a expliqué que le pouvoir de police dans la capitale ne lui appartenait pas et que de nouvelles mesures en faveur des jeunes seraient prises à Paris à la rentrée (1).

A la rentrée aussi, une équipe devrait être mise en place pour étudier le dossier « toxicomanie » au ministère de la solidarité. M. Sarre préconise l'institution d'un gardien de la paix par quartier, *« ce qui créerait un climat d'insécurité chez les revendeurs »*. Cette proposition est accueillie avec scepticisme par les membres de la brigade des stupéfiants, qui ont déjà, selon M. Riou, *« beaucoup de mal à planquer dans les rues où se pratique le trafic »*. Dans la majorité des cas, les revendeurs se font prendre avec au maximum un sachet sur eux, ce qui leur permet, en prétendant le réserver à leur propre usage, d'échapper aux sanctions qui frappent les trafiquants.

(1) *France-Soir* du 31 juillet et du 1er août.

● *PRECISION.* — Une ligne a été omise, rendant incompréhensible un paragraphe de l'article consacré à la grâce présidentielle et à la loi d'amnistie (*le Monde* daté 9-10 août). La phrase complète était la suivante : *« La loi d'amnistie autorise aussi le président de la République à prendre des mesures d'amnistie individuelle ; ne peuvent en bénéficier, aux termes de la loi, que des personnes âgées de moins de vingt et un ans au moment où elles ont commis une infraction ou bien des personnes s'étant distinguées de manière exceptionnelle »* dans les domaines humanitaire, culturel et scientifique, *« ainsi que des déportés et des résistants »*.

FAITS DIVERS

A Choisy-le-Roi

DEUX CHEMINOTS SONT TUÉS PAR UN TRAIN

Deux agents d'exploitation de la S.N.C.F. qui effectuaient des travaux en gare de Choisy-le-Roi (Val-de-Marne) ont été heurtés, mardi 11 août, vers 5 heures, par un train de marchandises venant de Brétigny (Essonne) et se dirigeant vers Vitry-sur-Seine (Val-de-Marne). Les deux ouvriers, MM. Jean-Luc Reverdy, vingt-six ans, et Bernard Swob, vingt-six ans, ont été tués sur le coup.

L'accident, qui pourrait être dû à un défaut de surveillance, a provoqué une interruption de trafic de près de deux heures.

● *Accident de car.* — Dix-huit jeunes gens ont été blessés, dont quatre grièvement, dans un accident de car le lundi 10 août, près des Essarts, en Vendée. Le véhicule transportait quarante adolescents de nationalités diverses (Libanais, Israéliens, Espagnols, Français, et un Egyptien), en vacances à l'institution de La Bourdevaire de Sainte-Cécile.

ÉDUCATION

L'école de tout le monde

(Suite de la première page.)

Je me disais : *« Ces primaires ne savent pas quelles sont les choses importantes ! L'orthographe ? Le calcul ? Comme si ça pouvait servir à quelque chose ! »* Je le vis bien au cours de ma vie. Et je ne suis sûr de l'orthographe de « colonne » que depuis que j'ai de la philosophie avec M. Brunel, membre de l'Institut, successeur de Paul Meyer à l'école des Chartes !

Ainsi, j'ai renversé le cours normal que doivent avoir des études bien ordonnées. J'ai appris dans ce qu'on appelle l'enseignement supérieur ce que j'aurais dû savoir en quittant l'école de tout le monde. En tout cas, j'ai gardé pour ceux qui furent mes maîtres dans cette école une tendresse et un respect qui ne m'ont jamais quitté. Il y avait un véritable rapport humain entre ces maîtres et chacun d'entre nous. Nous avons du reste passé notre vie entière à chercher à réaliser ce que nous appelions l'école unique. Mon ami Jean Guéhenno s'était fait le prêtre de ce culte, et moi, moins technicien que lui, dans cette pédagogie, je ne discutais pas et je pensais : *« Tout le monde à la même école, les mêmes chances pour tous. Que le fils du carreleur et du cimentier puisse aller à Polytechnique, et le monde sera un peu moins mal fait ! »*

Un exemple pour la terre entière

Les maîtres que j'ai eus dans cette école de tout le monde qu'il me faut bien finir par appeler de son nom : laïque, gratuite et obligatoire, avaient été pour moi des exemples vivants. Leurs ennemis ont proclamé à tous les échos de la France qu'ils avaient perdu le sens de la patrie. Il n'y a qu'une réponse à faire à ceux qui disent cela : en pourcentage et en valeur absolue, ce sont ces institutions qui ont donné le plus de sang de 1914 à 1918. Plus que Saint-Cyr, plus que Polytechnique, qui ont été pourtant durement frappés ! Aucun corps n'a sacrifié plus de monde que ces garçons sortis des écoles normales. Sous-officiers, officiers subalternes, blessés et reblessés plusieurs fois. Ils ont frôlé la mort jusqu'à ce que la mort les prenne. Voilà où conduisait la prétendue perte du sens de la patrie.

Braves pendant la guerre, leur vrai labeur était pourtant profondément lié à la paix. Ils constituaient la première marche de la promotion sociale. Sortis pour la plupart de la paysannerie, devenus instituteurs, ils orientaient les meilleurs de leurs élèves vers ce fameux « secondaire » qui faisait d'eux des bacheliers, des professeurs, et non plus des maîtres. A deux ou trois générations, on les retrouvait médecins, ingénieurs, polytechniciens, écrivains, avocats... Cette ascension est toute la Troisième République, celle qui ne s'est pas effondrée devant les armées allemandes, celle qui a collectionné les Prix Nobel et qui, comme au dix-huitième siècle, au temps des encyclopédistes, de Voltaire et de Rousseau, a servi d'exemple à la terre entière.

Les souvenirs se bousculent dans ma mémoire. Je revois un certain Méjanel (était-ce bien Méjanel qu'il s'appelait ?), qui s'est attaché à faire la carrière de ceux de ses élèves qui lui semblaient dignes. Il allait chez les parents, de pauvres gens que je connaissais. « *Allons, allons,* disait-il, *confiez-moi ce petit ! Sa tête est un vrai moteur électrique ! Nous l'enverrons à la grande ville ! Vous verrez s'il s'arrêtera en chemin !* »

« *Mais, mon pauvre Monsieur,* répondait la vieille maman, *ça va coûter, ça va coûter ! Et vous savez que nous sommes sans argent !* »

« *Ne vous inquiétez pas, je lui ferai avoir une bourse...* » J'ai retrouvé le souvenir de cet petit protégé quand j'ai fait ma thèse avec Camille Jullian. Encore un cran, et la promotion sociale est achevée !

J'ai des exemples comme celui-là plein la tête : le professeur de médecine de la faculté de Montpellier, l'ingénieur qui a fait les premiers plans du *France*, des écrivains et tant d'autres dont je ne peux me souvenir que s'ils ont conquis une certaine célébrité.

Dans ma famille même, l'oncle Fernand représentait ces modestes ambitieux qui voulaient tout pour leurs élèves et rien pour eux. L'oncle Fernand a fini sa carrière comme directeur d'une école primaire supérieure et, bien souvent, je reçois des lettres de ses anciens élèves, qui me disent : *« Cher Monsieur Chamson, vous devez être apparenté au directeur de l'école primaire supérieure où j'ai fait mes études. Si oui, que ce mot vous dise quel souvenir émerveillé m'a laissé ce maître de ma jeunesse. »*

Tous ses anciens élèves ont fini par créer une société sur laquelle rayonne le souvenir de l'oncle Fernand, cet oncle que je regrette d'avoir trop mal connu, mais la vie est sauvage et ne s'inquiète pas de savoir ce que les neveux ou les petits-neveux connaîtront de ceux qui les ont précédés.

Ces maîtres avaient été formés dans des écoles normales — une par département, les sexes bien séparés, ce qui faisait deux centres de formation dans la ville préfectorale.

Un vrai crime

On m'a raconté — car j'ai eu beaucoup d'antennes et de grandes amitiés dans ce milieu — que le directeur d'une de ces écoles tenait à ses élèves des discours qui m'ont frappé pour la vie. Chaque soir, il réunissait toutes les promotions commises à sa responsabilité. Il faisait alors un petit discours aux élèves-maîtres, comme on les appelait.

« *Bonsoir, messieurs,* leur disait-il avec solennité. *Pensez-donc, au moment de vous endormir, que, dans cette maison, jamais personne n'a pu dire qu'on lui avait enseigné autre chose que son devoir.* » Au fond, ces hommes étaient des religieux formés par des séminaires qu'on avait affublés du nom d'écoles normales.

La transformation de ces écoles normales a été un vrai crime contre le pays. Avec cette transformation, ce genre d'hommes a-t-il disparu ? Mais c'est peut-être se montrer injuste envers les messieurs Gorlier et les pères Martin, envers l'oncle Fernand aussi, comme on le fut avec eux, car la France a été injuste envers ses instituteurs : donneurs de sang, donneurs de temps, donneurs de sciences et grands connaisseurs de littérature. Ils étaient ordinairement maigres et décharnés. Je parle d'après mon expérience, de l'évocation que je fais de l'oncle Fernand, que je fais de leur visage quand je ferme les yeux et que je revois M. Gorlier, dont le fils fut instituteur aussi et a doté la ville du Vigan d'une histoire qui pourrait passer pour un modèle aux yeux de beaucoup de chartistes. Maître Martin échappait seul à cette morphologie.

Si l'on me demandait quel fut le plus haut idéal conçu par la troisième République ? Quelle a été, parmi les réalisations qu'elle a menées à bien, la plus exemplaire et la plus digne d'intérêt ? Je crois bien que j'hésiterais un petit moment, mais je crois bien aussi que je répondrais avec conviction : *« L'école laïque, gratuite et obligatoire. »*

Non pas que je trouve que tout a été parfait dans cette expérience, mais, dans l'état de notre civilisation, la perfection était incluse dans le projet. Il a fallu nos malheurs, il a fallu la *«divine surprise»*, comme disaient les maurrassiens, pour que cet effort soit bloqué. Mais, quand je vois à la télévision les visages des petits et la ferveur avec laquelle ils écoutent leurs maîtres, je me dis que rien n'est perdu.

ANDRÉ CHAMSON.

Le Syndicat national des instituteurs et la laïcité

Les articles rendant compte du congrès, réuni à Toulouse, du Syndicat national des instituteurs et professeurs de collège (SNI-P.E.G.C.) (« le Monde » des 10, 11, 12-13 et 14 juillet) ont provoqué des réactions de la part de nos lecteurs, notamment sur le thème de la laïcité. Nous publions les extraits les plus significatifs du courrier que nous avons reçu.

Un véritable idéal de tolérance

M. Roger Labrusse, président de la Fédération nationale de la libre pensée, qui répond plus particulièrement au « Point » du 13-14 juillet, intitulé « Laïcité et intolérance », se réjouit de la position du SNI-P.E.G.C. :

(...) Est-ce faire preuve d'une « laïcité intolérante » que de trouver fiscalement injuste qu'un enseignement, qui affiche ostensiblement son endoctrinement confessionnel et qui est à 95 % catholique, soit financé par les contributions des citoyens d'autres religions ou sans religion ?

Est-ce faire preuve de « laïcité intolérante » que de demander à ce qu'on n'impose plus, comme le font les dirigeants de l'enseignement catholique, aux maîtres des classes conventionnées — c'est-à-dire assimilées, par la loi Debré elle-même, à celles de l'enseignement public et tenues, par suite, au respect de la neutralité — de suivre des cours de pédagogie religieuse, alors que ces maîtres peuvent être de confessions diverses ou sans confession et qu'ils sont payés par l'éducation nationale ?

Est-ce faire preuve de « laïcité intolérante » que de s'indigner que l'on puisse, sous le couvert du « caractère propre », conféré à l'enseignement dit « libre », priver de leur emploi des maîtres ou maîtresses pour le motif que, s'étant remariés après divorce, ils ont porté atteinte au dogme de l'indissolubilité du mariage et de permettre qu'un groupe de pression, au nom d'une conception dépassée, fasse obstacle, en fait, à la loi républicaine de 1884 autorisant le divorce ?

Est-ce faire preuve d'une « laïcité intolérante » que de s'élever contre les sanctions dont sont menacés les maîtres qui, dans les mêmes classes conventionnées, au sein desquelles, je le répète, doit être respectée la liberté de conscience, ont refusé de faire réciter à leurs élèves telle ou telle prière au début de chaque classe ? Des cas de ce genre nous sont régulièrement signalés. Ce sont là des faits consécutifs aux lois Debré-Guermeur et non des fantasmes d'un anticléricalisme attardé.

Nous sommes tout à fait d'accord pour une révision en profondeur des conditions de fonctionnement de l'enseignement public : pour qu'il soit procédé en son sein à des adaptations pédagogiques et sociales, conformes aux innovations de notre société présente ; pour que cet enseignement soit véritablement démocratisé *et ne profite plus, comme vous* l'écrivez, qu'à 30 % des élèves — encore que ce point de vue soit discutable — et, surtout, pour que les enfants des milieux populaires puissent davantage en profiter, non pas seulement en fonction de finalités économiques, *mais aussi pour la formation et* l'enrichissement de leur personnalité, le développement de leur esprit critique et leur insertion dans la société comme citoyens conscients et responsables (...).

La création d'un service unique, laïque, gratuit, obligatoire, d'où sera exclu tout prosélytisme confessionnel ou politique et qui bénéficiera de l'effort global du budget de l'éducation, est donc la seule situation convenable pour, dans le respect de la liberté de conscience, atteindre les objectifs recherchés. Il ne sera attenté, en rien, par-là, au pluralisme des convictions religieuses des familles, qui pourront s'exprimer librement en dehors du milieu scolaire. Par ailleurs, la liberté de l'enseignement pourra être consacrée ; mais cet enseignement privé ne devra bénéficier d'aucun fonds public. *Une liberté* reconnue n'est pas forcément une liberté subsidiée (...).

J'estime donc que le Syndicat national des instituteurs n'a pas été seulement, en adoptant la motion visée, fidèle à un véritable idéal de tolérance et à une conception de la laïcité qui n'a pas effectivement qu'une expression scolaire, mais qui intéresse toute la société et le respect de l'ensemble de la législation républicaine sur la séparation des Eglises et de l'Etat. Il a, de plus, dans le cadre du « changement », contribué à fixer, sans équivoque, les véritables conditions d'une rénovation de l'enseignement public au service de l'ensemble des enfants de la nation ; ce qui, avec le respect de la liberté de conscience, sous toutes ses formes et « à travers tous les moyens modernes d'expression », est également un des objectifs fondamentaux de la libre pensée.

L'instituteur, le maire et le curé

Mme A. de Nardi, institutrice, est adhérente du SNI-P.E.G.C. dans le Loiret :

Le problème de la laïcité se pose, à mon avis, de manière semblable au journaliste et à l'enseignant. Nous avions, vous et nous, semblait-il, les mêmes réponses.

S'agissant de la laïcité appliquée au service public, je croyais là encore votre position proche de la nôtre. Vous n'avez jamais hurlé contre le monopole radio ou télé qui n'empêchait en rien l'expression de la presse écrite, ni celle de R.T.L. ou Radio-Andorre...

Alors, à quoi est dû votre prurit soudain contre le rappel à Toulouse de nos thèses sur la laïcité, de principe et appliquée ?

S'agit-il de remettre l'instituteur sous la coupe du maire et du curé ?

S'agit-il de mettre l'instituteur sous la coupe des parents ?

La première question nous ramène cent ans en arrière.

Quant à la seconde, elle rejoint la nuit des temps. Celle où le sorcier transmettait l'idéologie dominante du clan. Je pense que c'est de cela qu'il s'agit. Vous vous laissez emporter par la vague du rétro, si chère à ce qu'il est convenu d'appeler la mouvance christiano-rocardienne. Vous voyez bien !...

La droite et ses valeurs

M. Maurice André, instituteur à Marseille, précise qu'il n'est pas un militant syndical mais qu'il se « bat depuis treize ans dans une équipe Freinet », dans la banlieue nord de cette ville. Il se déclare « déçu » des commentaires que nous avons publiés à propos de la position du SNI sur l'école privée :

(...) Il y a bien eu lutte politique pour imposer l'école privée à coups de milliards et de facilités (pour le choix des professeurs, par exemple). (...) Je ne comprends pas qu'on accorde des faveurs aux catholiques : il faudrait alors imposer des écoles pour toutes les religions, les formes de pensées, les marginaux. Cependant des écoles privées doivent être conservées et même *développées, pour la recherche* pédagogique, hors du circuit contraignant de notre éducation nationale. Notre école publique a bien besoin de changer aussi (mais nos « chefs » avant tout, et l'environnement de l'école aussi).

Le problème me semble politique : on a renforcé une école privée pour favoriser la droite et ses valeurs. Il est possible de diversifier l'école publique en permettant (et favorisant) les *regroupements d'enseignants et de* parents optant pour tel ou tel type de pédagogie, dans le respect des consciences enfantines. Le combat laïque n'est pas un combat d'arrière-garde mais la recherche d'une libération. L'école privée correspond à un « créneau » (on peut changer de fournisseur d'« éducation »). Il faut noter que, lorsqu'elle a commencé à recevoir des fonds, ce n'était pas non plus un problème principal débattu électoralement.

Une odeur de rétro

M. Joseph Escoffier, de Chambéry, retrouve, dans les positions du SNI, « une agréable odeur de rétro » :

On a le choix entre « Le cléricalisme, voilà l'ennemi » de Gambetta, l'anticléricalisme du temps du petit Père Combes, puis plus tard, du retour de flamme du Cartel des gauches. On ne demande pas au SNI de regarder aussi loin en arrière. (...) On le chicanera cependant sur sa volonté de se débarrasser de la tutelle des parents d'élèves après s'être débarrassé de la tutelle des curés puis de celle des préfets ; a-t-il réfléchi que ce genre de propos ne se tiennent que dans les Etats totalitaires ?

Et on lui posera simplement une question : la victoire de la gauche le 10 mai puis le 21 juin est-elle le résultat d'une poussée « laïque » ou la réaction d'une bonne partie du corps électoral devant une crise économique que les gouvernements précédents ont *été incapables de juguler ? Il est* hors de question que la laïcité — telle que la conçoit le SNI — puisse répondre aux préoccupations de 1 million 800 000 chômeurs ni permettre de faire face au défi que pose le tiers-monde.

Nos gouvernants, sans doute, *auront plus de sagesse.*

Essayons d'améliorer notre école

M. Jean Faivre-Picon, de Saint-Claude, comptable d'un collège, s'avoue *« consterné par certains propos de M. Guy Georges »*, secrétaire général du SNI-P.E.G.C. :

(...) Ce monsieur devrait comprendre que la victoire du 10 mai n'est pas celle exclusive des instituteurs, loin de là. (...) N'est-ce pas le SNI-P.E.G.C. qui trouvait — il y a peu de mois encore — positives certaines négociations avec le pouvoir giscardien ?

Mais plus attristantes encore sont les déclarations de M. Georges sur la laïcité. Laïque ne veut pas dire sectaire, et je crois que M. Guy Georges est à classer dans la catégorie des « sectaires ».

D'abord définissons ce que l'on entend par « privé ». Ecoles catholiques, mais aussi juives, mais aussi centres de formation des apprentis, mais aussi « boîtes » style Pigier. Elles reçoivent toutes des fonds publics (taxe d'apprentissage, par exemple), et j'aurais aimé connaître les idées de M. Guy Georges sur l'ensemble alors qu'il semble s'attacher surtout à *l'enseignement catholique.*

Sur ce cas précis, « concertation » vaudra toujours mieux qu'« autoritarisme » : quelle erreur de vouloir « rallumer la guerre scolaire ». Comme j'apprécie les déclarations de M. Mitterrand, de M. Savary, de M. Mauroy sur ce sujet. (...)

Dans le même temps, essayons de comprendre pourquoi des parents — que rien ne prédispose à ce type d'enseignement — scolarisent leurs enfants dans les écoles privées ; souvent parce qu'ils trouvent des services qui leur permettent de résoudre leurs problèmes du moment (âge de scolarisation, cantine, étude du soir, etc.). Essayons d'améliorer notre école, non seulement par des moyens financiers, mais par une conscience professionnelle accrue, une disponibilité plus grande, une attention de tous les instants envers les cas difficiles et un effort de formation plus développé (je ne me souviens pas avoir entendu protester le SNI lors de l'intégration dans le cadre des P.E.G.C. de nombre d'instituteurs spécialisés alors que je ne suis pas certain que tous avaient les capacités requises).

Alors je crois qu'un pas important sera fait vers la réalisation de ce « grand service public » que tout amoureux de l'école de la nation est en droit de souhaiter.

J'ai choisi l'école libre

Mme Isabelle Lévy, mère d'élève à Paris, nous a fait connaître son point de vue dans une lettre rédigée le 14 juillet en forme d'adresse, au secrétaire général du SNI-P.E.G.C. :

Aujourd'hui le pays fête la prise de la Bastille, mais de nombreuses bastilles restent à prendre, et vous en êtes une ! En effet, l'école n'est pas uniquement l'affaire des instituteurs, c'est aussi celle des usagers : les enfants et les parents (...).

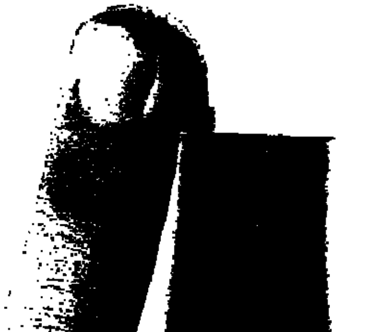
J'ai cru, ayant une enfant, que ce que je devais lui transmettre c'était l'apprentissage de l'autonomie d'une part, de la tolérance d'autre part. Alors, quand ma fille a eu l'âge d'être scolarisée, étant de « goche », je me suis tournée naturellement vers l'école « laïque, gratuite et obligatoire ». mais je me suis aperçue que cette école-là c'était bien souvent l'apprentissage de l'échec, de la soumission, de la concurrence, et la quasi-impossibilité du dialogue (les raisons sont nombreuses à ce sombre tableau, j'en conviens).

Alors j'ai trouvé (oh ! scandale) une école libre (sous contrat d'association) qui pratique un enseignement individualisé, une pédagogie active où chaque enfant est respecté dans son rythme, avec du matériel autocorrectif (qui supprime tout apprentissage de la compétition) et avec, surtout, des échanges constants avec l'équipe enseignante. Alors j'ai choisi l'école libre...

Et puis Mitterrand a été élu, et je fais partie de tous ces millions de gens qui ont vu renaître un peu de leur espérance.

Je me suis dit alors : l'école publique va changer, l'école libre va peut-être disparaître (encore que la concurrence dans ce domaine ne peut nuire à personne), l'école publique va pouvoir enfin devenir pluraliste, moins jacobine, plus ouverte.

Je me suis dit aussi : les instituteurs si longtemps méprisés par l'ancien pouvoir vont enfin pouvoir exprimer des revendications qui, jusqu'à présent, ne pouvaient pas être prises en compte : ils vont pouvoir parler de pédagogie, de rapport maîtres-élèves, de relations avec les parents. Ah ! ça, pour en parler, vous en parlez, monsieur le secrétaire général : je suis comblée !... Sachez que vous allez me contraindre à défendre l'école libre ! Je vais devoir faire front avec certaines réactionnaires (...).



Le Monde

MEDECINE

La virologie, discipline fructueuse et écartelée

UN CONCEPT MENACÉ ?

Deux mille cinquante spécialistes venus de soixante-sept pays, parmi lesquels plusieurs prix Nobel. Quelques centaines de *symposiums*, « *ateliers* » *et* « *carrefours* ». Une joyeuse atmosphère de kermesse scientifique. Strasbourg était, la semaine dernière, la patrie des virologistes du monde entier. Le Palais des congrès de la préfecture du Bas-Rhin *accueillait, en effet*, du 2 au 7 août, le cinquième congrès international de virologie, placé sous la présidence du professeur André Lwoff, prix Nobel, et organisé sous la direction du professeur Léon Hirth (Institut de biologie *moléculaire et cellulaire*, Strasbourg).

L'ampleur de cette réunion, tout comme la qualité des travaux présentés, témoigne de l'intense foisonnement qui règne aujourd'hui dans la recherche en virologie. Parallèlement, cette discipline connaît de profonds bouleversements. Née dans les années 40 en se démarquant de la microbiologie dont elle est issue, la virologie subit depuis quelques années les « assauts » de la biologie moléculaire.

***

Grâce à cette dernière discipline, le scientifique dispose de nouveaux moyens d'investigation pour analyser, interpréter et utiliser l'agencement des patrimoines héréditaires (génomes) cellulaires ou ceux des virus. A cause d'elle, des frontières jusque-là bien définies commencent à s'estomper, et le cloisonnement traditionnel, qui se fondait sur la nature de l'organisme étudié (virus, bactérie, levure...), est en passe de disparaître. Ainsi, dans une remarquable conférence inaugurale (1), le professeur Lwoff devait déclarer que « l'unité de la virologie était menacée par ses succès », cette *discipline étant* « *en* voie de perdre son âme ». Pour lui, c'est le concept même de virus qui vacille au point qu'on en vient à se poser la question de l'existence de ces entités et du caractère opérationnel de ce concept.

La définition actuelle du virus est fondée sur des critères établis en 1953 (par le professeur Lwoff). On peut en retenir deux points essentiels : le virus n'est formé que d'un seul type d'acide nucléique (A.D.N. ou A.R.N.) et sa multiplication — son existence — est entièrement liée au fait qu'il « parasite » les cellules. Seul ce « parasitisme intracellulaire absolu » (détournement au profit du virus de plusieurs aspects fondamentaux du métabolisme de la cellule infectée) permet d'établir une distinction entre ce qui est virus et ce qui ne l'est pas.

par JEAN-YVES NAU

A quoi ressemblent les virus ? Invisibles, du fait de leur dimension (diamètre inférieur à 300 nanomètres) en microscopie optique, les virus sont constitués d'un acide nucléique entouré d'une « boîte » protéique (la capside), le tout entouré ou non, selon les cas, d'une enveloppe.

On sait qu'existent tout un ensemble de structures intermédiaires entre les virus et les génomes cellulaires, formés eux aussi d'acides nucléiques. « Le royaume des virus, suggère le professeur Lwoff, devrait être divisé en virus vrais, ou euvirus, et viroïdes (structures virales dépourvues de capsides et d'enveloppes), et l'ambassadeur des viroïdes a droit au moins à un strapontin. »

Ce lien établi entre génome cellulaire et virus relance les interrogations sur l'origine de ces structures. Les virus *sont-ils le résultat* d'une « régression physiologique » conduisant au « parasitisme absolu » ? Sont-ils, au contraire, des fragments d'information génétique d'origine cellulaire ayant acquis une forme d'autonomie ? L'existence de ce lien soulève *aussi la difficulté* qu'il *peut* y avoir à établir une frontière entre ce qui est vivant et ce qui ne l'est pas, puisqu'il faut considérer que les virus ne sont ni des organismes ni des structures vivantes.

***

Depuis quelque temps, un vif intérêt se manifeste à l'égard des virus. Leur structure moléculaire étant de mieux en mieux connue (voir, ci-contre, l'exemple du virus de la poliomyélite), les spécialistes des manipulations génétiques utilisent leur propriété de parasiter la totalité du monde vivant (hommes, animaux, plantes, champignons, bactéries, et même d'autres virus). Les virus deviennent alors des « vecteurs de gènes », des outils microscopiques assurant le transport de gènes qui lui sont étrangers dans des systèmes cellulaires (bactéries, cellules animales ou végétales par exemple) où ces gènes s'intégreront et s'exprimeront.

Cette « domestication » virale constitue aujourd'hui l'une des principales méthodes de travail de l'ingénierie génétique, ce qui explique que le virologiste n'ait plus l'exclusivité de son objet d'étude. De même, les progrès à venir en matière de thérapeutique antivirale ne résulteront, de toute évidence, que de travaux menés en biologie moléculaire, qu'il s'agisse de médicaments antiviraux, de nouveaux types d'immunisation ou de vaccins dits de « seconde génération ».

Pour l'heure, déchirée entre ses nouvelles possibilités diagnostiques et le « statu quo » thérapeutique (2), empruntant à la microscopie électronique, à l'immunologie et à la *génétique*, vivant en osmose avec la biologie moléculaire, sollicitée par certaines recherches en cancérologie, la virologie offre le visage d'une discipline écartelée.

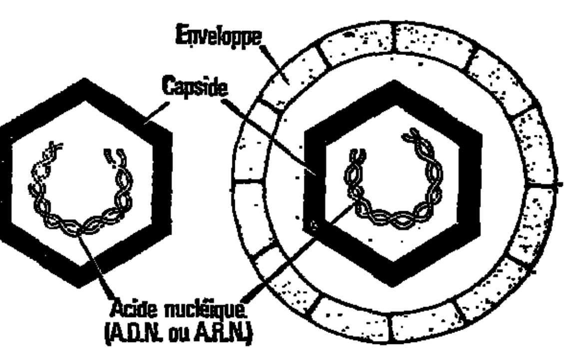
Un siècle après que Louis Pasteur a commencé à cerner l'identité du virus de la rage, un an après que la variole, l'une des affections virales les plus célèbres, a été déclarée éradiquée de la surface du globe, la virologie perd-elle son âme ? Optimistes et confiants en leur avenir, les spécialistes réunis à Strasbourg ont déjà fixé le lieu et la date de leur sixième congrès : au Japon, en 1984.

(1) Le texte de cette conférence est publié dans *les Annales de virologie*. Vol. 132 E, n° 2, avril-juin 1981, éditions Masson, 120, boulevard Saint-Germain, Paris-6e.

(2) L'une des rares retombées thérapeutiques d'envergure de ces dernières années en virologie a été la mise au point d'un vaccin contre l'hépatite virale de type B, la France restant le seul pays au monde à disposer d'un tel type de prévention. Il est donc pour le moins paradoxal, dans ces conditions, que l'« atelier » consacré à Strasbourg aux hépatites n'ait réservé aucune *place* aux travaux français déjà réalisés dans ce domaine.

Les médicaments antiviraux : difficultés théoriques et expérimentales

EN pratique, le médecin ne dispose d'aucun médicament actif contre les virus. Si quelques produits sont commercialisés avec, comme indication, le traitement des maladies virales, ils ne doivent pas faire illusion. Pour le professeur André Kirn (INSERM, Strasbourg), « *leur action — si elle existe — est essentiellement due à l'effet placebo* ». La lutte antivirale se limite donc essentiellement à



l'utilisation préventive de différents vaccins et à la mise en œuvre, dans certaines circonstances, de quelques mesures prophylactiques : précautions d'hygiène, mesures de quarantaine, lutte contre les vecteurs de virus comme certains insectes, etc.

Or il existe plus de deux cents *virus susceptibles de provoquer* chez l'homme l'apparition d'une maladie infectieuse, et le nombre des vaccinations antivirales ne *dépasse pas la dizaine (voir encadré)*. Comment expliquer qu'un tel « créneau », aussi riche d'applications potentielles, demeure *inexploité ? La raison principale* tient à la caractéristique essentielle des virus : le parasitisme intracellulaire absolu. L'étroite imbrication des métabolismes de la cellule infectée et du virus qui l'infecte et la profonde similitude des structures en présence font qu'il est difficile de « frapper » de manière sélective l'agent infectieux et d'inhiber sa réplication sans détruire les cellules où il a élu domicile, tout comme les cellules normales voisines.

Plusieurs tentatives ont cependant été réalisées en vue de disposer d'un médicament dont le rapport efficacité/toxicité permettrait son utilisation courante en thérapeutique humaine. Si l'on excepte quelques tentatives préventives vis-à-vis de la grippe en U.R.S.S. (avec des substances expérimentales appelées amantadine ou rimantadine) ou bien de la variole en Inde et au Pakistan (avec le marboran) dont il est difficile de tirer des conclusions, et mis à part différents essais — plus encourageants — sur une infection virale de la cornée (la kératite herpétique), les espoirs actuels se fondent sur deux substances :

● L'ADENINE ARABINOSIDE (OU ARA A OU VIDARABINE). — *Il s'agit d'un analogue de* structure d'un des composants des acides nucléiques étudié en France entre 1965 et 1970, semblable, à quelques détails près, aux constituants naturels de l'A.D.N. Il a pour effet de bloquer la synthèse de l'A.D.N. viral. Sa toxicité vient du fait qu'il peut aussi bloquer la synthèse de l'A.D.N. cellulaire. La vidarabine fut lancée avec grand *bruit en 1977 par une équipe* américaine — on comparait alors l'importance de sa découverte à celle de la pénicilline. Il semble *aujourd'hui* que *le pourcentage* de guérisons dues à cette substance dans le traitement d'une forme rare mais extrêmement grave d'infection virale (l'encéphalite herpétique) (1) ne soit pas aussi élevé qu'on avait pu le supposer initialement.

● L'ACYCLOVIR. — Cette substance, au mode d'action sensiblement différent, dispose théoriquement d'une affinité spécifique pour une enzyme d'un virus du groupe herpès dont elle inhibe la réplication. Ce produit *serait d'autre part dépourvu* de toxicité vis-à-vis des cellules normales.

Pour tester l'efficacité et l'innocuité de ces deux produits, plusieurs études sont actuellement mises en place par leurs fabricants (respectivement les laboratoires américains Parke-Davis et les laboratoires britanniques Welcome S.A.) dans différents services hospitaliers français et étrangers pouvant recevoir des malades souffrant d'encéphalite herpétique. Ces études se heurtent cependant à plusieurs difficultés au premier rang desquelles l'impossibilité de disposer rapidement d'un diagnostic précis et fiable d'infection herpétique du système nerveux central. Il faut pour cela avoir recours à un prélèvement de tissu cérébral (une biopsie cérébrale) qui ne peut être effectué que par un neurochirurgien. Compte tenu des séquelles qui peuvent en résulter, ce geste n'est pratiqué le plus souvent que lorsque l'état du malade va en empirant. Or on sait d'autre part que l'efficacité des produits est en grande partie liée à la précocité de leur utilisation dès que les premiers symptômes de l'affection apparaissent.

Les deux études actuellement en cours s'opposent sur un point particulier : la première impose la biopsie cérébrale ; la seconde (un essai comparatif entre la vidarabine et l'acyclovir) ne l'impose pas. C'est ainsi qu'il arrive assez fréquemment que l'on traite par des médicaments antiviraux des malades qui ne souffrent pas d'une affection herpétique ou que l'on traite après que la période la plus favorable est passée.

Ces difficultés expérimentales *se retrouvent aussi en ce qui* concerne l'utilisation de l'interféron (2). Cette substance trop souvent abusivement présentée comme un « *médicament* miracle » suscite aujourd'hui un vif intérêt auprès des biologistes, comme en témoignent les très nombreux travaux fondamentaux qui lui sont consacrés. Plusieurs dizaines de communications ont été faites à ce sujet à Strasbourg, quelques semaines seulement après un important colloque international à Rotterdam. Les travaux de manipulation génétique concernant sa synthèse par des bactéries ont relancé les questions, et l'on commence véritablement à découvrir l'ampleur du « système-interféron » dans le fonctionnement des cellules.

Trois types d'interférons sont aujourd'hui identifiés, chacun d'eux comportant plusieurs variétés de substances. On apprend ainsi *a posteriori* que la plupart des essais thérapeutiques qui ont été entrepris dans le passé à partir d'une production « classique » d'interféron utilisaient un mélange complexe de molécules. Faut-il voir là l'origine des résultats contradictoires parfois obtenus ? La plupart des spécialistes restent, dans ce domaine, extrêmement prudents, pensant que de nombreuses études doivent encore être entreprises avant que l'on puisse préciser quelle place doit être éventuellement réservée à cette substance naturelle dans l'arsenal des armes antivirales.

Un dernier point inquiète déjà les spécialistes de la chimiothérapie antivirale. Dans le cas où l'on réussirait à mettre au point et à utiliser des drogues efficaces, on risque d'assister à l'*émergence de* « *résistances* » du même type que celles rencontrées chez les bactéries après des traitements antibiotiques menés à l'aveugle *et de* manière itérative.

(1) L'encéphalite herpétique est une infection du système central par un virus du groupe herpès qui détruit les cellules cérébrales. Elle est mortelle dans près de 80 % des cas ou laisse de graves séquelles.

(2) Les interférons peuvent être définis comme des hormones cellulaires aux effets multiples dont la synthèse naturelle est déclenchée par une infection virale. Ils ont souvent été présentés comme de possibles médicaments antiviraux.

Vacciner

En médecine humaine les virus sont à l'origine d'un nombre *considérable d'affections* (1) *dont* le diagnostic n'est pas toujours possible. C'est notamment le cas pour nombre d'affections *respiratoires et de troubles digestifs* (diarrhées infantiles).

Les vaccins antiviraux actuels sont formés de virus complets obtenus par culture et dont le pouvoir infectieux a été diminué de diverses manières. C'est ainsi qu'on distingue les vaccins contenant des virus vivants atténués (rougeole, rubéole, fièvre jaune, poliomyélite orale, variole) de ceux *contenant* des virus *inactivés* (grippe, rage, poliomyélite injectable).

A l'heure actuelle, seul le vaccin contre l'hépatite virale de type B fabriqué par l'Institut Pasteur-Production est obtenu en court-circuitant la culture virale. Il est en effet constitué de la seule enveloppe du virus (antigène H.B.S.), isolée à partir de sérum sanguin provenant de donneurs dont on sait qu'ils sont « porteurs chroniques » de virus.

(1) Parmi les plus connues : la variole, la vaccine, l'herpès, la varicelle, le zona, les verrues, certaines hépatites et encéphalites, la grippe, les oreillons, la rougeole, la rubéole, la rage et diverses fièvres hémorragiques.

Casse-tête moléculaire

IL y a quelques semaines, la « une » et un important article de la revue scientifique Nature *étaient consacrés au virus de la poliomyélite. Le magazine britannique publiait les résultats des travaux menés à partir d'une étroite collaboration internationale* (1). *Pour la première fois, on disposait de la carte complète et détaillée du patrimoine héréditaire d'un des trois virus responsables de la poliomyélite (poliovirus de type un), une affection qui continue de sévir sur un mode endémique dans la plupart des pays en voie de développement.*

Fruit de plusieurs années de travail, ces résultats ne bouleverseront pas, à court terme, les méthodes actuelles de prévention. Ils n'en constituent pas moins une étape fondamentale dans l'étude de cette maladie contagieuse caractérisée par la destruction de certaines cellules nerveuses et l'installation brutale de paralysies. « Matériel de base », ces résultats ouvrent des perspectives extrêmement larges, tant dans le domaine de la biologie que de la médecine.

UN complexe puzzle biologique, un casse-tête à l'échelle moléculaire : voilà à quoi ont été confrontés les chercheurs. L'objectif fixé — et atteint — était de parvenir à connaître dans le détail la structure moléculaire du patrimoine héréditaire (génome) d'un des trois types de virus responsables chez l'homme de la poliomyélite. Pour cela, plusieurs techniques de manipulations génétiques ont successivement été utilisées.

La première a consisté à séparer le génome en quelques dizaines de fragments formés chacun de plusieurs de ses constituants (*nucléotides*). La seconde fut de fabriquer une « copie A.D.N. » de l'unique chaîne d'acide ribonucléique (A.R.N.) *qui constitue* le génome du virus. Cette copie a ensuite elle aussi été fractionnée en différents éléments de taille croissante qui ont *aidé* à comprendre le mode d'agencement des nucléotides de l'A.R.N. viral.

Enfin, grâce à un système informatique et compte tenu de l'universalité du code génétique, on a étudié de quelle manière ce génome était naturellement traduit en protéines. Le mode de lecture du code génétique fait que trois types de traduction sont possibles. Il fallut donc choisir la bonne et voir à quoi correspondaient effectivement les molécules de protéines ainsi identifiées.

Le « jeu » consista alors à établir la correspondance entre le génome et les molécules qui constituent ce virus, ou qui sont *produites par lui* (2). *La carte* obtenue de cette manière est longue de 7 433 nucléotides. Douze protéines virales ont pu y être rattachées.

Parallèlement, on a appris à Strasbourg qu'une autre équipe scientifique américaine travaillant sur ce sujet, dirigée par le professeur David Baltimore (Los Angeles), est parvenue à un résultat quasi identique, mais en utilisant une autre technique — plus rapide — du génie génétique. La carte génique du poliovirus de type un ne semble donc plus pouvoir être mise en doute.

Vers quoi peut déboucher une telle entreprise, qui de toute évidence marque un tournant dans l'histoire des études consacrées aux poliovirus ? On ne doit pas en attendre, à court terme, un bouleversement des méthodes classiques de prévention vaccinale contre la poliomyélite. Si le débat s'est, depuis quelques années, ouvert sur le meilleur type de vaccin à utiliser dans les pays en voie de développement (*Le Monde* du 4 mars), il reste pourtant que les deux vaccins actuellement commercialisés (vaccin inactivé ou vaccin vivant) assurent une protection de bonne qualité. Seuls des difficultés logistiques, des contraintes économiques et le manque de coordination internationale expliquent que l'éradication mondiale de la poliomyélite ne soit pas encore envisageable.

Un tel travail permet cependant de penser qu'une « seconde génération » de vaccin antipoliomyélitique pourra voir le jour. Ce vaccin ne serait constitué que de la seule partie « vaccinante » du virus et non de la totalité de sa structure. Pour le professeur Hirth, il ne fait aucun doute que dans l'avenir de nombreux vaccins pourront être produits de cette manière. Ils présenteraient selon toute vraisemblance de nombreux avantages : efficacité accrue, toxicité et prix de revient *moindres*, *meilleure* stabilité.

L'autre aspect passionnant de ces travaux concerne la biologie fondamentale et les multiples points d'interrogation qui demeurent tant au niveau du génome lui-même (on sait désormais de manière formelle, pour le génome viral du poliovirus, quelles sont les zones auxquelles on ne parvient pas à attribuer de fonction) qu'à celui des modalités exactes de la colonisation des cellules humaines par les virus infectieux. De nombreuses zones d'ombre demeurent en effet sur la manière dont se fait l'infection des cellules humaines.

Survenant après un travail similaire sur divers virus : virus de l'hépatite virale de type B, virus S.V. 40, virus du polyome, ou de la mosaïque du chou-fleur (équipe du professeur Hirth, Strasbourg), les résultats obtenus sur le virus de la poliomyélite pourront aussi, à terme, concourir au développement de médicaments anti-viraux spécifiques.

(1) L'article est signé par douze scientifiques. L'essentiel des recherches a été mené dans le département de microbiologie de l'université de New-York (professeur Eckard Wimmer), par des chercheurs américains, japonais et français (Mlle Sylvie Van der Werf, Institut Pasteur de Paris).

(2) Une fois introduits dans les cellules, les virus monopolisent à leur profit cette « usine métabolique ». La cellule infectée fabrique alors deux types de protéines : des protéines de structure et des protéines qui permettent la reproduction de l'A.R.N. viral.

LAENNEC (1781-1826)

Un numéro spécial de la revue du Palais de la Découverte édité à l'occasion du bicentenaire de la naissance de Laennec, la seule publication des conférences *présentées au colloque du* Collège de France.

Laennec professeur au Collège de France ; *Laennec médecin* ; *Laennec humaniste parisien* ; la diffusion étrangère de l'œuvre de Laennec.

346 pages - Prix franco 49,50 F

Avenue Franklin-D.-Roosevelt, 75008 PARIS

هكذا من الأصل

MÉDECINE

Un livre posthume de Henri Ey

(Suite de la première page.)

Il est significatif que ce soit un psychiatre qui ait entrepris de réfléchir aussi profondément sur la *médecine comme pour bien marquer* à la fois que la psychiatrie partage intégralement le statut scientifique de la médecine, mais aussi *que celle-ci doit intégrer toute* la dimension des problèmes que la psychiatrie affronte comme son objet même.

Dès l'introduction, nous sommes, en effet, jetés dans la difficulté épistémologique permanente de la médecine : le développement d'un savoir *progressif sur le corps consiste* à dégager la maladie de son éprouvé subjectif, tandis que la rencontre du malade est saturée de subjectif et *d'imaginaire. La médecine est*, par force, établie *« entre une physique et une morale »*, la maladie est la désorganisation de l'organisme global, la santé est forcément « normative »...

Une théorie générale du mythe

Avant la médecine, il y a la magie *et le mythe. Mais dire des archétypes* ou des mythes qu'ils sont primitifs au sens historique doit s'entendre aussi au sens qu'ils sont, en nous *tous, la couche basale de l'existence.* Le « *wo es war soll ich werden* » (1) de Freud exprime à la fois l'histoire de l'humanité et l'histoire de tout homme : phylogénèse et *ontogénèse Henri Ey étudie le Mana*, la force magique de l'esprit, l'univers entropique de la libido non liée, non ordonnée, sans contradiction, sans *espace et sans temps, qui est l'univers des mots.*

Cet univers, c'est l'inconscient, dont les rites, les tabous et les catégories règlent les sociétés totémiques *comme ils règlent nos propres régressions...*

De la magie à la mythologie, nous passons du chaos, début des *mythologies, à l'organisation* d'un système. Une mythologie, *c'est* du langage, une histoire, une fiction signifiante à l'égard des origines et du destin, du bien et du mal, de la vie et de *la mort, du désir et de l'angoisse.* Henri Ey, qui baigna, lors de son arrivée à Paris, dans le surréalisme, et qui fut, en bon Catalan, passionné *de tauromachie, cette tragédie mythologique*, évoque la puissance des mythes et leur engendrement l'un par l'autre. A Sumer naît le fond « *asianique* » de la plupart des mythes, et, du *même mouvement*, une ante-médecine sacerdotale (divination, astrologie, hépatoscopie). Cette alchimie des archétypes va se *répandre vers l'Inde, vers l'Afrique* par l'Egypte, vers la Grèce, jusqu'en Chine et en Amérique, tandis que se transformeront, sur place, en Mésopotamie, les mythes anciens en *religions de salut dans les grands* cultes irano-assyriens.

Ainsi Henri Ey débouche-t-il, par l'histoire, sur une théorie générale *du mythe. La transcendance de la* raison, dit-il, « *n'est jamais radicale* ». Qui, mieux qu'un psychiatre, peut ressentir cette vérité puisque, *comme l'écrit Henri Ey, le délire* n'est autre qu'un mythe personnel, produit de la même matrice (la capacité d'élaborer des rêves et des *mythes), mais qui s'impose au délirant* comme une nécessité (il ne peut pas ne pas délirer), ce qui l'aliène non seulement au groupe *socio-culturel, mais à lui-même.*

Je ne puis détailler ici la discussion sur le mythe en regard de la réalité historique, de la réalité sociolinguistique et de la *réalité psychique de l'inconscient. Disons en bref* que, pour Henri Ey, le mythe ne peut se réduire à aucun système, car il les dépasse tous pour être *la problématique tragique de la réalité* existentielle, sa *raison d'être*, une « *vision éthique* », une « *prophétie de la conscience* » (P. Ricœur), le dévoilement d'une vérité *qui se dérobe, comme un mystère* troublant. Chacune des interprétations a sa part de vérité, mais nous sommes invités à aller au-delà de *l'ethno-sociologie, au-delà de la Pensée sauvage*, au-delà du symbole freudien, jusqu'au point ultime où l'interprétation échappe à l'intelligence pour s'offrir à *l'adhésion* éthique.

On comprend que, dans toutes les figures du fantastique, « *il y a trop de mal pour qu'il n'y ait pas de place pour la maladie* ». De la théogonie, *par la cosmogonie (Hésiode)*, la pensée grecque se dirige vers une cosmologie qui ouvre l'intelligibilité de la nature. Alors deviendra *possible la naissance de l'homme naturel, d'une santé et d'une maladie* naturelles, c'est-à-dire la pensée hippocratique.

Maladie et morale

C'est qu'Hippocrate — ou le « Corpus » auquel est attaché son *nom — ne peut être compris que* dans et par l'évolution de la pensée des philosophes, savants et *poètes de l'Ionie et de la Grande-Grèce* durant les sixième et cinquième siècles avant Jésus-Christ. D'Hésiode à l'école de Milet, puis à Héraclite, « *prophète de la dialectique* », que l'auteur compare à *Nietzsche ; de Pythagore, dont* Hippocrate tiendra la symbolique des nombres et l'idée de l'harmonie, aux Eléates, ces acrobates de la raison *raisonnantes ; d'Empédocle à Démocrite*, inventeurs de la conception atomiste de la matière ; et enfin à Anaxagore, qui déjà formule une pensée biologique, le lecteur *parcourt un résumé de la longue marche* qui aboutit, au siècle de Socrate et d'Hippocrate, à une conception « *naturelle* » du Cosmos, de l'homme, *de la morale, de la santé et de* la maladie.

Mais, précisément, la conception de la maladie comme « naturelle » impose à Henri Ey une nouvelle *réflexion transcendantale sur la place* de la culpabilité personnelle. C'est là un des axes de son travail. Il y consacre trente pages que l'on peut *résumer en cette phrase : arraché* au monde de la malédiction, l'homme ne peut concevoir celui de la maladie que comme l'antithèse de sa *faillibilité morale. La maladie est un* mal qui est et ne peut être que physique, ce qui exige comme contraire la notion d'un mal moral, *dont chaque homme porte la responsabilité.*

Nature et « Corps psychique »

Déjà, la tradition babylo-judaïque *identifiait la maladie au péché*, « *archéologie de la culpabilité* », notion reprise dans le christianisme, où, cependant, un fort courant naturaliste *apparaît précocement*, puisqu'on voit des théologiens, dans un combat paradoxal, lutter contre des médecins en faveur de l'interprétation médicale de la maladie.

Pourtant, quelles qu'aient pu être *les ébauches du savoir médical* contenues dans les cultures suméro-babyloniennes, indienne, hébraïque, égyptienne ou chinoise, ou encore dans la Grèce archaïque, il vient donc un moment où apparaît la médecine, c'est-à-dire une conception « naturelle » de la maladie, un statut de l'observation clinique et du diagnostic *Ce moment, c'est le siècle* d'Hippocrate, ce statut, c'est celui que le « *Corpus Hippocraticum* » a élaboré.

Ainsi, sur le « naturalisme » hippocratique, Henri Ey *note-t-il que le* statut épistémologique de la médecine impose une philosophie de la nature et de la nature de l'homme. *Nous sommes renvoyés à l'histoire* naturelle de *l'homme perçue comme « le mouvement de son incorporation au monde qu'il s'incorpore »*. Le halo d'irrationnel qui affleure dans le *Corpus hippocraticum* apparaît comme l'expression de l'imaginaire individuel. De sorte que, pour Henri Ey, il n'y a pas dans Hippocrate deux logiques *opposées ou successives*, mais « *une seule et synthétique saisie d'une unité composée, celle de l'organisation même de l'être humain que la maladie révèle en se manifestant* ».

On lira, sur la *nature en général*, et sur la nature de l'homme, en particulier, les fortes pages où Henri Ey expose et *discute une philosophie biologique qui explicite et prolonge* celle d'Hippocrate. Fidèle à la terminologie de Spinoza, il voit la nature comme *naturans* (la création) et *naturata (l'ensemble des choses* créées), ensemble au sein duquel apparaissent des catégories ontologiques, selon une hiérarchie de *formes (les espèces et les genres)*, qui sont les niveaux du réel. Dans cet ensemble, la nature de l'homme est de se dépasser, de produire une *superstructure néguentropique (2) qui* lui permet d'atteindre l'individuation et l'information, la liberté et l'invention. L'anthropologie n'est *donc ni une science de la nature* ni une science *morale, elle est l'articulation* des deux, pour laquelle Henri Ey a proposé le terme de « *corps psychique* » spécificité de la nature humaine, *par quoi l'ordre de* la vie s'ajoute à l'ordre de l'esprit.

La maladie est encore un événement qui a sa propre finalité et qui provoque l'organisme à un combat. *D'où l'importance, bien connue, dans* l'hippocratisme, *des notions d'agression* et de défense, de crise, de catharsis et, enfin, la conception générale de la *natura medicatrix*, valable *en général, et pour chaque* homme en particulier. Ce qui fait qu'en définitive la *médecine* hippocratique est une médecine de tout *l'homme, et que la maladie est une* autre manière d'être « *Soudée au travail de l'âme* », comme le dit un texte du Corpus *hippocraticum*, la *maladie*, susceptible d'un diagnostic et d'un pronostic, *ne peut se* comprendre que dans la totalité de l'homme, lui-même en relation avec son propre monde.

Ainsi la naissance de la clinique, *loin d'être un fruit du* vingtième siècle comme le pense Michel Foucault était-elle, dans sa démarche à la fois assurée et interrogative, contenue *dans Hippocrate.*

***

Par l'étendue de ses informations et par la force de la réflexion, ce livre fait partie de l'étroite cohorte des œuvres qui se montrent au niveau de l'interprétation épistémologique de *la médecine. Il dépasse la médecine* en tant que *profession, par des* questions essentielles y sont traitées avec une érudition sans reproche et *une hauteur de vues qui renouvelle des problèmes éternels.*

Docteur CHARLES BRISSET.

(1) « Où était le Ça, le « Je » doit advenir ».

(2) Structure de nature à lutter *contre la dégradation universelle* de l'énergie.

★ Henri Ey, *la Naissance de la médecine*, 1 volume, 230 p., Masson édit., Paris, 1981, 125 F environ.

JUSTICE

La tuerie d'Auriol et la mise en cause du service d'action civique

L'audition de M. Debizet est repoussée

Fixée initialement pour le début de cette semaine, l'audition de *M. Pierre Debizet, secrétaire général du SAC*, par Mme Françoise Llaurens-Guérin, le juge d'instruction chargé du dossier de la tuerie d'Auriol, n'aura lieu que le jeudi 13 ou le vendredi 14. Lundi 10 et mardi 11, Mme Llaurens-Guérin a entendu Jean-Joseph *Maria*, le responsable intérimaire du SAC des Bouches-du-Rhône. Tout en niant sa responsabilité dans l'organisation de l'assassinat de Jacques Massie, Jean-Joseph Maria a admis qu'un grave différend opposait des militants du SAC marseillais à l'inspecteur *stagiaire. La longue audition*, samedi 8 août, de *Lionel Collard* explique le retard pris par le juge d'instruction dans le calendrier qu'elle s'était fixé.

De notre correspondant régional

Marseille. — Interpellé le vendredi 24 juillet, M. Pierre Debizet avait été placé *en garde à vue* et entendu pendant quarante-huit heures par deux inspecteurs du S.R.P.J. de Marseille dans les locaux de la sous-direction des affaires criminelles du ministère de l'intérieur.

Ecroué à la prison de Fleury-Mérogis, dimanche 26 juillet en fin de journée, il avait été transféré à Marseille le mardi 28 juillet et présenté au magistrat instructeur chargé du dossier d'Auriol, Mme Françoise Llaurens-Guérin, qui lui avait *notifié* son inculpation pour complicité d'homicides volontaires avec préméditation, arrestation et séquestration arbitraires de personnes, vol et incendie.

Dès le lendemain 29 juillet, le secrétaire général du SAC avait été interrogé, à sa demande, pendant cinq heures, par le juge. Il s'était notamment expliqué sur l'organisation du SAC et sur ses pouvoirs de décision par rapport à ceux des dirigeants marseillais. Il aurait dû à *nouveau* être interrogé le 3 ou le 4 août au sujet des déclarations faites par M. Jean-Bruno Finochietti, le premier des cinq meurtriers présumés à avoir passé des aveux complets. Mais l'interpellation puis l'inculpation le 31 juillet de plusieurs autres personnes avaient conduit Mme Llaurens-Guérin à différer son audition.

L'avocate de M. Debizet, Mᵉ Denise Mialou-Marsh-Felley, nous a indiqué qu'elle déposerait une demande de mise en liberté de son client *« dès que celui-ci aura été entendu par le magistrat instructeur ». « Aucun des témoins, ni des inculpés ni surtout les assassins présumés, n'a jusqu'ici accusé M. Debizet*, déclare Mᵉ Mialou. *Il apparaît également, au stade actuel de l'information, que la direction nationale du SAC est étrangère à cette affaire. Dans ces conditions, le maintien en détention de mon client est contraire à tous les principes du droit. En réalité, ce serait ses opinions politiques qui l'amèneraient à être sanctionné puisque aucun acte délictuel ou criminel ne lui est reproché. En viendrait-on alors à une nouvelle incrimination dans notre droit : le délit d'opinion ? »*

Mme Llaurens-Guérin a de nouveau entendu, mardi 11 août, dès 8 h. 30, M. Jean-Joseph Maria, le responsable intérimaire du SAC dans les Bouches-du-Rhône, qui était resté trois heures et demie dans son cabinet lundi après-midi. Inculpé le 23 juillet de *complicité d'homicides volontaires* avec préméditation, M. Jean-Joseph Maria, alias « Gérard », âgé de cinquante ans, *nie toute* responsabilité dans la tuerie d'Auriol.

Selon un plan de travail désormais bien établi, Mme Llaurens-Guérin *lui a tout d'abord* demandé de s'expliquer sur son adhésion au SAC — qui ne remonte officiellement qu'à 1978 — son rôle dans l'organisation et ses relations avec M. Debizet et avec Jacques Massie.

A sa sortie du palais de justice, *l'avocat de M. Maria*, Mᵉ Henri Ruggeri, a indiqué que son client ne briguait pas la succession de Jacques Massie, et qu'au contraire, en raison de son état de santé précaire (il souffre d'un abcès au poumon), il songeait à démissionner de ses fonctions intérimaires. M. Jean-Joseph Maria n'a cependant pas caché son animosité et celle de ses amis à l'égard de l'inspecteur stagiaire dont ils avaient découvert les malversations dans la gestion du SAC pendant son absence de Marseille (*le Monde* du 11 août). M. Jean-Joseph Maria se serait, d'autre part, déclaré convaincu que la tentative d'« exécution » de Jacques Massie, le 26 avril, n'était qu'un pseudo-attentat permettant à l'inspecteur stagiaire de passer du rôle d'accusé à celui de victime.

GUY PORTE.

● *Suicide d'un détenu.* — Un détenu de la maison d'arrêt de Besançon s'est pendu, le dimanche 2 août, dans sa cellule au montant de son lit, a-t-on appris samedi 8 août. Condamné pour vol et falsification de chèques à deux ans d'emprisonnement, Abdelkrim Hammache, vingt et un ans, était libérable en avril 1982. Sa demande de libération conditionnelle devait être examinée en septembre. Le jeune *homme* n'a laissé aucun message pour expliquer son geste. Cette mort porte à vingt et un le nombre des suicides de détenus depuis le 1ᵉʳ janvier 1981.

CARNET

Naissances

— *Cécile et* Jean ANDREAU *ont* le bonheur d'annoncer la naissance de leur *fils*

Jérôme,

Paris et Maisons-Laffitte, le 9 août 1981.

— Mme Jean-Claude KORELSTEIN, née Simounet, M. Jean-Claude KORELSTEIN, et leurs familles, ont la joie et l'honneur de faire part de la naissance de *leur fils*

Florent,

le 6 août, à 20 heures.

Mariages

— **Agnès DUPUY**

et

Gérard NETTER

sont heureux de faire part de leur mariage, célébré dans l'intimité.

Montrouge, le 10 août 1981.

Décès

— *Mme Jean* Bagot,
MM. Jean-Luc et Jean-Didier Bagot,
Et leur famille,
ont la douleur de faire part du *décès de*

M. Jean BAGOT,

survenu le 10 août 1981.

Le *service religieux* et l'inhumation dans le caveau de famille auront lieu dans l'intimité le jeudi 13 août, à Paris.

Cet avis tient lieu de faire-part.

— Mme Maurice Benichou, son épouse,
M. et Mme Jean Chabaneix et leur fille,
M. et Mme Jean Legrain et leurs enfants,
Le docteur et Mme Pierre Benichou et leurs enfants,
ses enfants et petits-enfants ;
Sa sœur, Mme veuve Emile Benichou,
Ses frères,
Et toute sa famille,
ont la grande douleur de faire part du décès de

M. Maurice BENICHOU,

survenu à son domicile le 10 août.

On se *réunira à la porte principale* du cimetière de Bagneux-Parisien le *mercredi* 12 août, à 9 heures.

Cet avis tient lieu de faire-part.

14 bis, rue Pierre-Nicole,
75005 Paris.

— On nous prie d'annoncer le décès, le 9 août, de

Mme Jeanne BERTHOMIER,

inspecteur général honoraire
des travaux publics et des transports,
secrétaire général
du Conseil supérieur
de la navigation de plaisance,
officier de la *Légion* d'honneur,
commandeur de l'ordre national
du Mérite,
croix de guerre,
médaille de la Résistance,
King Medal of courage.

Les obsèques auront lieu le jeudi 13 août en l'église Notre-Dame de Cusset (Allier), et l'inhumation à 16 h. 30 dans le caveau *de famille*, à Vichy.

De la part des familles Berthomier, Verdier, Hurbin, Turion, Gastynes et Servatius.

5, rue Philibert-Delorme,
75017 Paris.
20 allée Pierre-Berthomier,
03 Cusset.

— *Le président général* et le conseil d'administration de la *Mutuelle générale du personnel des collectivités locales* — M.G.P.C.L. — ont la douleur de faire part du décès de

Roger BIENFAIT,

croix de guerre 1939-1945,
médaille de la Résistance,
chevalier de l'ordre national
du Mérite,
officier des palmes académiques,
membre fondateur
et secrétaire général de la M.G.P.C.L.,
secrétaire général
de la ville de Montélimar.

L'inhumation aura lieu le mercredi 12 août, à 18 h. 30, au cimetière Saint-Lazare de Montélimar.

Mme R. Bienfait,
4, chemin du Tour-de-Ville,
26200 Montélimar.

— M. et Mme Yves Bourderes et leurs filles Aline et Cécile,
Les familles Panton et Bourdères,
ont la douleur de faire part du décès accidentel de leur fils, frère, petit-fils, filleul, neveu,

Laurent BOUDÈRES,

survenu le 3 août 1981 à l'âge de seize ans.

Cidex 1140
30330 Connaux.



— Pierre et Corinne Chalamel,
Marie-Geneviève et Léon Bernet,
Bernadette et Pierre Pénart,
François-Xavier Challamel,
Anne et Dominique Trouvé,
Véronique Challamel,
Béatrice et François Baudriller,
ont la douleur de faire part de la *mort en montagne, à l'âge de* trente-huit ans, le 29 juillet 1981, de leur *frère*

Régis CHALLAMEL,

jésuite en mission ouvrière.

Il a été inhumé au *cimetière* de Barèges le 7 août 1981.

Une messe *sera célébrée* en septembre, à Paris.

— On nous prie d'annoncer la mort de

Mme René DECHENE,

née Suzanne Martinet,
survenue le 5 août 1981.

L'inhumation a eu lieu le samedi *8 août 1981*, dans l'intimité familiale, au cimetière du Chaillot.

« Au temps du soir, il y aura de la lumière. »
(Zacharie, XIV, 7)

De la part de :
René Dechene, inspecteur général honoraire *de l'éducation nationale*, son mari,
Bernard et Jeannie Mensch, ses enfants,
Hélène et Françoise Mensch, ses petites-filles,
Et de toute sa famille.

Le Chaillot,
79500 Melle.
2, *rue Lefebvre*,
75015 Paris.
228, rue de la Convention,
75015 Paris.

— *Mme Charles Dejumné*, son épouse,
Le colonel et Mme Pierre Mary,
M. et Mme Jean-Pierre Dejumné,
M. et Mme Christian Dejumné,
M. et Mme Philippe Jouin,
M. et Mme Patrice Dejumné,
M. et *Mme Dominique Dejumné,*
ses enfants,
Ses quatorze petits-enfants,
ont la douleur d'annoncer le décès de

M. Charles DEJUMNÉ,

notaire honoraire,

pieusement décédé à Paris le 3 août 1981.

La cérémonie religieuse et l'inhumation *ont eu lieu* à l'église d'Aubenton le vendredi 7 août dans la plus stricte intimité.

82, rue Pierre-Brossolette,
92320 Châtillon.

Nos abonnés, bénéficiant d'une réduction sur les insertions du « Carnet du Monde », sont priés de joindre à leur envoi de texte une des dernières bandes pour justifier de cette qualité.

— M. Jean-Marc Didier,
Le docteur et Mme Bernard Khayat,
Mme Armand Granier,
M. et Mme Jack Benoit,
Mme Françoise Granier,
M. et Mme Jacques Nobécourt.
Et toute la famille,
ont la douleur de faire part du décès de

M. Marc DIDIER,

chevalier de la Légion d'honneur,
croix de guerre 1914-1918 et 1939-1945,
ancien de la 3ᵉ D.I.A.,

survenu le 7 août, à *quatre-vingt-deux ans.*

La cérémonie religieuse a été célébrée le lundi 10 août 1981 en la chapelle de l'hôpital du Val-de-Grâce, suivie de l'inhumation à Pau.

23, *rue George-Sand*,
75016 Paris.

— Mme Jean Denis Dreiss et ses enfants, Denis, Elisabeth, Tiina,
ont la très grande douleur de faire part du décès de

M. Jean Denis DREISS,

directeur à la société Sanders,
survenu le 6 août 1981.

Les obsèques ont eu lieu le 11 août à l'église de Saint-Fargeau-Ponthierry.

13, allée du Belvédère,
Les lacs de la Guiche,
77310 Saint-Fargeau-Ponthierry.

— Le docteur et Mme Herbert Geschwind, *leurs enfants* Catherine et Jean-François,
ont la douleur de faire part du décès de

Mme veuve
Henri GESCHWIND,

née Francisca Pell,
survenu le 5 août 1981.

Les *obsèques ont eu lieu* dans l'intimité le 7 août, à Nice.

29, *rue* Achille-Garnon,
92330 Sceaux.

— Saumur, Poitiers, Bellac, Limoges, Fumel.

Mlles Nadine et Anne-Gaëlle Graulout, leurs filles,
Les familles Graulout, Brau, Boutet, Roche, Bru, Bernardeau, Mengelle, *Grillier, Malmanche*, parents et amis,
ont la douleur de faire part des décès accidentels de

Raymond et Nicole GRAULOUT,

née Brau,

survenu le 6 août 1981 à Savignac-les-Eglises (Dordogne).

Les obsèques seront célébrées en l'église du Sacré-Cœur de Limoges le mardi 11 août, à 10 h. 30.

Inhumation au cimetière de Louyat.

Le présent avis tient lieu de faire-part.

Il n'y aura pas de condoléances.

— On nous prie d'annoncer le décès de

M. Paul GUIENNE,

chevalier de la Légion d'honneur,
chevalier de l'ordre du Mérite,

survenu le 7 août 1981 à l'âge de soixante-neuf ans.

La cérémonie religieuse et l'inhumation auront lieu le mercredi 12 août, à 16 heures, à Bourg-d'Iré (Maine-et-Loire).

Ni fleurs ni couronnes.
Cet avis tient lieu de faire-part.

5, rue de Bagatelle,
92200 Neuilly.
87, rue Lardin-de-Musset,
49000 Angers.

— M. Jacques HEBERT nous a quitté dans la paix le 19 juillet 1981 à son domicile, à l'âge de cinquante-sept ans.

La cérémonie religieuse et l'inhumation ont eu lieu le 21 juillet 1981 à Voisins-Le-Bretonneux.

De la part de :
Mme Simone Hebert, son épouse,
Mme Jeanne Hebert, sa mère,
Jean-Jacques et Claire,
Cécile et François,
Eric et Annie,
ses enfants,
Sylvain, Emmanuelle, Benoît, *Flore*, Jasmine et Caroline,
ses *petits-enfants,*
Et toute la famille.

31, avenue V.-Hugo-Champfleury,
78190 Voisins-le-Bretonneux.

— Aix-en-Provence.

Mme Auguste Michaud, son épouse,
Mme Suzanne Michaud et ses enfants,
font part du décès de

M. Auguste MICHAUD,

survenu à l'âge de quatre-vingt-onze ans.

Les obsèques auront lieu le mercredi 12 août 1981, à 16 h. 15, en la chapelle du centre hospitalier à Aix-en-Provence.

— On nous prie d'annoncer le décès de

Mme Marie-Claire
PATALOWSKI,

née Cyvie,

survenu le 10 août 1981 dans sa *quarante-cinquième année.*

De la part de son mari, [illegible]

parents, oncles, tantes, cousins, cousines,
Et toute la famille.

Les obsèques auront lieu le jeudi 13 août 1981.

On se réunira au 23, rue de Chaligny, Paris (12ᵉ), à 10 heures, ou à la *porte principale* du cimetière de Bagneux-Parisien à 10 h. 45.

Cet avis tient lieu de faire-part.

72, avenue Parmentier,
75011 Paris.

Anniversaires

— Ce mois *d'août* 1981, est le dixième anniversaire de la disparition, à vingt-deux ans, de

Gérard AQUENIN.

Ceux qui l'ont aimé auront une pensée pour lui.

— Le 12 août 1978 mourait à Florence, en Toscane, le

marquis Piero BARTOLINI SALIMBENI VIVAI

Maryse et Maurice Mimault,
Monaco (*Principauté*).

MORT DE VALENTINE TESSIER

La comédienne Valentine Tessier est *morte dans la* nuit du 10 au 11 août, sur la Côte d'Azur, où elle s'était retirée. Elle était âgée de quatre-vingt-neuf ans.

[Née le 5 août 1892 à Paris, Valentine Tessier débute sur les planches en 1913 dans les emplois de « femme-femme » qu'elle garde tout au long de sa carrière. Sa féminité n'a pas d'âge. Au théâtre, elle interprète les classiques, *le Carrosse du Saint-Sacrement* ou *le Mariage de Figaro*, crée *Siegfried, Intermezzo, Amphitryon*, de Giraudoux, *Domino*, de Marcel Achard, *Lucienne et le boucher*, de Marcel Aymé. Au cinéma, elle est une inoubliable *Madame Bovary*, de Renoir, en 1934. Ses derniers films sont *Grandeur nature* et *la Rivale*, en 1974. — C. G.]

MODELAGE SUR BOIS - MAQUETTES
MENUISERIE SUR MESURE
le bois universel
6, rue Bourni - 92 700 Colombes
Téléphone : [illegible]

Le Monde

culture

PATRIMOINE

LA POLÉMIQUE SUR L'ACHAT DE « L'HOMME À LA GUITARE »

Le Musée national d'art moderne a publié, mardi 11 août, un communiqué qui fait suite à la polémique sur l'achat d'un tableau de Braque, l'Homme à la guitare (le Monde daté 9-10 août).

Dans ce communiqué, le musée précise les étapes de cette acquisition : *« Acheté à la première vente Kahnweiler en 1921 par le collectionneur André Lefèvre,* l'Homme à la guitare *fut revendu à la deuxième vente Lefèvre le 25 novembre 1965. Il fut alors acheté par un groupe suisse pour la somme de 1 809 000 francs. »*

« *Le Centre Pompidou*, ajoute le communiqué, *ne pouvant financer seul ce tableau pour ne pas déséquilibrer sa politique d'acquisition, s'est efforcé de trouver un financement exceptionnel. La valeur de* l'Homme à la guitare *avait été fixée après négociations à 9 millions de francs. Ce financement a pu être acquis en mai 1981 : en premier lieu par une donation exceptionnelle de l'État pour 4 millions de francs, en second lieu grâce au concours généreux d'un donateur privé pour 2 millions de francs, et, enfin, sur les crédits d'acquisition du Centre Georges-Pompidou à concurrence de 3 millions de francs échelonnés sur deux exercices. »*

Interdiction de sortie

« *Ce tableau*, selon les responsables du Centre, *qui est considéré comme l'œuvre majeure du cubisme synthétique de Braque, n'a jamais quitté la France, et, lorsqu'il fut soumis à l'exportation par le propriétaire en juillet 1975, il fit l'objet d'une interdiction de sortie du territoire national.*

» *Le secrétaire d'État à la culture avait pris l'engagement de tout mettre en œuvre, pendant la période d'interdiction de sortie, qui avait été fixée à six ans, pour permettre l'acquisition du tableau par l'État,* L'Homme à la guitare *ayant alors été prêté au Musée national d'art moderne pour y être présenté au public.*

» *Le terme de cet accord arrivant à expiration en 1982, la commission d'acquisition fut à plusieurs reprises saisie du problème posé, les 8 février 1980, 4 septembre 1980, 16 janvier 1981 et 3 mars 1981. Elle confirma la nécessité de maintenir ce tableau au sein des collections nationales...*

» *La commission d'acquisition du musée, avant le 19 juin 1981, donne un avis favorable à cette acquisition ; la négociation a été conclue avec le groupe vendeur, permettant ainsi de garder en France, à la veille du centenaire de Georges Braque, un chef-d'œuvre de l'art français du vingtième siècle. »*

UNE CIRCULAIRE DU PREMIER MINISTRE

Contrôler les « glissements » du Mobilier national

Le premier ministre a demandé à l'ensemble des ministres et secrétaires d'État de procéder à l'inventaire des meubles et objets d'art existant dans les bâtiments qu'ils occupent. Cet inventaire est une partie constituante du bilan du précédant septennat entrepris par le nouveau gouvernement. La circulaire précisait qu'il devait être mené en liaison étroite avec l'administration du Mobilier national et sous son contrôle.

Le Mobilier national n'a pu que se féliciter d'une démarche qui lui reconnaît une autorité récemment acquise. C'est un organisme mal connu du grand public, dont un livre et une exposition au Palais de Tokyo ont rappelé le passé historique (*le Monde* du 8 mai).

Crée sous Louis XIV pour gérer les biens en meubles et objets d'art de la couronne, le Garde-Meuble, défait sous la Révolution, a resurgi sous l'Empire. Il n'a plus cessé d'exister, il a seulement changé d'appellation avec l'avènement de la IIIe République. Abrité dans un bâtiment d'Auguste-Perret, rue Berbier-du-Mets, l'actuel Mobilier national est un organisme de dépôts et de contrôle. Ses inspecteurs sont habilités à visiter toutes les administrations de l'État, tous les bâtiments nationaux qui renferment des objets et pièces de mobilier de caractère historique ou artistique, à l'exclusion des lieux spécialisés, musées ou monuments historiques. Il meuble les résidences présidentielles, les bureaux et logements officiels des ministres et secrétaires d'État, les bureaux des directeurs de cabinet, les ambassades. Ceux-ci sont tenus en retour de lui adresser chaque année un état des pièces reçues en dépôt, avec l'indication de leur emplacement et de leur état de conservation. Ils doivent également les entretenir. La circulaire du premier ministre n'a donc fait qu'étendre ce principe de contrôle en exigeant de chaque ministère un bilan général de ses biens propres, acquis par lui aussi bien que reçus en dépôt du Mobilier national.

« Peu de pertes »

Ce bilan, malgré tous les bruits qui courent, ne devrait pas poser de problèmes ni apporter de mauvaises surprises. Il y aura toujours eu, bien sûr, quelques bris de vases ou des objets déplacés qu'il aura fallu aller chercher à quelques mètres ou centaines de mètres de leur emplacement initial. Mais l'administration du Mobilier national est sans inquiétude. « *Il y a aujourd'hui fort peu de pertes*, nous assure-t-on, *et aucune, en tout cas, d'objets historiques. Ce qui justifie la rumeur publique, c'est qu'il y a toujours des glissements. Car les meubles, les objets, sont attribués à des fonctions qui peuvent toujours disparaître, tandis que les bâtiments administratifs demeurent. Ce qui appartenait à un ministre passe dans le bureau du directeur d'un autre ministre. Il y a eu des pertes surtout sous la IVe République, où les mouvements étaient très importants et la gestion insuffisante. Les femmes des ministres et bien d'autres « ayants droit » venaient se servir. Il n'y avait pas d'état annuel rigoureux et aucun contrôle précis. Tout cela a changé. Les glissements sont maintenant bien contrôlés. Les administrations savent que si elles cassent ou perdent, elles devront rembourser, donc tout va bien mieux. Les plus vieux ministères, aussi vieux que nous, comme les relations extérieures, la justice ou l'intérieur, sont maintenant parfaitement rodés. »*

Un inventaire précis

Le Mobilier national, soigneusement contrôlé lui-même par la Cour des comptes, tient un inventaire précis des quelque cent mille objets qu'il détient dans ses magasins ou a déposés dans les administrations. Mais les magasins, à vrai dire, ne sont plus très riches. Ils ne renferment par exemple pratiquement plus aucune pièce du dix-huitième siècle. L'article 2 d'un récent décret ne pouvait que le constater : « *Seuls les meubles et objets mobiliers fabriqués postérieurement à l'année 1800 peuvent faire l'objet d'une mise en dépôt.* »

« *C'est*, nous dit-on, *un décret de pénurie. Nous ne pouvions plus fournir tout le monde. Le bénéfice du dépôt s'arrête maintenant aux directeurs de cabinet.* » Par contre, le Mobilier national, qui reçoit peu de subventions d'achats, a pu créer, du temps de Malraux, un atelier de recherche et de création qui renoue avec la Manufacture des meubles de la couronne sous Louis XIV. Trois cents modèles de meubles ont été créés par quarante-trois créateurs différents, qui ont inspiré de nombreux aménagements dans les bâtiments publics, à commencer par les appartements de l'Élysée sous la présidence de Georges Pompidou. Le vénérable organisme tient à son histoire et sait donc s'adapter. Il a également bénéficié de la sensibilisation de l'opinion à la notion de patrimoine. Un chef du matériel dans un ministère de création très récente, à qui incombe la tâche de l'inventaire demandé par le premier ministre, nous rappelait avec une ironie discrète les grandeurs et les exigences du « patrimoine national ».

JEAN-FRANÇOIS CHEVRIER.

PHOTO

Autoportraits

Pourquoi un artiste se prend-il lui-même comme sujet ? Par amour de soi, évidemment, c'est la réponse qui vient à l'esprit, mais pourquoi pas par désespoir *de soi, ou par lucidité de soi* ? Le bel autoportrait, nu et très simple, réalisé par Bernard Dufour en 1975 en témoigne. Il y a aussi des raisons pratiques : et là l'expression « *on n'est jamais mieux servi que par soi-même* » pointe son nez, on « s'a » soi-même à portée de la main, de l'ombre ou du reflet, de la trace récente. Pas de témoin gênant, *pas de sujet réfractaire*, on peut bien ordonner à son corps tout ce que l'esprit lui réserve.

Ainsi l'exposition du Centre Georges-Pompidou, mise au point par Alain Sayag, et très diverse, très riche, un peu confuse, mais d'une confusion dynamique, *offre-t-elle* d'innombrables approches, comme un jeu des possibles jamais épuisé : on croyait le sujet restreint, uniquement nombrilique, et voilà qu'il est aussi représentation des univers. L'autoportrait peut être biographie. Steichen se photographie en compagnie de sa fille, Denis Roche de sa femme, Monique Tirouflet d'un amant, on se photographie en présence d'un corps aimé, comme pour préparer l'épitaphe d'une tombe commune.

L'autoportrait peut être défiguration, grimace (les pitreries de Johny Pigozzi), travestissement (Pierre Molinier suivi par Robert Mapplethorpe), outrance de soi. Il peut être la simple trace de la jeunesse qui s'en va, de la beauté qui s'épuise, comme le *montrent les autoportraits de* jeunesse de Willy Ronis, beaux et mélancoliques. En fait il peut être n'importe quoi, nu, géométrie, paysage, car l'autoportrait est devenu un genre en soi, un genre photographique par lequel, un jour ou l'autre, du fait d'une commande, du fait d'une absence ou d'une solitude, les photographes doivent passer. On pourrait *pousser un peu, et dire que chaque photographie est un autoportrait*, l'autoportrait du photographe à un *instant de sa vie*, fût-il hors cadre.

L'autoportrait peut aussi devenir l'astuce qui consiste à se montrer le moins possible, tout en étant là, à la manière d'un filigrane. Daniel Boudinet, dans un triptyque couleur, va même jusqu'à prétendre que son autoportrait réside dans les yeux des deux amis qu'il a photographiés, *et non dans le reflet central du* miroir au fond du café. Ralph Gibson prend pour autoportrait la *photo* d'une fourchette en argent dans laquelle est gravée l'initiale de son prénom.

HERVÉ GUIBERT.

★ Centre Georges-Pompidou. Jusqu'au 14 septembre. Le catalogue est publié aux éditions Herscher.

ARCHÉOLOGIE

PRÈS DE STRASBOURG

Découverte de traces de feu vieilles d'environ 400 000 ans

Des traces de feu, vieilles d'environ 400 000 ans, ont été découvertes au cours de fouilles pratiquées à la fin du mois de juillet, dans le Bas-Rhin, à Achenheim (à 10 kilomètres à l'ouest de Strasbourg) par M. André Thévenin, directeur des Antiquités préhistoriques d'Alsace et de Lorraine. Il s'agit donc de foyers qui sont *parmi les plus* anciens connus en Europe. Seules, les traces de feu repérées dans la grotte de l'Escale (Bouches-du-Rhône), à Terra-Amata (Nice) et à Vertesszölös (Hongrie), pourraient être d'une époque un peu antérieure.

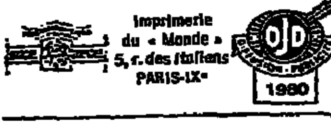
Le site d'Achenheim est connu depuis une centaine d'années : il est situé dans un ensemble de couches de loess qui a été exploité pour faire des briques. On y a trouvé divers vestiges préhistoriques allant de — 600 000 ans (paléolithique inférieur) à — 20 000 ou — 10 000 ans (paléolithique supérieur). *Mais c'est* la première fois qu'on y découvre de telles traces de feu : l'argile est, en effet, rougie par le feu sur 5 à 10 centimètres d'épaisseur, ce qui indique qu'un feu intense a été entretenu à cet endroit pendant un temps assez long. Des prélèvements ont été faits dans l'argile rougie et dans les sols environnants pour des *études* de datation (notamment par paléomagnétisme et thermoluminescence). Cependant, on peut *dire dès à présent que* ces traces datent de la période interglaciaire Mindel-Riss (les deuxième et troisième des quatre dernières grandes glaciations), soit de 400 000 ans environ.

En plus de ce fond de foyer en argile rougie, on a trouvé du charbon de bois, quelques petits et rares outils sur galets et, un peu plus loin, des débris osseux d'animaux parmi lesquels n'a été identifiée, jusqu'à présent, qu'une défense de *jeune* éléphant.

Jamais des restes humains n'ont été mis au jour à Achenheim, *mais il est très vraisemblable que* les auteurs du foyer qui vient d'être découvert étaient des *Homo erectus* (ou *Pithécanthropes*). *Le* site était bien choisi : installé dans une cuvette d'un replat situé en haut d'un escarpement de faille d'une vingtaine de mètres, il était à l'abri du vent. De plus, le marécage occupant le replat du bas attirait de nombreux animaux (oiseaux, chevreuils, tortues, sangliers, poissons... et éléphants) et on pouvait probablement y trouver des *baies* et des *plantes* comestibles. Enfin, la forêt, source de combustible, n'était pas éloignée.

Les fouilles seront reprises en juillet 1982. — Y. R.

Édité par la S.A.R.L. *le Monde*.
Gérants :
Jacques Fauvet, directeur de la publication.
Claude Julien.



Reproduction interdite de tous articles, sauf accord avec l'administration.

Commission paritaire n° 57 437.

ARCHITECTURE

Le lisse et le rongé

Petit scandale rue Pierre-Nicole, dans un des secteurs les plus paisibles du cinquième arrondissement, et à deux pas du Val-de-Grâce, dont le dôme, en ravalement, s'est, pour l'été, encapuchonné d'un drôle d'entonnoir de tôle ondulée.

La raison de ce scandale ? Un petit immeuble de rien, serré entre deux mitoyens, 8 mètres de trottoir à peine, mais, surtout, ce qui est impardonnable, joli exercice architectural. Alors, dans cette rue pourtant peu passante, il y a toujours des curieux pour s'arrêter, nez en l'air, pour commenter, admirer ou rouspéter ; et certains se sont plaints, ont écrit au député ou à la mairie, ou à la préfecture... toute une affaire pour 8 mètres de trottoir !

Une façade étroite, donc, 8 mètres, carrelée de blanc, lisse et éclatante de nouveauté. Le groupe d'architectes E.D., qui a conçu et monté cette opération, avait déjà introduit de tels carreaux de grès émaillé dans un ensemble d'immeubles construits il y a quelques années en deçà du boulevard Gouvion-Saint-Cyr, renouant avec une tradition interrompue, celle de ces céramiques qui ont jadis recouvert certains édifices parisiens dans les extravagances Art nouveau de Lavirotte, ou dans la rigueur hygiéniste de la fameuse « maison sportive » de la rue Vavin.

Ici, des creux en biais, des loggias en légère saillie, des fenêtres imbriquées composent tout un jeu de cassures cubistes, libre et discipliné. Un vrai tintamarre joyeux, où les menuiseries claironnent d'un rouge rutilant.

C'est gai, plein de vie, et quand même empreint de cette froideur un peu retenue qu'exige la convivialité urbaine. Et puis, en rez-de-chaussée, le ton change. Une jeune artiste, Noc Duong, s'est appliquée à ronger cette belle ordonnance, à grignoter la céramique blanche comme si l'immeuble pourrissait d'on ne sait quelle gangrène. Le long de la rue, elle a disposé toutes sortes de fragments, arc de pierre, bout de frise sculptée, morceau de colonne dorique, fontaine brisée, pans de briques en lits irréguliers et affaissés, caillasses mousseuses, mœllons épars, lambeaux. Et, dans ce décor en guenilles, quelques poutres rustiques, un lierre vert gravé dans le plâtre et, à venir, une fresque à la manière pompéienne.

L'époque est bien là, dans cet immeuble paradoxal qui n'ose pas assumer jusqu'au sol sa belle écriture architecturale et croit devoir y greffer une pitrerie aux accents vaguement morbides. L'architecture aujourd'hui est encore douloureuse, partagée entre l'ancien et le nouveau, mal remise de la crise morale qu'elle a traversée et dont voici un brillant symptôme.

FRANÇOIS CHASLIN.

★ Immeuble du 11 bis, rue Pierre-Nicole, Paris-5e. Décor de Noc Duong et architecture du Groupe E.D. (D. Bertrand, P. Demanche, Ph. Dornier, A. Peskine et J.-P Roulé).

FESTIVALS

« Les Songes musiciens », opéra corse

Il n'y a guère eu d'histoire d'amour entre la Corse et l'opéra. Seulement une petite rencontre, celle de Paisiello avec son *Re Teodoro*, qui évoque l'épopée comique de cet aventurier allemand, roi épisodique de l'île, celui dont Voltaire se gausse dans *Candide*.

De la Corse musicale, on connaît, on reconnaît plutôt aujourd'hui la beauté des polyphonies anciennes (*Messe* de Rusiu), celle des chœurs d'hommes sur des textes très engagés (*Canta u populu corsu*). Et voilà que, deux ans après le dernier Festival d'Alziprato, E Voce di U Cumune viennent en Balagne de créer un opéra, *I Sonni sunadori*, à partir de tablatures retrouvées au couvent de Marcasso, datées de 1720 et signées d'un certain Stefanu Allegrini.

Aux pièces anciennes ont été jointes des pièces modernes : tantôt *marqueterie*, tantôt habit d'Arlequin, l'opéra veut témoigner d'une constance de l'inspiration.

Comme chez Verdi, on a mêlé la politique à l'amour : ici, c'est un jeune homme qui entre au couvent après la mort de sa fiancée et qui en sort après que la défunte lui fut apparue sous les traits de l'Immaculée Conception *pour l'exhorter à rejoindre* la guerre sainte contre l'envahisseur génois. En vérité, les caractères sont très symboliques, les arias se contentent d'alterner avec les parties instrumentales.

Les plus belles sont les plus anciennes, à partir d'instruments à cordes comme la cetera, la ceterina, le ceterone, ou à vent, tels la pivana, le colombu, la riconda, la *cialamella*, *qui nous transportent* dans un univers archaïque fort éloigné de ce que l'on connaît de ce genre en Espagne ou en Italie.

On a introduit dans l'opéra l'hymne corse de *Dio Vi salvi Regina* et quelques chansons guerrières qui permettent aux chœurs masculins de déployer leur âpreté généreuse.

Toute la Corse n'est pas là, il s'en faut : celle des mélopées douloureuses, voire certaine Corse *sensuelle ou humoristique*.

Le propos révolutionnaire est un peu voyant, mais l'ensemble est parcouru d'une irrésistible ferveur. Tous les chanteurs et tous les musiciens vivent et travaillent ici depuis toujours. Leur public, réuni dans les *casazze* (confréries anciennes), est aussi corse qu'eux et se retrouve, incontestablement, dans cette expérience culturelle un *peu hésitante mais passionnée*, vraie.

BERNARD RAFFALLI.

PETITES NOUVELLES

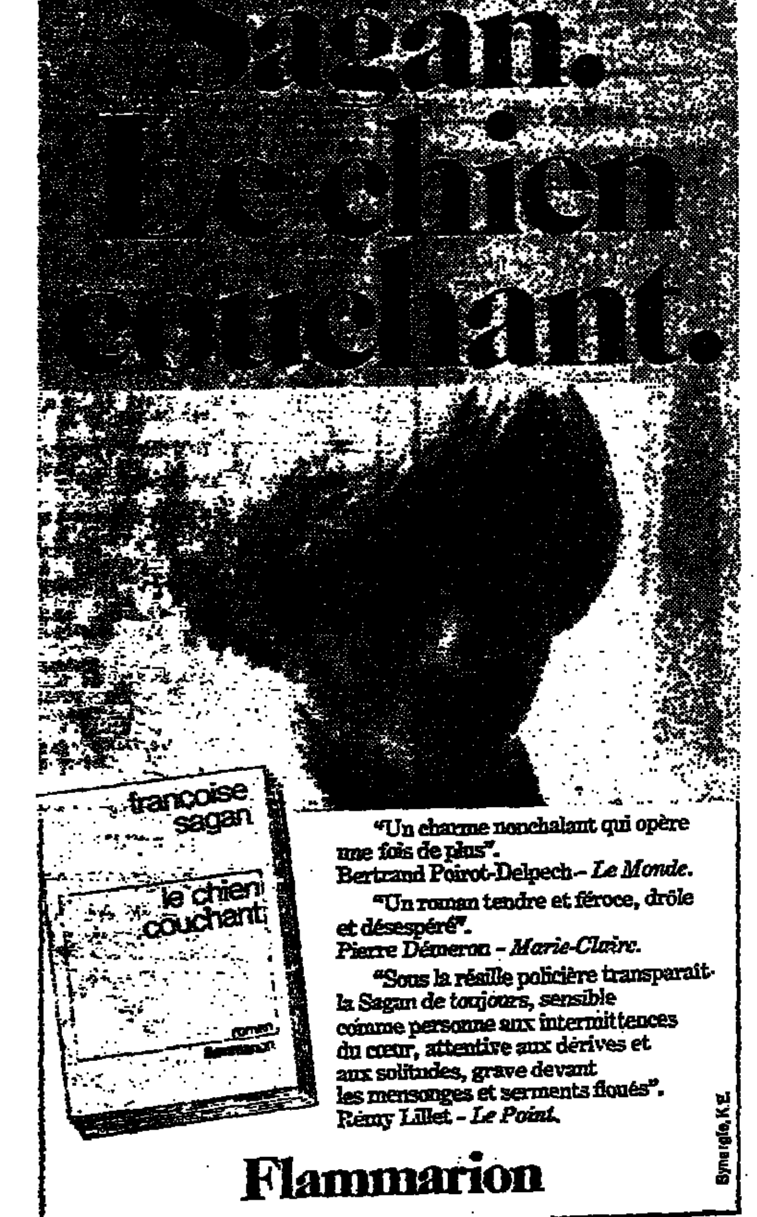
■ **Le producteur suisse Laza Wechsler vient de mourir à Zurich.** *Il était âgé de quatre-vingt-cinq ans.*

[D'origine russo-polonaise, Laza Wechsler était arrivé à *Zurich en* 1914, il fonda, en 1924, la société Praesens-Film. Par la suite et jusqu'à *1966*, il produisit de nombreux films, parmi lesquels *le Fusilier Wipf* et *Heidi*.]

■ **Le prix UNESCO d'architecture pour 1981, d'un montant de 4 000 dollars, a *été* décerné aux étudiants de la faculté d'architecture du King Mongku's Institute of Technology de Bangkok (Thaïlande) pour un projet de restauration et de réhabilitation du vieux marché de Minburi au centre de cette ville. Construit à la jonction des deux canaux *à l'époque où* la plupart des transports de la ville s'effectuaient par voie fluviale, ce marché, tombé en *désuétude, menançait de tomber* en ruine.**

■ **Des auditions pour recruter des musiciens auront lieu à la rentrée prochaine à Radio-France. L'orchestre national recherche un deuxième violoncelle solo et une contrebasse *de rang, le Nouvel Orchestre* philharmonique deux violons de rang. D'autre part, la Maîtrise de Radio-France organisera un *concours de* recrutement le 12 septembre. Renseignements à la Régie des orchestres et à la Maîtrise de Radio-France, Maison de Radio-France, 116, avenue du Président-Kennedy, 75116 Paris.**

■ **L'Association des amis de Georges *Jamati décerne chaque* année un prix destiné à encourager la rédaction d'un ouvrage d'esthétique théâtrale. Cette bourse d'études, d'un montant de 4 000 F, doit permettre d'aider un étudiant ou un jeune chercheur dans son travail. Les candidatures doivent être adressées avant le 31 octobre 1981 à M. le professeur André Veinstein, 1, rue de Sully, 75004 Paris.**



MERCREDI



SPECTACLES

théâtres

Les théâtres de Paris

Astelle-Théâtre (202-34-31), 20 h. 30 : les Bonnes.
Athénée (742-67-27), 21 h. : Faisons un rêve.
Bouffes-Parisiens (296-60-24), 21 h. : Diable d'homme.
Carreau du Temple (274-43-11), 19 h. : les Tribulations de Triboulet.
Comédie - Caumartin (272-43-31), 21 h. : Reviens dormir à l'Elysée.
Comédie de Paris (281-00-11), 20 h. 30 : les Bijoux de la famille.
Daunou (261-69-14), 21 h. : Et ta sœur.
Espace-Gaîté (327-95-94), 20 h. 30 : D. Lavanant ; 21 h. 45 : Tranches de vie.
Espace Marais (271-10-19), 21 h. : Ka. 22 h. 15 : All that love, ou les tarés du cinoche.
Essaïon (278-46-42), 20 h. 15 : Piège de Méduse ; 21 h. 45 : Du bout du monde au cœur de Blaise.
Fontaine (874-74-40), 21 h. : les Trois Jeanne.
Gaîté - Montparnasse (322-16-18), 20 h. 15 : Elle voit des nains partout ; 21 h. 45 : On continue à l'appeler Pantalon.
Lucernaire (544-57-34), Théâtre rouge, 18 h. 30 : Quelqu'un ; 20 h. 30 : Douce ; 22 h. 15 : Clodo de Dieu ; — Théâtre noir ; 20 h. 30 : Marie la Louve ; 22 h. 15 : Un oiseau dans le plafond. — Petite salle, 18 h. 30 : Parlons français.
Madeleine (265-07-09), 20 h. 45 : Arsenic et vieilles dentelles.
Montparnasse (320-89-90), 21 h. : Exercices de style.
Nouveautés (770-52-76), 21 h. : Ferme les yeux et pense à l'Angleterre.
Palais-Royal (297-59-81), 20 h. 45 : Pauvre France.
Roquette (805-78-51), 20 h. 30 : San Antonio. — Petite Salle, 20 h. 30 : le Fétichiste.
Studio des Champs-Elysées (723-35-10), 20 h. 45 : le Cœur sur la main.
Théâtre d'Edgar (322-11-02), 20 h. 30 : Essayez... c'est pas sorcière ; 22 h. : Nous on fait où on nous dit de faire.
Théâtre Marie-Stuart (508-17-80), 20 h. 30 : le Roman de Renart.
Théâtre Présent (203-02-55), 20 h. 30 : 1929 ou le Rêve américain.
Théâtre de l'Union (770-90-94), 21 h. : Festival Molière : les Fourberies de Scapin.
Théâtre de Dix-Heures (606-07-48), 20 h. 30 : Florence Brunold ; 21 h. 30 : la Grande Shirley ; 22 h. 30 : Il en est... de la police.
Tremplin de Paris (281-56-79), 20 h. 15 : 30 centimètres à l'ombre.

Les cafés-théâtres

Blancs - Manteaux (887-17-84), 20 h. 15 : Areuh=MC2 ; 21 h. 30 : A. Didier ; 22 h. 30 : les Bulles dans l'encrier. II, 21 h. 30 : Attachez vos ceintures ; 23 h. 30 : Pik et Rik.
Café d'Edgar (322-11-02), 20 h. 30 : la Jacassière ; 21 h. 45 : Mangeuses d'hommes ; 22 h. 45 : Tiens voilà deux boudins. II, 20 h. 30 : Plurielle ; 21 h. 45 : Lesser family ; 23 h. : A. Agier.
Café de la Gare (278-52-51), 20 h. 30 : Marianne Sergent ; 22 h. : Qu'est-ce qu'il y a là-dedans ?
Coupe-Chou (272-01-73), 20 h. 30 : le Petit Prince ; 22 h. : Bagdad Connection.
Fanal (233-91-17), 20 h. : Pourquoi ? 21 h. 15 : F. Blanche.
Petit Casino (278-36-50), 21 h. : Phèdre à repasser ; 22 h. : T'as pas vu mes bananes. — II, 20 h. : Trois Filles d'Eve.
Point-Virgule (287-67-03), 20 h. 30 : J. Charby ; 21 h. 30 : les Demoiselles de Rochechouart ; 22 h. 45 : Du ronron sur les blinis.
Splendid (887-33-82), 20 h. 15 : Enfin seul ; 22 h. : le Troisième Jumeau.

LE THÉATRE DE LA MADELEINE

Compagnie VALERE - DESAILLY

vient de fêter la 100e représentation de la pièce :

ARSENIC ET VIEILLES DENTELLES

Cet immense succès tiendra l'affiche durant tout l'été.

Les chansonniers

Caveau de la République (278-44-45), 21 h. : Sept ans de bail... bye bye.

Le music-hall

Palais des Glaces (607-49-93), 20 h. 30 : Procédé Guimard Delaunay.
La Tanière (337-74-39), 21 h. : A. Aurenche.

Jazz, pop, rock, folk

Caveau de la Huchette (326-65-05), 21 h. 30 : B. Waters, G. Colliers Quartet.
Caveau de la Montagne (354-82-39), 21 h. : M. Gaudry, A. Jean-Marie, A. Conduant.
Chapelle des Lombards (357-24-24), 23 h. : Azuquita.

Pour tous renseignements concernant l'ensemble des programmes ou des salles « LE MONDE INFORMATIONS SPECTACLES » 704.70.20 (lignes groupées) et 727.42.34 (de 11 heures à 21 heures, sauf les dimanches et jours fériés).

Mardi 11 août

Dreher (233-48-44), 21 h. 30 : M. Waldron.
New Morning (523-51-41), 21 h. : D. Richmond.
Petit Opportun (236-01-36), 23 h. : M. Fosset-P. Caratini.

Les festivals

XVIe FESTIVAL ESTIVAL DE PARIS (633-61-77)

Eglise Saint-Merri, 18 h. 30 et 20 h. 30 : A. von Ramm (musique médiévale).

cinémas

Les films marqués (*) sont interdits aux moins de treize ans, (**) aux moins de dix-huit ans.

La cinémathèque

CHAILLOT (704-24-24)

15 h. : Vingt ans de cinéma français (1937-1957) : Razzia sur la chnouff, de H. Decoin ; 19 h. : films d'auteurs et films rares : Island of desire, de S. Heisler ; 21 h. : Epousez-moi encore, de F. Tashlin.

BEAUBOURG (278-35-57)

RELACHE

Les exclusivités

ALLEMAGNE, MERE BLAFARDE (All., v.o.) Marais, 4e (278-47-86).
L'AMANT DE LADY CHATTERLEY (Fr.-Brit.), vers. angl. (*) : U.G.C.-Odéon, 6e (325-71-08). — V.f. : Normandie, 8e (359-41-18) ; Rex, 2e (236-83-93) ; Gaumont-Halles, 1er (297-49-70) ; Helder, 9e (770-11-24) ; Bretagne, 6e (222-57-97) ; Mistral, 14e (539-52-43) ; Magic-Convention, 15e (828-20-64) ; Murat, 16e (651-99-75) ; U.G.C.-Gare de Lyon, 12e (343-01-59) ; U.G.C.-Gobelins, 13e (336-23-44) ; Wepler, 18e (522-46-01) ; Secrétans, 19e (206-71-33).
L'ANNEE DES 13 LUNES (All., v.o.) (**) : Racine, 6e (633-43-71) ; 14 Juillet-Bastille (357-90-81).
LES ANNEES LUMIERE (Suis., vers. angl.) : Studio Git-le-Cœur, 6e (326-80-25)
LA BETE D'AMOUR (Can., v.f.) (*) : Maxéville, 9e (770-72-86).
LA BOUM (Fr.) : Impérial, 2e (742-72-52).
CHAMBRE D'HOTEL (It., v.o.) : Saint-Germain Village, 5e (633-63-20) ; Parnassiens, 14e (329-83-11).
LES CHARIOTS DE FEU (A., v.o.) : Cluny-Palace, 5e (354-07-76).
CHARULATA (Ind., v.o.) : Saint-André-des-Arts, 6e (326-48-18) ; 14 Juillet-Parnasse, 6e (326-58-00) ; 14 Juillet-Bastille, 11e (357-90-81)
CHASSE A MORT (A., v.f.) : Richelieu, 2e (233-56-70)
LE CHOC DES TITANS (A., v.o.) : U.G.C.-Danton, 6e (329-42-62) ; Ermitage, 8e (359-15-71). — V.f. : U.G.C.-Opéra, 2e (261-50-32) ; Rex, 2e (236-83-93) ; U.G.C.-Gobelins, 13e (336-23-44) ; Miramar, 14e (320-89-52) ; Clichy-Pathé, 18e (522-46-01)
CONTAMINATION (It.-A., v.f.) (*) : Richelieu, 2e (233-56-70) ; Gaumont-Sud, 14e (327-84-50)
DES GENS COMME LES AUTRES (A., v.o.) : Epée de Bois, 5e (337-57-47) ; Elysées Point-Show, 8e (225-67-29)
LE DERNIER METRO (Fr.), Elysées Lincoln, 8e (359-36-14)
LA DESOBEISSANCE (It.-Fr., v. it.) : Studio de la Harpe-Huchette, 5e (633-08-40) ; Marignan, 8e (359-92-82) ; V.f. : Montparnasse 83, 6e (544-14-27) ; Français, 9e (770-33-88)
DIVA (Fr.), Movies, 1er (260-43-99) ; Panthéon, 5e (354-15-04)
ELEPHANT MAN (A., v.o.). Cinoche Saint-Germain, 6e (633-10-82) ; U.G.C. Marbeuf, 8e (225-18-45) ; V.f. U.G.C.-Opéra, 2e (261-50-32).
L'EQUIPEE DU CANNON BALL (A., v.o.) : U.G.C. Odéon, 6e (325-71-08) ; Biarritz, 8e (723-69-23) ; V.f. Mistral, 14e (359-52-43) ; U.G.C. Opéra, 2e (261-50-32) ; Maxéville, 9e (770-72-86).
LES ENFANTS DU No 67 (All. v.o.) : Marais, 4e (278-47-86).
EXCALIBUR (A., v.o.) : Gaumont Halles, 1er (297-49-70) ; Hautefeuille, 6e (633-79-38) ; Gaumont Champs-Elysées, 8e (359-04-67) ; V.f. Athéna, 12e (343-00-65) ; Français, 9e (770-33-88) ; Montparnasse Pathé, 14e (322-19-23).
FAME (A., v.o.) : Saint-Michel, 5e (326-79-17).
LES FRUITS DE LA PASSION (Jap., v.o.) (**) : Biarritz, 8e (723-69-23). — V.f. : Bienvenue-Montparnasse, 15e (544-25-02)
IN GIRUM IMUS NOCTE ET CONSUMIMUR IGNI (Fr.) Studio de la Contrescarpe, 5e (325-78-37)
JAZZ SINGER (A., v.o.) : Quintette, 5e (354-35-40). — V.f. : Saint-Lazare - Pasquier, 8e (387-35-43)
LABYRINTHE (Fr.) (F. expér.) : Espace-Gaîté, 14e (327-95-94).
LILI MARLEEN (All., v.o.) : Epée de bois, 5e (337-57-47).
MALEVIL (Fr.) : U.G.C.-Opéra, 2e (261-50-32) ; Rotonde, 6e (633-08-22) ; Biarritz, 8e (723-69-23) ; Cin'Ac-Italiens, 2e (296-80-27).
MAUDITS, JE VOUS AIMERAI (It., v.o.) : Forum-Halles, 1er (297-53-74).

LES FILMS NOUVEAUX

L'ANNEE PROCHAINE SI TOUT VA BIEN, film français de Jean-Loup Hubert. — Rex, 2e (236-83-93) ; U.G.C. Odéon, 6e (325-71-08) ; Biarritz, 8e (723-69-23) ; Caméo, 9e (246-66-44) ; U.G.C. Gobelins, 13e (336-23-44) ; Miramar, 14e (320-89-52) ; Mistral, 14e (539-52-43) ; U.G.C. Gare de Lyon, 12e (343-01-59) ; Murat, 16e (651-99-75) ; Paramount-Maillot, 17e (758-24-24) ; Clichy-Pathé, 18e (522-46-01) ; Magic-Convention, 15e (828-20-64)

FAUT PAS POUSSER, film italien de Michele Lupo — V.f. : Berlitz, 2e (742-60-33) ; Richelieu, 2e (233-56-70) ; Marignan, 8e (359-92-82) ; Fauvette, 13e (331-60-74) ; Montparnasse-Pathé, 14e (322-19-23) ; Gaumont-Sud, 14e (327-84-50) ; Clichy-Pathé, 18e (522-46-01) ; Gaumont-Gambetta, 20e (636-10-96).

L'IMPLACABLE NINJA, film américain de Menahem Golan (*). — V.o. : Ermitage, 8e (359-15-71) ; U.G.C. Danton, 6e (329-42-62) ; V.f. : Rex, 2e (236-83-93) ; U.G.C. Gobelins, 13e (336-23-44) ; Miramar, 14e (320-89-52) ; Mistral, 14e (539-52-43) ; Magic-Convention, 15e (828-20-64) ; Murat, 16e (651-99-75).

UN FILS POUR L'ETE, film américain de Bob Clark. — V.o. : St-Germain Huchette, 5e (633-63-20) ; Colisée, 8e (359-29-46) ; V.f. : Impérial, 2e (742-72-52) ; Athéna, 12e (343-00-65) ; Fauvette, 13e (331-60-74) ; Parnassiens, 14e (329-83-11) ; Gaumont-Convention, 15e (828-42-27).

MESSALINE, IMPERATRICE ET PUTAIN (It., v.o.) (**) : Ermitage, 8e (359-15-71). — V.f. Caméo, 9e (246-66-44).
MOI, CHRISTIANE F... (All., v.o.) (*) Forum, 1er (297-53-74) ; Studio-Alpha, 5e (354-39-47) ; Paramount-Odéon, 6e (325-59-83) ; Paramount-City, 8e (562-45-76) ; Publicis-Champs-Elysées, 8e (720-76-23) — V.f. Paramount-Marivaux, 2e (296-80-40) ; Max Linder, 9e (770-40-04) ; Paramount-Opéra, 9e (742-56-31) ; Publicis-Matignon, 8e (359-31-97) ; Paramount-Bastille, 12e (343-79-17) ; Paramount-Gobelins, 13e (707-12-28) ; Paramount-Galaxie, 13e (580-18-03) ; Paramount-Orléans, 14e (540-45-91) ; Paramount-Montparnasse, 14e (329-90-10) ; Convention Saint-Charles, 15e (579-33-00) ; Passy, 16e (288-62-34) ; Paramount-Maillot, 17e (758-24-24) ; Secrétans, 19e (206-71-33)
NEIGE (Fr.) (*) : Rio, 2e (742-82-54) ; U.G.C.-Danton, 6e (329-42-62) ; U.G.C.-Marbeuf, 8e (225-18-45) ; Bienvenue-Montparnasse, 15e (544-25-02)
NEW YORK 1997 (A., v.o.). Paramount-Odéon, 6e (325-59-83). Monte-Carlo, 8e (225-09-83) — V.f. Paramount-Marivaux, 2e (296-80-40) ; Paramount-Opéra, 9e (742-56-31) ; Paramount-Montparnasse, 14e (329-90-10) ; Paramount-Maillot, 17e (758-24-24)
PETROLE, PETROLE (Fr.) : U.G.C.-Opéra, 2e (261-50-32) ; Bretagne, 6e (222-57-97) ; Normandie, 8e (359-41-18) ; Maxéville, 9e (770-72-86) ; Clichy-Pathé, 18e (522-46-01) ; Tourelles, 20e (636-51-98).
LA PLAGE SANGLANTE (A., v.o.) (*) : U.G.C.-Marbeuf, 8e (225-18-45). — V.f. : Caméo, 9e (246-66-44) ; Mistral, 14e (539-52-43) ; Montparnos, 14e (327-52-37) ; Magic-Convention, 15e (828-20-64).
UN COSMONAUTE CHEZ LE ROI ARTHUR (A., v.f.) : Napoléon, 17e (380-41-46).
LES UNS ET LES AUTRES (Fr.) : Forum, 1er (297-53-74) ; Paramount-Marivaux, 2e (296-80-40) ; Paramount-Odéon, 6e (325-71-08) ;
LE POLICEMAN (A., v.o.) (*). Marignan, 8e (359-92-82) — V.f. : Capri, 2e (508-11-69) ; Berlitz, 2e (742-60-33) ; Montparnasse 83, 6e (544-14-27) ; Gaumont-Convention, 15e (828-42-27).
LA PORTE DU PARADIS (A., v.o.) (*) France-Elysées, 8e (723-71-11).
PLUIES D'ETE (Brés., v.o.) : Studio Logos, 5e (354-26-42).
QUARTET (Ang.-Fr., vers. ang.) : Quintette, 5e (354-35-40) ; U.G.C.-Marbeuf, 8e (225-18-45).
REPORTERS (Fr.). Saint-André-des-Arts 6e (326-48-18)
LE SALON DE MUSIQUE (Ind., v.o.) : 14 Juillet - Parnasse, 6e (326-58-00).
SAN MAO LE PETIT VAGABOND (Chin., v.o.) : 14 Juillet-Parnasse, 6e (326-58-00).
THE ROSE (A., v.o.) : Bonaparte, 6e (326-12-12).
TROIS FRERES (It., v.o.) : Studio de la Harpe, 5e (354-34-83) ; Elysées - Lincoln, 8e (359-36-14) ; 14 Juillet-Beaugrenelle, 15e (575-79-79) ; Pagode, 7e (705-12-15). — V.f. : Parnassiens, 14e (329-83-11) ; Saint-Lazare Pasquier, 8e (387-35-43).
Publicis Champs-Elysées, 8e (720-76-23) ; Paramount-City, 8e (562-45-76) ; Paramount-Opéra, 9e (742-56-31) ; Paramount-Montparnasse, 14e (329-90-10) ; Paramount-Maillot, 17e (758-24-24) ; Paramount-Bastille, 12e (343-79-17) ; Paramount-Galaxie, 13e (580-18-03) ; Paramount - Orléans, 14e (540-45-91) ; Convention Saint-Charles, 15e (579-33-00).
UNE LANGOUSTE AU PETIT DEJEUNER (It., v.f.) : U.G.C.-Opéra, 2e (261-50-32) ; Biarritz, 8e (723-69-23).

Les grandes reprises

L'AGE D'OR (Fr.) : Pagode, 7e (705-12-15).
AMERICAN GRAFFITI (A., v.o.) : Gaumont-Halles, 1er (297-49-70) ; Colisée, 8e (359-29-46) ; Parnassiens, 14e (329-83-11), 14 Juillet-Beaugrenelle, 15e (575-79-79).
L'AMOUR FOU (Fr.) : Action République, 11e (805-51-33).
L'AMOUR VIOLE (Fr.) (*) : 14 Juillet-Beaugrenelle, 15e (575-79-79).
AUTANT EN EMPORTE LE VENT (A., v.o.) : Hautefeuille, 6e (633-79-38) ; Ambassade, 8e (359-19-08) ; (v.f.) : Français, 9e (770-33-88) ; Fauvette, 13e (331-60-74) ; Gaumont-Sud, 14e (327-84-50), Montparnasse-Pathé, 14e (322-19-23) ; 14 Juillet-Beaugrenelle, 15e (575-79-79) ; Wepler, 18e (522-46-01) ; Gaumont-Gambetta, 20e (636-10-96).
BABY DOLL (A., v.o.) : Noctambules, 5e (354-42-34) ; Templiers, 3e (272-94-56).
LE BAL DES VAMPIRES (A., v.o.) (*) : Luxembourg, 6e (633-97-77).
LA BATAILLE D'ALGER (It.-Alg.), v.o. : Saint-Séverin, 5e (354-50-91) ; Louxor, 10e (878-38-58).
BELLISSIMA (It., v.o.) : Epée de Bois, 5e (337-57-47).
BUTCH CASSIDY ET LE KID (A., v.o.) : Studio de la Harpe-Huchette, 5e (633-08-40) ; Elysées-Lincoln, 8e (359-36-14) ; (v.f.) : Montparnasse-Pathé, 14e (322-19-23) ; Gaumont-Convention, 15e (828-42-27), Clichy-Pathé, 18e (522-46-01).
CARRIE (A., v.f.) (**) : Impérial, 2e (742-72-52).
CERTAINS L'AIMENT CHAUD (A., v.o.) : Champollion, 5e (354-51-60).
LA CHUTE DE L'EMPIRE ROMAIN (A., v.f.) : U.G.C. Danton, 6e (329-42-62) ; Normandie, 8e (359-41-18) ; U.G.C. Opéra, 2e (261-50-32) ; Montparnos, 14e (327-52-37) ; Maxéville, 9e (770-72-86) ; U.G.C. Gare de Lyon, 12e (343-01-59) ; Secrétans, 19e (206-71-33).
LA CINQUIEME VICTIME (A., v.o.) : Action Christine, 6e (325-85-78)
CITIZEN KANE (A., v.o.) : Olympic-Halles, 4e (278-34-15) ; Olympic, 14e (542-67-42).
LE COUP DE L'ARNAQUE (Fr.) : Berlitz (2e) (742-60-33) ; Clichy-Pathé, 18e (522-46-01).
LA DERNIERE FOLIE DE MEL BROOKS (A., v.o.) : Gaumont-Halles, 1er (297-49-70) ; Hautefeuille, 6e (633-79-38) ; (v.f.) : Saint-Lazare - Pasquier, 8e (387-35-43) ; Nations, 12e (343-04-67) ; Parnassiens, 14e (329-83-11).
2001 ODYSSEE DE L'ESPACE (A., v.o.) : Saint-Michel, 5e (326-79-17) ; Elysées Point Show, 8e (225-67-29) ; (v.f.) : Montparnasse - Pathé, 14e (322-19-23) ; Haussmann, 9e (770-55-47)
LE DERNIER TANGO A PARIS (Fr.-It.) (**) : Studio Raspail, 14e (320-38-98).
LA DEROBADE (Fr.) (*) : U.G.C. - Odéon, 6e (325-71-08) ; Rotonde, 6e (633-08-22) ; U.G.C.-Marbeuf, 8e (225-18-45) ; Caméo, 9e (246-66-44) ; U.G.C. - Gare de Lyon, 12e (343-01-59) ; Convention-Saint-Charles, 15e (579-33-00)
LES DIX COMMANDEMENTS (A., v.f.) : Templiers, 3e (272-94-56) ; ABC, 2e (236-55-54).
HITLER, UN FILM D'ALLEMAGNE (All., v.o.) : Olympic - Saint-Germain, 6e (222-87-23), h. sp.
EUGENIO (It., v.o.) : Lucernaire, 6e (544-57-34)
FRANKENSTEIN Jr. (A., v.o.) : Quintette, 5e (354-35-40) ; Marignan, 8e (359-92-82) ; Parnassiens, 14e (329-83-11) ; 14-Juillet-Beaugrenelle, 15e (575-79-79) ; (v.f.) : Berlitz, 2e (742-60-33).
FURIE (A., v.o.) : Action-Christine, 6e (325-85-78).
GUERRE ET PAIX (Sov.) (1re et 2e époque) (v.o.) : Cosmos, 6e (544-28-80).
HELLZAPOPPIN, (A., v.o.) : Action-Ecoles, 5e (325-72-07)
L'INVRAISEMBLABLE VERITE (A., v.o.) : Action-Christine, 6e (325-85-78).
JEREMIAH JOHNSON (A., v.o.) : Quartier Latin, 5e (326-84-65) ; Colisée, 8e (359-29-46) ; (v.f.) : Gaumont - Halles, 1er (297-49-70) ; Français, 9e (770-33-88) ; Montparnasse-Pathé, 14e (322-19-23), Gaumont-Convention, 15e (828-42-27).
JOHNNY GOT HIS GUN (A., v.o.) : Banque de l'Image, 5e (326-12-39).
LOLITA (A., v.o.) (*) : Action-Christine, 6e (325-85-78)
LA MALEDICTION (A., v.o.) (*) : Quintette, 5e (354-35-40) ; Marignan, 8e (359-92-82). — V.f. : Richelieu, 2e (233-56-70) ; Nations, 12e (343-04-67) ; Parnassiens, 14e (329-83-11) ; Gaumont-Convention, 15e (828-42-27).
LA MARQUISE D'O (Fr.). Forum, 1er (297-53-74) ; Saint-Germain-Studio, 5e (633-63-20).
MORT A VENISE (It., v.o.) : Luxembourg, 6e (633-97-77).
LA MEILLEURE FAÇON DE MARCHER (Fr.), Studio Cujas, 5e (354-89-22) ; 14-Juillet-Bastille, 11e (357-90-81) ; 14-Juillet-Beaugrenelle, 15e (579-79-79).
MIDNIGHT EXPRESS (A., v.f.) (**) : Capri, 2e (508-11-69).
MORT A VENISE (It., v.o.) : Luxembourg, 6e (633-97-77).
NOUS NOUS SOMMES TANT AIMES (It., v.o.) : Espace-Gaîté, 14e (327-95-94).
ORANGE MECANIQUE (A., v.o.) (**) : Gaumont-Halles, 1er (297-49-70) ; Quintette, 5e (354-35-40) ; Marignan, 8e (359-92-82). — V.f. : Capri, 2e (508-11-69) ; Berlitz, 2e (742-60-33) ; Montparnasse 83, 6e (544-14-27) ; Nations, 12e (343-04-67) ; Fauvette, 13e (331-60-74) ; Clichy-Pathé, 18e (522-46-01).
LES OISEAUX (A., v.o.) : Denfert, 14e (321-41-01).
LE PARRAIN (A., v.o.) (I et II) : Olympic-Balzac, 8e (561-10-60).
PECHE MORTEL (A., v.o.) : Olympic-Balzac, 8e (561-10-60) ; Olympic, 14e (542-67-42)
PHANTOM OF THE PARADISE (A., v.o.) (*) : Cinoche Saint-Germain, 6e (633-10-82).
PSYCHOSE (A., v.o.) : Denfert, 14e (321-41-01).
TRAQUENARD (A., v.o.) : Action-Christine, 6e (325-85-78).
TEX AVERY (A., v.o.) : Olympic-Balzac, 8e (561-10-60) ; Olympic, 14e (542-67-42).
TRANSAMERICA EXPRESS (A., v.o.) : George-V, 8e (562-41-46). — V.f. : Lumière, 9e (770-84-64). — V.o. : Publicis-Saint-Germain, 6e (222-72-80)
LES VALSEUSES (Fr.) (**) : Montparnos, 14e (327-52-37).
LA VICTOIRE EN CHANTANT (Fr.) : Lucernaire, 6e (544-57-34).
LES VISITEURS (A., v.o.) : Studio Bertrand, 7e (783-64-66).
VIVA ZAPATA (A., v.o.) : Noctambules, 5e (354-42-34) ; Templiers, 3e (272-94-56)
WEST SIDE STORY (A., v.o.) : Studio J.-Cocteau, 5e (354-47-62) ; Paramount-Odéon, 6e (325-59-83) ; Paramount-Opéra, 9e (742-56-31) ; Kinopanorama, 15e (306-50-50).

Les festivals

LES GLAMOUREUSES HOLLYWOODIENNES (v.o.). Olympic, 14e (542-67-42) : le Dernier Rivage ; la Garçonnière.
J. LOSEY (v.o.), Olympic, 14e (542-67-42) : les Damnés.
COMEDIES ITALIENNES (v.o.) (325-95-99). 16 h. 30 : Mon Dieu, comment suis-je tombée si bas ? 18 h. 30 : Nos héros réussiront-ils ? 20 h. 30 : les Nouveaux Monstres ; 22 h. 30 : le Sexe fou.
MARX BROTHERS (v.o.). Nickel-Ecoles, 5e (325-72-07) : la Soupe au canard.
HUMPHREY BOGART (v.o.), Action La Fayette, 9e (878-80-50) : Passage to Marseille.
ETE DE LA COMEDIE MUSICALE (v.o.). Action - La Fayette, 9e (787-80-50) : le Bal des sirènes ; Mac-Mahon (380-24-81) : le Magicien d'Oz.
JAMES CAGNEY (v.o.), Marais, 4e (278-47-86) : l'Ennemi public.
WESTERNS POUR L'ETE (v.o.), Marais, 4e (278-47-86) : les Clairons sonnent la charge.

Les séances spéciales

ALIEN (Amér., v.o.) : Athéna, 12e (343-00-65), 16 h. 15.
CALIGULA (A., v.o.) (**) : Boîte à Films, 17e (622-44-21), 17 h. 30.
LES DAMNES (It.-All., vers. angl.) : Studio Galande, 5e (354-72-71), 15 h. 25.
DELIVRANCE (A., v.o.) (*) : Saint-Lambert, 15e (532-91-68), lundi, 17 h. 15.
LE DERNIER TANGO A PARIS (Fr.-It., v.o.) (**) : Châtelet-Victoria, 1er (508-94-14), 20 h. 25.
DERSOU OUZALA (Soviét., v.o.) : Athéna, 12e (343-00-65), lun., mar., 18 h. 45 et 21 h. 15.
DIVINE MADNESS (A., v.o.) : Calypso, 17e (380-30-11), 22 h. 30.
ELLE (A., v.o.) (**) : Grand Pavois, 15e (554-46-85), 13 h. 45, 15 h. 50, 18 h.
L'EMPIRE DES SENS (Jap., v.o.) (**) : Saint - André - des - Arts, 6e (326-48-18), 0 h. 15.
L'EPOUVANTAIL (A., v.o.) (*) : Saint-Ambroise, 11e (700-89-16), mar., 20 h. 15.
ET POURTANT ELLE TOURNE (Fr.) : Olympic, 14e (542-67-42), 18 h.
EXTERIEUR NUIT (Fr.) : Saint-Ambroise, 11e (700-89-16), lundi, 22 h. 30.
FALSTAFF (A., v.o.) : Olympic, 14e (542-67-42), 18 h.
LA FEMME DE L'AVIATEUR (Fr.) : Olympic, 14e (542-67-42), 18 h.
FILMING OTHELLO (A., v.o.) : Action République, 11e (805-51-33), 18 h. 15.
LA FLUTE ENCHANTEE (Sué., v.o.) : Boîte à Films, 17e (622-44-21).
GLORIA (A., v.o.) : Châtelet-Victoria, 1er (508-94-14), 16 h.
HAMBURGER FILM SANDWICH (A., v.o.) : Boîte à films, 17e (622-44-21), 20 h 30.
HISTOIRE D'ADRIEN (Fr. - Occ.), Films, 17e (622-44-27), 13 h. 40 21 h.
L'IMPORTANT C'EST D'AIMER (Fr.) (**) : Boîte à Films, 17e (622-44-21), 20 h.
JOHN AND MARY (A., v.o.) : Calypso, 17e (380-30-11), 20 h.
JE T'AIME MOI NON PLUS (Fr.) (**) : Calypso, 17e (380-30-11), 18 h.
JONAS QUI AURA VINGT-CINQ ANS... (Fr.) : Ciné-Seine, 5e (325-95-99), 20 h. 15.
LE LOCATAIRE (Fr.) (**) : Saint-Lambert, 15e (532-91-68), 17 h. 15, 21 h. 45.
MAITRESSE (Fr.) (**) : Ciné-Seine, 5e (325-95-99), 16 h. et 22 h. 15.
MARATHON MAN (A., v.o.) (**) : Châtelet-Victoria, 1er (508-94-14), 22 h. 30.
LES MISFITS (A., v.o.) : Boîte à Films, 17e (622-44-21), 15 h.
MON ONCLE D'AMERIQUE (Fr.) : Ciné-Seine, 5e (325-95-99), 18 h.
MORT SUR LE NIL (A., v.o.) : Saint-Lambert, 15e (532-91-68).
NEW-YORK NEW-YORK (A., v.o.) : Boîte à Films, 17e (622-44-21), 13 h. 05, Saint-Ambroise, 11e (700-89-16) ; Mar., 15 h. 20.
NOS PLUS BELLES ANNEES (A., v.o.) : Saint-Ambroise, 11e (700-89-16).
PERFORMANCE (A., v.o.) : Olympic, 14e (542-67-42), 18 h.
LE POINT ZERO (All., v.o.) : Marais, 4e (278-47-86), L., 18 h. et 20 h.
QUELQUES JOURS DANS LA VIE D'OBLOMOV (Sov., v.o.) : [illegible]

[illegible]



Les FILMS MOLIÈRE invitent les lecteurs du Monde à une projection exceptionnelle en avant-première du film de Andrzej WAJDA

L'HOMME DE FER WAJDA

le mardi 18 août 1981 à 20 h 30 au cinéma Marignan Concorde Pathé, 27-29, avenue des Champs-Elysées, 75008 PARIS

Les invitations seront envoyées au fur et à mesure de la réception des demandes en fonction des places disponibles.

Invitation pour 1 personne (*)
2 personnes

A retourner au « Monde », J.-F. COUVREUR, 5, rue des Italiens, 75427 PARIS Cedex 09 accompagnée d'une enveloppe non timbrée à vos nom et adresse

(*) Rayer la mention inutile.

ORCHESTRE COLONNE

création d'un CHŒUR SYMPHONIQUE

100 à 150 choristes non professionnels

chef de chœur JEAN SOURISSE

programme 1982
13 mai
Messa di Gloria de Puccini
2 décembre
Requiem de Mozart

direction MICHEL CORBOZ

inscriptions pour auditions
ORCHESTRE COLONNE
2, rue Edouard-Colonne
75001 Paris

— MERCREDI —



SORTIE 12 AOUT



copies neuves



ITINÉRAIRES

Trois croquis mayas

I. – L'affaire Ernesto

par JACQUES LONCHAMPT

Parti pour un reportage musical au Mexique, Jacques Lonchampt est descendu à 1 500 kilomètres au sud-est de Guanajuato pour visiter les antiques monuments mayas. La fortune des voyages a voulu que, au lieu des vestiges d'une civilisation morte, il rencontre au contraire les descendants des Mayas et vive quelques jours au milieu d'eux dans des villages où n'accèdent que peu d'Européens. Ni ethnologue ni économiste, il en a rapporté trois croquis pris sur le vif : une enquête « criminelle » et un jugement coutumier, une expérience autochtone de lutte contre la faim, un aperçu de la religion populaire où s'ancre l'identité culturelle d'un peuple indien en quête de son avenir.

Nous avions rendez-vous avec un prêtres espagnol, le Père Juan, qui devait nous faire visiter des sites archéologiques dans la jungle maya du Mexique. Partis à l'aube en jeep, nous avions cahoté, tressauté pendant trois heures sur un de ces vieux chemins de chars comme on n'en voit voit plus guère dans la campagne ou la montagne françaises, où le rocher à nu sert à la fois de fondation, de revêtement... et de lit au torrent pendant la saison des pluies. Nous passions de l'air vif des sommets aux moiteurs étouffantes sous le soleil tropical, au milieu de la brume bleutées des « brûlis » de brousse par lesquels les Indiens préparent les semis juste avant la saison des pluies et qui flambent sur les flancs de toutes les collines.

Dans un fond de vallée, près d'une rivière, voici le village indien, une longue rue de maisons basses ; sur la place, une ravissante église espagnole, quelques maisons à colonnes blanches et bleues au portail orné, vestiges de l'époque coloniale, et un long bâtiment à arcades, où siègent les « autorités » coutumières devant un de ces kiosques à musique que les conquistadores ont laissé un peu partout.

Le Père Juan, seul Européen du village, vit au milieu des Indiens depuis vingt ans, avec ses poules et ses lapins ; sa paroisse s'étend sur des hameaux à 40 kilomètres à la ronde, où il accède par des pistes plus effroyables encore que celle par laquelle nous sommes arrivés. Pas de téléphone, bien sûr ; pas de poste d'essence dans la jungle ; il se déplace avec jerricans rapportés de la ville, ou bien tout simplement à pied comme les Indiens que l'on rencontre au bord des pistes cheminant inlassablement, portant sur leur dos la provision de maïs, un lourd chargement de bois, les sacs de fruits ou les volailles éthiques qu'ils vont vendre au marché.

Il nous accueille à bras ouverts dans sa pauvre maison ; il a même déniché un vieux fond de pastis, mais son front est barré de soucis : : « *Sale affaire notre promenade est à l'eau ; Ernesto est en prison.* » Ernesto, c'est un de ses trente catéchistes, dans un village à deux heures de marche. Un Indien ouvert, intelligent, qui est en même temps un des rares animateurs de l'agriculture locale et a construit un atelier de menuiserie modèle. Voici les faits.

Trois jours plus tôt, il était allé au marché avec deux Indiens de son village ; au retour, au terminus de l'autocar brinquebalant et surchauffé, très altérés avant de faire leur quatre heures de marche, ils vont chez le métis du coin, demandent du coca-cola. « *Non, non*, dit le métis, *il n'y en a pas ; je n'ai que de l'alcool* », refrain connu : le métis fait boire et payer l'Indien). Ernesto boit modérément ; et puis, comme il a la charge des boissons de son hameau (fonction importante, car l'alcool est utilisé pour les libations rituelles des cérémonies), il profite de l'occasion pour faire une provision.

Conciliabules

A une heure de marche, sous un soleil écrasant, les trois Indiens rencontrent un « vieux » (c'est-à-dire entre cinquante et soixante-dix ans) de leur village, qui les invite à boire. Ils ne peuvent refuser, mais il faut rendre la politesse... en prélevant sur la provision. Tout de même, avec la chaleur, Ernesto supporte mal l'alcool, et se querelle avec le vieux ; quelques coups de poing sont échangés, mais ce n'est pas grave, et tout le monde repart ensemble tranquillement.

Quelques kilomètres plus loin, le vieux est pris d'un malaise sur la route ; Ernesto le charge sur son dos et le ramène au village. Mais le vieux ne va pas bien, et quelques heures plus tard il meurt après avoir déclaré qu'Ernesto n'y est pour rien, ce que confirme le médecin métis de la région qui est miraculeusement là. Le chef indien entérine l'innocence d'Ernesto. Tout est clair. Malheureusement, le chef s'aperçoit que le fils d'Ernesto a enregistré la déclaration qu'il vient de faire sur un petit magnétophone. Furieux, il dit « *Puisque c'est comme ça, nous mettons Ernesto en prison.* »

On en est là ; le Père Juan est inquiet : « *Il faut à tout prix empêcher qu'il passe de l'autorité indienne à l'autorité mexicaine ; si on l'emmène au chef-lieu, il est fichu ; les juges et les avocats essaieront de tirer le maximum d'argent de cette affaire ; il y a des Indiens qui sont en prison depuis vingt ans, et qui sont innocents.* »

Alors commencent les conciliabules. Dans la cour, la toute jeune femme d'Ernesto pleure silencieusement en donnant le sein à son dernier-né. Dans la cuisine-pharmacie de Juan sont réunis les trois frères d'Ernesto et un ami, jeune, Pablo, qui a une grande autorité morale dans le village. L'aîné des frères parle beaucoup, avec une certaine complaisance (la conversation se passe tantôt en espagnol, tantôt en langue maya) ; il a une chemise brodée, de la ville : c'est un promoteur d'agriculture, payé par le gouvernement, et assez médiocre. Pour lui, c'est simple, il faut employer la méthode habituelle : des pots-de-vin aux autorités du village. Pablo est formel : pas de pots-de-vin, il faut trouver un arrangement amiable, mais juste, dans la communauté, et, sinon, faire évader le prisonnier et le cacher dans la brousse pendant trois mois.

La discussion s'éternise ; les arguments sont remâchés cinquante fois. Juan écoute, parle peu : il ne s'immisce pas dans les affaires des Indiens, parfois donne un conseil pratique. Au bout d'une heure et quart, Pablo et le frère aîné d'Ernesto partent négocier avec « les autorités ».

Nous en profitons pour visiter le village. L'église est laissée toute la semaine aux Indiens ; ils y effectuent leurs rites de guérison et de propitiation pour les récoltes : plusieurs hommes et femmes, agenouillés dans la nef, prient devant des rangées de petits cierges dont ils surveillent la combustion pour en tirer des pronostics sur le succès de leur demande.

Dans la rue principale, un homme à chapeau de paille parsemé de rubans multicolores nous invite à entrer chez lui ; c'est une des « autorités » qui prépare la fête qu'il doit donner dans deux jours, de par sa fonction, à tout le village. Trois familles vivent là dans une seule pièce de 6 mètres sur 3, aux frontières invisibles, que jamais personne n'enfreint. Chacune a un grand feu de bois sur lequel bout une énorme marmite ; les provisions pendent à des cordes à cause des rats ; la fumée s'échappe par une ouverture de 30 centimètres qui, tout autour de la pièce, sépare le mur de parpaings du beau toit de tuiles rondes en pente, monté sur un lacis souple de poutres mortaisées, anti-tremblement de terre (toute la toiture oscille alors sans se rompre).

A l'entrée, les trois musiciens de la fête (*rebec, guitare et longue harpe indienne que l'on tient allongée sur les genoux*) jouent la musique rituelle, très douce, aérienne, tendrement balancée, cependant que l'« autorité » nous tend à plusieurs reprises la coupe d'alcool des libations (nous pensons à notre Ernesto...).

Retour au presbytère. Les autorités ont rendu leur sentence : pour 10 000 pesos, on « laissera s'enfuir » Ernesto cette nuit ; et il devra aussi payer les frais d'enterrement et dédommager les témoins qui, depuis trois jours, sont là, loin de chez eux, sans pouvoir travailler. En tout 15 000 pesos (environ 3 500 francs) ; c'est lourd : le prix d'une vache et demie.

Un homme libre

Alors, pot-de-vin ? Non ; les autorités ne toucheront pas un sou, l'argent sera remis directement à la veuve. Il s'agit maintenant de régler le dispositif. Heureusement, Ernesto est solvable ; il a un taureau et un cochon ; Juan insiste pour qu'il ne vende pas son fusil (instrument de travail pour acquérir des protéines : le gibier). Pablo va voir la femme d'Ernesto dans la cour : elle est d'accord. Il faut maintenant convaincre les frères d'être solidaires et de se porter garants (impossible de voir le prisonnier : il est au secret). Après une heure de discussion, c'est fait : nous sommes témoins.

Mais comment réunir cette somme ? Si elle n'est pas versée dès demain, Ernesto sera déféré à la justice mexicaine du chef-lieu... Or les Indiens n'ont guère d'argent liquide et moins encore de compte en banque. Juan alors propose un arrangement : les frères se débrouillent pour trouver 2 500 pesos (Ernesto a déjà payé les frais d'enterrement avant d'être arrêté) ; Juan va redescendre avec nous au chef-lieu pour prendre 10 000 pesos, qu'il avancera pour quinze jours, pas un de plus, le temps que les bêtes soient vendues (cela pour forcer les garants à liquider vite la dette, afin d'éviter troubles et chamailleries dans le village) ; Ernesto « s'enfuira » pendant la nuit et reviendra au chef-lieu avec un de ses frères qui ramènera l'argent à la veuve et recevra un papier, établi par l'écrivain public et signé par les autorités. Puis, Ernesto se perdra dans la jungle pendant quinze jours et reparaîtra ensuite comme si de rien n'était...

Pablo et le frère repartent chez le chef discuter l'arrangement. Tout de même, je m'indigne . « *15 000 pesos extorqués à un innocent, c'est injuste !* » « *La notion de responsabilité chez les Indiens n'est pas la même qu'en Europe*, m'explique Juan. *Ce qui importe, c'est l'équilibre, l'harmonie dans la communauté. La veuve a subi un préjudice par la mort de son mari ; il faut qu'il soit compensé, et c'est Ernesto qui sert de bouc émissaire. Bien sûr qu'il est innocent, mais, s'il n'avait pas bu trop d'alcool, il ne se serait pas battu et on n'aurait donc eu aucun prétexte pour l'accuser. Je les ai suffisamment mis en garde contre les méfaits de l'alcool et son exploitation par les métis. Cela servira aussi de leçon à lui et aux autres. D'ailleurs, j'ai mon idée pour qu'Ernesto ne souffre pas trop de cette affaire.* »

En fin d'après-midi, nous sommes donc repartis avec Juan sur la route défoncée, notre chauffeur slalomant en virtuose entre les nids de poule et les silex devinés dans la lumière des phares à travers le brouillard. Ernesto est arrivé au petit matin (à pied) avec son frère, qui est reparti avec la rançon. Et, le soir, nous avons accompagné le « prisonnier » dans un autre village, qui avait demandé il y a quelque temps un moniteur pour créer un atelier de menuiserie ; Juan s'est fait prêter quelques instruments (établi, scie, varlopes, gouges, équerres, etc.). Ernesto s'est installé dans une petite pièce vide, fier de la responsabilité qui va lui permettre d'oublier ses trois jours de cauchemar, au secret et sans nourriture. Sous son chapeau de gaucho, un large sourire illumine son visage buriné par le soleil et le vent. C'est un homme libre.

RADIO-TÉLÉVISION

Mardi 11 août

PREMIÈRE CHAINE : TF1

20 h 35 **Au-delà du naturel. Cinéma : Willard.**
Film de D Mann (1971). Avec B. Davison, E. Borgnine, E Lanchester, S Locke, M Dante, J Gilbert.
Un adolescent, traumatisé par une mère abusive et un patron qui le harcèle, dresse des rats et se sert d'eux pour se venger. Un point de départ intéressant. Mais, à cause des rats qui grouillent — vision insupportable — le film prend un aspect pénible

22 h **Débat. La télépathie, un sixième sens.**
De nombreux professeurs, psychologues, psychiatres, physiciens, des illusionnistes ainsi qu'une voyante participent à l'enquête.

23 h 5 **Journal.**

DEUXIÈME CHAINE : A2

20 h 35 **Les dossiers de l'écran : Horizons en flammes.**
Film américain d'E. Bellamy (1977), avec E. Borgnine, V Miles, P D Astin, A. Cord, D. Mills, L. Nolan, N Brand
Deux prisonniers travaillant dans une exploitation forestière y mettent le feu en jetant une cigarette allumée. Un groupe de personnes et des enfants réfugiés dans un chalet sont menacés par l'incendie.
Très peu spectaculaire malgré le sujet, ce « film-catastrophe » accumule les poncifs du genre et sombre dans la platitude de la réalisation.

22 h **Débat : Les incendies de forêt.**
Avec MM C Gerondeau et G. Lefèvre, de la direction de la sécurité civile, M. Paviot, maire de Mérindol, A. Werpin, maire de la Garde-Freinet, R Boiringer, pilote de Canadair, J. Faugeron, de la mission interministérielle de protection de la nature et de l'espace naturel méditerranéen, le colonel Caumes, directeur du service départemental de l'incendie, M. Le Chatelier, de l'office national des forêts, J.-R. Laplayne, rédacteur en chef du journal *le Provençal*, M. Chapelière, victime du feu en 1980, M. Faure, de l'UBON.

23 h 30 **Journal.**

TROISIÈME CHAINE : FR3

20 h 30 **Cinéma : Au-delà du Missouri.**
Film américain de W. Wellman (1951), avec C. Gable, R Montalban, J. Hodiak, A. Menjou, M. E. Marques (Rediffusion).
En 1830, dans les territoires sauvages des montagnes Rocheuses, un trappeur épouse une jeune Indienne. Mais une guerre se déchaîne entre les Blancs et une tribu dont le chef a été assassiné. Un film très bien raconté, placé sous le double signe de la nature et de l'aventure. Atmosphère bucolique, scènes pittoresques et dramatiques. On remarque particulièrement Clark Gable.

21 h 45 **Journal.**

22 h 5 **Prélude à la nuit.**
Mady Mesplé chante l'opérette.

FRANCE-CULTURE

20 h, L'opérette, c'est la fête, avec Téresa Berganza.
21 h, Dernières conversations, avec André Malraux.
22 h, New Wawe : Enfants hybrides, musique mutante.
22 h 30, Les chemins de la connaissance : Langage des unes, langage des autres.
23 h, Patrimoine du XX° siècle : Les choix de la musique aujourd'hui.
23 h 25, *Entretiens*, avec Louis Martin-Chauffier, Roger Martin du Gard, ses exigences, ses scrupules.

FRANCE-MUSIQUE

20 h 5, *Les chants* de la terre : Magazine de musique traditionnelle.
20 h 30, Concert : En direct de l'église Saint-Merri, à Paris, récital de chant, par A. Von Ramm, soprano (Chant grégorien, Abelard, Roi de Navarre, Las Huelgas, M Codax).
22 h, Ouvert la nuit : Les grands orchestres américains, l'Orchestre symphonique Columbia (Mozart, Bartok, Schubert).

UNE FÉDÉRATION EUROPÉENNE DE RADIOS INDÉPENDANTES

A la suite des déclarations du ministre de la communication concernant l'avenir des radios libres, une Fédération européenne des radios indépendantes (FERI) vient de se créer, dont font déjà partie Paris-Métropole et la station belge Radio-Métropole. « *Les décisions du ministre ne résistent pas à l'analyse*, nous a dit un des responsable de la nouvelle fédération. *La déclaration des droits de l'homme prévoit que les gouvernements peuvent ordonner les radios, mais pas les restreindre ; c'est* [illegible] *au plan européen qu'on doit régler le problème. Est-ce que la* [illegible]*té d'expression doit se limiter à la liberté du papier ?* » La Fédération, dont le secrétariat est assuré par M[e] Corinne Lepage-Jessua, avocat à la cour, maître des conférences à l'Institut d'études des politiques, a son adresse 30, rue La Boétie, 75008 Paris.

● *Des professionnels de la radio* lancent un appel en faveur d'une radio de création, trouvant « *regrettable qu'un secteur important du service public de la radio ait cru devoir poursuivre une course à l'auditeur, non plus dans un souci commercial, mais pour diffuser le plus largement possible le message officiel* ». Ces professionnels invitent écrivains, musiciens, professionnels du spectacle, universitaires, tous ceux qui créent et produisent, à se joindre à eux, dans le but d'organiser un colloque sur la « radio de création ». (Colloque radio, Syndicat national des auteurs et compositeurs de musique, 75442 Paris Cedex 09.)

Mercredi 12 août

PREMIÈRE CHAINE : TF1

12 h 25 **Série : Au nom de la loi.**
13 h **Journal.**
13 h 35 **Série : Chapeau melon et bottes de cuir.**
14 h 25 **Histoire du cinéma français par ceux qui l'on fait.**
L'imagination et le Front populaire au pouvoir (1935-1936).
15 h 20 **L'été en plus.**
16 h 45 **Croque vacances.**
Spiderman ; Bricolage ; Isidore ; Variétés ; Sébastien.
17 h 50 **Génération 1 : Et si l'on vivait.**
18 h 5 **Série : Caméra au poing.**
18 h 20 **Trésor des cinémathèques.**
Du côté de Memphis.
19 h 20 **Emissions régionales.**
19 h 45 **Suspens : L'auto-stop.**
19 h 53 **Tirage du Loto.**
20 h **Journal.**
20 h 35 **Téléfilm : le Renard et le Loubard.**
Réal. J.-P. Gallo, avec P. Dux, P. Guéant et T. Dorville.
Une rencontre imprévue entre deux virtuoses du vol pendant une nuit de « travail », donne lieu à un jeu de cache-cache. La mise en scène sobre et élégante est suffisamment intense pour passionner l'aoûtien privé de vacances.
21 h 40 **Les nouvelles de l'histoire.**
De P. Dumayet.
Vichy et les juifs ; les livres de contes du monde entier ; L'histoire de Jean l'Ontpris.
22 h 55 **Journal.**

DEUXIÈME CHAINE : A2

12 h 30 **Série : Les gaietés de la correctionnelle.**
12 h 45 **Journal.**
13 h 35 **Série : Poigne de fer et séduction.**
14 h **Aujourd'hui madame.**
Histoire de la chanson.
15 h 5 **Série : Racines.**
15 h 55 **Sports été.**
18 h **Récré A 2.**
18 h 30 **C'est la vie.**
18 h 50 **Jeu : Des chiffres et des lettres.**
19 h 20 **Emissions régionales.**
19 h 45 **La Commode.**
20 h **Journal.**
20 h 35 **Gala de l'Union des artistes.**
La Fête des fous.
Avec la participation d'Annie Cordy, Bernadette Laffont, Charles Aznavour, Alice Dona, Isabelle Aubret entre autres.
22 h **On n'a pas tous les jours vingt ans.**
1954 : les vingt ans de Guy Bedos.
23 h **Document : Un homme, un château**
Réal. Raoul Ruiz.
François I[er] et Chambord.
Une visite de Chambord à travers la personnalité de François I[er].
23 h 30 **Journal.**

TROISIÈME CHAINE : FR3

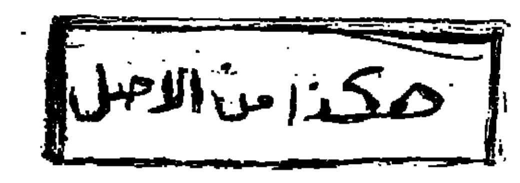
19 h 10 **Journal.**
19 h 20 **Emissions régionales.**
19 h 40 **Pour les jeunes.**
Oum le dauphin ; le passe-carte.
20 h **Les jeux.**
20 h 30 **Cinéma : Quentin Durward.**
Film américain de R. Thorpe (1955), avec R. Taylor, K. Kendall, R. Morley, G. Cole, A. Clunes, D. Lamont (Rediffusion).
En 1465, un gentilhomme écossais protège la nièce de Charles le Téméraire. Il se trouve mêlé aux intrigues politiques opposant le puissant duc de Bourgogne à Louis XI, roi de France.
Adaptation assez fantaisiste du roman historique de Walter Scott. La réalisation de Richard Thorpe tient autant du western que du film de cape et d'épée, mais le spectacle est agréable.
22 h 10 **Journal.**
22 h 30 **Prélude à la nuit.**
Youri Boukoff joue Liszt.

FRANCE-CULTURE

14 h, Musiciens français contemporains : Aubert Lemeland.
15 h, Globe-trotter : Malheur et folie de Siridon ; Pojou, Le négrier Penzec, la reine Ranavalo.
16 h, Entretiens, avec Ego Kenton et Jean Hugo (à 16 h 30).
17 h, La bête du Gévaudan.
18 h, Promenades ethnologiques en France : Avec A. du Bouchet.
19 h 25, *Jazz à l'ancienne.*
19 h 30, Feuilleton : Bonjour mademoiselle Ruaut.
20 h, L'opérette, c'est la fête, avec Robert Jysor.
21 h, Dernières conversations, avec André Malraux.
22 h, New Wawe : Enfants hybrides, musique mutante.
22 h 30, Les chemins de la connaissance : Langage des unes, langage des autres.
23 h, Patrimoine du XX° siècle : Le choix de la musique aujourd'hui.
23 h 25 *Entretiens*, avec Louis Martin Crémieux.

FRANCE-MUSIQUE

14 h, Musique légère : Dukas, Verdi.
14 h 30, Le génie du lieu : Berlin et l'opéra Wozzeck ; Vienne 1878 . Bruckner ; Vienne 1885 : Bruckner.
18 h 2, Repères contemporains : Perspectives de l'improvisation : Jacques Lejeune.
18 h 30, Concert : l'Orchestre symphonique d'Etat de Moscou, dir Y. Simonov, soliste Lazar Berman, piano, interprète des œuvres de Borodine, Rachmaninov, Rimski-Korsakov.
20 h 5, Les chants de la terre : musique traditionnelle.
20 h 30, Concert : l'Orchestre du Gewandhaus de Leipzig, dir. K. Masur, soliste Murray Perahia, piano, interprète le « Concerto pour piano et orchestre » de Mendelssohn, et la « Symphonie n° 3 » de Bruckner
22 h 30, Ouvert la nuit : les grands orchestres américains : l'Orchestre symphonique de Columbia (Stravinski, Debussy, Monteverdi, Berg, Schoenberg)



INFORMATIONS « SERVICES »

LA MODE

Cheveux en frisettes

En vacances, la meilleure *coiffure... c'est la plus simple* ; le meilleur produit de beauté : l'eau. Les shampooings doux sont de rigueur, qu'il s'agisse de ceux choisis en taille familiale dans les hypermarchés ou de formats plus réduits en pharmacie, dont la gamme *Phyto*, à base de copeaux de bois de Panama, ou le dernier Klorane, au lait d'avoine. L'important, ici aussi, c'est de rincer abondamment en ajoutant, en guise de démêlant, un fond de verre de vinaigre ou jus de citron, en avant-dernière opération.

Si un brushing-maison regonfle un temps toutes les coiffures, les permanentes actuelles permettent de doser la grosseur des rouleaux pour différencier les frisures : crantée, souple ou *bouclée selon* les techniques. Ainsi peut-on essayer un tête « à la lionne », comme le préconisent certains couturiers pour l'automne, la coupe « M.L.F. », oreilles cachées et frange jusqu'aux sourcils, ou *préférer le volume mi-long natu*rel et la mèche sur le front de la nouvelle princesse de Galles.

Et puis, il y a les tresses et les chignons, à orner de lacets de couleur, de fils d'or, de résilles, de boules et d'élastiques gainés pour ne pas casser les cheveux.

Enfin les peignes fantaisie sont à assortir à une robe-maillot ou *à la tenue exotique d'un soir de* fête.

NATHALIE MONT-SERVAN.


(Croquis de Marcq.)

CARITA : coiffure pour les mannequins de Christian Dior, facile à adapter selon la forme du visage. A la base, une permanente légère sur cheveux effilés et une *frange plus* ou moins masquante.

BREF

LANGUES

BIENNALE DE LA LANGUE FRANÇAISE. — La neuvième Biennale de la langue française tiendra ses assises à *Lausanne* et à *Aoste*, *du* 2 au 10 septembre 1981, avec *comme* sujet d'étude les trois thèmes suivants : « Qualité de la langue, qualité de la vie », « L'ordinateur, trait d'union de la francophonie », « Presse d'entreprise et langue française ».

★ Renseignements et inscriptions : M. Alain Guillermou, 4, boul. de la Bastille, 75012 Paris. Tél. 307-58-55.

PARIS EN VISITES

JEUDI 13 AOUT

« Courson et le Saussay », 13 h. 30, place de la Concorde. Mme Pennec.

« Quartier des Gobelins », 14 h. 30, métro Corvisart. Mme Allaz.

« La montagne Sainte-Geneviève », 15 h., métro Jussieu. Mme Legrégeois.

« Bibliothèque Forney », 15 h., 1, rue du Figuier. Mme Zujovic (Caisse nationale des monuments historiques).

« Cent ans de fouilles françaises en Egypte », 15 h., 13, avenue du Président-Wilson (L'Art pour tous).

« Salons de l'Hôtel de Ville », 14 h. 30, métro Hôtel-de-Ville (Connaissance d'ici et d'ailleurs)

« M. de Balzac en sa maison », 15 h., 47, rue Raynouard (Mme Ferrand).

« Présence du Moyen Age », 15 h., église Saint-Séverin (Histoire et Archéologie).

« Les Impressionnistes au Jeu de Paume », 10 h. 30, devant le musée (Lutèce-Visites).

« La Mosquée », 15 h., place du Puits-de-l'Ermite (Paris et son histoire).

« Rue du Cherche-Midi », 14 h. 30, métro Vanneau (Paris pittoresque et insolite).

« L'île Saint-Louis », 14 h. 30, métro Pont-Marie (Résurrection du passé).

« Saint-Germain-des-Prés », 14 h. 30, 3, rue Mabillon (Le Vieux Paris).

JOURNAL OFFICIEL

Sont publiés au *Journal officiel* des lundi 10 et mardi 11 août 1981 :

UNE LOI

● Relative au prix du livre.

DES DECRETS

● Fixant la date limite de paiement du complément de droit de francisation et de navigation et de taxe sur certains aéronefs.

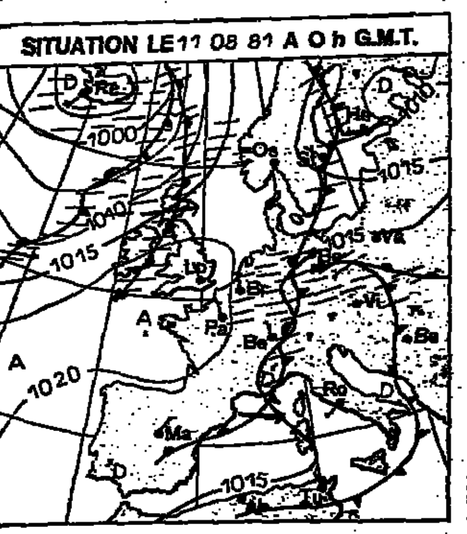
● Modifiant les décrets du 28 juillet 1978 et du 10 juillet 1979 relatifs au contrat emploi-formation.

UN ARRETE

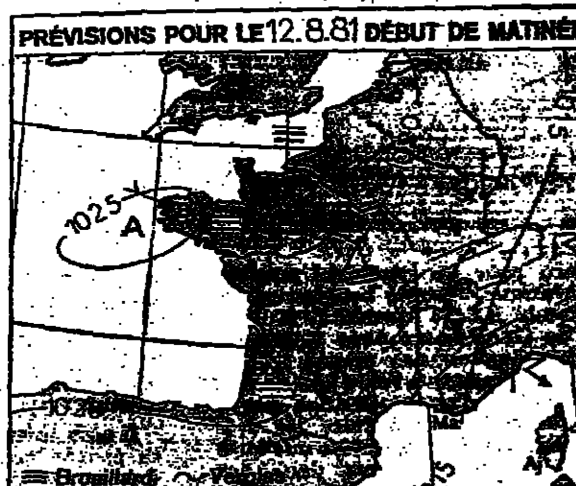
● Portant création d'espaces aériens réglementés dans la région parisienne.

MÉTÉOROLOGIE

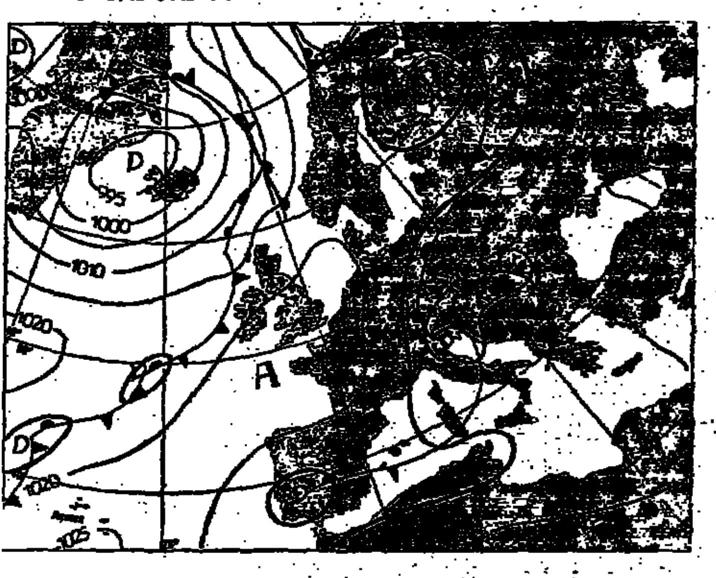
SITUATION LE 11 08 81 A 0 h G.M.T.



PRÉVISIONS POUR LE 12.8.81 DÉBUT DE MATINÉE



PRÉVISIONS POUR LE 12 AOUT A 0 HEURE (G.M.T.)



Evolution probable du temps en France entre le mardi 11 août à 0 heure et le mercredi 12 août à 24 heures :

La dorsale qui prolonge l'anticyclone de la région des Açores vers la Manche continuera à se renforcer. Les basses pressions d'Europe centrale s'éloigneront et les retours d'air humide, qu'elles dirigent sur nos régions orientales, s'atténueront.

Mercredi, le temps sera encore très nuageux le matin des Vosges aux Alpes, au sud-est et à la Corse avec quelques pluies ou averses éparses, parfois orageuses sur la partie méridionale. Dans la journée, cette zone aura tendance à s'atténuer et les ondées orageuses à se localiser surtout sur le sud des Alpes à la Corse. Sur le reste de la France l'amélioration s'affirmera. Après la dislocation des brouillards ou des nuages bas matinaux épars, le temps sera assez bien ensoleillé avec des nuages passagers. Les vents de nord à nord-est seront faibles à modérés. Après un début de matinée encore assez frais dans les régions de l'intérieur, les températures maximales seront en hausse.

Température (le premier chiffre indique le maximum enregistré au cours de la journée du 10 août ; le second, le minimum de la nuit du 10 au 11 août) : Ajaccio, 28 et 15 degrés ; Biarritz, 22 et 16 ; Bordeaux, 25 et 14 ; Bourges, 21 et 14 ; Brest, 19 et 12 ; Caen, 12 et 11 ; Cherbourg, 19 et 11 ; Clermont-Ferrand, 20 et 13 ; Dijon, 20 et 14 ; Grenoble, 23 et 15 ; Lille, 16 et 10 ; Lyon, 23 et 13 ; Marseille-Marignane, 27 et 19 ; Nancy, 21 et 14 ; Nantes, 24 et 13 ; Nice-Côte-d'Azur, 27 et 20 ; Paris-Le Bourget, 18 et 12 ; Pau, 23 et 13 ; Perpignan, 28 et 19 ; Rennes, 21 et 10 ; Strasbourg, 18 et 14 ; Tours, 22 et 13 ; Toulouse, 26 et 12 ; Pointe-à-Pitre, 31 et 22.

Températures relevées à l'étranger : Alger, 28 et 20 degrés ; Amsterdam, 18 et 15 ; Athènes, 31 et 21 ; Berlin, 20 et 16 ; Bonn, 17 et 16 ; Bruxelles, 17 et 14 ; Le Caire, 33 et 21 ; Iles Canaries, 25 et 18 ; Copenhague, 20 et 12 ; Dakar, 29 et 27 ; Genève, 22 et 10 ; Jérusalem, 29 et 16 ; Lisbonne, 28 et 15 ; Londres, 20 et 9 ; Madrid, 33 et 17 ; Moscou, 17 et 10 ; New-York, 33 et 22 ; Palma-de-Majorque, 30 et 17 ; Rome, 29 et 21 ; Stockholm, 24 et 16.

PREVISIONS POUR LE TEMPS DU *JEUDI 13 AU DIMANCHE 16 AOUT*

Jeudi, l'amélioration se confirme. Il fera beau sur la plus grande partie du pays, tout juste quelques résidus orageux sur le sud des Alpes et la Corse, un peu de brume en début de matinée dans les vallées.

Vendredi, du soleil en toutes régions dans les journées ; quelques bancs de brume près de la Manche tôt le matin. Il fera chaud dans le Midi.

Samedi et dimanche, toujours du soleil et des températures en hausse sur l'ensemble de la France ; 25° sur la moitié nord, 30 ° sur la moitié sud, en milieu d'après-midi. Sur les *régions méridionales* le temps deviendra lourd, des orages isolés pourront éclater.

(Document établi avec le support technique spécial de la météorologie nationale.)

SPORTS

BASE-BALL

La fin d'une grève de cinquante jours

De notre envoyé spécial

Washington. — Le championnat de base-ball a repris le 9 août, joueurs et propriétaires de clubs ayant accepté les clauses de l'accord signé le 31 juillet, qui mettait fin à la plus longue grève qu'ait connue ce sport aux Etats-Unis (*le Monde* du 27 juin 1981). Pendant cinquante jours, les Américains avaient été privés de leur sport national : sept cent treize matches avaient été annulés et la Lloyd's de Londres avait dû payer 44 millions de dollars aux *clubs qui avaient eu la prudence* de s'assurer contre les risques de grève.

Le conflit portait essentiellement sur la façon de dédommager un *club qui* perd un de ses meilleurs éléments au profit d'une autre équipe. L'association des propriétaires de clubs souhaitait que le club lésé ait la pos*sibilité de choisir un joueur parmi* ceux de l'autre équipe. Les athlètes, de leur côté, proposaient que les propriétaires établissent une sorte de « vivier » dans lequel ils puiseraient pour remplir les places devenues vacantes. C'est ce qui a été finalement décidé. *Le club qui engage un joueur* ne sera donc pas nécessairement celui qui devra en fournir un autre en remplacement. Les athlètes craignaient que cette pra*tique ne dissuade les propriétaires* de tenter l'expérience, ce qui aurait nui à leur mobilité et donc à leur carrière. Ils ont obtenu gain de cause.

Les négociations ont été extrêmement serrées et les relations personnelles entre le représentant des propriétaires et celui des joueurs étaient devenues exécrables. Ce dernier a d'ailleurs refusé, contrairement à la tradition, de poser pour la photo, lors de la signature de l'accord. Le médiateur fédéral, M. Kenneth *Moffett, affirmait, pour décrire* la tension régnant lors des négociations, qu'il aurait suffi qu'il jette son chapeau au milieu de la pièce pour que, aussitôt, les coups de feu partent de tous les côtés...

Le base-ball est, en effet, plus qu'un jeu, et les intérêts en cause sont considérables. Les propriétaires des clubs sont des hommes d'affaires comme les autres, qui font des investissements et prennent des risques. *Les six cent* cinquante athlètes des vingt-six équipes principales du pays reçoivent, de leur côté, un salaire annuel moyen de 160 000 dollars *(960 000 francs), soit plus de trois* fois celui des ministres les mieux payés. — D. Dh.

ANGLAIS EN ANGLETERRE

30 % de réduction

(Juillet, août, septembre)

sur séjour minimum de 28 jours pour cours intensifs de langue anglaise, à notre hôtel au bord de la mer

Ecrire à

REGENCY SCHOOL OF ENGLISH

Ramsgate-on-Sea, Kent, Angleterre
Tél : 00 44 843 51212

ou Mme BOUILLON
7, Les Basses Ginestières
06270 Villeneuve-Loubet
Tél. (93) 203807
Pas de limite d'âge
Pas de séjour minimum
Londres à 100 km
Calais à 40 minutes

JEUX

« L'alphabet vert »

Problème n° 12

La « langue verte » désigne l'argot, ou, plutôt, *les* argots, c'est-à-dire une sorte d'idiome unique et multiple tout à la fois, où s'entremêlent depuis le dix-neuvième siècle le jargon de la pègre [qui se veut secret, mais qui se banalise très rapidement, et doit donc se renouveler *constamment*], la langue populaire et les argots professionnels, techniques. Pierre Guiraud a consacré à la « langue verte » un excellent petit livre (1), où *il expose avec précision la formation* de cette « exubérance du langage ».

Certains auteurs avancent que l'expression « langue verte » désignait le jargon des joueurs... réunis autour du tapis vert. Pour d'autres, c'est un parler cru, caractérisé par les... verdeurs de langage. En fait, ces deux étymologies ne sont nullement incompatibles !

Nous proposons à nos lecteurs de retrouver, de A à Z, d'*astic* à *zig*, les bonnes acceptions des vingt-six mots suivants appartenant à l'argot de la fin du dix-neuvième siècle.

1. Qu'entendait-on par *astic* ? : 1) une épée ; 2) de l'eau-de-vie ; 3) l'estomac ?
2. *Bayafer*, était-ce : 1) trafiquer ; 2) fusiller ; 3) dénoncer ?
3. Un *cloporte* était-il : 1) un garde municipal ; 2) un *concierge ; 3) un œil* ?
4. Un *double-six* était-il : 1) une toilette de parade ; 2) un sergent de ville ; 3) un trousseau de clés ?
5. Un *enterrement* était-il : 1) un morceau de viande ; *2) un silence général et pro*longé ; 3) un long discours ?
6. Un *fagot* était-il : 1) un vieillard ; 2) un forçat ; 3) un étudiant ?
7. *Une glue était-elle : 1) une* « cocotte » ; 2) une dette ; une question gênante ?
8. Le mot *habin* désignait-il : 1) un peintre du dimanche ; 2) un chien ; 3) un commissaire de police ?
9. Un *incommode* était-il : 1) un propriétaire ; 2) un réverbère ; 3) un molosse ?
10. Qu'appelait-on *jaffe* ? : 1) un gamin ; 2) un soufflet ; 3) un avare ?
11. Un *kroumir* était-il : 1) un chapeau ; 2) un chiffonnier ; 3) un évêque ?
12. Le *lartif* était-il : 1) le pain ; 2) un fainéant ; 3) un voleur à la tire ?
13. Le verbe *morganer* signifiait-il : 1) travailler dur ; 2) naviguer ; 3) mordre ?
14. Un *notaire* était-il : 1) un café noir ; 2) un curé ; 3) un comptoir de bistrot ?
15. Appelait-on *omnibus* : 1) un verre de vin ; 2) un garçon de café ; 3) un orgue de Barbarie ?
16. Un *pallas* était-il : 1) un bavardage ; 2) un pantalon ; 3) un individu malpropre ?
17. Une *quitourne* était-elle : 1) une armoire ; 2) une fenêtre ; 3) une lorette ?
18. Une *rebecca* était-elle : 1) une mégère ; 2) une danse populaire ; 3) une femme galante ?
19. Nommait-on *schaffouse* : 1) un alcool blanc ; 2) le postérieur ; 3) un serrurier ?
20. Le *treppe* était-il : 1) le peuple ; 2) un mouchard ; 3) l'ennui ?
21. *Que surnommait-on une urbaine* : 1) une bonne sœur ; 2) une assiette ; 3) un fiacre ?
22. Une *vitelotte* était-elle : 1) une marchande des quatre-saisons ; 2) un nez ; 3) une casquette ?
23. Un *wagon* était-il : 1) un verre de vin ; 2) un coiffeur ; 3) une prostituée ?
24. Un *X* était-il : 1) un ragoût ; 2) un aristocrate ; 3) un secret ?
25. Le *youm* était-il : 1) un jeu de cartes ; 2) un maître d'équipage ; 3) un cours d'anglais ?
26. *Un zig était-il : 1) un vent* du nord ; 2) un café ; 3) un revolver ?

JEAN-PIERRE COLIGNON.

(1) *L'Argot* (P.U.F., « Que sais-je ? »).

CET APPAREIL ÉLECTRONIQUE ANTI-MOUSTIQUES

« MOSQUITO SKEETER SKAT »

a été mis au point à la suite de recherches sur l'influence des ondes sonores sur les insectes

Cet appareil électronique miniaturisé, à usage individuel, fonctionne sur pile 9 volts. C'est le premier appareil anti-moustiques de ce type mis à votre service depuis près de dix ans.

Son efficacité a été vérifiée dans diverses parties du monde par des scientifiques dont les avis font autorité. D'un fonctionnement *facile, il se met en marche et s'arrête* à volonté, en poussant un seul bouton. Il est aussi simple que pratique. On peut le porter à la ceinture, le poser près de soi, sur une table ou par terre. S'utilise *à l'intérieur comme à l'extérieur : camping, plein air, loisirs...*

Plus petit qu'un paquet de cigarettes, « MOSQUITO SKEETER-SKAT » apporte à tous un *plus* grand confort, sans odeur toxique ou désagréable.

EXIGEZ LE VÉRITABLE « SKEETER SKAT »

Prix : 160 F - Franco : 175 F

THIEBAUT, 30, place de la Madeleine - 75008 Paris - Tél. 742-23-63
Distributeur pharmacies : DELATEX S.A., 50, avenue Paul-Vaillant-Couturier - 94800 Villejuif - Tél. 677-85-59

MOTS CROISÉS

PROBLEME N° 2992

HORIZONTALEMENT

I. Allie, parfois, la bêtise à la douceur. Retranches. — II. Permet de saisir le langage des fleurs. Sont faits comme des rats. — III. — Négation. Tel un but recherché qu'on ne peut parfois atteindre que par un but. — IV. *Donne* plus d'éclat aux cuivres. Des mots dans les mots. — V. Les houris ont tendance à y moins *danser* depuis que le schah est parti. Il fit momentanément de son roi un sans-*culotte*. Frère inférieur. — VI. Des divergences peuvent se produire à leur foyer. — VII. Femme ayant constamment le souci de sa taille. Quitte parfois des fonds marins pour dégager des vapeurs. La nôtre est toujours chrétienne, mais de moins en moins catholique. — VIII. Habitude de se reposer avant la fatigue. Pour l'être, il faut se montrer fil ou ficelle. En fin de soirée. — IX. L'indestructible légumineuse de service. Ne pas parfaire une veste en abandonnant la deuxième manche (deux mots). — X. Prolonge un *numéro* à la scène comme à la ville. Sœurs de l'Assomption. Alternative. — XI. Ne se portent pas sans peine. On voudrait connaître son âge. Prouve que la vieille a des restes piquants. — XII. Produit du « gin » quand on l'extrait du « grain ». Serait inquiète, à juste titre, d'entendre dire qu'il n'y a plus d'enfants. Matière d'alliance ou objet de désaccord. — XIII. Personnel. Source d'inspiration. Région qui serait *fatale* à un cheikh sans provisions. — XIV. Travail exigeant des forces d'acier. Reprendre l'ouvrage. Personnel. — XV. Ce Troyen vit le crépuscule en Italie, mais certainement pas l'Aube en Champagne. Victime d'un coup de fer ou d'un coup de feu. A son âge, on ne connaissait pas encore son chemin.

	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12	13	14	15
I											■				
II							■								
III			■												■
IV								■						■	
V					■					■		■			
VI		■		■		■									
VII						■						■			
VIII						■							■		
IX					■										■
X	■				■			■	■		■			■	
XI							■			■					
XII		■			■								■		
XIII			■							■		■			
XIV						■							■		
XV					■										

VERTICALEMENT

1. Agent d'assurance. Facteur d'enrichissement. — 2. C'est bien l'une des rares choses que l'argent ne peut procurer. Vaisseau principal de tout amiral. Travesti de cour. — 3. Oui à Tokyo, non à Londres. Auteur d'une scène dramatique *au cours de laquelle* le sujet est toujours bien enlevé. Négation. — 4. On en donne parfois un bon coup pour en éviter un mauvais. Axe. Telle la compagne ou la campagne rêvée. — 5. Conseiller dans une affaire criminelle. On peut compter sur elles, surtout quand elles sont bonnes. Ame sans cœur. — 6. *Limitation* de vitesse dans la circulation. Elève des oiseaux. — 7. Ancêtres de l'anglicanisme. Fille levant facilement la jambe. — 8. Bien que grand personnage, il est parfois maté. Royal beau-père d'Héraclès. Pourvue d'accessoires avantageux. — 9. Meneurs pressants qu'il est difficile de faire taire. Dont l'authenticité est démontrable. — 10. Bonne pâte. Gagna un sac en misant sur le mauvais cheval. Bourg bourguignon. — 11. Ont de nombreux tours. C'est à son apogée qu'il est le moins resplendissant. — 12. Fais santer. Porte ombrage à celui qui l'abaisse. — 13. Fait du gâchis partout où elle passe. Séduite. — 14. Lit de tout repos pour un Helvète las de l'existence. Faire jouer le ventail ou l'éventail. Une banane suffit pour le faire gonfler. — 15. Se répète en ressassant. Avec elle, mieux vaut se trouver dans le clan des rieurs. Garde... champêtre.

Solution du problème n° 2991

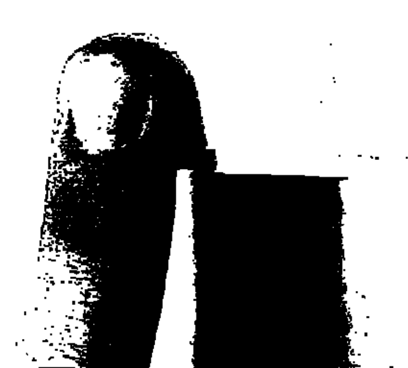
Horizontalement

I. Ménagerie. — II. Egalité. — III. Gaver. Ger. — IV. Alésia. Te. — V. Lié. Epi. — VI. Oses. Onde. — VII. Ma. Bedeau. — VIII. Atelier. — IX. Ni. Er. Tue ! — X. Ion. Eden. — XI. Epée. Osée.

Verticalement

1. Mégalomanie. — 2. Egalisation. — 3. Navets. Ne. — 4. Alès. Abie. — 5. Gérie. Eire. — 6. Et. Apode. De. — 7. Reg. Inertes. — 8. Et. Da. Une. — 9. Egreneuse.

GUY BROUTY.



Le Monde

équipement

TRANSPORTS

Plus de vingt mois seront nécessaires pour rétablir une situation normale sur les aéroports américains

Au neuvième jour de la grève des contrôleurs du trafic aérien américains, les deux parties en conflit commencent à s'interroger sur les conséquences de leur attitude dans ce mouvement.

L'administration est maintenant déterminée à aller jusqu'au bout, à licencier 12 000 contrôleurs et à déchoir l'organisation professionnelle qui a appelé à la grève, le PATCO, de sa représentativité syndicale. Un porte-parole de l'ambassade américaine à Paris a fait, lundi 10 août, le point des effectifs sur lesquels peut compter, en ce moment, l'administration fédérale. En temps ordinaire, a-t-il d'abord indiqué, seuls 9 200 contrôleurs (sur 17 000) assurent réellement une fonction opérationnelle dans les centres régionaux et les tours de contrôle. Or, actuellement, plus de 8 600 personnes sont en poste : 3 813 contrôleurs non grévistes, 2 300 superviseurs, 1 700 « rappelés » (retraités depuis moins de cinq ans) et 854 militaires (qui contrôlent essentiellement les mouvements militaires sur les aéroports civils, mais aident aussi les agents civils sans toutefois jamais opérer seuls).

Selon le porte-parole, on peut considérer que le personnel de contrôle « n'a jamais été aussi qualifié qu'actuellement » *et que* « la sécurité est non seulement idéale, mais supérieure à ce qu'elle était antérieurement ». *Si le trafic n'est assuré qu'à 75 % précise encore l'ambassade, c'est précisément pour assurer ce haut degré de sécurité.*

La solution adoptée par le gouvernement ne va, cependant, pas sans poser quelques problèmes. D'abord, on se préoccupe de savoir combien de temps les contrôleurs « occasionnels » résisteront à un horaire particulièrement lourd (en moyenne quarante-huit heures par semaine). Ensuite, la crise va se répercuter durablement sur le trafic. Il restera à son niveau actuel pendant six mois, et il pourrait s'écouler vingt et un mois, selon certains experts, avant qu'il ne redevienne tout à fait normal.

Mais c'est surtout la solidarité manifestée par les contrôleurs de divers pays avec leurs collègues américains qui commence à inquiéter — moins, d'ailleurs, l'administration de Washington que les compagnies aériennes internationales. Si les « aiguilleurs du ciel » français ont levé, le 11 août, le boycottage des vols transatlantiques décidés la veille (nos dernières éditions), ceux du Canada continuent de refuser le transit dans leur espace aérien des avions en direction ou en provenance des Etats-Unis. Les contrôleurs portugais ont adopté la même attitude, compromettant les liaisons avec les Etats-Unis par la route du Sud, utilisée par 20 % des avions transatlantiques. Il n'est pas jusqu'aux « ouvriers islamiques » de Téhéran qui n'aient apporté « leur soutien décisif aux justes revendications des contrôleurs américains », *conseillant aux grévistes* « de découvrir le secret de leur victoire sur l'oppression mondiale en étudiant l'idéologie de l'islam ».

AUX ÉTATS-UNIS

Douze mille licenciements et quelques inquiétudes

De notre envoyé spécial

Washington. — Une semaine après le déclenchement de la grève des contrôleurs aériens, l'administration Reagan semblait avoir gagné son pari malgré les actions de solidarité entreprises dans d'autres pays, notamment au Canada : environ 75 % du trafic aérien normal étaient assurés aux Etats-Unis par des contrôleurs militaires et des non grévistes. Près de neuf mille lettres de licenciement avaient déjà été envoyées aux grévistes qui avaient défié l'injonction présidentielle de reprendre le travail le 5 août. Au total le bureau de l'aviation civile prévoit que douze mille contrôleurs sur dix-sept mille (dont quinze mille syndiqués) seront *finalement* révoqués. Les aiguilleurs du ciel américains *sont* en effet des fonctionnaires fédéraux qui prêtent *serment de ne jamais* recourir à la grève, comme M. Reagan le leur a *fermement* rappelé.

Pour la première fois, M. Robert Poli, président du syndicat des contrôleurs, a *admis* qu'il avait peut-être sous-estimé la détermination des autorités et leur capacité à faire fonctionner le système malgré l'absence de douze mille d'entre eux. Il a cependant affirmé qu'il poursuivrait son action en dépit des amendes gigantesques qui s'abattent sur son organisation et de l'emprisonnement d'un certain nombre de dirigeants syndicaux.

Le ministre des transports, M. Drew Lewis, a déclaré de son côté qu'il n'était plus désormais question pour lui de rencontrer M. Poli ou un quelconque membre du syndicat. L'administration a entamé la procédure réglementaire visant à ôter à ce dernier son caractère représentatif. Si elle y parvient, ce sera la fin de cette organisation qui ne pourra plus prélever automatiquement de cotisations sur les salaires des contrôleurs qui en font la demande. Pour M. Lewis, « *la question de la grève est dépassée, les seules personnes avec qui nous traitions actuellement sont celles qui sont à leur poste de travail* ».

M. Poli et ses amis ont été d'autant plus surpris par la vigueur de la réaction des autorités que leur syndicat s'était prononcé en faveur de M. Reagan en 1980. Le candidat républicain les avait assurés à l'époque qu'il était conscient « *de l'état déplorable du système de contrôle aérien du pays, du manque de personnel, des heures de travail déraisonnables et de la vétusté du matériel* ». Il s'était déclaré prêt à « *prendre les mesures nécessaires* » dans un « *esprit de coopération et d'harmonie* » avec eux. Le porte-parole de la Maison Blanche qui se trouve en Californie, où M. Reagan est actuellement en vacances, s'est refusé à tout commentaire sur le contenu de cette lettre.

La belle assurance du ministre des transports n'est plus cependant tout à fait sans faille. Certains responsables de l'aviation civile commencent à s'inquiéter des conséquences pour les mois à venir du licenciement de 12 000 contrôleurs. Visiblement personne ne pensait qu'une telle proportion d'entre eux rejetterait *l'ultimatum de M. Reagan*. Il est difficile maintenant de revenir en arrière, *la* parole du président ayant été engagée, mais certains craignent que le surmenage du personnel resté en poste et des militaires (les uns et les autres sont astreints à des semaines de quarante-huit heures) ne provoque une catastrophe. Celle-ci aurait déjà été frôlée à plusieurs reprises.

Jusqu'à présent, la solidarité avec les contrôleurs ne s'est guère manifestée aux Etats-Unis. Le président de la centrale syndicale A.F.L.-C.I.O., M. Lane Kirkland, est allé faire, sous les caméras, une visite à un piquet de grève, mais il n'a pas nié que le mouvement était illégal et s'est refusé à appeler les membres de son organisation à soutenir activement les contrôleurs. Ceux-ci *ont* reçu une aide plus efficace de leurs collègues étrangers. Le *syndicat des aiguilleurs du ciel* canadiens a décidé de boycotter *tous les vols à destination* ou au départ des Etats-Unis, provoquant *une certaine confusion*.

La manière énergique dont l'administration républicaine a traité, jusqu'ici, cette grève, constitue un précédent. M. Reagan n'est peut-être pas mécontent en définitive que sa première épreuve de *force* avec *le monde* du travail l'ait opposé à des fonctionnaires fédéraux relativement privilégiés. Même si le *contexte des futurs conflits* doit être nécessairement très différent, un certain climat a été créé. Une autre conséquence de *cette grève* a été la notoriété soudainement acquise par le ministre des transports, M. Lewis. On prête à celui-ci l'intention *de se présenter en 1984 à l'investiture* du parti républicain dans la course à la vice-présidence comme second de M. George Bush.

DOMINIQUE DHOMBRES.

AU CANADA

Des « aiguilleurs » solidaires mais mis au pas

De notre correspondant

Montréal. — Les avions assurant les liaisons entre l'Europe et les Etats-Unis ne peuvent plus, en principe, traverser l'espace aérien canadien depuis ce mardi 11 août à 4 heures locales (10 heures à Paris). Cette décision est intervenue, à la suite du mouvement déclenché la veille par les contrôleurs canadiens, lesquels ont sérieusement perturbé la circulation aérienne en refusant de prendre en charge les liaisons avec la côte est des Etats-Unis transitant dans l'espace aérien canadien.

Outre des perturbations dans les vols intercontinentaux, 85 % des vols entre le Canada et les Etats-Unis ont dû être annulés. Les aéroports de Montréal (Dorval) et de Toronto — celui-ci a dû être partiellement *évacué* pendant plus d'une heure à la suite d'une fausse alerte à la bombe — ont été les plus affectés.

Invoquant la « sécurité des voyageurs » que menacerait le conflit, le syndicat canadien a démenti, sans convaincre personne, que son attitude ait été dictée par un souci de solidarité avec ses collègues américains. L'Association internationale des transports aériens, dont le siège est à Montréal et qui regroupe cent onze compagnies aériennes, a implicitement rejeté cette explication, en indiquant que rien ne permettait de croire que la circulation aérienne au-dessus des Etats-Unis était devenue dangereuse.

D'autre part, le ministre canadien des transports, M. Jean-Duc Pépin, a annoncé qu'il prendrait des mesures disciplinaires à l'égard des aiguilleurs récalcitrants et que ce n'était pas à ces derniers de *décider s'il y avait* danger ou non dans un espace aérien qu'ils *ne* contrôlent pas. Les aiguilleurs qui participent au boycottage, a ajouté le ministre, risquent désormais une amende de *5 000 dollars (25 000 francs)* ou une peine d'un an de prison.

BERTRAND DE LA GRANGE.

TARIFS AÉRIENS TROP ÉLEVÉS

La Commission de Bruxelles veut faire le gendarme dans le ciel européen

La Commission des Communautés européennes vient de proposer au conseil des ministres un projet de règlement qui devrait la mettre en mesure d'appliquer les principes communautaires de concurrence aux compagnies aériennes, ce qu'elle ne pouvait faire jusqu'à présent. Si sa proposition est adoptée, la Commission pourra demander des informations aux entreprises de transport aérien, procéder à des vérifications sur place, constater d'éventuelles infractions aux règles de concurrence et obliger les contrevenants à y mettre fin sous peine d'amendes pouvant atteindre 10 % du chiffre d'affaires des sociétés impliquées et d'astreintes pouvant s'élever à 1 000 ECU par jour de retard.

Le projet prévoit pour les compagnies en cause le droit d'être entendues préalablement à la décision de la Commission et d'organiser leur défense. Il donne aux personnes ou aux compagnies lésées la possibilité de saisir directement la Commission. Il reconnaît, enfin, la possibilité de certaines exemptions à cette règle générale d'interdiction des ententes.

Depuis trois ans, la Commission de Bruxelles pousse à une refonte des structures tarifaires et à l'instauration d'une plus grande concurrence entre les transporteurs. Elle pense que, sur ce continent, le voyage en avion coûte très — trop ? — cher. Elle n'est pas seule. Le Parlement européen en a, lui aussi, discuté plus d'une fois.

Dans un rapport du 11 *février* 1980, M. Roger-Gérard Schwartzenberg estimait que « *l'élimination des restrictions de concurrence dans les transports aériens s'impose* ». Le 13 octobre 1980, M. Karl-Heinz Hoffmann suggérait à son tour qu'une ouverture plus large du marché aux compagnies — sans aller jusqu'à la « *déréglementation à l'américaine* » — ouvrirait de bonnes perspectives d'abaissement des tarifs.

Les nouveaux services instaurés depuis le printemps dernier par la plupart des compagnies — offrant des tarifs moins élevés moyennant des prestations réduites — n'ont pas suffi à apaiser les instances européennes. Il y a un mois, la Commission européenne a approuvé un rapport concluant notamment que, si les compagnies de la Communauté ne font pas de profits excessifs, la rentabilité sur certaines routes n'en apparaît pas moins déraisonnable, quelques tarifs pouvant même être considérés comme exagérés ; d'une manière générale, la structure tarifaire européenne prend, selon la Commission, bien davantage en compte l'intérêt de la compagnie que celui du consommateur.

En conséquence, nous rapporte *notre correspondant*, Marcel Scotto, la Commission a ouvert le mois dernier, *sans* attendre de disposer des pouvoirs qu'elle réclame, une enquête *sur* les tarifs aériens pratiqués dans la C.E.E. Elle a, dans ce cadre, envoyé des lettres aux Etats membres et aux compagnies. Aux premiers, elle demande leur appréciation *sur* les écarts de tarifs pratiqués entre les lignes desservies, ainsi que toutes les informations utiles sur le mode de fixation des prix, se réservant d'en tirer des conclusions quant à *d'éventuelles infractions* aux principes de concurrence contenus dans le traité de Rome.

Aux transporteurs, la Commission demande communication de tous les accords qui les lient à leurs concurrents (partage des capacités, uniformisation touchant au poids des bagages ou aux repas servis à bord, dimension et écartement des sièges, etc.).

Des comparaisons faussées

Avant même d'être ainsi sollicités, les compagnies ont souvent répondu aux critiques. L'analyse la plus récente et la plus exhaustive a été faite dernièrement à Paris par M. Günter Eser, membre du directoire de la compagnie allemande Lufthansa, devant la troisième conférence de l'aviation civile internationale organisée par Lloyds of London Press.

Pour M. Eser, la comparaison entre l'Europe et l'Amérique, à l'origine de toute cette campagne, est sans valeur, car les deux marchés connaissent des situa*tions réelles bien différentes. En* premier lieu, observe-t-il, les trois *quarts des quatre-vingts millions* de passagers européens annuels *n'acquittent pas le plein tarif*, ce qui est loin d'être le cas aux Etats-Unis, où les tarifs *dits spéciaux* sont souvent limités à quelques *jours* dans l'*année ou* à quelques sièges dans un avion, et, ajoute-t-il, on compare trop souvent, et à tort, les pleins tarifs européens aux tarifs spéciaux d'outre-Atlantique.

Mais les différences entre les conditions d'exercice du trans*port* aérien sur les deux continents faussent encore un peu *plus* la *comparaison. Ainsi*, par suite d'une organisation « nationaliste » de l'espace aérien européen et de l'accumulation de restrictions à l'*usage* du ciel, les avions parcourent en moyenne 15 % de plus qu'*ils ne devraient* pour joindre deux villes, contre 3 à 4 % aux Etats-Unis, où les procédures sont plus souples.

En Europe, les taxes pleuvent sur les exploitants (atterrissage, parking, navigation...), et certaines d'entre elles sont quinze fois plus lourdes qu'en Amérique. La fermeture nocturne de nombreux aéroports ne permet pas les vols à « prix cassés » en vigueur à ces heures-là aux Etats-Unis. Le prix du carburant est supérieur de 10 % sur les aéroports européens. Les charges salariales sont plus lourdes en Europe où leur vocation internationale impose aux compagnies des effectifs comparativement plus importants que ceux des transporteurs intérieurs américains, donc une productivité globale moindre, grevée de *surcroît* par des législations sociales plus rigoureuses *qu'aux Etats-Unis*.

La coopération : favorable aux voyageurs

Quant aux liens qui peuvent unir les transporteurs du Vieux Continent, ils ne sauraient, dans l'esprit de M. Eser, s'assimiler à une volonté monopolistique mais plus simplement à une « coopération » qu'il juge essentielle et nullement préjudiciable au consommateur, bien au contraire : les accords techniques entre compagnies permettent, par exemple, de réduire les coûts d'entretien des avions. Les accords de trafic épargnent souvent de coûteuses duplications de vols, et le meilleur remplissage des appareils qui en découle autorise une réduction des tarifs.

Enfin, les accords commerciaux permettent de *diminuer* les frais de vente des billets en évitant, là, *encore*, la *multiplication de services concurrents.* « *A mon avis, affirme M. Eser, un environnement non coopératif en Europe signifierait des coûts plus élevés pour les compagnies.* » Et donc *des prix de billets supérieurs.*

Enfin, le responsable de Lufthansa note que la place de l'avion dans l'ensemble des transports est bien différente d'un côté à l'autre de l'Atlantique. En Europe, l'attrait du rail et de la route contribue toujours puissamment, selon M. Eser, à détourner de l'avion une clientèle potentielle importante, quel que soit le niveau des tarifs. Et il faut savoir en tenir compte avant de définir une politique tarifaire. Il n'y a rien à attendre d'une compétition sauvage limitée aux prix pour l'amélioration des services, une meilleure rationalisation ou l'abaissement des coûts de revient.

« *La densité du réseau et des services, la fréquence et le choix entre les tarifs ou les transporteurs, ne dépendent pas du seul pouvoir du marché mais aussi bien d'une bonne coopération* », estime M. Eser, après avoir remarqué qu'en Europe, si les hausses de tarifs détournent une partie de la clientèle vers les autres moyens de transport, les prix réduits ne convertissent à l'avion que bien peu de voyageurs supplémentaires. Aussi, la marge de manœuvre des transporteurs apparaît-elle bien étroite. Celle de la commission de Bruxelles le sera-t-elle moins ?

JAMES SARAZIN.

● *L'hôtel Martinez de Cannes vendu par l'Etat.* — Le *Journal officiel* du 9 août publie le décret du ministre du budget autorisant la cession de l'hôtel Martinez à Cannes. Cette formalité met fin à la procédure de vente, par l'Etat, de ce palace à la chaîne Concorde à laquelle il était lié depuis 1974 par un contrat d'affiliation (*le Monde* du 26 décembre 1980).

RÉGIONS

Provence-Alpes-Côte d'Azur

LA CENTRALE DE GARDANNE EN TOUTE IMPUNITÉ

Du soufre dans le ciel de Provence

M. Michel Crépeau a visité le 24 juillet dernier la centrale *électrique* de Gardanne (Bouches-du-Rhône), qui doit doubler sa puissance au cours des prochaines années. Constatant qu'aucun appareillage de désulfuration des fumées n'était prévu, il a promis aux *élus locaux qu'on allait mettre* au moins à l'étude une petite *unité* expérimentale. La décision sera prise dans le courant du mois d'août.

Puisqu'on semble renoncer au tout-nucléaire pour l'approvisionnement énergétique du pays, les Charbonnages de France vont augmenter la capacité de leur centrale de Gardanne. Depuis trente ans, celle-ci transforme le lignite d'un gisement local en kilowatts-heures. Les réserves récemment découvertes — 56 millions de tonnes de combustible — permettent de pousser la puissance des chaudières de 415 à 850 mégawatts (*le Monde* du 16 juillet). Ce sera fait en 1984. Qui ne s'en féliciterait ?

Mais les Provençaux sont *inquiets*, car la *nouvelle installation* crachera chaque jour dans l'atmosphère *540 tonnes de soufre*, qui vont s'ajouter aux *550 tonnes journalières de Fos.* M. Gaston Defferre, maire de *Marseille, président du conseil* régional Provence - Côte d'Azur *et ministre de l'intérieur, s'en* est ému. Alerté par ses soins, *M. Michel Crépeau, ministre de* l'environnement, s'est rendu sur place. Il s'est trouvé devant ce qu'on appelle pudiquement un « coup parti ». Dix ans après la création du ministère de l'environnement, rien n'a *été prévu* pour désulfurer les fumées de la centrale, et il est bien tard pour y remédier.

Cette affaire illustre l'incroyable laxisme de la politique menée *jusqu'ici pour combattre la pollution* atmosphérique (*le Monde* du *25 janvier 1981*), et notamment les émissions de dioxyde de soufre (SO_2).

Du soufre, il en sort de partout : des chaudières domestiques et industrielles, des usines sidérurgiques, des centrales des houillères, des raffineries, des trente-trois centrales thermiques d'E.D.F., bref, de tout ce qui brûle du fuel, du charbon ou du lignite. Au total, les émissions de SO_2 dépassent 3 millions de tonnes chaque année. Ces gaz soufrés provoquent des affections respiratoires et corrodent la façade des édifices. En 1979, des alertes à la pollution ont été déclenchées en France plus de deux cents fois, allant jusqu'à entraîner à quarante reprises des baisses de production électrique. La pollution par le SO_2 coûte cher.

Or aucune chaudière n'est dotée, chez nous, du moindre *dispositif de désulfuration. La* seule installation expérimentale *qui fonctionnait à la centrale* E.D.F. de Champagne-sur-Oise *(Val-d'Oise) a été stoppée en* 1976.

Trois raisons officielles sont avancées pour justifier une telle situation. Les émissions de dioxyde de soufre devraient diminuer d'elles-mêmes, dit-on, puisque les centrales thermiques (les plus grosses « productrices ») vont être remplacées par des centrales nucléaires. On sait aujourd'hui qu'il n'en est rien. Loin de les stopper, E.D.F. transforme ses unités qui brûlent du pétrole et les reconvertit au charbon. Quatre centrales ont été dans ce cas en 1980. D'autres le seront à l'avenir.

Deuxième motif invoqué : il suffirait de construire des cheminées plus hautes pour dissiper les gaz. Au nom de cette politique, le paysage français a déjà été gratifié de dix « cierges » dépassant 150 mètres de haut. On sait en outre que le soufre va retomber un peu plus loin — éventuellement sur les pays voisins — sous forme d'acide sulfurique. Cette pollution, dite « transfrontière », est aujourd'hui l'un des soucis majeurs des organisations internationales.

Troisième raison : la désulfuration serait une technique peu utilisée, mal connue, coûteuse, non maîtrisée. Nos responsables apprendront sans doute avec intérêt qu'un séminaire sur la désulfuration s'est tenu pendant une semaine à Salzbourg (Autriche) en mai dernier. Une centaine de délégués de vingt et un pays et six institutions internationales y ont fait le point sur cette technologie. Les chaudières dotées d'un système de désulfuration se comptent par centaines à travers le monde : six cents fonctionnent au Japon, cent quatre-vingts aux Etats-Unis. Plusieurs centrales sont équipées chez nos voisins d'outre-Rhin et huit autres *le seront bientôt.*

Sur le plan technique plusieurs procédés sont opérationnels. Chaque type de combustible peut trouver sa solution, et notamment le lignite, pour lequel les Autrichiens utilisent un processus simple et bon marché. Les coûts d'investissement et de fonctionnement sont connus au dollar près. Les rendements au pour cent près. Selon le système choisi, la désulfuration donne des sous-produits parfaitement utilisables et même vendables : du soufre, de l'acide sulfurique, du plâtre, des matériaux pour les revêtements routiers, etc. Américains, Japonais, Allemands et Soviétiques ne se font pas faute d'en tirer parti. La récupération des « déchets » n'est pas chez eux un vain discours. Et partout, les travaux continuent pour réduire les coûts, améliorer les procédés, valoriser encore mieux les sous-produits. Les Japonais, toujours en pointe, ont déjà six installations qui combinent, au moindre coût, l'élimination des gaz soufrés et de l'oxyde d'azote.

Nos ingénieurs seraient-ils en train de se laisser distancer ? A Salzbourg, l'Institut français du pétrole et une firme privée (la Compagnie générale d'automatisme) ont présenté deux procédés de désulfuration originaux. La délégation française, forte de dix personnes et dirigée par un haut fonctionnaire du ministère de l'industrie, s'est efforcée de placer notre technologie sur un énorme marché qui menace de nous échapper totalement. Mais, faute d'expérimentation en vraie grandeur, nos arguments portent mal.

C'est en effet la réglementation anti-SO_2 prise par les gouvernements — donc la volonté politique — qui a poussé les industriels étrangers à développer des techniques de désulfuration. La grave insuffisance de notre propre politique d'environnement porte dans ce cas un coup direct à notre économie.

Voilà ce que l'affaire de Gardanne a révélé à M. Michel Crépeau. Et ce n'est pas l'Agence de l'air qui le tirera de cette situation. Dans le domaine de la pollution atmosphérique, *tout reste* à faire, et d'abord à affirmer une détermination politique. La nouvelle centrale des Bouches-du-Rhône *devrait être l'occasion*, non d'accepter un coup parti, mais de lancer une action vigoureuse pour rattraper le temps perdu.

MARC AMBROISE-RENDU.

هكذا من الأصل

REPRODUCTION INTERDITE

	La ligne	La ligne T.C.
OFFRES D'EMPLOI	65,00	76,44
DEMANDES D'EMPLOI	17,00	20,00
IMMOBILIER	43,00	50,57
AUTOMOBILES	43,00	50,57
AGENDA	43,00	50,57
PROP. COMM. CAPITAUX	120,00	141,12

ANNONCES CLASSEES

ANNONCES ENCADRÉES	Le mm/col.	Le mm/col. T.C.
OFFRES D'EMPLOI	37,00	43,52
DEMANDES D'EMPLOI	10,00	11,76
IMMOBILIER	28,00	32,93
AUTOMOBILES	28,00	32,93
AGENDA	28,00	32,93

OFFRES D'EMPLOIS

GROUPE SG2

SOCIETE GENERALE DE SERVICE ET DE GESTION

offre à

Ingénieurs Grandes Écoles

(Centrale, Mines, Sup-Aéro, Télécom, I.N.P.G. etc...)

Débutants

(ou quelques années d'expérience)

– une **FORMATION** théorique et pratique aux disciplines de l'informatique et de l'organisation en participant à la conception et au développement de grands systèmes de gestion dans des domaines avancés :
– Réseaux.
– Télématique.
– Bureautique.
– Gestion de l'entreprise.

– l'acquisition d'une **EXPÉRIENCE** professionnelle solide par un rodage complet :
– aux techniques de gestion ;
– à des responsabilités d'encadrement ;
– aux contacts à haut niveau dans les plus importantes entreprises nationales ou internationales.

– une évolution de ***CARRIÈRE*** *qui peut être rapide et passionnante* grâce à l'importance, à la jeunesse et au dynamisme du groupe.
– une **RÉMUNÉRATION** motivante.

HAVAS CONTACT

Adresser C.V. et prétentions sous référence PhT 08/81 à SG 2, 12-14, avenue Vion-Whitcomb - 75016 PARIS.

IMPORTANTE SOCIÉTÉ DE SERVICES
Paris quartier Bourse
recherche
COLLABORATEUR (trice) pour s'intégrer à son service RECOUVREMENT/RELANCES. Forte activité téléphonique. Bases comptables souhaitées. Traitements informatiques.
Tél. pour R.-V. à Régie-Presse Service du Personnel 233-44-21, poste 314 ou écrire 85 bis, r. Réaumur 75002 Paris.

IMPORTANTE SOCIÉTÉ *DE PUBLICITÉ*
Paris quartier Champs-Élysées
recherche
- UNE COMPOSPHÉRISTE apte à prendre également en charge des travaux de secrétariat.
- UNE STÉNODACTYLO *pour remplacement six mois, bonne débutante acceptée.*

Tél. pour R.-V. à RÉGIE-PRESSE Service du Personnel 233-44-21, poste 314 ou écr. *85, bis r. Réaumur 75002 Paris.*

Organisme mutualiste recherche
PSYCHIATRE
20 h de vacation environ 1er septembre 1981. Connaissance milieu étudiants ou jeunes adultes souhaitée. Lieu de travail : RENNES. Envoyer C.V. à *Mme TOURNE, MNEF,* 16, av. Raspail, 94250 Gentilly.

ASSOCIATION recherche RESPONSABLE développement *PROGRAMME, ECHANGES* SCOLAIRES, France, Canada. Poste évolutif. *Anglais courant.* Capacités administratives. Préférence + de 35 ans. *Disponible SEPTEMBRE.* Env. lettre manuscrite + C.V., A.F.S. VIVRE SANS FRONTIÈRE, 69, rue de Rochechouart, 75009 PARIS.

Mobil

recherche

INGENIEUR TECHNICO-COMMERCIAL
spécialiste travaux routiers

(ETP, ENTPE *ou équivalent*)
2 A 3 ANS D'EXPERIENCE DANS ENTREPRISE ROUTIERE

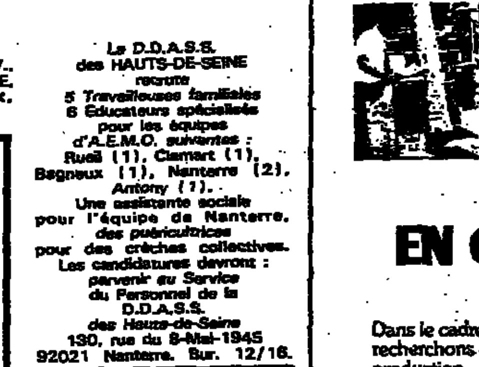
Le poste basé à Paris/La Défense :
— prévoit une formation complémentaire dans l'activité BITUMES
— offre de nombreuses possibilités de contacts en clientèle (assistance technique)
— peut nécessiter des déplacements de courte durée en province
— réclame une très bonne technicité et expérience en matière de travaux routiers.

ANGLAIS COURANT INDISPENSABLE.

Prière d'adresser sous référence No 5346 lettre manuscrite, C.V. et photo à MOBIL OIL FRANCAISE, Service Central Recrutement, Tour Septentrion 92081 PARIS LA DEFENSE, CEDEX 9.

Le D.D.A.S.S. des HAUTS-DE-SEINE recrute
5 Travailleuses familiales
6 Educateurs spécialisés
pour les équipes *d'A.E.M.O. suivantes :* Rueil (1), Clamart (1), Bagneux (1), Nanterre (2), Antony (1).
Une assistante sociale pour l'équipe de Nanterre. *des puéricultrices* pour des crèches collectives.
Les candidatures devront : *parvenir au Service du Personnel de la* D.D.A.S.S. *des Hauts-de-Seine* 130, rue du 8-Mai-1945 92021 Nanterre. Bur. 12/16.

ING. ÉLECTRONICIENS
Diplômés Écoles. 733-20-46



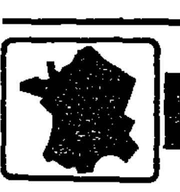
INGENIEURS D'APPLICATION
SPECIALISES EN GESTION DE PRODUCTION
RHONE-ALPES et PARIS

Dans le cadre du développement de notre activité «Gestion de Production» nous recherchons des Ingénieurs d'applications ayant 4 à 5 ans d'expérience de *production.*
Ces postes conviendraient à des Ingénieurs diplômés ayant acquis déjà une bonne expérience de l'informatique adaptée à ce domaine.
Ces spécialistes, rattachés au Directeur du Département «logiciel» apporteront aide et conseil à nos clients sur l'utilisation de nos systèmes de gestion de production dans le cadre d'engagements contractuels. Une formation complémentaire est prévue en Europe et aux USA ce qui nécessite une bonne connaissance de l'anglais.
La croissance rapide de ce département offre de réelles opportunités de carrière.

Pour un premier contact, envoyez votre dossier de candidature sous référence 5731 à G. KLOPPEL Direction des Ressources Humaines Hewlett-Packard France 91947 Les Ulis Cedex.
Tél. (16-6) 907-78-25



média-system



emplois

Dans le cadre de son développement et sa volonté de demeurer le leader dans sa spécialité, importante Société de VENDOME (400 personnes), filiale d'un groupe international, recherche son

RESPONSABLE DE FABRICATION

Dépendant de la direction générale, il est responsable :
- des méthodes,
- de l'ordonnancement,
- de la production,
- de l'amélioration permanente des coûts de production.

Il participe activement au choix des investissements et à la définition de la politique industrielle.

Le candidat recherché, ingénieur A.M. (ou équivalent), *a occupé avec succès, soit un poste similaire,* soit une direction de service méthodes pendant une *dizaine d'années.*

Une bonne connaissance de l'usinage de série et/ou de l'emboutissage sera très appréciée.

Adresser C.V. manuscrit, photo et prétentions, à :

Service du Personnel - NACAM
route de Blois — 41100 VENDOME

INGÉNIEUR AGRONOME

Génie rural, nationalité française, 25 ans d'expérience France-étranger, hydraulique agricole, aménagement du territoire.
ESPAGNOL, ARABE PARLÉS. Bonnes bases anglais, allemand,
étudie toute responsabilité projet, expert, formateur FRANCE, ÉTRANGER.

Ecrire sous réf. FB à MERCURI URVAL, 147, avenue Paul-Doumer, 92500 Rueil-Malmaison.

régionaux — emplois régionaux

PRÉSIDENT
BESNIER

Directeur d'usine

L'actuel titulaire du poste étant appelé à d'importantes fonctions au sein de notre groupe, nous recherchons le directeur de notre usine de

DOMFRONT (Orne)

Étant donné le haut niveau technologique des installations et l'importance des fabrications (300.000 camemberts/jour), ce poste ne peut s'adresser qu'à un candidat de formation supérieure en laiterie, pouvant justifier d'une expérience réussie de la direction d'une fromagerie PATES MOLLES.

En vous garantissant notre totale discrétion, nous vous remercions d'adresser vos C.V., photo et prétentions à :
BESNIER / Recrutement. 10 rue A.-Beck 53002 LAVAL

URGENT
SOCIÉTÉ DE SERVICE INFORMATIQUE
recherche

RESPONSABLE DE LA COMPTABILITÉ

pour mettre en place la comptabilité et le contrôle de gestion d'une unité de production européenne nouvellement créée et située à Paris.

Le poste conviendrait à un jeune candidat (30 ans maxi.) formation ESC + DECS ou équivalent (ou de formation expertise comptable, stagiaire) maîtrisant parfaitement les problèmes comptables, fiscaux et sociaux d'une entreprise.

Envoyer lettre manuscrite, curriculum vitae, photo et prét. s/nº 8897 *le Monde Publicité,* 5, rue des Italiens, 75009 Paris.

ING. MÉCANICIENS.
Diplômés Écoles. – 790-40-90.

La Centre d'Informations Financières organise en août un stage pour développer son service commercial. Nous rech. de nouveaux collaborateurs (H. ou F.) qui auront :
— Goût contacts haut niveau,
— Excellente présentation,
— Bonne connaissance générale.
Nous leur offrons :
— Rémunération importante,
— Possibilités promotion,
— Formation permanente.
Tél. pr R.-V. 583-20-00, P. 201.

annonces diverses

GARDERAIS PERSONNES AGÉES même handicapées, avec soins. Tél. : (16) 30-83-74.

capitaux propositions commerciales

CAVIAR
Disposons grande quantité caviar d'Iran. Faire offre livraison faite en douane, T.I.R., tél. : (93) 30-07-63 avant 10 h le matin, avant 16 h l'après-midi.

AVOCAT ALLEMAND
(admis au barreau de Stuttgart, R.F.A.), résidence secondaire près Toulouse (31), plusieurs années d'expér. comme avocat d'affaires d'une société internationale, serait intéressé par collaboration avec avocat (s) français et/ou société. Faire offres ss Nº 21136 à SOPIC, BP 31, 67001 STRASBOURG CEDEX





emplois internationaux (et départements d'Outre-Mer)

Bureau d'études Brésilien renommé
recherche

INGÉNIEUR EN CHEF
ayant expérience en études d'usines hydro-électriques, pour travailler au Brésil pendant 3 à 5 années, dans la direction du détaillement du projet de construction d'une usine hydro-électrique.

Salaire offert : 50.000 à 60.000 U.S./dollars par an. Les candidats devront faire preuve de leur expér. professionnelle dans des travaux similaires et de leur crédibilité.

Les intéressés sont priés de contacter M. ROTSTEIN, à l'Hôtel George-V, 31, avenue George-V, 75008 PARIS, du 10 au 16 août. Après écr. av. C.V. à SONDOTECNICA S.A. Largo dos Leoes, 15, Rio-de-Janeiro, Brésil.

S'occuper sérieusement des vacances...

Cette jeune et dynamique entreprise française est chargée de la maintenance des installations et des équipements techniques d'un complexe touristique quatre étoiles. Un hôtel de 600 lits, des bungalows de luxe, cinq restaurants, un superbe plan d'eau, un port de plaisance... et bien sûr . de la téléphonie haut de gamme (mitimat 2000), des bateaux et pontons en PVC, près d'un kilomètre carré de pelouses plantées de 6000 arbres d'essences variées, d'arbustes et de fleurs. Pour s'occuper sérieusement de ce complexe touristique, situé à 80 km à l'ouest de Bagdad, nous offrons à des ingénieurs *et techniciens de rejoindre l'équipe des spécialistes de la maintenance.*

TECHNICIEN PLASTURGISTE
(réparations équipements nautiques en PVC)
(Réf. 5513C).

INGÉNIEUR AGRONOME
(ou AGRI ou ENS Versailles)
(Réf. 5513G).

TECHNICIEN TÉLÉPHONIE-ÉLECTRONIQUE
(Réf. 5513E).

Nous souhaitons rencontrer rapidement des spécialistes, *hommes ou femmes. Ils sont à la pointe de leur technique.* Ils peuvent travailler de façon autonome, diriger et former le personnel local, ils n'épargnent ni efforts ni temps et ils ont des connaissances d'anglais. Les conditions de vie (logement en famille en bungalow, voiture climatisée), de rémunération, de congés et de régime de prévoyance sont attractives.

Nous remercions les personnes intéressées, *auxquelles notre Conseil Guy DESCHAMPS garantit la discrétion,* d'adresser sous la référence choisie, un dossier complet en précisant leur rémunération actuelle et leur numéro de téléphone.

EGOR INTERNATIONAL
8 rue de Berri 75008 Paris

média-system

egor
PARIS LYON MILANO NEW YORK CALGARY MONTREAL TORONTO

SOCIETE ENGINEERING recherche pour ses PROJETS ROUTIERS en AFRIQUE NOIRE

INGENIEURS
GRANDES ECOLES
TECHNICIENS
OUVRAGES D'ART

Pour tous ces postes, une expérience de quelques années est demandée.

Envoyer C.V. et *prétentions sous réf. 3258/AT* à A.M.P. 40, rue Olivier-de-Serres 75015 PARIS (qui transmettra).

RESIDENT ENGINEER THAILAND

The Mekong Secretariat, Bangkok, invites applications for Civil Engineers holding an approved professional qualification and with at least ten years appropriate experience for the supervision of a large Irrigation and Flood Control Contract in N.E. Thailand. The working language will be English. Please send C.V., photo and daytime phone number to arrive not later than 24 August to :

J.E. Collins
Bowlish Grange
Shepton Mallet BA4 5JL
ENGLAND

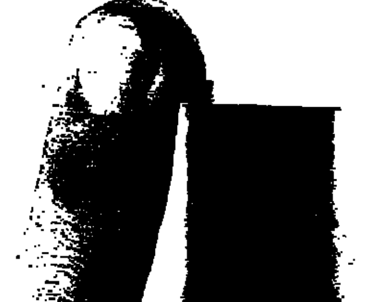
emplois internationaux

Cette classification permet aux sociétés nationales ou internationales de faire publier pour leur siège ou leurs établissements situés hors de France leurs appels d'offres d'emplois.

Urgent pour Algérie (projets industriels) :
- Chef de chantier,
- Coordinateurs des contrats,
- Superintendants/superviseurs électromécanique/métallique,
- Superintendants/superviseurs tuyauterie,
- Superintendants/superviseurs instrumentation,
- Chef de stockage.

Cherchons candidats bilingues français-anglais.

Téléphoner pendant heures de bureau : (19) 3170657855
Téléphoner après heures de bureau : (19) 3170259858
(19) 31175178484



Le Monde

économie

CONJONCTURE

LES RÉSULTATS DU COMMERCE EXTÉRIEUR

Les mauvais payeurs ont coûté 1 milliard de francs à la France en 1980

La Coface, la Compagnie française d'assurance pour le commerce extérieur, a enregistré en 1980 un déficit de 1 milliard de francs en raison du défaut de paiements de nombreux pays, en particulier l'Iran, *la Turquie, le Zaïre et la Colombie.*

Après le déficit de 1979 (1,5 milliard de francs), le plus lourd jamais enregistré, cet organisme parapublic assurant les exportateurs français contre les risques politiques et « extraordinaires » (séismes, cyclones...) a *donc légèrement « amélioré »* sa position l'an dernier. Mais les résultats de 1980 témoignent d'un accroissement du nombre des pays éprouvant des difficultés à honorer *leurs créances, même dans l'Est* européen autrefois bon payeur.

Le « dossier » Iran se révèle de plus en plus coûteux pour la France. L'interruption de contrats dans ce pays depuis l'arrivée au pouvoir de l'imam Khomeiny a entraîné le paie*ment de 2,5 milliards de francs* d'indemnités aux entreprises françaises (1 milliard de francs en 1980). La note à payer pour l'Etat français avoisinera au total 10 milliards de francs, estime-t-on au ministère du commerce extérieur. L'Iran repré*sente en fait la quasi-totalité du* déficit de la Coface.

Par ordre d'importance figurent ensuite les « sinistres » pour le Zaïre, la Turquie et la Colombie, qui ont été incapables de mobiliser l'an dernier assez de devises pour payer *leurs importations de produits français.*

Au total, *ce sont* 3,8 milliards de francs qui ont été versés en 1980, comme en 1979, par la Coface pour indemniser les industriels français. Ce qui, rapporté à la masse des paiements reçus l'an dernier, soit 129 milliards de francs, donne *un taux de sinistres de 3 %.*

La charge des sinistres indemnisés *a été compensée, mais insuffisamment,* par les primes d'assurances payées par les entreprises (1,4 milliard de francs), ainsi que par la « récupération » de sommes non versées aux *précédentes échéances* (1,4 milliard de francs). Toutefois, ces « récupérations » résultent de plus en plus souvent de l'intervention du Trésor, qui rembourse la *Coface* en prenant à sa charge le poids des accords de consolidation (1), comme c'est le cas pour la Pologne cette année.

« Le déficit global des opérations de la compagnie illustre les difficultés croissantes du commerce mondial », faisait remarquer le président de la Coface, M. Jean Chapelle, *lors de l'assemblée générale* des actionnaires de cette compagnie, le 16 juin.

La Coface est contrôlée par l'Etat français. Elle couvre 30 % des exportations françaises (70 % vers les pays en voie de développement). Son déficit sera comblé par le budget de l'Etat. Ses homologues étrangères sont l'Exim Bank, aux *Etats-Unis*, l'E.C.G.D., en Grande-Bretagne, et l'Hermès, en République fédérale d'Allemagne. — *(A.F.P.).*

(1) *Consolider* une dette consiste à allonger ses délais de remboursement.

LES RÉSERVES DE CHANGE DE LA FRANCE ONT BAISSÉ DE 2,4 MILLIARDS DE FRANCS EN JUILLET

Les réserves de change de la France s'élevaient à 332,8 milliards de francs à la fin du mois de juillet, en baisse de 2,38 milliards de francs par rapport à juin. Un communiqué du ministère de l'économie précise que les avoirs en or sont restés in*changés, que les avoirs en ECU ont* diminué de 4,3 milliards de francs, que la position débitrice auprès du FECOM a diminué de 824 millions de francs, que les avoirs en devises ont augmenté de 1 684 millions de francs.

En Italie

LE DÉFICIT DU COMMERCE EXTÉRIEUR S'EST ACCRU DE 40 % AU PREMIER SEMESTRE

L'Italie a enregistré en juin dernier le déficit commercial le moins important des vingt et un derniers mois : 790 milliards de lires (3,8 milliards de francs français), selon l'Institut national de la *statistique* (ISTAT). C'est la première fois depuis octobre 1979 que le déficit commercial mensuel italien est inférieur à 1 000 milliards de lires (4,8 milliards de francs).

Pour le premier semestre 1981, la balance commerciale italienne *s'inscrit en « rouge »* pour 10 899 milliards de lires (52 milliards de francs), contre 7785 milliards de lires au cours du premier semestre 1980 (37 milliards de francs français), soit une augmentation de 40 %.

Le déficit du premier semestre est imputable à la facture pétrolière, qui a atteint 12 088 milliards de lires (58 milliards de francs) contre 7 800 milliards (37,5 milliards de francs) au cours du premier semestre 1980 *(+ 55 %).*

Les autres chapitres du commerce extérieur *(produits pétroliers exclus)* enregistrent un solde positif de 1 189 milliards de lires (57 milliards de francs), grâce en particulier à de bons résultats dans les secteurs du textile et de la mécanique.

Deux ombres au tableau cependant : les échanges agro-alimentaires, dont le déficit au cours du premier semestre (2 900 milliards de lires, soit 13,2 milliards de francs) est équivalent à celui de la même période de 1980, et les échanges de moyens de transports, déficitaires de 130 milliards, *soit 624 millions de francs (contre* un résultat positif de 716 milliards, soit 344 millions de francs au premier semestre 1980) en raison d'une augmentation de 32 % des importations de voitures étrangères. — *(A.F.P.)*

LE MARCHÉ INTERBANCAIRE DES DEVISES

	COURS DU JOUR		UN MOIS		DEUX MOIS		SIX MOIS	
	+ bas	+ haut	Rep. + ou Dép. —		Rep. + ou Dép. —		Rep. + ou Dép. —	
$ E.-U.	6,1475	6,1525	— 110	— 50	— 185	— 110	— 500	— 300
$ can.	4,9660	4,9730	— 280	— 200	— 450	— 350	—1050	— 800
Yen (100)	2,5950	2,6000	+ 200	+ 260	+ 400	+ 480	+1230	+1380
D M	2,3960	2,4028	+ 80	+ 135	+ 150	+ 220	+ 500	+ 600
Florin	2,1580	2,1630	+ 50	+ 100	+ 100	+ 150	+ 400	+ 500
F.B. (100)	14,6160	14,6420	—2050	—1500	—2250	—1700	—3050	—2300
F.S.	2,7960	2,8020	+ 150	+ 250	+ 350	+ 450	+1000	+1150
L (1 000)	4,8530	4,8630	— 800	— 600	—1380	—1200	—3080	—2880
£	10,8880	10,9040	+ 300	+ 450	+ 550	+ 750	+1500	+1860

TAUX DES EURO-MONNAIES

D M	11 3/4	12	12	12 1/2	12 1/4	12 3/4	12 1/2	13
$ E.-U.	18 1/8	18 5/8	18 5/8	19	18 5/8	19	18 5/8	19
Florin	12 5/8	13 3/8	13 3/8	13 3/4	13 3/8	13 3/4	13	13 1/2
F.B. (100)	25	30	23	27	22	25	20	23
F.S.	3 1/4	4 1/4	8 3/8	8 7/8	8 5/8	9	9 1/2	10
L (1 000)	25	35	32	33 1/2	31	32 1/2	30	32 1/2
£	11 7/8	12 3/4	13 1/8	14	13 5/8	14 1/4	14	14 1/2
F. français	17 1/2	19 1/2	22	23	22	23	21	22 1/2

Nous donnons ci-dessus les cours pratiqués sur le marché interbancaire des devises tels qu'ils étaient indiqués en fin de matinée par une grande banque de la place.

La montée du dollar améliore la compétitivité des produits européens

estime la Chase Manhattan

Alors que la montée du dollar, favorisée par la hausse des taux d'intérêt, est considérée en Europe comme la source des *dérèglements monétaires* et un obstacle à la reprise, en France notamment, la Chase Econometric, *organe de prévisions de la* Chase Manhattan, troisième banque américaine, prend le contrepied de cette analyse. Selon l'étude de conjoncture publiée le samedi 8 août, elle estime que *« la politique monétaire des Etats-Unis a remplacé l'OPEP en tant que bouc émissaire de la science économique internationale... ». « Les hauts niveaux des taux d'intérêt aux Etats-Unis et la hausse du dollar ont ouvert la route à une reprise générale de l'économie européenne, qui a, en fait, déjà commencé en R.F.A. »*, écrit la Chase. La montée du dollar provoque des difficultés à court terme aux économies *occidentales, mais, en réalité,* explique la Chase, elle améliore la compétitivité des produits européens : les commandes étrangères ont déjà monté en flèche en R.F.A., *« la locomotive traditionnelle de l'Europe »*, la production industrielle ouest-allemande *s'étant* accrue de 5,5 % pour le premier semestre.

Selon le modèle économétrique de *la Chase, la* croissance en Europe demeurerait négative (— 0,8 %) en 1981, mais atteindrait + 34 % en 1982 et 4,4 % en 1983. La France et la R.F.A. connaîtraient en 1982 et respectivement des taux de croissance de 4 % et 3,7 %.

La stimulation de la consommation provoquée par la politique du gouvernement de M. Mitterrand devrait entraîner la reprise de la demande intérieure et des importations, *favorables* à l'industrie ouest-allemande, qui livre 13 % de ses exportations à la France. *Le même raisonnement* s'applique aux autres pays européens, qui devraient bénéficier d'une reprise des dépenses de consommation en France.

Ces perspectives que les économistes de la Chase reconnaissent plus optimistes que celles de l'O.C.D.E. ou du Fonds monétaire international, sont cependant soumises à plusieurs conditions : une réduction des taux favorisant les investissements, une reprise de la consommation aux États-Unis favorisant les exportations européennes, la sta*bilité des prix pétroliers* pendant douze à dix-huit mois, une réduction de l'offensive commerciale *japonaise, la contention de* la spirale salaires-prix, qui, sinon, compromettrait la reprise de la consommation.

LE DOLLAR A 6,16 F A PARIS

La fièvre qui, ces derniers jours, s'était emparée du dollar, est un peu tombée mardi matin 11 août sur les grandes places financières internationales. Cependant, bien que légèrement revenue en dessous des som*mets atteint précédemment*, la devise américaine est restée à des niveaux très élevés, faisant toujours l'objet d'importantes transactions.

Ainsi, après avoir ouvert à 6,1450 F à Paris (contre 6,1850 F lundi en fin d'après-midi), le billet vert est remonté à 6,16 F et s'est traité à 2,57 DM à Francfort *(c. 2,5720 DM).*

De l'avis des cambistes, les forces qui tirent le dollar vers le haut sont toujours très vives, obligeant les banques centrales à faire le contrepoids pour tenter de les contenir. D'après certaines informations, la Banque de France, qui le 10 août avait d'abord mollement réagi, aurait dépensé 500 millions de dollars pour défendre le franc français. La Bundesbank, dit-on, aurait dépensé le même montant. En tout cas, déjà attaquée la veille, la monnaie française a encore été l'objet de pressions ce mardi à l'intérieur du serpent monétaire (S.M.E.), s'échangeant notamment contre le deutschemark pour la contre-valeur de 2,40 F.

A ce propos, des rumeurs insistantes commencent à circuler à propos d'une sortie prochaine du franc français du S.M.E., l'Allemagne fédérale refusant, affirme-t-on, *de modifier les taux pivots.*

Revenu lundi soir à 393,75 dollars l'once, l'or est remonté au voisinage de 397 dollars, à Londres.

OFFRES D'EMPLOIS

Ingénierie clés en main
GESTION D'UN CONTRAT INTERNATIONAL

Cette société française d'ingénierie a une notoriété internationale : ses interventions dans le domaine des grands équipements concernent plus de 80 pays. Pour assister le Directeur d'un très important projet en Amérique Latine, elle recherche un cadre administratif, comptable et financier. Il prend personnellement en charge la gestion du contrat, en liaison avec les autres Entreprises partenaires et avec l'assistance des services comptables de la Société. Pour ce poste, qui nécessite un bon niveau de compétence et d'autonomie professionnelles, nous souhaitons rencontrer un cadre ayant nécessairement une expérience dans un secteur tel que l'ingénierie ou le génie civil à l'exportation. Le poste, basé à Paris, implique une bonne connaissance de l'espagnol.

Nous remercions les cadres intéressés d'adresser sous la référence M 5397 B un dossier complet de candidature en précisant leur rémunération actuelle et leur numéro de téléphone.

média-system

EGOR S.A. 8 rue de Berri 75008 Paris — egor
PARIS LYON MILANO NEW YORK CALGARY MONTREAL TORONTO

IMPORTANTE SOCIETE DE DISTRIBUTION RADIO - TV - HIFI FILIALE D'UN GRAND GROUPE FRANCAIS recherche
Inspecteurs Commerciaux

NOUS DEMANDONS :
- formation supérieure
- grande mobilité, dynamisme,
- goût du commerce, de la négociation et des responsabilités,
- voiture personnelle en bon état.

NOUS OFFRONS :
- position cadre,
- rémunération intéressante,
- indemnités de déplacements,
- possibilité de promotion ultérieure au sein du Groupe.

Envoyer CV, photo et prétentions sous référence 11133 à P.LICHAU S.A. BP 220 - 75063 PARIS Cédex 02 qui transmettra.

MINISTÈRE DE LA JUSTICE recherche
UN INGÉNIEUR
CHEF DE PROJET INFORMATIQUE
Écrire C.T.I. 5, rue Carnot, 78000 VERSAILLES.

OFFRES D'EMPLOIS

Pour renforcer ses équipes commerciales, notre société, spécialisée dans l'étude, le développement et la production de produits de haute technicité, recrute :

plusieurs
INGÉNIEURS I et II
Diplômés Grande Ecole Electronique

Intéressés par des postes d'avenir permettant une évolution de carrière. Orientation en fonction des aspirations personnelles.

Formation assurée par l'entreprise.
Anglais indispensable.

Lieu de travail : PARIS-SUD.

Adresser C.V., photo (retournée) n° 5.362. CONTESSE Publicité, 20, av. de l'Opéra, 75040 Paris Cedex 01, qui transmettra.

GAINS TRÈS IMPORTANTS pour
VENDEURS IMMOBILIER
PREMIER PLAN

Liquidation fin de programmes immobiliers en province et région parisienne d'une importante Société de Promotion Immobilière.

Expérience immobilière et maîtrise parfaite des financements avec prêts d'Etat indispensables.

Les postes seront attribués de préférence à des candidats pouvant justifier de résultats spectaculaires dans la vente de biens immobiliers et en mesure de suivre les dossiers acquéreurs jusqu'à la signature de l'acte notarié.

Ecrire à SYNECOM, 8, rue de Berri, 75008 Paris, sous référence AC.

GROUPE DE PRESSE recherche
AGENT ADMINISTRATIF

Pour gestion paie et charges sociales sur système informatique.
- 5 ans d'expér. minimum dans la presse de préfér.
- Disponible immédiatement.

Nous vous remercions d'adresser C.V., photo et prétentions à Madame JEAMMOT, 67, avenue de Wagram, 75017 Paris.

DEMANDES D'EMPLOIS

J. H., 27 ans, Norvégien, pratiquant français, anglais, allemand, norvégien, danois, suédois, cherche emploi traduction, bureau ou relat. pub. ; étudierait propos. rég. paris. Libre 1er sept. Tom Holta Heide, chez le Dr Légaux, r. de la Forêt. 29130 Quimperlé. Tél. : (98) 96-35-32

Cadre supérieur, 30 ans, disponible Paris ou étranger, cherche situation agro-alimentaire, fruits et légumes. Anglais, Espagnol, sept ans expérience import-export, tous pays, très sérieuses références, libre de suite. Télex 204190 ou 687-75-44.

J.H. 25 ans, Maîtrise en droit des affaires + probatoire DECS, ch. poste. Téléph. 271-13-80, 10-12 h, 14-16 h.

J.F études dessin publicitaire École Corvisart, 1 an expérience dessin, montage film, tirage photos laboratoire, petit calibrage, cherche emploi débutant similaire. Écrire sous n° 1.578 le Monde Publicité, 5, rue des Italiens, 75009 Paris.

Licenc. droit, 39 a., exp. content. assur., ch. emploi juriste entrepr., branche d'activ. indiff., Paris ou Lyon. Ecr. s/n° 8.878 le Monde P., 5, r. des Italiens, 75009 Paris.

J.H. 24 ans, lib. O.M., Bac C niveau DEUG, maths, sens méth. org., rech. poste informatique avec possib. form. De Boursiers, 33640 Castres. T. 56-57-07-12.

RÉDACTEUR INDÉPENDANT PROFESSIONNEL Téléphone 435-51-03

Technicien, monteur dépanneur fours boulangerie, recherche emploi, représentation acceptée. Tél. (93) 88-69-67.

propositions diverses

Vos problèmes ne sont pas tous, toujours insolubles, s'ils sont bien compris. Ecrire pour un premier contact. C.I.C., 19, boulevard de Suisse, MONTE-CARLO.

automobiles

ventes

de 8 à 11 C.V.

PARTICULIER VEND
R 20 GTD - MODÈLE 81
Intérieur drap - Entièrem. équipée Poste radio-cassettes stéréo et autres access. - Couleur bordeaux 5.000 km - Prix : 60.000 F Ecr. s/n° 6.150 le Monde Pub., 5, rue des Italiens, 75009 PARIS, ou tél. : 686-63-67 après 19 h.

achats

ACHAT OU DEPOT
Possibilité échange. Toutes marques même gagées. 40, rue de la Cour-des-Noues, PARIS (20e) - Tél. : 366-15-22.

L'immobilier

REPRODUCTION INTERDITE

appartements ventes

5e arrdt

Près PANTHÉON - Dans luxueux petit imm. neuf, 3 P. ppales, 850.000 F + park. poss. Frais de notaire réduits. - 535-86-37.

6e arrdt

SÉNAT Pied-à-terre de qualité 39 m², tt cft. Rez-ch. Poutres, caract. 370.000 F. - 535-86-37.

32, RUE DE BUCI
Dans imm. en cours de restauration, STUDIOS, 2 et 3 P. en DUPLEX. A partir 380.000 F. S/pl. ts les jours, 10 h 30 à 12 h ou sur R.-V. 261-08-50.

7e arrdt

VANEAU
AGRÉABLE DOUBLE LIVING + 2 CH. 75 m². - 562-16-40.

SOLFERINO
Dans magnifique hôtel - 2 P. en duplex, s/jdin. Prestations sur mesure. - Téléph. : 261-16-50.

10e arrdt

CANAL SAINT-MARTIN
95, QUAI DE VALMY, ds imm. RESTAURE tt conf., (asc., ch. contr.) RESTE A VENDRE : S/CANAL 4 APPTS de 3/4 P. (87 m²). A part. de 8.700 F. LE M2. Visite s/place SAMEDI, LUNDI, MERCREDI de 14 h à 18 h 30 ou Tél. au 271-36-01.

12e arrdt

REUILLY-DIDEROT
18, rue Beccaria, 2e ét./R., je vds appt 3 pièces à rénover. 60 m², 305.000 F. à débattre, possib. divis. Tél. 567-70-08

140 m² - 600.000 F
Atelier à aménager - 707-35-58.

16e arrdt

9, RUE DU DOME
Très belle réhabilitation, calme, jardin, petites et grandes surfaces, conception et aménagement sur mesure. Sur place jeudi et vendredi. 16 h 30 à 18 h ou 261-27-46.

18e arrdt

AVENUE JUNOT CALME VERDURE atel. artiste parf. ét., raffiné, IMMO BALZAC 723-50-00

Province

SAINT-TROPEZ-RAMATUELLE
STUDIO 20 m² + ss/sol 18 m², tout conf. Prix rare 250.000 F. Tél. Ppraire : (94) 97-39-93.

locations non meublées offres

Paris

RUE DE LILLE
Luxueux imm. XVIIIe, 200 m², 6 P., 4 ch., 3 bains, ch. de serv. REFAIT NEUF. 12.000 F - 563-52-09.

locations non meublées demandes

Région parisienne

Étude cherche pour CADRES villas, pavil. ttes banl. Loyer gar. 5.000 F max. 283-57-02.

locations meublées offres

Paris

5 MOIS A MONTMARTRE
calme, résidentiel, 15 sept. 1981 - 15 fév. 1982, 100 m², 4 P. tt conf., entièr. meublé et équipé (linge maison, vaisselle etc.) 3900 F par mois ch. c. tél. h. bur. 222-28-52. P. 31.

locations meublées demandes

Paris

OFFICE INTERNATIONAL rech. pour sa direction beaux appts de standing, 4 pièces et plus. - Téléph. : 281-10-20.

échanges

ALICANTE Pptaire échang. définitiv. villa 3 p. meublées, jdin, garage, prox. mer, contre appt cft Paris, ville d'eau, ou prov. méridionale. T. 16 (94) 41-08-45, h. repas.

domaines

ACHÈTE
Grand DOMAINE
à vocation forestière et chasse préférence départements 45-18-89-58 Ecr. Havas Paris n° 200452, 136, avenue Charles-de-Gaulle, 92522 NEUILLY-SUR-SEINE

terrains

A vendre TERRAIN A BATIR (1.500 m²), 20 km de Trouville-Deauville, 2 km du village. Eau et électricité sur terrain. Prix : 45.000 F. Téléphone : 909-20-03

bureaux

SIÈGES DE STÉS
av. secrétariat, tél., télex. CRÉATIONS D'ENTREPRISES
ACTE S.A. - 261-80-88 +

STÉ LOUE DIRECTEMENT 1 ou plusieurs bureaux dans immeuble bon standing
- A Neuilly 758-12-40
- Aux Chps-Élysées 563-17-27
- A George-V 723-55-18.

CONSTITUTION de SOCIÉTÉS — télex-secrétariat tous services
BUR. MEUBLÉS 8e, 9e, 15e
ASPAC PARIS-8e 293-60-50.
votre SIÈGE SOCIAL
délais rapides - prix compétitifs

propriétés

SOLOGNE
Vends jolie PROPRIÉTÉ 21 ha environ, bordée par belle rivière à truites sur 600 mètres, étang 3 hectares. Maison 6 pièces, parfait état, possibilité augmenter superficie. Écrire Havas Orléans n° 200460.

LOIRET
Luxueuse ferme aménagée sur 25 ha, possibilité augmenter superficie jusqu'à 40 ha — étang. Possibilité location chasse 160 hectares attenant. Écrire : HAVAS MONTARGIS n° 200459

FACE AU LUBÉRON
MAS Caract. du XVIIIe en U, 800 m² + Mais. gard. + pisc. sur 75.000 m². 2 150 000 F. Christian ROSIER 84220 Gordes, (90) 72.00.70.

VALLÉE GARONNE
35 min. Bordeaux
Propriété 7 hectares
Très belle demeure XVIIIe, confort, dépendances (maison paysanne, chais, écurie, étable, granges), parc, vignes. Pour visite, téléphoner au : 16 (56) 63-12-49.

viagers

Pour vendre ou acheter en viager, ÉTUDE LODEL, spécialiste, 35, bd Voltaire, Paris-11e. 355-61-58.

Pensez retraite Côte d'Azur. Achetez un viager. Catalogue gratuit. Étude LODEL, 50, av. J.-Médecin, Nice. (93) 37-25-24.

chalets

Urgent cause départ vend à St-Crépin (vers Guillestre, Vars)
CHALET NEUF
bois massif 75 m² tout équipé + garage, sur 800 m² de terrain (tennis, piscine en copropriété) Px 420.000 F Pour rens. et visite M. PERRET, Aéromotel 05800 St-Crépin (92) 45-00-88

مكرر من الاصل

SOCIAL

LE DROIT DE VOTE POUR LES IMMIGRÉS

L'éventuelle reconnaissance du droit de vote des immigrés aux élections municipales suscite des réactions très diverses, de l'approbation conditionnelle (C.F.D.T.) à l'opposition virulente (P.R. *et surtout* extrême droite), d'autres organisations, comme F.O. ou la C.G.T., faisant preuve d'une prudente réserve. Pour *ces dernières organisations, cette question* du droit de vote doit encore être étudiée, F.O. soulignant qu'il existe d'autres urgences plus importantes à examiner. Le maire de Paris, M. Jacques Chirac, se déclare hostile à une telle reconnaissance et fait valoir qu'il avait démenti les déclarations selon lesquelles il était favorable à ce droit.

Au secrétariat d'Etat à l'immigration, on indique que le gouvernement n'a pas encore arrêté sa décision sur la question d'accorder ou non le droit de vote aux immigrés dans les élections municipales, notamment parce qu'une telle mesure pose un problème constitutionnel. Pour les responsables du secrétariat aux immigrés, le plus important dans l'immédiat est d'élargir dans d'autres domaines les droits de la population immigrée

De la satisfaction mesurée à l'hostilité

M. BLANC : la pêche aux voix

M. JACQUES BLANC, secrétaire général du parti républicain, estime que l'intention du gouvernement d'accorder le droit de vote aux immigrés pour les élections municipales constitue *« un premier pas dans la politique néfaste de la pêche aux voix »*.

Après avoir affirmé que le P.R. est *« résolument opposé à cette idée »* et qu'*« aucun racisme »* ne motive cette attitude, M. Blanc ajoute : *« Nous faisons remarquer que tout travailleur étranger qui réside en France a la possibilité (...) d'engager une procédure de naturalisation et d'acquérir ainsi notre citoyenneté. Nous sommes de ceux qui continuent à estimer que les citoyens français sont les seuls à pouvoir choisir leurs propres élus. De même que nous respectons fondamentalement le droit de non-immixtion dans les affaires politiques des pays souverains, de même nous exigeons que la politique française soit exclusivement définie par le peuple français lui-même. »*

M. JACQUES CHIRAC : ce n'est pas possible.

« Ce n'est pas possible d'accorder ce droit aux immigrés, a déclaré M. Jacques Chirac, *car ce droit est strictement attaché à la citoyenneté française. »* En revanche, M. Chirac se déclare *« favorable à l'extension ou à l'aménagement des droits professionnels, syndicaux ou familiaux »*.

Au sujet de son intervention, en 1979, à l'association des maires des capitales francophones, M. Chirac précise qu'il a apporté, à son retour en France, un démenti aux propos rapportés notamment par les agences et *le Monde*, selon lesquels il se serait prononcé en faveur du droit de vote municipal.

FRONT NATIONAL : un projet insensé

« Les déclarations de M. Claude Cheysson sont inquiétantes », déclare le Front national. *« Si les socialistes, pour des raisons de basse besogne électorale, donnaient le droit de vote aux immigrés, ils engageraient le processus de défrancisation de la France. Dans aucun pays du monde les étrangers non naturalisés ne disposent d'un tel droit. Le Front national lance un avertissement solennel au gouvernement contre ce projet insensé, ce projet contraire à l'intérêt des nationaux et à leur droit premier : celui d'être maîtres chez eux. Pour la France et les Français d'abord, le Front national s'opposera à de telles dispositions. »*

LA C.F.D.T. : satisfaction

« Le ministre des relations extérieures, M. Claude Cheysson, vient d'annoncer que les travailleurs immigrés pourraient disposer du droit de vote aux élections municipales d'ici 1983. La C.F.D.T. enregistre avec satisfaction cette orientation, qu'elle a réclamée dans son mémoire remis à M. François Autain, secrétaire d'Etat à l'immigration. Cette disposition permettrait aux travailleurs immigrés de se prononcer sur la gestion des municipalités dans lesquelles ils vivent. La C.F.D.T. espère ainsi que leurs problèmes seront mieux pris en charge. (...) Mais le droit de vote, s'il veut être un facteur d'insertion et de promotion des communautés immigrées en France, et non une mesure d'intégration, souvent rejetée par les immigrés eux-mêmes, doit s'insérer dans un ensemble de droits nouveaux. »

F.O. : il y a plus urgent

Pour M. Willy Gitler, secrétaire confédéral, les déclarations de M. Cheysson rendent *« perplexes, car il y a plus urgent à faire, notamment la répression de la main-d'œuvre clandestine »*. F.O. note qu'il s'agit d'un problème constitutionnel et européen et rappelle que, en mai 1979, à *Munich*, la *Confédération* européenne des syndicats s'est prononcée pour l'introduction progressive d'un droit de vote au niveau local en faveur des immigrés, sans que cela implique le droit d'élire les conseillers municipaux.

L'ARTICLE 3 DE LA CONSTITUTION

L'alinéa 4 de l'article 3 de la Constitution dispose :

« Sont électeurs, dans les conditions déterminées par la loi, tous les nationaux français majeurs des deux sexes, jouissant de leurs droits civiques et politiques. »

« Oui... mais, hélas ! »

Dans une interview publié dans *le Monde* du 25 janvier 1980, M. Jacques Chirac avait démenti ses propos de 1979 *dans les termes suivants.*

« Vous auriez dit que les résidents étrangers devraient pouvoir participer à l'élection des conseils municipaux. Est-ce vrai, est-ce faux ?

— Il s'agit d'une erreur de compréhension d'un journaliste étranger. Cela dit, on pourrait imaginer que l'administration municipale consistant à gérer les conditions matérielles de la vie des habitants d'une cité, un travailleur immigré est concerné par les structures sociales et économiques de cette cité, au même titre qu'un Français. Par conséquent, on pourrait parfaitement concevoir que le droit de vote, pour l'élection des municipalités, soit donné, tout naturellement, aux résidents et non pas seulement aux nationaux.

» Mais, hélas, les élections municipales sont aujourd'hui à l'évidence des élections politiques qui participent en tant que telles à l'expression de la volonté politique nationale. Dans ces conditions, il n'est pas possible de donner le droit de vote à ceux qui n'ont pas la nationalité française. »

Dans la presse parisienne

LE QUOTIDIEN DE PARIS : renverser le cours de l'histoire.

« Il est à croire que ni le Parlement ni le pays ne sont mûrs pour une telle décision qui, aux yeux de beaucoup, ouvrirait une brèche dangereuse dans le mur de la cité.

» Du moins l'intention généreuse que manifestent les déclarations de MM. Autain et Cheysson prouve-t-elle clairement l'intention de renverser le cours de l'histoire, et de remettre les pas de la France d'aujourd'hui dans ceux de la France d'hier, à l'époque où la grande nation, ouverte, fraternelle, n'était pas devenue ce peuple xénophobe et frileux où les « beaufs » et les Dupont-Lajoie font la loi, où l'on a oublié depuis longtemps que l'étranger n'est pas un ennemi, un frère. (...) »

(DOMINIQUE JAMET.)

LE FIGARO : la fringale de chambouler.

« Nous voici en présence d'une autre de ces offensives verbales qui, avec la fringale de chambouler vite et beaucoup, risquent de donner au nouveau pouvoir un style assez curieux, à défaut d'une politique assez réaliste.

» ... Pourquoi un droit de vote limité au choix des conseillers municipaux ? Parce que l'élection municipale est, en principe, administrative beaucoup plus que politique ? Mais c'est le cas, aussi, pour l'élection au conseil général et — bientôt — au conseil régional. L'objet du vote étant le même — élire des administrateurs, — le droit de vote devrait être étendu à toutes les consultations locales.

» Et, s'il y a droit de vote, il devrait y avoir, dans l'esprit de nos lois, droit d'être candidat. »

(XAVIER MARCHETTI.)

CORRESPONDANCE

Droits et devoirs

M. Pierre Kirsch nous écrit :

Puisque l'on parle de plus en plus du droit de vote des étrangers travaillant en France, il serait bon de donner préalablement des réponses aux questions *suivantes :*

1) Les étrangers, ayant maintenant plus de droits, auront-ils concurremment plus de devoirs ? *Quid* par exemple, du devoir de solidarité que constitue le service national ?

2) Le principe de réciprocité en droit international jouera-t-il en la matière ? Nos nationaux travaillant en Algérie, au Mali, en Turquie ou en Espagne pourront-ils, par exemple, participer aux élections dans ces pays ?

3) Comme il est inconcevable d'être électeur sans avoir la possibilité d'être élu, verrons-nous dans nos communes, puis bientôt ailleurs, des représentants du peuple ornés de l'écharpe tricolore mais possédant un passeport belge, portugais, cambodgien ?

4) Les nouveaux électeurs ayant le désir bien légitime de participer aux campagnes électorales, écouterons-nous sous nos préaux d'écoles des discours enflammés de tel Américain, P.-D.G. d'une grande entreprise et travaillant en France depuis de nombreuses années, de tel joueur de football professionnel, ressortissant d'une République sud-américaine, de tel agent commercial libanais, ou des épouses d'un honnête éboueur malien ?

Personnellement je ne sais que répondre à ces questions qui me viennent à l'esprit, et pourtant comme je comprends le souci de générosité et les préoccupations électorales de nos nouveaux dirigeants !

Ce qui est sûr est que cette question, comme bien d'autres, *mérite d'être étudiée à fond*, appelle une large concertation dans tous le pays et exige des hommes politiques et des journalistes qu'ils informent complètement les Français sur toutes les implications qu'elle va entraîner.

M. GEORGES SÉGUY JUGE GLOBALEMENT POSITIVE LA POLITIQUE SOCIALE DU GOUVERNEMENT

M. Georges Séguy, secrétaire général de la C.G.T., a estimé, le lundi soir 10 août, à R.T.L., que l'on peut tirer *« un bilan globalement positif de la politique du gouvernement sur le plan social »*. *« Jusqu'à présent, ce qu'il a fait a été bien fait. »*

M. Séguy s'est aussi félicité des relations entre le gouvernement et sa centrale, estimant qu'il y avait *« un large terrain d'entente »* sur la politique sociale et économique. En revanche, a-t-il ajouté, *« ce n'est pas la même chose avec les patrons »*. Stigmatisant leur *« arrogance »* et leur *« intransigeance »*, le numéro un de la C.G.T. a prévenu : *« S'ils ne sont pas plus réalistes, des conflits pourraient survenir »*.

ÉNERGIE

La Libye et le Nigeria baisseront le prix de leur pétrole de 3 dollars par baril

Le Nigéria et la Libye sont *contraints de baisser le prix de* leur pétrole pour tenter d'enrayer la chute de leur ventes. Les autorités de Lagos offriraient de nouveaux contrats à un prix de 37 dollars le baril, inférieur de 3 dollars au prix officiel, indique *la revue Petroleum Intelligence Weekly*. *Middle East Ecnomic Survey*, affirme, de son côté, que la Libye a adopté une attitude similaire et vendrait son pétrole 3 dollars de moins le baril qu'auparavant.

Ces baisses de prix sont la conséquence directe de la situation excédentaire qui caractérise le marché pétrolier mondial. La production pétrolière du Nigéria a chuté de quelque 530 000 barils par jour en juillet pour atteindre un niveau moyen de 815 000 barils par jour, reconnaît-on à Lagos. La baisse est importante puisque la production de ce pays africain dépassait 2 millions de barils par jour, il y a dix-huit mois. Elle est le résultat direct de la politique saoudienne et de l'engorgement du marché mondial.

Malgré l'excédent de l'offre sur la demande, l'Arabie saoudite continue de maintenir un niveau de production important (plus de *10 millions de barils par jour, soit* 45 % du pétrole vendu par l'OPEP) et des prix inférieurs à ceux des autres membres de l'organisation. Dans ces conditions, nombreux sont les clients des pays qui pratiquent les prix les plus élevés — Algérie, Nigéria, Libye — qui ont interrompu leurs contrats pour acheter un pétrole moins cher disponible sur *le marché.*

Ces pays africains voient donc leurs recettes d'exportation fortement affectées. Pour un pays comme le Nigéria — avec ses 83 millions dhabitants — qui dépend à 95 % des rentes de pétrole, la situation est jugée *« sérieuse »*. Sur les six premiers mois de l'année, le *« manque à gagner »* serait de l'ordre de 3,5 milliards de dollars, soit quelque 15 % des recettes escomptées pour 1981.

Les pays africains réunis les 26 et 27 juillet à Tripoli avaient toutefois refusé de céder à l'Arabie Saoudite et d'abaisser leurs prix.

Cette baisse de 3 dollars par baril du Nigeria et de la Libye pourrait également marquer, si elle se confirme, l'amorce d'un compromis au sein de l'OPEP. *Les écarts de prix y sont* rituellement et officiellement de 8 dollars, allant de 32 dollrrs pour le brut saoudien à 40 dollars pour les Africains. En ramenant leur prix à 37 dollars, des pays comme le Nigeria et la Libye feraient *ainsi un pas en direction de* Ryad. Reste à savoir si l'Arabie Saoudite est disposee, de son côté, à augmenter ses prix.

Le Monde
Service des Abonnements
5, rue des Italiens
75427 PARIS - CEDEX 09
C.C.P. Paris 4207-23

ABONNEMENTS

	3 mois	6 mois	9 mois	12 mois
FRANCE - D.O.M. - T.O.M.	256 F	417 F	579 F	740 F
TOUS PAYS ETRANGERS PAR VOIE NORMALE	466 F	837 F	1 209 F	1 580 F
ETRANGER (par messageries)				
I. — BELGIQUE-LUXEMBOURG PAYS-BAS	296 F	497 F	699 F	900 F
II. — SUISSE, TUNISIE	368 F	642 F	916 F	1 190 F

Par voie aérienne
Tarif sur demande

Les abonnés qui paient par chèque postal (trois volets) voudront bien joindre ce chèque à leur demande.

Changements d'adresse définitifs ou provisoires (deux semaines ou plus) : nos abonnés sont invités à formuler leur demande une semaine au moins avant leur départ.

Joindre la dernière bande d'envoi à toute correspondance.

Veuillez avoir l'obligeance de rédiger tous les noms propres en capitales d'imprimerie.

PRESSE

NOMINATIONS A « LA CROIX »

M. Henry Tincq, chef du service politique de *la Croix* en devient, aussi, rédacteur en chef adjoint, aux côtés de M. André Geraud et du Père Jean Potin, rédacteurs en chef, à partir de septembre. D'autre part, deux secrétaires généraux sont nommés, M. *Dominique* Gerbaud, sous-chef du service de politique intérieure, et M. Christian Latu, premier secrétaire de rédaction, celui-ci s'occupant plus particulièrement des problèmes de fabrication.

M. Yves Pitette, journaliste au service de politique intérieure, assumera les fonctions de sous-chef de service, M. Pierre Servent venant se joindre à M. Bruno Voisin, déjà en poste.

Quant à M. Marcel Biard, actuel secrétaire général du journal, il deviendra rédacteur en chef du mensuel *Notre Temps*, autre publication du groupe Bayard-Presse, destinée aux personnes âgées, en remplacement de Mme Germaine Lacorre, qui fera *valoir ses droits à la retraite.*

M. Henri Tincq, âgé de trente-six ans, licencié de lettres modernes et diplômé de l'Institut d'études politiques de Paris, issu de l'école de journalisme de Lille, est entré à *la Croix* en 1972 au service économique et social, avant de devenir chef du service politique en 1977 lors du départ de M. Noël Copin pour Antenne 2.

AGRICULTURE

L'abordage d'un pinardier à Sète

Dix-huit mille hectolitres de vins détruits

De notre correspondant

Montpellier. — *Des viticulteurs ont détruit à Sète, dans la* journée de lundi, plus de 18 000 hectolitres de vin en provenance d'Italie et d'*Algérie après avoir occupé dans le port* un caboteur italien l'« Ampelos », spécialisé dans le transport des vins.

De bonne heure le matin, une cinquantaine de viticulteurs de l'Aude et de l'Hérault s'étaient rendus au carrefour d'Issanka, sur la route nationale 113, à 10 kilomètres de Sète, pour établir un barrage afin de vérifier si les accords concernant les importations *étaient bien* respectés.

Aucun camion suspect ne se présentant, ils se rendirent au port, où ils arrivèrent un peu avant 8 heures.

Ils aperçurent à quai l'*Ampelos* qui avait accosté dans la nuit vers 4 heures, et qui transportait 8 500 hectolitres de vin en provenance de *Marsala, en Sicile*. Le « pinardier » avait appareillé le 7 août, soit après la décision prise par les négociants de ne plus importer. Les viticulteurs montèrent aussitôt à bord sans opposition des neuf hommes d'équipage.

Selon les viticulteurs, le caboteur transportait *du rosato*, un mélange de vin blanc et rosé interdit par les lois communautaires. Ils apprenaient aussi que la cargaison était destinée au Comptoir agricole français CAF assure qu'il respecte « scru- agricole dont l'un des principaux dirigeants est M. Jean-Baptiste Doumeng, *membre du P.C.* Le CAF assure qu'il especte « *scrupuleusement* » ses engagements d'autolimitation des importations pris avec les pouvoirs publics. Les vins qu'il commercialise sont généralement de petits degrés, provenant à part égale du Midi viticole français et d'Italie, affirme-t-il.

Pour M. Maurice Verdier, secrétaire *fédéral de l'Hérault* du parti communiste, il ne s'agit pas d'une question de personnes, mais de solidarité : *« Nous sommes ici pour arrêter les importations. Nous sommes solidaires des viticulteurs »*, a-t-il dit.

Pour M. Emmanuel Maffre-Baugé, député européen apparenté *communiste*, *« M. Doumeng profite des dispositions légales, mais il est aussi fautif que les autres »*.

Au nom des viticulteurs, M. Marcellin Courret, président de la fédération des caves coopératives, qui dirige également la cellule de gestion et de crise, engageait des négociations par téléphone avec le ministère de l'agriculture.

Les viticulteurs présents ont refusé les *solutions* avancées, après négociation avec le ministère de l'agriculture, soit le départ du bateau, soit la distillation au prix communautaire. Pour les occupants, la distillation ne pouvait être effectuée qu'au prix, inférieur, du vin importé, car, selon eux, le négociant-importateur ne *devait* pas pouvoir faire de bénéfice sur cette importation, au *risque de voir d'autres marchands* chercher à l'imiter.

Au fil des heures, le nombre de viticulteurs avait augmenté. Vers 16 heures, près de cent cinquante d'entre eux se rendirent en gare de Sète, proche d'un demi-kilomètre, où stationnaient vingt-cinq wagons-citernes contenant du vin d'Algérie, transporté au *nom d'un* négociant et d'un transitaire *sétois*, les entreprises Schenk et Leduc. Les manifestants ouvrirent les vannes et répandirent sur le ballast environ 10 000 hectolitres.

Pendant ce temps sur *l'Ampelos* les viticulteurs lançaient un ultimatum : *« Si à 18 heures nous n'avons vu aucun officiel, nous passerons à l'action »*, menaçaient-ils. A 18 h. 30 le service des fraudes ne s'étant pas montré, la menace fut exécutée. Une partie de la cargaison fut déversée dans le port, le restant fut dénaturé par du gasole.

Les inspecteurs des fraudes ainsi que M. Georges Sutra, membre du Parlement européen (P.S.), *sont* arrivés *sur* les lieux un quart d'heure après l'opération.

M. Sutra a déploré, à cette occasion le *« manque de coordination entre son action et celle du comité d'action viticole »*.

Les inspecteurs de la répression des fraudes ont tenté d'analyser le vin contenu dans les soutes malgré le fuel qui y aurait *été déversé.*

Du côté italien, l'ambassade auprès du gouvernement français à Paris a présenté une protestation officielle contre l'occupation du navire. Le ministère italien de l'agriculture se prépare à porter plainte auprès de la commission de Bruxelles. Enfin des mesures de rétorsion pourraient être envisagées, qui tendraient à limiter les exportations agricoles françaises en Italie.

Au ministère de l'agriculture, à Paris, on se déclare « très amer ». *« Ces incidents très graves ne sont pas de nature à faciliter la recherche de solutions raisonnables aux problèmes que pose la crise de la viticulture méridionale »*, dit-on au ministère. *« Ce n'est pas ainsi que sera assuré le revenu des producteurs, gravement affecté par la perturbation des marchés. »*

ROGER BECRIAUX.

LA MÉVENTE DES FRUITS ET LÉGUMES

Les producteurs espagnols qualifient de « complaisante » l'attitude du gouvernement français

Tandis qu'à Perpignan et à Prades les jeunes agriculteurs organisaient, lundi 10 août, une opération spectaculaire en déversant plusieurs tonnes de tomates et de pêches, en signe de soutien envers leurs collègues de l'ensemble de la région méditerranéenne, comme le souligne notre correspondant à Perpignan, à Avignon, *les responsables agricoles* du Sud-Est se sont réunis pour examiner la question de la mévente des fruits d'été et de la tomate.

« Nous pensons que nous devons obtenir les moyens de tenir les marchés, et il n'y aura plus d'incidents », a précisé un responsable. Tenir les marchés, cela signifie pouvoir retirer du commerce les volumes excédentaires, sans trop de pertes pour l'exploitant, *mais* à la condition aussi que les importations ne réduisent pas à néant cet effort d'assainissement.

La cellule de gestion des fruits et légumes qui réunit les représentants de l'administration et de la profession au plan national reprendra ce mardi le dossier rue de Varenne.

Le temps presse, car la tension pourrait monter dans les départements producteurs, la crise de la pêche succédant à celle de la poire. Le temps presse encore, car, signale notre correspondant à Madrid, le gouvernement espagnol a déploré d'avoir à attirer encore une fois l'attention des autorité françaises sur les attaques *« désormais endémiques* des agriculteurs du Midi.

Madrid a ajouté à sa protestation, la troisième en une semaine, l'exigence de *rapides* indemnités, de mesures de protection pour les transporteurs espagnols et de châtiment pour les coupables.

On indique, en outre, que le ministre des affaires étrangères, M. José Pedro Perez Llorca, a rencontré pendant le week-end M. Gaston Thorn, président de la commission de Bruxelles, en vacances *en Espagne* et a envisagé avec lui la possibilité d'un recours devant la cour de justice des Communautés.

Le *gouvernement* espagnol doit compter avec les pressions des organisations professionnelles agricoles qui qualifient l'attitude du gouvernement français de *« tolérance »*, *« complaisance »* et même *« complicité »* avec les *assaillants*. Elles demandent aux autorités de Madrid d'aller au-delà des *simples* protestations et de prendre des mesures draconiennes, par exemple, réduire les importations venues de France ou prendre des représailles *« dans la même monnaie »*.

Affaires

● *Un consortium bancaire français* dirigé par les trois banques nationalisées associées à la Banque française du commerce extérieur (B.F.C.E.) a accordé, le lundi 10 août, un crédit de 1,12 milliard de francs au Mexique pour l'extension du métro de sa capitale (1). La Banque nationale de Paris en assure l'organisation. Ce crédit est remboursable en dix ans avec un taux d'intérêt annuel de 7,75 %. Par ailleurs, un prêt international de 1 milliard de dollars (6 milliards de francs), également en faveur du Mexique et financé par cent six banques françaises et étrangères, devait être signé mardi 11 août à Paris. Parmi les signataires figurent le Crédit lyonnais, la B.N.P., la Bank of America, la Morgan Guaranty Trust (Etats-Unis) et la Sumitomo Bank Ltd. (Japon).

(1) C'est en 1967 que le Mexique avait choisi des entreprises françaises pour construire le métro de Mexico.

● *La Commission de Bruxelles* vient de publier au *Journal officiel* de la Communauté européenne la décision exigeant la suppression de l'aide française au maintien du revenu agricole pour l'année 1980, *« pour autant qu'il s'agisse de produits relevant d'une organisation commune de marchés »*. Cette dernière restriction et la notification tardive de l'interdiction (l'aide incriminée avait été décidée en janvier dernier) atténuent la portée de la position communautaire. L'essentiel de cette aide, au demeurant, a déjà été versée.

LES MARCHÉS FINANCIERS

PARIS

10 AOUT

Calme et résistant

L'effervescence du dollar parvenu partout à de très hauts sommets, n'a pas, semble-t-il, eu beaucoup de répercussions lundi sur la Bourse. Assez vive encore à la veille du week-end, l'activité s'est ralentie autour de la corbeille et sur les différents groupes de cotations. Les transactions ont été rapides et, comme bien souvent en pareil cas, les cours ont eu plutôt tendance à s'effriter sur un marché par ailleurs assez irrégulier mais sans écarts très prononcés dans la majorité des cas. Finalement, l'indicateur instantané s'est inscrit légèrement en dessous de son niveau précédent (— 0,8 %).

Prudence des opérateurs, devant les remous monétaires persistants ? La montée vertigineuse de la devise américaine faisait l'objet de toutes les conversations au palais Brongniart. Beaucoup redoutaient un emballement, faisant remarquer que les autorités américaines ne maîtrisent plus les mécanismes mis en place pour juguler l'inflation. D'autres se montraient plus circonspects, estimant que la limite d'asphyxie pour les États-Unis et l'Europe n'était peut-être pas loin d'être atteinte et que, dans ces conditions, une détente, provisoire ou plus durable, n'était pas impossible. Au-delà de ces conversations de couloir, bornons-nous à remarquer que, en début de semaine, les affaires sont toujours calmes en Bourse, surtout en août.

Entre 7,49 F et 7,50 F à l'ouverture (contre 7,32 F-7,44 F vendredi, la devise-titre a fléchi en cours de séance pour revenir à 7,47 F-7,49 F.

En baisse à Londres (393,20 dollars l'once contre 397,25 dollars), l'or a monté à Paris avec le lingot à 92 000 F (+ 900 F), l'effet dollar jouant dans le sens de la hausse. Progression également du napoléon à 910 F (+ 16 F).

LA VIE DES SOCIÉTÉS

ENTREPRISES SAUNIER-DUVAL. — Le chiffre d'affaires (hors taxes) de la société pour le premier semestre 1981 a marqué une progression de 11,5 % par rapport à la période comparative de précédent exercice pour s'établir à 550,97 millions de francs contre 493,96 millions, le chiffre d'affaires consolidé se situant à 615,37 millions de francs contre 537,12 millions, soit un accroissement de 15,6 %. La firme fait également état d'une augmentation de son carnet de commandes qui s'établit à 1,21 milliard de francs contre 1,13 milliard.

BIS. — En dépit d'une conjoncture peu favorable dans le secteur du travail temporaire, le chiffre d'affaires du groupe pour le premier semestre 1981 s'est accru de 5,46 % au premier semestre 1981 pour atteindre 994,9 millions de francs contre 943,4 millions en incluant les nouvelles filiales O.C.D. et CEGER.

BARCLAYS. — Le groupe bancaire britannique annonce pour le premier semestre, au 30 juin dernier, un bénéfice imposable de 280 millions de livres sterling, sans changement sur le bénéfice de la période comparable du précédent exercice (279 millions), la banque faisant cependant remarquer qu'il constitue une augmentation de 15 % par rapport aux 244 millions de sterling du second semestre 1980.

MOTEURS DUVANT. — Emission à 110 F de neuf actions nouvelles de 62,50 F chacune de nominal pour vingt. Le capital sera porté de 5,5 millions à 7,97 millions de francs.

SEGIC. — Bénéfice de l'exercice 1980-1981 : 1,28 million de francs contre 0,78 million. Dividende global : 5,37 F contre 4,89 F.

INDICES QUOTIDIENS
(INSEE, base 100 : 31 déc. 1980)

	7 août	10 août
Valeurs françaises	85,3	84,6
Valeurs étrangères	157,5	158,2

Cie DES AGENTS DE CHANGE
(Base 100 : 29 déc. 1961)

Indice général	92,3	92,1

TAUX DU MARCHÉ MONÉTAIRE

Effets privés du 11 août ..... 17 1/2 %

COURS DU DOLLAR A TOKYO

	10/8	11/8
1 dollar (en yens)	236	237,60

NEW-YORK

Marché hésitant

Les incertitudes qui prévalent à propos de la politique monétaire américaine ont eu un effet modérateur sur les transactions, lesquelles ont été ramenées lundi à 38,37 millions d'actions, contre 38,78 millions le vendredi précédent.

Wall Street semble entrée cette fois-ci dans la période de trêve estivale et, selon certains spécialistes, il faudra attendre le début du mois de septembre pour constater une reprise des affaires.

Le dénouement de la bataille boursière déclenchée par les projets de rachat de Conoco contribue également à réduire l'activité du marché new-yorkais, et l'indice Dow Jones a finalement mis 1,14 point à son actif, à 943,68, les hausses l'emportant sur les replis par 747 contre 698, tandis que 400 titres environ restaient inchangés.

Il semble, toutefois, que quelques opérateurs aient trouvé un certain stimulant dans la diminution de 200 millions de dollars de la masse monétaire, annoncée vendredi en fin d'après-midi.

Sur le front des valeurs, A.T.T. a progressé de 1 1/8, à 59 points, après les informations selon lesquelles le gouvernement ne donnerait plus suite aux poursuites entreprises contre la compagnie en vertu de la législation anti-trust. Par ailleurs, la cotation de Hudson's Bay Oil and Gas Ltd a été suspendue à la demande de la société, compte tenu de certaines rumeurs accréditant les visées de la firme Dome Petroleum sur Hudson's Bay.

VALEURS	Cours 7 août	Cours 10 août
Alcoa	28	28 1/8
A.T.T.	57 7/8	59
Boeing	27	26 7/8
Chase Manhattan Bank	52	52 3/4
Du Pont de Nemours	47	45 3/4
Eastman Kodak	73 7/8	73 1/2
Exxon	35	35 1/4
Ford	21	20 3/4
General Electric	60	59 3/8
General Foods	32 5/8	32 1/2
General Motors	48 5/8	48 1/8
Goodyear	19 7/8	19 3/4
I.B.M.	58 7/8	57 7/8
I.T.T.	28 1/2	27 7/8
Mobil Oil	31	30 3/4
Pfizer	46 3/4	46 7/8
Schlumberger	67 5/8	68 5/8
Texaco	36 5/8	37
U.A.L. Inc.	21 7/8	21 5/8
Union Carbide	56 5/8	56 1/4
U.S. Steel	30 1/8	29 7/8
Westinghouse	29	29 1/4
Xerox Corp.	49 1/2	49 1/4

BOURSE DE PARIS — 10 AOUT — COMPTANT

VALEURS	Cours préc.	Dernier cours
Actibail (obl. conv.)	158	....
Aciers Peugeot	94	97
Actibail	121	121 90
Agence Havas	680	675
A.G.F. (St Cent.)	738	734
A.G.P. Vie	2430	2430

VALEURS	Cours préc.	Dernier cours
Bain C. Monaco	76 90	78
Banania	301	294
Banque Hervet	150 20	150 80
Banque Hypoth. Eur.	222	221
Banque Nat. Paris	256	256
B.O.I.C.	19	19 50
Banque Worms	166	168
Bénédictine	893	895
Bernard-Moteurs	52	50
Biscuit (Génér.)	421	420

VALEURS	Cours préc.	Dernier cours
Union Hab.	211	209
Un. Imm. France	198	....
Un. Ind. Crédit	197 20	198
Union Ind. Ouest	234	242
Unipol	95	....
Vincey Bourget (Ny)	19 50	15 o
Virax	60	60
Waterman S.A.	208	210
Brass. du Maroc	170	170
Brass. Ouest-Afr.	20	22 80 d

HORS-COTE

VALEURS	Cours préc.	Dernier cours
La Mure	70 20	....
Metallurgique Minière	130	130 60
Océanic	26 80	11 80 o
Petrofigaz	421	....
Procoptis	210	210
Sabl. Morillon Corv.	120	....
Total C.F.N.	85	....
Ufinex	148	172
Voyer S.A.	2 40	....
Rorento NV	372	372

SICAV

10/8	Émission Frais inclus	Rachat net
Uni-Japon	695 79	664 24
Univers	1301 95	1259 14
Valorem	279 57	266 89
Worms Investiss.	488 18	466 04

Compte tenu de la brièveté du délai qui nous est imparti pour publier la cote complète dans nos dernières éditions, des erreurs peuvent parfois figurer dans les cours. Elles sont corrigées dès le lendemain, dans la première édition.

MARCHÉ A TERME

La Chambre syndicale a décidé, à titre exceptionnel, de prolonger, après la clôture, la cotation des valeurs ayant été l'objet de transactions entre 14 h 15 et 14 h 30. Pour cette raison, nous ne pouvons plus garantir l'exactitude des derniers cours de l'après-midi.

Compensation	VALEURS	Précéd. clôture	Premier cours	Dernier cours	Compt. premier cours
2320	4,5 % 1973	2355	2387	2380	2370
3148	C.N.E. 3 %	3201	3199	3170	3107
470	Air Liquide	488	490 50	488	485
325	Als. Superm.	350	353	353	353
92	A.L.S.P.I.	96	95 50	95 50	95 10
111	Alsthom-Atl.	103	102 20	102 20	101 10

Compensation	VALEURS	Précéd. clôture	Premier cours	Dernier cours	Compt. premier cours
260	Eurafrance	252 50	262		
745	Europe n° 1	740	725		
475	Facom	565	535		
137	Finextel	139 90	140		
129	Fives-Lille	132	130 10		
105	Fonderie (Gén.)	93	92 60		

Compensation	VALEURS	Précéd. clôture	Premier cours	Dernier cours	Compt. premier cours
	U.I.S.	282	285	284	285 50
	U.C.B.	101 10	101 10	101 10	100 10
	Usinor	7 60	7 60	7 50	7 70
	— (obl.)	91 50	91 50	91 50	90 60
	U.T.A.	122	124 30	124 30	128 70
	Valéo	244 50	248	248	243 70

Compensation	VALEURS	Précéd. clôture	Premier cours	Dernier cours	Compt. premier cours
325	Gen. Motors	374	380	364	380
57	Goldfields	63 20	63 80	63 70	62 50
82	Harmony	93 90	94	92 20	94
22	Hitachi	27 75	29	28 95	29
360	Hoechst Akt.	378	374	374	376
35	Imp. Chemical	36 80	35	36	35 80
105	Un. Min. 1/10	110	105	108 50	105
335	Unit. Techn.	403	396	394	399 60
270	West Deep	277	280	280	283
540	West Drief.	555	550	550	550
340	West Hold.	391 90	393	393	399
335	Xerox Corp.	368	367	367	363
3 12	Zambia Corp.	3 49	3 42	3 44	3 42

Compensation	VALEURS	Précéd. clôture	Premier cours	Dernier cours	Compt. premier cours
485	Eastman Kodak	548	544	544	548
74	East Rand	82	81 80	81 65	81 85
216	Ericsson	244 80	250 70	250 70	250
456	Exxon Corp.	271	268	268	272
148	Ford Motors	158	162 50	162 50	159 90
235	Free State	259	259	258 50	257 50
120	Gencor	139 80	136 60	136 60	138 60
410	Gén. Electr.	443 50	444	444	444

c : coupon détaché ; * : droit détaché ; o : offert ; d : demandé

COTE DES CHANGES

MARCHÉ OFFICIEL	COURS préc.	COURS 10/8	COURS DES BILLETS AUX GUICHETS Achat	Vente
Etats-Unis ($ 1)	6 068	6 183	6 060	6 320
Allemagne (100 DM)	239 300	239 970	233	245
Belgique (100 F)	14 615	14 676	13 100	14 200
Pays Bas (100 fl.)	215 600	216 280	210	221
Danemark (100 krd)	76 070	76 370	73	78
Norvège (100 k)	97 570	98 370	95	100
Grande-Bretagne (£ 1)	10 835	10 886	10 600	11 200
Grèce (100 drachmes)	9 795	9 827	....	....
Italie (1 000 lires)	4 841	4 862	4 750	5 160
Suisse (100 fr.)	276 650	280 190	273	286
Suède (100 krs)	113 410	114 390	108 500	116
Autriche (100 sch)	34 100	34 230	33 100	34 700
Espagne (100 pes.)	6 012	6 041	5 850	6 250
Portugal (100 esc.)	9 060	9 190	8 700	9 600
Canada ($ can 1)	4 885	4 975	4 770	5
Japon (100 yens)	2 662	2 594	2 460	2 580

MARCHÉ LIBRE DE L'OR

MONNAIES ET DEVISES	COURS préc.	COURS 10/8
Or fin (kilo en barre)	91000	91500
Or fin (en lingot)	91100	92000
Pièce française (20 fr)	894	910
Pièce française (10 fr)	475	485 10
Pièce suisse (20 fr)	799 80	809
Pièce latine (20 fr)	748	770
Souverain	828	839
Pièce de 20 dollars	4000 40	4220
Pièce de 10 dollars	2000	2150
Pièce de 5 dollars	950 10	.....
Pièce de 50 pesos	3795	3870
Pièce de 10 florins	699	700

Le Monde

UN JOUR DANS LE MONDE

Le numéro du « Monde » daté 11 août 1981 a été tiré à 520 684 exemplaires.

Demain
Le Monde
publiera :
- IDÉES : Religions.
- M. REAGAN ET L'AMÉRIQUE LATINE, par M. Niedergang.
- LE MONDE DES ARTS ET DES SPECTACLES : Voyage en Allemagne, par A. Fermigier.

LA VIOLENCE EN IRAN

L'imam Khomeiny qualifie de « puérile » la vague d'attentats

Rompant un silence qu'il s'était imposé depuis plus d'un mois, l'imam Khomeiny a pris la parole le lundi 10 août pour dénoncer les dirigeants de l'opposition qui se sont réfugiés à l'étranger. Cette « *bande en déroute* » tient des « *propos enfantins* », « *donne des interviews, se querelle et nous injurie* », a-t-il notamment déclaré, « *mais ces gens-là sont, en fait, partis pour rien, font du bruit inutilement et savent très bien qu'ils ne peuvent rien faire* » (...) « *Ils prétendent que tout le peuple iranien est derrière eux, mais, si tel est le cas, pourquoi sont-ils partis à l'étranger ?* »

M. Khomeiny a estimé que la vague d'attentats qui déferle sur l'Iran « *ne mérite même pas d'être discutée.* » « *N'importe quel enfant de douze ans peut faire exploser des bombes chaque jour à Téhéran et faire croire qu'il se passe quelque chose, mais il ne se passe rien. (...) Tout cela est puéril.* » « Le guide de la révolution » a néanmoins offert son « *pardon* » à tous les exilés. « *La toute-puissance de Dieu a laissé les portes du repentir ouvertes à tous. Même maintenant, tous ceux qui sont partis à l'étranger en espérant renverser le régime en Iran peuvent revenir dans leur pays et le servir. Personne ne leur fera de mal.* »

L'imam s'est déclaré « *désolé pour les jeunes qui ont été trompés par des adultes corrompus* » et a appelé leurs parents à les mettre en garde contre le « *piège* » que leur tendaient les « *hypocrites* » (allusion au mouvement des Moudjahidin du peuple). « *Si les enfants n'obéissent pas à leurs parents, ces derniers ont le devoir religieux de les dénoncer aux autorités.* » Peu après ce « conseil », Téhéran a annoncé que quatre membres actifs des Moudjahidin venaient d'être dénoncés par leur mère et arrêtés...

L'imam Khomeiny n'a pas évoqué, même par allusion, le différend entre Paris et Téhéran au sujet de l'octroi de l'asile politique à MM. Bani Sadr et Massoud Radjavi. Cependant, dans un long commentaire diffusé en français, Radio-Téhéran a reproché, lundi soir, aux dirigeants français leur « *manque d'impartialité* » à l'égard de la révolution iranienne et d'avoir « *violé à trois reprises les lois internationales* ». Le gouvernement de Paris, expliquait la radio, a refusé d'appliquer la convention d'extradition des criminels qui lie les deux pays, a accordé le droit d'asile à des « *terroristes* » et a « *donné sa caution à un acte de piraterie aérienne en n'arrêtant pas ceux qui avaient détourné le Boeing à bord duquel MM. Bani Sadr et Radjavi sont arrivés en France* ».

« *Les provocations contre l'Iran islamique ont été de plus en plus nombreuses depuis l'arrivée au pouvoir du gouvernement socialiste de M. Mitterrand,* a poursuivi la radio avant d'ajouter : « *Ces éléments terroristes et criminels qui se trouvent sous la protection de la police française tiennent des conférences de presse diffamatoires contre le régime islamique et bénéficient d'une plus grande sécurité que les diplomates iraniens à Paris. Alors que d'importantes mesures de sécurité ont été prises en faveur de l'ambassade de France à Téhéran et que pas la moindre agression contre les ressortissants français n'a été permise, l'ambassade d'Iran à Paris et les ressortissants iraniens en France ont fait l'objet des plus sauvages persécutions.* »

Trente-trois exécutions

Tandis que se poursuivaient des attentats à travers le pays, qui ont coûté la vie lundi à cinq personnes, la radio iranienne annonçait l'exécution de trente-trois personnes : quatre « royalistes », trois officiers supérieurs et trois civils accusés d'avoir fomenté un coup d'État en juillet dernier, et vingt-trois moudjahidin dans diverses provinces de la République islamique. — (*A.F.P., A.P., U.P.I., Reuter.*)

L'arrivée à Paris d'un premier groupe de Français

« Retourner le plus vite possible là-bas »

Le premier groupe de cinquante-sept personnes, parmi lesquelles vingt-deux membres de l'ambassade, qui ont quitté l'aéroport de Meharabab, lundi 10 août, à 13 h 50, avec une heure de retard, par un vol régulier, ont atterri à Orly-Sud, à 19 h 20. Deux personnes n'avaient pu prendre place à bord du Boeing d'Iran Air, l'épouse iranienne d'un ressortissant français qui n'avait pu obtenir de visa de sortie et un homme d'affaires faisant l'objet d'une enquête fiscale. Les autorités iraniennes, qui, à l'aéroport de Téhéran, avaient ouvert spécialement un guichet pour le groupe des Français, ont facilité les formalités douanières et policières. Un représentant du ministère iranien des affaires étrangères accompagnait le groupe pour régler les difficultés de dernière heure. Les soixante Français qui se trouvent encore en Iran devraient, conformément aux engagements pris le 6 août envers MM. Guy Georgy, ambassadeur de France, et Paul Depis, émissaire de M. Mitterrand, regagner Paris mercredi 12 août.

Tendus, excédés parfois, désorientés par la présence de la presse, les passagers ont été immédiatement dirigés vers le salon d'honneur de l'aéroport d'Orly, où M. Jacques Fournier, secrétaire général adjoint de l'Elysée, s'est entretenu avec eux pendant plus d'une heure. Il les a incités à modérer leurs propos devant la presse pour ne pas compliquer le retour des Français restés en Iran. Les passagers, qui ont été ensuite accueillis par leurs familles et leurs amis, ont cependant manifesté leur étonnement et même leur mécontentement. « Avec tous les emmerdements qu'on aura ici, *déclarait une jeune femme,* je préfère rentrer en Iran. » *Un enseignant, qui affirmait s'être encore promené dans les rues de Téhéran la veille dans la soirée sans être inquiété, se demandait surtout s'il allait trouver un poste en France pour la rentrée. Plusieurs affirmaient que les manifestations hostiles à la France avaient été exagérées par la presse. La plupart manifestaient leur désir de retourner le plus rapidement possible en Iran et d'y retrouver leurs biens. A une personne accompagnant M. Fournier qui proposait à un « rapatrié » de le loger, ce dernier répondit :* « Nous ne sommes pas des enfants assistés ».

De son côté, M. Fournier a déclaré que le retour des Français avait été acquis « sans contrepartie ». *Il a ajouté :* « Le président François Mitterrand, qui a veillé à être tenu constamment informé, s'est félicité du déroulement de la mission de M. Depis, qui a agi en liaison avec M. Georgy. Le président compte bien que le problème délicat auquel nous avons été confrontés sera résolu mercredi, avec l'arrivée des derniers Français résidant en Iran ».

M. Depis a, pour sa part, rendu hommage à « la discipline de nos compatriotes d'Iran quand la décision du président de la République leur a été communiquée » *de rentrer* « momentanément » *en France. Il s'est toutefois refusé à commenter cette décision.*

A Nairobi

Les pays en développement s'insurgent contre le pétrole trop cher

De notre envoyé spécial

Nairobi. — L'Organisation des *Nations unies avait choisi le thème* des énergies nouvelles et renouvelables pour *éviter de parler de* pétrole, sujet conflictuel par excellence. Les hydrocarbures n'en sont pas moins au centre de tous les discours tenus le 10 août, dans la capitale kényane, lors de la séance inaugurale de la conférence.

Les pays en développement ne l'ont pas caché, le pétrole est trop cher. Le président du Kenya, M. Daniel Arap Moi, a certes félicité l'OPEP d'avoir pris conscience des difficultés des plus pauvres, et d'avoir accru « substantiellement » *leur aide, mais il a préconisé* l'instauration d'un prix différent du brut pour les pays industrialisés et pour les moins riches. Une idée que l'Organisation des pays exportateurs de pétrole a toujours rejetée, comme peu réaliste.

Voilée dans une mise en cause des « gaspillages » de l'Occident, et dans une dénonciation de la mainmise des compagnies pétrolières sur les nouvelles technologies énergétiques, la critique de Mme Indira Gandhi, premier ministre indien, à *l'égard de l'OPEP n'en était pas* moins sensible. « *Nous ne cherchons de nouvelles sources d'énergie que parce que les combustibles fossiles, dont nous avons dépendu de manière croissante, s'épuisent rapidement, et parce qu'ils sont sous le contrôle d'un petit nombre de pays* », a-t-elle déclaré.

Quant au premier ministre jamaïquain, Edward Seaga, il a affirmé que la croissance économique de plusieurs pays, notamment des pays en développement, continue de stagner à cause de la facture pétrolière. « *Cinquante-neuf pays,* a-t-il ajouté, *sont ainsi contraints de recourir annuellement à de lourds emprunts à court terme pour payer leurs importations de pétrole.* »

Faibles consommateurs d'hydrocarbures dans la plupart des cas, les pays en développement n'en subissent pas moins le renchérissement du brut. Le Kenya par exemple, pays hôte de la conférence, ne consomme guère que 1,5 million de tonnes de produits pétroliers par an. Mais il a fallu 1,4 milliard de francs en 1980 pour assurer cet approvisionnement ; *cette somme équivaut aux recettes* fournies par le premier produit d'exportation, le café, et représente 36 % du montant total des ventes du pays à l'étranger.

A Nairobi, le litre de supercarburant coûte 4,20 F. Mais, dans la mesure où le salaire minimum garanti est inférieur à 300 F, c'est *un peu comme si les Français* payaient le litre d'essence 40 F. Pour *se libérer d'un tel fardeau,* les autorités ont lancé, outre un vaste *projet géothermique, un programme* de fabrication d'alcool (Ethanol) à partir de la mélasse, voire *directement* à partir de jus de canne à sucre. Mais, il ne manque pas d'experts pour craindre que le Kenya ne devienne importateur de sucre du fait de cette politique, dans les cinq années à venir.

Les organisations non gouvernementales (ONG), qui tiennent un forum souvent critique et parallèle à celui des Nations unies, rappellent qu'il « *faut maintenant 250 % de plus de jute, 180 % de plus de sucre, 101 % de plus de cuivre pour acheter un baril de pétrole qu'en 1975* ». *Les pays en développement vont devoir dépenser,* ajoutent les ONG, *jusqu'à 200 milliards de dollars par an, pour maintenir un approvisionnement suffisant en énergie.* »

Face à une telle inquiétude, dans laquelle les pays *industrialisés* auraient tort de ne voir qu'un problème Sud-Sud (OPEP et pays en développement), l'enjeu de la conférence sur les énergies nouvelles et renouvelables apparaît modeste. Au-delà des recommandations en *matière de planification* nationale, ou de transfert de technologies, l'adoption du programme d'action risque de nécessiter des résolutions des plus floues, tant sur l'organisme qui sera chargé, dans le cadre de l'ONU, du suivi des décisions de la conférence que sur les modalités du financement. Entre la suggestion *du Groupe des 77* qui voudrait que soit fixé un objectif quantifié à atteindre, « *en particulier grâce à des accroissements substantiels des contributions des pays développés* », et l'amendement américain qui estime que « *c'est dans chaque cas, au pays lui-même qu'il revient de mobiliser — avec l'aide, le cas échéant, de sources internationales de financement public ou privé — les ressources financières nécessaires* », il y a un fossé qui, semble-t-il, ne pourra être comblé à Nairobi.

La nomination à la tête de la délégation américaine de M. Stanton Anderson, certes conseiller personnel du président Reagan, mais dépourvu de toute responsabilité gouvernementale ou administrative, apparaît aux délégations européennes comme une volonté américaine de ne s'engager en rien.

Il n'en reste pas moins que, pour la première fois, producteurs et consommateurs discutent de leur avenir énergétique commun. C'est déjà un premier pas.

BRUNO DETHOMAS.

En Israël

VINGT ET UN MORTS ET QUARANTE-TROIS BLESSÉS DANS UN ACCIDENT DE LA ROUTE

Jérusalem (A.F.P.). — La collision, le lundi 10 août à l'aube, entre un camion transportant des ouvriers palestiniens et un transporteur de blindés israéliens, a fait vingt-neuf morts et quarante-trois blessés, dont plusieurs dans un état grave.

Cet accident s'est produit à un carrefour important de la bande de Gaza (sous occupation israélienne). Le conducteur du transporteur de blindés israéliens a franchi le croisement à grande vitesse, brûlant un feu rouge. Ses freins ayant lâché, il a percuté violemment la camionnette transportant les ouvriers palestiniens et a fini sa course dans un champ.

Le service militaire de six mois reste un objectif

déclare le président (socialiste) de la commission de la défense à l'Assemblée nationale

« Le service militaire d'une durée de six mois reste un objectif. » C'est ce que vient de déclarer M. Louis Darinot, député socialiste de la Manche et président de la commission de la défense et des forces armées à l'Assemblée nationale. « Je comprends parfaitement les exigences actuelles du gouvernement, notamment en matière budgétaire, puisque le retour immédiat à une durée de six mois impliquerait des contraintes financières défavorables », a encore expliqué M. Darinot dans un entretien accordé à l'A.F.P. à Cherbourg.

A Papeete, où il a assisté à un essai nucléaire souterrain, M. Charles Hernu, ministre de la défense, avait indiqué, le dimanche 2 août (*le Monde* du 4 août), que « *l'idée d'un service national de six mois est abandonnée* ». « *Passer à un service de six mois, outre les problèmes que cela poserait, aurait pour effet immédiat et catastrophique d'accroître le nombre des jeunes chômeurs* », a ajouté M. Hernu. Cette déclaration « *nous apparaît raisonnable* », avait immédiatement commenté l'organisation des Jeunesses communistes, car « *elle rejoint notre prise de position sur le maintien à douze mois* » de la durée du service militaire (*le Monde* du 8 août).

« *La préoccupation des socialistes doit être l'égalité devant l'obligation du service national, peut-être même y compris le sexe féminin* », a aussi indiqué M. Darinot. « *Il est certain que les six mois de service militaire seront précédés d'une période de préparation militaire et suivis de périodes de rappel.* » Mais une telle décision « *devait faire l'objet d'études* ». « *Dans le court terme,* a conclu M. Darinot, *on ne peut ramener la durée du service militaire à six mois, mais je ne renierai pas la proposition de loi du P.S. du 18 décembre 1980 allant dans ce sens.* »

Dans ce texte, présenté par Mme Edwige Avice et MM. Charles Hernu et Guy Bêche, le P.S. proposait un service actif de six mois et, dans les quatre années suivantes, des périodes d'exercice, fractionnées et obligatoires, d'une durée totale de deux mois.

A la commission de la défense de l'Assemblée nationale, en juillet dernier, M. Hernu, en *réponse à des questions de députés,* s'était contenté d'indiquer que la conscription devait être maintenue, mais qu'il était possible d'envisager d'en modifier certaines modalités, par exemple en étendant le volontariat féminin dans les armées et dans les écoles militaires. Dans son entretien au *Monde* du 11 juillet, le ministre de la défense avait précisé : « *Ce qui compte pour moi, ce n'est pas la durée du service, c'est son contenu et c'est son efficacité.* »

M. JEAN-PIERRE FARKAS NOMMÉ CONSEILLER SPÉCIAL DU PRÉSIDENT DE RADIO-FRANCE

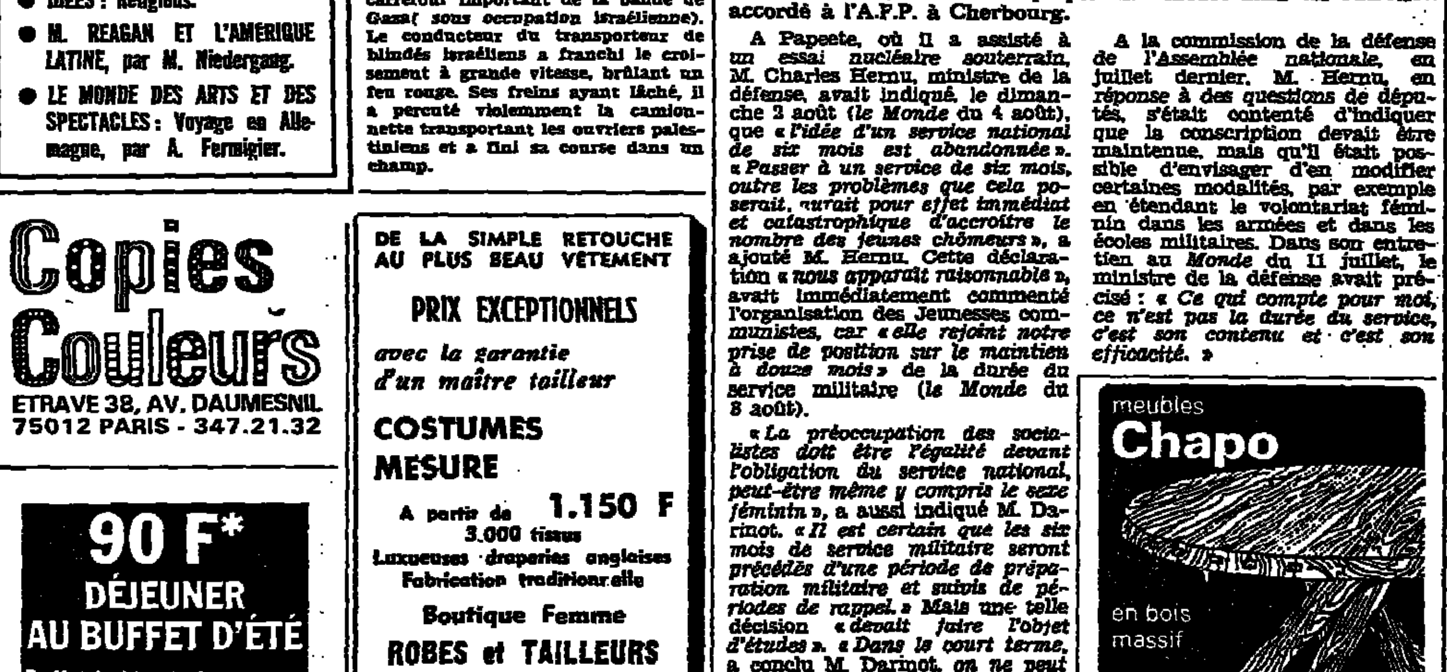
M. Jean-Pierre Farkas, ancien directeur de la rédaction du « Journal du dimanche » et rédacteur en chef du magazine féminin « Elle », vient d'être nommé conseiller spécial du président de Radio-France. La nouvelle a été annoncée officiellement ce mardi 11 août par le nouveau président-directeur général de Radio-France, Mme Michèle Cotta. La mission de M. Farkas sera équivalente de celle de M. Joseph Pasteur sur Antenne 2, qui a été chargé par M. Desgraupes de s'occuper de la communication à l'intérieur et avec l'extérieur de la société.

Mme Cotta a par ailleurs annoncé le maintien de M. Jérôme Bellay à la direction de l'information. Ancien rédacteur en chef de l'actualité, celui-ci occupait l'intérim de ce poste depuis la démission de l'ancien directeur de l'information, M. Roland Faure, le 22 juin (« Le Monde » du 1er juillet).

De bonne source il paraît maintenant certain que M. Pierre Marcel, directeur-adjoint pour le personnel, va quitter ses fonctions. De même le départ de M. François de Sainte-Marie, rédacteur en chef de Radio-France internationale, semble imminent.

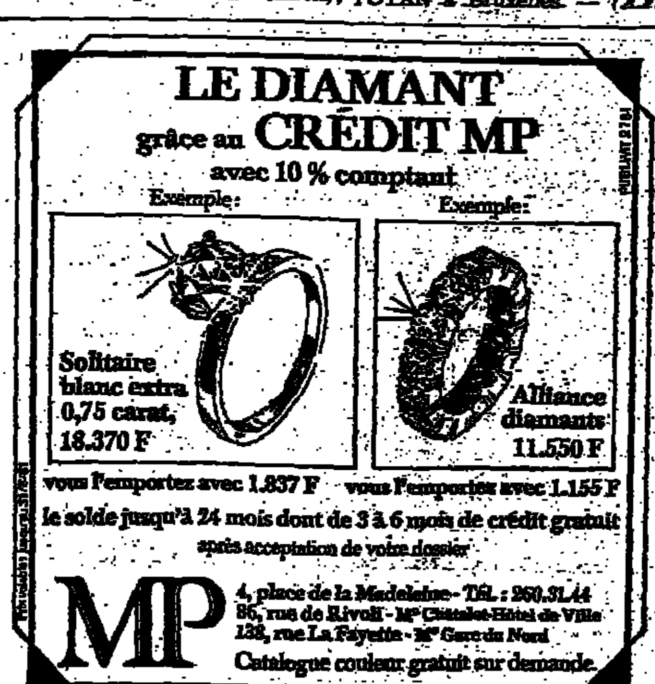
Si l'Intersyndicale des journalistes qui a été reçue lundi 10 août par Mme Cotta se déclare satisfaite de « la volonté de dialogue » du nouveau président, elle estime les changements « insuffisants ». La réforme, ajoute l'Intersyndicale, ne sera pas possible « si l'essentiel des équipes responsables de la situation antérieure demeure dans les mêmes fonctions ».

● « *Amber Express* » sera le nom de code de manœuvres réunissant vingt-deux mille hommes originaires de huit pays de l'OTAN, qui se dérouleront du 5 septembre au 5 octobre prochains au Danemark, a-t-on annoncé lundi 10 août au siège de l'OTAN à Bruxelles. — (*A.F.P.*)



90 F*
DÉJEUNER AU BUFFET D'ÉTÉ
Buffet froid et buffet chaud.
Fromages - Desserts
(vins à discrétion)
Club Méditerranée
58, boulevard Victor Hugo - Neuilly
Tél. 758.11.00 (réservation)
(* tarif semaine, par personne, T.T.C.)





A B C D E F G